

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

CARROSSERIE

TORSA
 Travaux garantis 6 mois
 SIERRE SION VIEGE


**Un 2^e tour
 sans
 surprise**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Le Jura a élu son premier gouvernement

Les électeurs du nouveau canton du Jura se sont rendus aux urnes, ce week-end, pour le second tour de scrutin de l'élection de leur gouvernement. Voici donc, à l'issue de ces consultations, les cinq premiers conseillers d'Etat de l'histoire de la République et canton du Jura :

Voir page 17



François Lachat, démocrate-chrétien, seul élu du premier tour avec 22 607 voix (65,76%).



Pierre Boillat, démocrate-chrétien: 21 763 voix (65,9%).



Jean-Pierre Beuret, chrétien-social indépendant: 21 207 voix (64,22%).



François Martenat, socialiste: 20 791 voix (62,96%).



Roger Jardin, radical réformiste: 18 253 voix (55,28%).

UNE CROIX, LÀ-HAUT, DANS LE VIGNOBLE...

En ce dernier dimanche de novembre - et premier dimanche hivernal - les vignobles dominant Ardon auraient pris un petit air de désolation s'ils n'avaient reçu la visite de toute la communauté paroissiale. Celle-ci, en effet, vient de vivre sa grande Mission, prêchée par les révérends pères Mayoraz et Sepey. La grand messe d'hier mettait ainsi un terme à ce temps de réflexion et de prière; une grand messe qui, contrairement au temps, fut empreinte d'une chaleur particulière, le Chœur mixte, le Chœur des enfants et les deux fanfares ayant tenu à s'associer à ce fervent rassemblement paroissial. Après l'office, une procession a conduit tout le monde sur l'ancien bisse, dans le vignoble, une magnifique croix de bois sculptée étant portée sur les lieux par les contemporains de la classe 1958. Et là-haut, sur

le rocher, la croix fut mise en place par une douzaine de pompiers. Le froid piquait les visages et sitôt terminée la cérémonie, chacun s'en retourna chez soi, renonçant à un verre de l'amitié qu'un automne encore clémente les jours précédents avait fait prévoir en ces lieux...

De la Mission 1978, il restera cette belle croix, dominant le village et la plaine pour rappeler ce temps d'arrêt, de réflexion; pour rappeler aussi les bonnes résolutions prises par chacun. Pour raconter en silence, enfin, qu'une communauté paroissiale, dans un élan de ferveur, s'est rassemblée ici, au seuil de l'hiver, pour manifester sa foi.

Photos NF



La Fouly: délaissée

Voir page 7



Viège: le feu dans un magasin

Voir page 13



FIN TRAGIQUE D'UN BAMBIN

Voir page 15

SITUATION CONJONCTURELLE

Non à un pessimisme exagéré

par M. Hans Wyrer, chef du Département des finances

Lors de l'assemblée générale de la Fédération économique du Valais, qui s'est tenue le 23 novembre à Brigue, M. Hans Wyrer, chef du Département cantonal des finances, s'est exprimé sur les difficultés actuelles de l'économie et sur les mesures prises pour rétablir la situation. M. Wyrer a démontré que, si notre machine économique ne tourne plus dans l'huile,

comme au temps de la haute conjoncture, il serait faux de tirer de cette constatation des prévisions alarmistes. A l'Etat du Valais, on suit de près l'évolution et tout est prêt pour intervenir si celle-ci devait commander la mise en place du programme de relance ou, en cas d'absolue nécessité, de mesures sur le plan fiscal.

Il intéressera certainement

nos lecteurs de voir comment notre « ministre » cantonal des finances apprécie la situation sans céder à un pessimisme exagéré qui n'est pas de mise. Voici donc l'essentiel de son discours, qu'il a bien voulu remettre au NF.

Je ne saurais m'adresser à vous sans remercier votre fédération du travail inlassable qu'elle fournit pour la pro-

motion et l'essor de notre économie cantonale.

Je ne crois pas vous apprendre quelque chose de nouveau en vous disant, ici, que nous vivons actuellement une époque d'insécurité tant sur le plan économique que monétaire. Cette insécurité se répercute fatalement sur le plan politique.

D'une manière générale, l'appréciation de la situation

peuvent faire les autorités, qu'elles soient fédérales ou cantonales, est similaire, tout en admettant qu'il y ait de légères disparités au niveau des différentes régions et de leurs secteurs économiques.

Suite page 17

NOUVELLES D'ETOY

Tout sous le même toit au Centre de l'habitat

La grande loterie gratuite de Suisse romande

La roue tourne en permanence et vous avez encore des chances d'être parmi les finalistes. Hâtez-vous d'y participer!
La grande finale aura lieu le samedi 2 décembre 1978; de nombreux prix, allant de Fr. 100.- à Fr. 10.000.- (1^{er} prix), seront attribués.

Du 25 novembre au 2 décembre dans les divers secteurs du Centre de l'habitat une ronde sensationnelle d'animations:

jeux-concours-démonstrations-cadeaux

Panorama de l'ameublement

Vous admirerez le talent d'un sculpteur sur bois qui vous fera la démonstration de son art sur des modèles russiques.

Tapis d'Orient

Devinez le nombre de noeuds d'un tapis d'Orient noué à la main. Le visiteur qui sera le plus près du nombre exact gagnera un véritable tapis d'Orient d'une valeur de Fr. 2830.-. Du 2^e au 10^e prix: un tapis d'Orient plus petit valant Fr. 125.-.

Home-Discount

Testez votre habileté en pêchant avec un anneau. Si vous avez du suc-

cess, vous pourrez choisir votre prix: une chaise pliante, un meuble pour disques ou un spot de table.

Revêtement de sol

Évaluez le poids au mètre carré d'un certain tapis de fond en laine. Si vous tombez juste, vous recevrez un tapis pour votre table de jeu.

Rideaux et voilages

Gagnez au « jeu des anneaux » un coussin décoratif original. Il suffit de faire un certain nombre de points et vous emportez le coussin!

Radio TV Steiner

Tout visiteur se verra offrir gracieusement un agenda avec 3 bons de Fr. 50.-.

Do it yourself et Garden Center Schaffner SA

Parmi 500 clés, choisissez celle qui ouvre le coffre au trésor. Vous pourrez gagner alors une perceuse, une scie électrique, une machine à aiguiser, etc.

Electroménagers Fust SA

Démonstration de différentes machines à café. Chaque visiteur recevra une petite surprise.

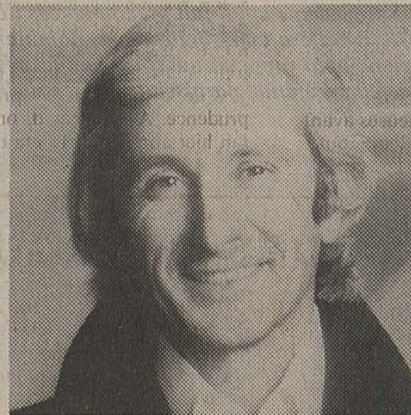
Restaurant Mövenpick

Dégustation de glace gratuite. Profitez de goûter nos différents parfums.

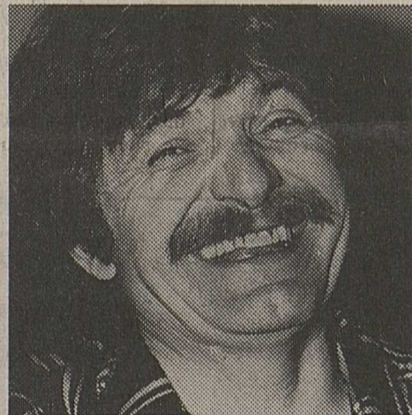
Venez vous divertir!



Annie Cordy



Marcel Amont

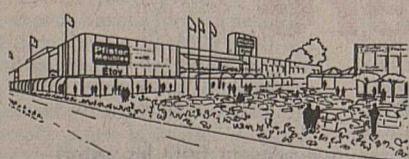


Ricet Barrier

Programme des attractions

Samedi 25 novembre	9 h. 10 h. - 12 h. 15 h. - 17 h.	Fanfare d'Etoy Old School Band orchestre de jazz New-Orleans
Mardi 28 novembre	16 h. 30	Show Annie Cordy Après le spectacle, séance de signature
Mercredi 29 novembre	15 h. 30	Ricet Barrier spectacle combiné pour adultes et enfants
Jeudi 30 novembre	10 h. - 12 h. 13 h. - 17 h.	Le clown Charlton le merveilleux clown animateur pour les enfants
Vendredi 1 ^{er} décembre	16 h. 30	Show Marcel Amont Après le spectacle, séance de signature
Samedi 2 décembre	10 h. - 12 h. 15 h. - 17 h.	Old School Band

Et tous ces divertissements se déroulent dans une joyeuse ambiance créée par les merveilleux animateurs que sont Colette Jean, Gil Aubert, Claude Selva.



Ouvert:
de lundi à vendredi 9h.-20h.
samedi 8h.-17h.
Tél. 021/ 76 37 41
P gratuits réservés
CFF halte d'Etoy
Essence-lavage-autoshop

Etoy

Centre de l'habitat

Pfister

Meubles

sortie Aubonne/Allaman
ou par la Route suisse
suivre indication ETOY

ETOY LAUSANNE

GENEVE

Radio TV Steiner

Electroménagers Fust S.A.

Do it yourself et Garden Center Schaffner S.A.

Restaurant Mövenpick

ANNONCES DIVERSES



VOLVO 343. MAINTENANT AVEC BOÎTE MANUELLE SPORTIVE. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

La nouvelle Volvo 343 DL est désormais équipée d'une boîte manuelle sportive. Ou en option de la célèbre transmission entièrement automatique, encore perfectionnée pour une conduite souple et confortable. Autres nouveautés: cockpit et nouveau volant. Faites un essai pour en savoir bien plus encore sur la nouvelle Volvo 343 DL.

Caractéristiques techniques: moteur 4 cylindres en ligne, 1397 cm³, 70 ch DIN, porte arrière, coffre à bagages à capacité variable par rabattement de la banquette arrière, essieu arrière De Dion.
Boîte 4 vitesses, fr. 13.800.-
Boîte automatique à variation continue, fr. 14.600.-

VOLVO

La voiture pour la Suisse.

SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

1950 Sion: Garage Vultagio Frères SA, avenue Maurice-Troillet 84, tél. 027/22 39 24

3902 Gils: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/23 43 40
3960 Sierre: Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

CS

Prêt personnel

rapide,
avantageux
et discret

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1 000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
8 000.-	713.60	378.45	266.75	210.90
10 000.-	883.-	464.40	324.90	255.10
16 000.-	1412.80	743.05	519.80	408.20
18 000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
25 000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

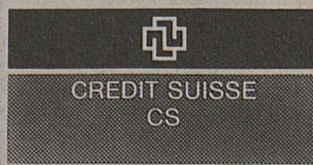
Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.

Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

C 62 Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr.

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/No _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____
 Chez l'employeur actuel depuis _____
 Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____
 Date _____
 Signature _____



A envoyer au CREDIT SUISSE, 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32. 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77. 1907 Saxon, Rue Gottefrey, 026/6 28 47. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.

Deux soirées pour réanimer le théâtre de Valère magnifiquement rénové



« Le Gay Tourbillon » dans sa revue très applaudie.

Photo NF

SION. - En deux soirées, l'une très officielle, vendredi soir ; l'autre, samedi soir, moins consacrée aux discours, la nouvelle salle du théâtre de Valère a été inaugurée. Nous avons déjà donné un écho au spectacle auquel a pris part un public composé surtout de personnes représentant les autorités, le monde des arts, les gens qui, de près ou de loin, ont favorisé activement la rénovation intérieure de l'édifice ou participé à l'action « fauteuils » ou étant membres de la société du théâtre.

Homme d'esprit, habile à déceler les travers de ceux qu'il présente, M. Gérard Follonier est à l'aise sur les tréteaux. A la fois candide et ingénu, versificateur et prosateur, il badine pour son plaisir. Il a joué son rôle dans les contrastes de la parodie en annonçant les orateurs et les interprètes.

Les discours, nous les avons entendus comme des éloges mérités adressés à l'équipe qui a fait resurgir dans sa nouveauté une salle désespérément vacillante et croulante. Une équipe en tête de laquelle se place M. Otto Titzé, sans lequel rien n'aurait été possible ; vrai magicien de ce renouveau. Mais n'oublions pas M. Georges Haenni ni M. Théo Montangéro qui furent tout aussi acharnés à sauvegarder ce théâtre face à l'incurie des autorités coupables de s'y être complètement désintéressés. Il fallut que vint M. Félix Carruzzo, homme politique mais aussi très proche de la science, des arts et de la philosophie, pour que l'immobilité des élus dans un secteur moins pourvu d'électeurs se transformât en mouvement profitable à l'enrichissement culturel de la cité qui pourrait, désormais, ajouter à son titre de « capitale du violon » celui de « capitale des arts ».

Les deux soirées ont démontré qu'un large public peut retrouver le chemin du théâtre rénové, digne d'une capitale, dans lequel peuvent s'épanouir les œuvres classiques et contemporaines.

MM. Maurice d'Allèves, Félix Carruzzo, François Gilliard, Otto Titzé, du haut de la scène, ont

communiqué leurs sentiments nés et engerbés tout au long des transformations ou que leur ont suggéré les résultats. MM. Félix Carruzzo, Maurice Zermatten, F.-O. Dubuis, Henri de Kalbermatten et Otto Titzé les ont aussi transmis par écrit dans la brochure qui devient un document précieux à conserver.

Le public, quant à lui, a pu se convaincre des énergies se déployant harmonieusement en ville de Sion dans les domaines de la musique, du chant et de la revue qui est une forme de spectacle à caractère comique.

Il nous faut bien reconnaître la qualité des ensembles existant où l'on cultive l'art à longueur d'année. Or, faut-il que nous soyons ou bêtes ou snobs pour les ignorer ou ne leur accorder nos faveurs et notre estime que du bout des lèvres ?

Le théâtre est là dans une splendeur dont on ne peut faire

que l'éloge. Quelle beauté ! Quelle réussite ! Quelle intimité ! Quel confort ! Tout se mêle pour nous y attirer, pour y accourir à l'annonce d'un spectacle, d'un concert, d'une manifestation où le talent et l'esprit s'interpénètrent, bouillonnent, s'affranchissent où replongent dans les comédies, les drames et les tragédies : Molière, Labiche, Musset, Feydeau, Courteline, Corneille, Racine, Montherlant, Anouilh, Achard, Ionesco, Arrabal... le choix est immense, les genres multiples. Et les troupes foisonnent.

L'exploitation du théâtre ne peut pas être rentable. Il importe donc que soit subventionné ce temple de l'art ouvert à la communauté séduisante d'abord.

Mais il est à souhaiter que cette même communauté secoue son apathie. Je pense qu'elle le fera, qu'elle consentira à l'effort qu'on lui propose si le spectacle en vaut la peine, si le public trouve une raison d'enrichir son savoir ou de se distraire, de se divertir en allant voir des pièces de belle humeur, de fine baroquerie ; si les genres de spectacle peuvent cohabiter, pour quoi pas les genres de public.

F.-Gérard Gessler

Pas de candidat pour le MSI

Le Mouvement social indépendant rappelle qu'il est partisan d'une force gouvernementale et d'une force d'opposition, d'une opposition dont les récentes affaires ont bien souligné la nécessité.

Quant à lui, dans sa force actuelle, il n'envisage pas de présenter un candidat au Conseil d'Etat, malgré les sollicitations dont il a été l'objet.

Le comité directeur du MSI n'a dès lors à prendre une décision que face aux candidatures déposées. Il se prononce - SANS FAIRE UN CHOIX POLITIQUE - pour l'entrée d'une femme à l'Exécutif cantonal et invite ses adhérents à voter pour M^{me} Vannay.

Il n'est pas normal que, jouissant des droits civiques et représentant la moitié de la population, les femmes ne soient pas représentées au gouvernement.

PRESTIGIEUSE EXPOSITION AU MANOIR



MARTIGNY. - Le cycle des expositions du Manoir 1978 est en train de se terminer en apothéose. En effet, on se trouve devant un rassemblement extraordinaire de beauté formé de lithographies, de gravures de cinq artistes mondialement connus : Picasso (cinq salles), Braque, Rouault, Matisse, Chagall (chacun une salle).

M. Bernard Wyder, directeur des expositions, a donné dans le mille, véritablement, et il nous offre un catalogue de luxe tiré à 600 exemplaires, numéroté, sorti des presses de Cassaz-Montfort, à Martigny. Texte en helvetica corps 14, imprimé sur carton Ingres vergé champagne 225 g/m². La couverture a été composée par Charles Subilia. Atelier 1/12, à Evionnaz. Photos d'Alice Zuber, à Sierre.

Un public intéressé avait tenu samedi à honorer le vernissage et par là même le travail de M. Bernard Wyder.

Cette prestigieuse exposition demeurera ouverte jusqu'au 24 décembre prochain, tous les jours sauf le lundi, de 14 à 19 heures. Elle met un point d'orgue à une saison particulièrement riche et variée. Aussi invitons-nous le public à en profiter largement.

Notre photo : des fleurs de Chagall.

Enfin, la première neige !

A la grande joie des responsables des stations de sports d'hiver qui craignaient pour leur début de saison et au grand dam de nombreux automobilistes pour qui débute la saison la plus difficile, l'hiver a fait son apparition ce week-end. Après trois mois de soleil, la neige a recouvert notre pays hier matin. La couche était certes mince, mais elle a suffi pour peindre le paysage en blanc. Les routes enneigées ont surpris nombre d'automobilistes et l'on a enregistré plusieurs accidents qui n'ont heureusement pas été trop graves.

L'« été indien » qui s'est prolongé a porté préjudice à de nombreuses stations d'hiver qui ont dû supprimer leurs arrangements forfaitaires et reporter la mise en service des installations de remontées mécani-

ques. Et il semble qu'il soit maintenant un peu tard pour regagner « le temps perdu ». La couche tombée, 5 à 10 cm en moyenne dans les Alpes valaisannes, ne permet pas encore de s'adonner aux joies du ski, sauf au Super-Saint-Bernard, dont les pistes ont été ouvertes hier.

HUIT COLS FERMÉS

La neige a provoqué la fermeture de nombreux cols qui, et c'était vraiment exceptionnel, étaient encore praticables sans problème. C'est ainsi que le Nufenen, l'Oberalp, le Grimsel, le Klausen, le Susten, le Gothard, la Furka et l'Umbrail ont dû être fermés au trafic. Hier, le Simplon, le Julier, la Maloja, la Bernina et l'Ofen n'étaient praticables qu'avec un équip-

ement d'hiver. Cet équipement était également nécessaire pour les voies d'accès aux tunnels routiers du San Bernardino et du Grand-Saint-Bernard, ainsi que pour la rampe de chargement nord du Saint-Gothard. Il était également recommandé d'avoir un équipement d'hiver pour atteindre la rampe de chargement du Loetschberg.

On ignore encore si l'hiver va définitivement s'installer ou s'il ne s'agissait que d'une première et timide offensive. Dans le sud en tout cas, l'apparition de la neige risque d'être de courte durée, car les météorologues annoncent déjà une amélioration du temps pour le début de la semaine. Le danger d'incendie de forêts persiste d'ailleurs toujours au sud des Alpes.



Enfin la neige est venue ! Ce qui a permis, comme le veut la tradition, aux installations du Super-Saint-Bernard de donner hier, le « feu vert de la saison blanche » dans l'Entremont. Notre photo d'archives : la gare inférieure du Super. (Voir aussi page 7.)

En Suisse centrale: que de problèmes

L'arrivée de l'hiver a eu des répercussions sur la circulation en Suisse centrale : c'est en effet par dizaines que les automobilistes, surpris par la neige, ont dû attendre l'arrivée des dépanneuses avant de pouvoir continuer leur route.

Selon les renseignements obtenus par la police, les collisions ont été nombreuses partout en Suisse centrale, mais heureusement les usagers de la route ont fait preuve de prudence. A Andermatt, on mesurait hier après-midi 15 cm de neige

fraîche. En ville de Lucerne, la couche atteignait déjà entre 3 et 4 cm, ce qui a forcé la voirie à intervenir pour la première fois cet hiver pour débayer la neige.

(ee)

ASSEMBLÉE CANTONALE DES DÉLÉGUÉS DU P.D.C.

Votations fédérales: quatre fois « Oui »

Election complémentaire: pour un choix lucide

Samedi, à l'aula du collège, à Sion, s'est tenue l'assemblée cantonale des députés du PDC, sous la présidence de M. Pierre Veuthey. Deux objets principaux figuraient à l'ordre du jour de cette assemblée: les votations fédérales et l'élection complémentaire du 3 décembre.

En ouverture de séance, et après lecture du procès-verbal, M. Pierre Veuthey a prononcé une brève, mais pertinente allocution à l'in-

tention des nombreux députés présents. M. Veuthey a d'abord tenu à souligner que l'équipe gouvernementale actuelle était « dotée » d'une bonne cohésion.

Puis, revenant sur les « affaires » qui défrayent la chronique et consterner le public, M. Veuthey déclare que « notre parti, tout autant que d'autres, déplore ces faits ». Et le président cantonal de s'arrêter encore sur l'exploitation de ces affaires : « Nous assistons à un véritable déchaînement contre notre canton et contre notre parti ». Puis il conclut, avant de passer à l'ordre du jour : « Rien ne permet de douter, si nous le voulons tous, que notre parti sera, demain comme aujourd'hui, le grand rassemblement des citoyens de ce pays ».

LA POLICE DE SÉCURITÉ

Des quatre objets soumis à consultation populaire, le 3 décembre prochain, celui qui fut le plus discuté lors de cette assemblée fut évidemment la « loi fédérale sur l'accomplissement des tâches de la Confédération en matière de police de sécurité ».

M. Pierre de Chastonay ouvrit le débat sur ce sujet et se prononça fermement en faveur du « oui » à cette loi. Par ailleurs, un représentant de la « Ligue vaudoise », M. Daniel Lauffer s'efforça de combattre ce projet pour des raisons fédéralistes.

MM. Rodolphe Tissières et Jacques Allet se déclarèrent également adversaires de la loi, pendant que MM. Guy Genoud et Pierre Moren s'en déclarèrent les partisans convaincus. Finalement, au vote, par 166 voix contre 80, les députés décidèrent de recommander le « oui » à la police fédérale de sécurité.

Les trois autres objets soumis à consultation populaire (l'arrêté sur l'économie laitière, présenté par M. Guy Genoud, la loi sur la protection des animaux, présentée par M. Odilo Guntern, et la loi sur la formation professionnelle, présentée par M. Maurice Eggs) ne susci-

tèrent aucune discussion et rencontrèrent le « oui » unanime des députés.

L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

Abordant ce chapitre, M. Pierre Veuthey commence par rappeler que, depuis 1937, une collaboration, puis une participation, s'est instaurée avec le parti radical. Et M. Veuthey de préciser : « La présence d'une minorité au gouvernement, nous l'avons demandée et nous la souhaitons toujours ». Dès lors et selon M. Veuthey, ce n'est pas l'attribution d'une candidature qui est en cause aujourd'hui, mais seulement une prise de position. Toutefois, face aux vives attaques des minorités contre le PDC, M. Veuthey et le bureau estiment « exclu de mentionner notamment » un candidat ou un parti. S'ils souhaitent agir dans le sens « d'une continuité gouvernementale », M. Veuthey demande cependant à l'assemblée de laisser

au bureau le soin de publier un communiqué, et il en donne aussitôt et la teneur et l'intention (voir ci-dessous).

A l'unanimité, l'assemblée donne mandat au bureau du parti de s'exprimer et de le faire dans le sens du communiqué. Cette même assemblée, avec un peu plus d'hésitation, charge le comité cantonal (qui se réunira le 4 décembre) de régler les problèmes résultant d'un éventuel ballottage.

Dans les divers, les députés devaient encore désigner un nouveau vice-président du parti, puisque M. Pierre Moren (vice-président depuis le 15 juin 1975) devait céder sa place, conformément aux dispositions des statuts. En vertu du « tournus », il appartenait au parti démocrate-chrétien du Haut-Valais de présenter un candidat. M. Alfred Escher propose alors la candidature de M. Willy Fux, préfet du district de Viège, qui est élu vice-président du parti par acclamation. Et la séance est ainsi levée...

Le communiqué du PDC

« Le parti démocrate-chrétien valaisan ne présente pas de candidat pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du 3 décembre prochain.

Il le fait dans le respect de sa ligne de conduite qui lui demande de promouvoir la présence au Gouvernement cantonal d'un conseiller d'Etat issu d'un parti minoritaire.

Cette élection complémentaire s'inscrit pour le PDC dans le prolongement de l'élection de mars 1977. Les réflexions émises alors conservent toute leur pertinence. Nous pensions en

effet devoir nous laisser guider dans notre choix par l'importance numérique des partis minoritaires et par les expériences positives des quarante années écoulées.

Si les candidats au Conseil d'Etat sont bien proposés par des partis, ils sont soumis au suffrage de tous les citoyens et deviennent, dès leur élection, responsables du pays tout entier. Ils n'ont à en répondre que devant lui, la Constitution et leur conscience.

Que chacun dès lors effectue lucidement son choix. »

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 551029.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, allée ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro)

- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psychosocial
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grôse Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17-19 h.; mercredi, 15-19 h.; jeudi et vendredi, 17-19 h.; samedi, 15-17 h.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., ainsi que le soir selon programme propre des activités.

Centre d'information permanent socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 556551.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service.

Lundi 27 et mardi 28, Buchs, 221030 et 223408.

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.

Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58. Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburant. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage E. Frey S.A., Sion, tél. jour et nuit, 229898.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17. Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vostfray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion. avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Château-neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Nendax-Station. - Discothèque Lapin-Vert, ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, 20 h. 30 - 22 h., public.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, tél. 026/2 32 32.

Dépannages et accidents. - R. Granges et Cie, carrosserie du Simplon, 22655 et 23463.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.

Patinoire. - 8 h., école; 19 h., Charrat, 20 h. 30, patinage.

Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 3 73 33.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 42302.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62. J.-L. Marmillod, 4 22 04. Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30, Roger, tél. 4 18 32, Jean, tél. 4 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, 462312.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, tél. 236263.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis, à 20 h. 15, au café des Cheminots. Tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambringer, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Œufs mimosa
- Rôti de veau
- Fenouil braisé
- Fromage
- Compote de pommes

Il y a des gens si ennuyeux qu'ils vous font perdre une journée en cinq minutes.

Jules Renard

Le plat du jour

Fenouil braisé

Pour 4 personnes: 5 fenouils, 5 œufs, un peu de beurre, un peu d'huile d'olive, sel et poivre.

Après avoir épluché les fenouils, découpez-les en rondelles très fines. Mettez dans une cocotte huile et beurre et faites revenir le fenouil. Poivrez, salez et couvrez. Laissez cuire à feu doux pendant trente-cinq minutes, le temps de cuisson pouvant varier en raison de l'épaisseur des rondelles de fenouil.

Quelques minutes avant de servir, battez les œufs et versez-les sur le fenouil. Remuez à l'aide d'une fourchette les œufs et le fenouil qui doivent bien se mélanger et présenter l'aspect d'œufs brouillés. Servez immédiatement.

Pour dimanche

Gâteau de pruneaux

250 g de pruneaux, 125 g de farine, 75 g de beurre, un sachet de levure, 2 œufs, 75 g de sucre en poudre, une tasse de lait.

Dénouayez les pruneaux après que vous les avez fait tremper quelques heures dans de l'eau fraîche.

Préparez une pâte en mélangeant la farine, le beurre, la levure, les œufs, le sucre en poudre et le lait. Quand cette pâte sera bien homogène, versez les pruneaux dedans; remuez et versez dans un moule bien beurré. Mettez au four à feu moyen (therm. 3-4) pendant une heure. Démoulez froid.

Ce gâteau s'accompagne parfaitement d'une crème anglaise.

Prenez-vous assez soin de vos meubles?

Si... l'air de votre appartement est trop sec en période de chauffage, achetez un humidificateur électrique. Si, au contraire, votre maison est hu-

mide, évitez de placer les meubles contre les murs: laissez un espace pour que l'air circule librement, ou interposez, entre le mur et le papier peint un matériau isolant (feuille de plomb ou feutre sur feuille d'aluminium).

Si... vous possédez de beaux meubles en marqueterie, évitez le chiffon qui peut accrocher les placages. Utilisez un plumeau léger pour les dépolir.

Si... un tiroir glisse mal, frottez-le avec du savon sec ou poncez-le avec du papier de verre fin. S'il s'agit d'une glissière en métal, frottez avec de la paraffine.

Nos enfants

Choisir entre la beauté ou la gourmandise

C'est le dilemme de huit de nos filles sur dix. Certes elles ont raison de se vouloir sveltes et élégantes, mais elles ont tort d'entreprendre des régimes incohérents dans lesquels les aliments indispensables sont négligés ou supprimés. Victimes de fringales incoercibles, ces tortionnaires volontaires ne peuvent pas toujours résister à l'attrait d'une pâtisserie, anéantissant d'un seul coup le bénéfice de plusieurs jours de régime. Les remontrances ne servent pas à grand-chose.

Mieux vaut inciter les jeunes coquettes à se peser régulièrement toutes les semaines. Il convient qu'elles connaissent la valeur respective des divers aliments, ceux qui sont nécessaires à leurs muscles, à leur squelette et ceux qui servent de combustible; qu'elles apprennent à choisir éventuellement entre deux aliments de même type, le moins énergétique. Et si les kilos continuent à monter, le docteur consulté établirait un traitement en fonction des troubles responsables.



K vous parle...

N° 210

... Il y a toujours du nouveau «AUX GALERIES DU MIDI»

GRAND CONCOURS «LIBERO DE KAUF»

Du 28 novembre au 2 décembre 1978, chaque jour deux chemises «LIBERO DE KAUF» sont en jeu. Pour cela, il suffit de remplir un billet de loterie distribué à la caisse du département articles pour messieurs au premier étage de nos magasins et de le glisser dans l'urne mise à disposition et ceci sans aucune obligation d'achat. Chaque personne ne peut remplir qu'un seul billet de loterie. Les prix seront remis immédiatement. Des tableaux seront placés dans la vitrine présentant les CHEMISES «LIBERO» et sur ces tableaux seront indiqués les noms des gagnants.

VOUS PARTICIPEZ TOUS AU GRAND CONCOURS «LIBERO DE KAUF»

«COMPRESSA DE FLEXY»

«FLEXY-COMPRESSA» le collant pour toutes celles qui se tiennent beaucoup sur leurs jambes.

«FLEXY-COMPRESSA» est recommandé médicalement en cas de douleurs aux pieds et aux jambes, sensation de lourdeur, enflure des chevilles, varices, pendant la grossesse, ensuite de fractures.

Une CONSEILLÈRE DE LA MAISON «FLEXY» est à votre disposition, mesdames, du mardi 28 novembre au samedi 2 décembre à notre rayon

de bas à l'entrée de nos magasins et vous présentera les différents modèles «FLEXY-COMPRESSA».

- COMPRESSA PANTY, collant compressif à Fr. 32.50
- COMPRESSA «77», collant de soutien avec empèchement large et compression mi-forte à Fr. 32.90
- COMPRESSA à haute compression thérapeutique à Fr. 59.—
- COMPRESSA «MATERNITA», collant compressif pour future maman Fr. 39.90

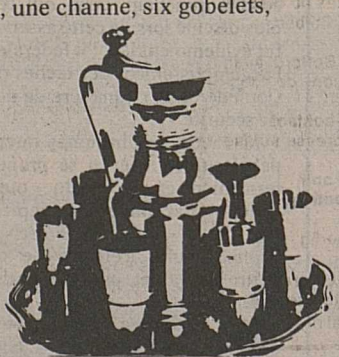
ACTIONS DE LA SEMAINE

Au rayon de bas de dames, le collant «CONTESSA FLAIR» avec entre-jambe large pour Fr. 2.95 au lieu de 4.50

Au département cadeaux:

Garniture en étain fin 95% garanti, comprenant un plateau, une channe, six gobelets,

dès Fr. 178.—



CASANA VAPOR DE STOCKLI

humidificateur électrique réglable, débit de 2 dl à 4 dl à l'heure, seulement Fr. 89.—



MACHINE À CAFÉ AUTOMATIQUE PHILIPS

avec câble de 1,25 m, débit de 8 tasses

Fr. 79.50

ECHANGE D'ASPIRATEUR «ELECTROLUX»

GARNITURE À FONDUE

comprendant un caquelon terre réfractaire, six assiettes, un plat à pain dans les coloris vert, brun ou jaune, Fr. 68.—

SET-FOURCHETTES pour fondue

dès Fr. 6.90

LE DÉPARTEMENT ALIMENTAIRE DES MAGASINS KUCHLER

vous suggère cette semaine

- STEAK DE GÉNISSE les 100 g Fr. 2.60
- SAUCISSON VAUDOIS, le kg Fr. 9.80
- ATRIAUX la pièce Fr. —,90

KUCHLER — PELLET S.A.

AUX GALERIES DU MIDI SION

Echange d'aspirateur Electrolux

Nous vous donnons frs 100.— pour votre ancien aspirateur (de n'importe quelle marque) lors de l'achat d'un nouveau aspirateur Electrolux. Ainsi, l'incontestable modèle de pointe Z 325 ne vous coûte que frs 548

- POIS ET CAROTTES MOYENS «HERO» la boîte de 870 g Fr. 1.80
- HARICOTS FINS HERO la boîte de 830 g Fr. 2.45
- OIGNONS DU VALAIS le kg Fr. —,70
- MIEL DE MONTAGNE DU VALAIS la boîte de 1 kg Fr. 16.80

TOUT EST TELLEMENT SUPÉRIEUR AU DÉPARTEMENT ALIMENTAIRE DES MAGASINS KUCHLER

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Lundi soir à 20 h. 30 - 16 ans
La galeté de la vie militaire dans
4 «ZIZIS» AU GARDE-A-VOUS

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Lundi à 20 h. 30 - Cinéma et culture
Prix du jury Cannes 77
DUELLISTES
Ridley Scott a réalisé une œuvre admirable

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Soirée à 21 h. - 16 ans - Grande première
ENQUÊTE À L'ITALIENNE
Avec Marcello Mastroianni, Ursula Andress, J.-
Cl. Brialy
Délicieusement drôle

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

RELÂCHE - Séances tous les mercredis et sa-
medis à 21 heures

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Lundi à 20 h. 30 - 14 ans
GREASE
Avec John Travolta, Olivia John

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Lundi à 20 h. 30 - 16 ans
L'ARGENT DES AUTRES
Avec Claude Brasseur, Catherine Deneuve

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Lundi à 20 h. 30 - 16 ans
VAS-Y MAMAN
Avec Annie Girardot, Pierre Mondy

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE
Vendredi, samedi
LA POLKA DES MARINS

FULLY Michel

Aujourd'hui: RELÂCHE
Jeudi 30 à 20 h. 30 - 18 ans
LA PLUIE DU DIABLE
Dès vendredi 1^{er} à 20 h. - 12 ans
BEN-HUR

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Lundi 27 et mardi 28 à 20 h. 30 - 18 ans
De l'horreur... Du fantastique...
LA PLUIE DU DIABLE
Avec Ernest Borgnine et Ida Lupino

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir lundi à 20 h. 30 - 12 ans
Film d'art et d'essai
IPHIGÉNIE
de Michel Cacoyannis avec Irène Pappas
Dès demain mardi à 20 h. 30 - 16 ans
En grande première, en même temps que Paris
(déjà plus de 300 000 entrées) et Genève
L'ARGENT DES AUTRES

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Mercredi 29 à 20 h. 30 - 12 ans
Film d'art et d'essai
IPHIGÉNIE

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Lundi à 20 h. 30 - 18 ans
Un film-sensation!
Plus fort que les meilleurs «Hitchcock»
SUSPIRIA ou le triomphe de Satan
A déconseiller aux personnes nerveuses et im-
pressionnables!

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Lundi à 20 h. 30 - 16 ans
Un des chefs-d'œuvre de Luchino Visconti
LES DAMNÉS
Avec H. Berger, C. Rampling, D. Bogard

BEX Rex

Lundi à 20 h. 30 - 18 ans révolus
DES ORGIES
POUR MESSIEURS DISTINGUÉS
Strictement pour adultes avertis

TÉLÉVISION

■ Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamaïou
Une émission de jardin
d'enfants.

17.30 Téléjournal
17.40 La récré du lundi
Aujourd'hui: Les Cinq et
le trésor du château
enfoui.

18.05 Les petits plats
dans l'écran
Aujourd'hui: feuilleté de
morilles farcies à la crème
par J.-P. Keller, hôtel de
la Couronne, Le Pichon
(BE)

18.30 Pour les petits
- Barbapapa
- Un oursin nommé
Paddington

18.40 Système D
Le jeu des incollables.

19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie

19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie

19.50 Votations fédérales
Intervention de M. Geor-
ges-André Chevallaz,
conseiller fédéral, sur la
formation professionnelle.

20.05 Passe et gagne
Le jeu des incollables.

20.25 A bon entendeur
La consommation en
question.
- Le pot aux roses
- Un remède pire que le
mal?
- Surprise party...

20.45 Bis
Une émission de détente
avec le jeu du dessin in-
achevé de Pierre Raymond
et des séquences de ca-
méra invisible.
Ce soir: des sketches
tournés à Sion et à Mar-
tigny.

21.10 Les anges déchus
de la planète
Saint-Michel



tv Suisse alémanique

17.00 Economie domestique
12. La ménagère et la so-
ciété

17.30 TV-junior
Mondo, le magazine du
lundi; Déclic

18.00 Carrousel
Musique et informations,
avec: je cherche un maî-
tre

18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 L'homme et
le quotidien

19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal

20.15 Votations fédérales
Intervention du conseiller
fédéral Kurt Furgler sur la
police fédérale de sécu-
rité

20.25 Wallenstein
3. Le labyrinthe. Série
avec Rolf Boysen

21.55 Téléjournal
22.10-23.10 Fernsehstrasse
1-4

Libres propos avec des
télé-spectateurs, des cri-
tiques et des collabora-
teurs de la TV

tv Suisse italienne

17.50 Téléjournal
17.55 Pour les tout-petits
Le carnaval: animation.
Salut Arturo: visite à la
maison des amis avant le
souper

18.20 Retour en France
Cours de français (10)

18.50 Téléjournal
19.05 Album de famille
Série avec Robert Reed

19.35 Objectif sport
Commentaires et inter-
views

20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal

20.45 Votations fédérales
La loi sur la formation
professionnelle: interven-
tion du conseiller fédéral
Kurt Furgler

20.55 Alessandro (2)
Feuilleton de P. Sanziani
et G. Mascioni

21.55 L'acqua passata
Moments historiques de la
Suisse italienne: 6. Le
cardinal de fer

22.30 L'homme sauvage
Spectacle haut-valaisan
présenté par la «Gemein-
de Baltschieder» (version
originale, avec sous-titres
en italien)

23.20-23.30 Téléjournal

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités

13.35 Magazines régionaux
13.50 Les après-midi de TF1
d'hier et d'aujourd'hui

13.50 Variétés. 14.05
C'était l'automne. 14.25
Jouez et partez. 14.52 Va-
riétés. 15.02 Nous som-
mes tous des collection-
neurs. 15.45 Variétés.

15.56 L'économie et vous
16.10 Histoires de vivre.
16.35 Variétés. 16.44 60^e
anniversaire de la guerre
de 14-18. 17.10 Séquence
musical. 17.25 Les sain-
tes chéries.

17.58 A la bonne heure
Bataille autour du beef-
steak haché

18.27 1, rue Sésame
18.55 Les Mohicans
de Paris (23)
Feuilleton d'après Alexan-
dre Dumas. Avec: Guy
Kerner, Fulbert Janin, An-
dré Valmy, André Chazel

19.15 Une minute
pour les femmes
Donnez votre voix aux
aveugles

19.20 Actualités régionales
19.45 L'inconnu de 19 h. 45
20.00 TF1 actualités
L'avenir du futur:

20.35 Le garçons
dans la bulle
de plastique
Un téléfilm de Randal
Kleiser. Avec: Robert
Reed, John Travolta,
Clynnis O'Connor.

22.10 Débat: moins d'en-
fants anormaux en l'an
2000?

23.10 TF1 actualités

tv Antenne 2

13.35 Magazine régional
13.50 L'âge en fleur
2. La fiancée improvisée
(9). Feuilleton d'Odette
Joyeux et Ph. Agostini.
Avec: Marceline Collard,
Manuel Bonnet, Blanche
Rayne

14.03 Aujourd'hui madame
Avec: Catherine Rihoit,
Georges Perec, Raymond
Jean

15.05 Pain, amour
et jalousie
Un film de Luigi Comen-
cini. Avec: Vittorio De Si-
ca, Gina Lollobrigida, Ro-
berto Riso, Marissa Mer-
lini, etc.

16.30 CNPD
A propos de la femme au
foyer

17.25 Fenêtre sur...
Parlons médecine: l'ulcère
à l'estomac

17.55 Récité A2
18.35 C'est la vie
Concours de la maison
individuelle: types d'habi-
tat

18.55 Des chiffres et
des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2

20.32 Lundi variétés...
exclusif
Avec: des footballeurs
étrangers, entre autres:
Bravo et Alberto du Paris
1, etc.

21.35 Cartes sur table
Invité: René Monory, mi-
nistre de l'économie

22.35 Bande à part
23.05 Journal de l'A2

tv France Régions 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Trio 3

19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision
régionale

19.55 Il était une fois
l'homme
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Comme un boome-
rang
Un film de José Giovanni
Avec: Alain Delon, Char-
les Vanel, Louis Julien,
etc.

22.05 Soir 3

LOTÉRIE A NUMÉROS

Tirage du samedi 25 novembre:

15 23 24 26 27 39

Numéro complémentaire: 38.
Somme totale attribuée aux gagnants:
Fr. 1 813 684.--

Contre le terrorisme!

POLICE
INTERCANTONALE DE
SECURITE

+UI

Comité romand pour une lutte efficace contre le terrorisme - P.E. Daman, 4, Vieux Collège, 1204 Genève

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales
- 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
- 7.35 Billet d'actualité
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.15 Chronique routière
- 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
- 8.40 Microscope
La séquence du consommateur
- 9.05 La puce à l'oreille
Musique, évason, contact, service, avec l'équipe du matin
- 10.30 Avec Jean-René Bory
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénéziat
- 12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
- 13.30 La petite affiche
par Janry Varnel
- 14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique
animée par Pierre Grand-
jean
- 16.05 Feuilleton
Ce mort que nul n'aimait
(1) de Charles Exbrayat
par Raymond Colbert
- 17.05 En questions
par Jacques Bofford avec
la collaboration de Jac-
ques Zanetta
- 18.05 Inter-régions-contact
- 18.20 Revue de la presse suisse alémanique
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Actualité scientifique et technique
par Eric Schærli
- 19.15 Radio-actifs
- 20.05 Enigmes et aventures
Le chat et le violoncelle
de François Tallat

Radio romande II

- 7.00 Informations
- 7.05 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
Œuvres de J.-S. Bach, C. Stamitz, J. Haydn, I. Pleyel, F. Danzi, W.-A. Mozart et L. Spohr
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'anglais
- 9.30 Les aspects humains des grands mythes
par Ch. Baroni
- 9.45 Idées en cours
par Jérôme Deshusses
- 10.00 Portes ouvertes sur l'école
L'orientation professionnelle
En direct du service d'orientation professionnelle de Fribourg
- 11.00 (s) Polyvalence de la musique
Instruments et orchestre
Ed. Grieg, G. Fauré, O. Respighi
- 12.00 (s) Stéréo-balade
par Jean-Pierre Allenbach
- 12.50 Les concerts du jour
- 13.00 (s) Vient de paraître
par Demètre Ioakimidis
W.-A. Mozart, M. Clementi
- 14.00 Informations
- 14.05 Réalités
- 15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
W.-A. Mozart
L. van Beethoven
R. Schumann, R. Strauss

Radio romande III

- 17.00 (s) Rhythm'n pop
par Kurt Mohr
- 17.30 (s) Aspects du jazz
par Eric Brooke
- 18.00 Informations
- 18.05 (s) Redilemele
Le rendez-vous des jeunes
avec Jean-François Acker
- 18.50 Per i Iavoratori italiani in Svizzera
- 19.20 Novitads
Informations en romanche
- 19.30 La librairie des ondes
par G. Valbert et Yves Court
- 20.00 (s) L'oreille du monde
Paroles et contre-chants
par Bernard Falciola
- 20.30 Les grands concerts de l'Union européenne de radiodiffusion
(saison 1978-1979)
Em direct de Copenhague
Orchestre Symphonique de la Radio danoise
N. Skalkottas, Per Nörgard
- 23.00 Informations

Monte Ceneri

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
- 6.00 Musique et Informations
- 8.45 Pages de Rossini
- 9.00 Radio-matin
- 11.50 Programmes du jour
- 12.10 Revue de presse
- 12.30 Actualités
- 13.10 La ronde des chansons
- 13.30 Musique populaire suisse
- 14.05 Radio 2-4
Election du président du Conseil national
- 16.05 Après-midi musical
- 18.05 Vive la terre
- 18.30 Chronique régionale
- 19.00 Actualités
- 20.00 Dimensions
- 20.30 Groupe folk Mesolcinese
- 20.50 Disques
- 21.30 Jazz
- 22.05 Théâtre
- 22.30 Disques
- 23.05-24.00 Nocturne musical

21 21 11

Chaque jour
38 122* familles dont 88.5%
par abonnement régulier
soit plus de 95000* lecteurs
vivent à l'heure valaisanne
au rythme d'une actualité
intense, illustrée en couleurs
* Chiffres officiellement contrôlés
par la REMP

météo

Brrr...

Nord des Alpes et Alpes: le ciel restera le plus souvent très nuageux ou couvert, avec des chutes de neige intermittentes, surtout sur l'est du pays et dans les Alpes. La température sera comprise entre 1 et 5 degrés cet après-midi. Bise sporadique en Suisse romande, forts vents du nord en montagne.

Evolution pour mardi et mercredi: ciel souvent très nuageux avec quelques averses de neige. Eclaircies passagères en plaine, surtout mercredi.

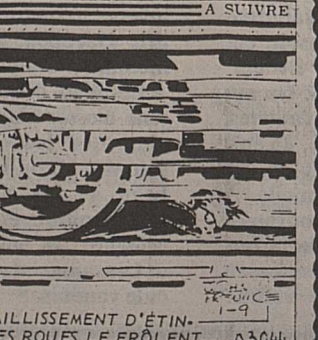
A Sion durant le week-end: samedi, le temps était encore ensoleillé. En soirée, le ciel s'est couvert et durant la nuit, la première pluie depuis le 18 octobre (37 jours) est tombée, sous forme de neige dès 800 mètres environ. Dimanche, durant la journée, le ciel était couvert, mais sans précipitations, avec un vent froid.

Les précipitations moyennes au Cap (Afrique du Sud, côte): de janvier à décembre: 15, 8, 18, 48, 79, 84, 89, 66, 43, 30, 18, 10, année 508 mm. Maximum en juin-juillet (hiver austral), minimum en février.

A suivre

... le laisser acheter une voiture à la mode, même si elle n'est pas pratique.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved
©1977 Los Angeles Times



Le tourisme sous toutes ses formes et la LVPN

MONTHEY. - Samedi dernier, les délégués de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature se retrouvaient à Monthey pour leur assemblée annuelle. Le président de l'assemblée a pu saluer plusieurs personnalités dont M. Montbaron de la LSPN, le vice-président de Monthey, Michel Giovanola, Georges Pilet de l'Association du tourisme pédestre, Léo Favre, président de la Diana Suisse, Roger Cardis, ingénieur forestier représentant l'ingénieur forestier cantonal, M. Kraft, ancien président de la LVPN.

Le rapport de gestion que donne M. Grobet fait état des différentes interventions du comité à Gletsch, au val de Réchy, au bois de Finges, etc., soulignant que la LVPN n'est pas contre un développement hivernal comme on veut le réaliser à Nax, mais s'élève contre le fait que bien des réalisations se font dans l'illégalité.

2800 membres composent la LVPN, relève M. Grobet, avant que M. Kraft lance un appel à la modération et surtout relève qu'il ne faut pas oublier que toute action pour une sauvegarde de l'environnement doit tenir compte aussi des intérêts économiques de la région et spécialement en montagne. Il est aussi mentionné par M. Grobet qu'une séance importante se tiendra le 4 décembre prochain entre « Télé Mont-Noble », la LVPN et la LSPN afin de mieux cerner le problème de la protection du val de Réchy.

M. Bernard Bornet, chef du service du tourisme de l'Etat du Valais a développé ce que devrait être « la planification touristique et les problèmes de la nature ». En toute indépendance et dans un esprit de recherche il a émis une saine planification entre le tourisme et la défense de l'environnement.

Nul n'était mieux placé que M. Hubert Bumann, président de la Fédération suisse des remontées mécaniques (Saas-Fee) pour traiter des « remontées mécaniques et protection de la nature » alors que « l'importance de la nature dans les études de planification des régions de montagne » était du ressort de M. J.-C. Praz.

Une assemblée intéressante certes, mais qui nous laisse aussi l'impression que quelques-uns des délégués sont traumatisés par une défense de la nature à outrance, manquant de discernement dans ce qui doit absolument être empêché pour ne pas dire interdit, de ce qui peut être réalisé sous certaines conditions et des réalisations qui n'entravent en aucune façon la vie du biotope d'une région.



A la table du comité on reconnaît MM. Hubert Bumann et Bernard Bornet, respectivement président de la Fédération suisse des remontées mécaniques et chef du service du tourisme de l'Etat du Valais.

Un Montheysan, président de la JCE valaisanne

MONTHEY. - C'est en toute amitié et dans une ambiance très relaxe que, vendredi dernier, s'est déroulée la passation des pouvoirs de l'ancien au nouveau président de la Jeune Chambre économique valaisanne.

Une cérémonie toute simple qui a débuté par un très bref rapport du président sortant, Jean-François Gillioz (Montana-Crans) qui a relevé les faits saillants de l'exercice écoulé, soulignant aussi le développement réjouissant des JCE dans le canton et en Suisse. Ce fut ensuite la remise par Jean-François

Gillioz de l'insigne de la charge de président à son successeur M. Jean-Noël Seydoux (Monthey). Ce dernier, en remerciant, eut le plaisir de remettre une channe-souvenir à J.-F. Gillioz, en témoignage de reconnaissance pour son activité à la tête de la JCE valaisanne.

Le président national des JCE, M. Eric Décosterd, apporta le salut de son comité et dans une brève allocution releva ce que peuvent et doivent apporter les JCE.

Cette manifestation de passation des pouvoirs terminée, ce fut une soirée agréable due à la maîtrise d'organisateur de Pius Andenmat-

ten et de son comité. Le mandat de président de la JCE montheysanne sera repris au 1^{er} janvier prochain par M. Roger Pécorini.



M. Jean-François Gillioz remettant l'insigne de président cantonal des JCE à M. Jean-Noël Seydoux.

Le PDC du district à l'écoute de ses députés

SAINT-MAURICE. - Les délégués du PDC du district se retrouvaient, vendredi dernier, à Vernayaz pour une séance placée sous la houlette de M. Jean-François Gross. Il s'agissait pour eux de prendre en fait des positions précises ou nuancées au sujet des votations fédérales ainsi que sur la proportionnelle au Conseil d'Etat.

La discussion fut intéressante en ce qui concerne les votations fédérales où s'exprimèrent de nombreux délégués, notamment au sujet de la police fédérale de sécurité d'où il ressort que personne n'est chaud partisan de cette solution mais qu'elle doit être acceptée si on ne veut pas que notre pays soit à la merci de fauteurs de troubles de tout acabit.

Il appartenait à MM. Hermann Pellegrini, Edouard Rappaz et Georges Morisod d'entretenir les délégués sur les travaux du Grand Conseil et leurs activités, de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, des lignes directrices et du plan financier de l'Etat.

Le président des JDC du district, M. Rey-Bellet, informa l'assemblée que la Fédération des JDC du Valais romand tiendra samedi 2 décembre son assemblée des délégués à Saint-Maurice, la première fois depuis sa fondation en 1934 par M. Marcel Gross.

Les délégués constatent que grâce aux services du Département des travaux publics du canton et spécialement à son chef le conseiller d'Etat F. Steiner, le réseau routier de l'extrême Bas-Valais

s'est considérablement amélioré ces dernières années. Les délégués expriment au Conseil d'Etat et spécialement au chef du Département des travaux publics leur soutien moral dans « l'affaire des affaires », relevant qu'il n'appartient pas au Législatif cantonal à jouer un rôle quelconque de justicier, celui-ci appartenant en droit et en fait à la justice qui, dans notre pays, n'a fort heureusement rien avoir affaire avec le pouvoir.

Les délégués se réuniront plusieurs fois dans le courant de l'année afin d'étudier et de discuter du « plan de la conception l'économie cantonale » qui est un monument de quelque 160 pages, sauf erreur.

Assemblée générale des artisans et commerçants

SAINT-MAURICE. - Les membres de la société des arts et métiers de Saint-Maurice sont invités à participer à l'assemblée générale qui a lieu mardi 28 novembre à 20 h. 15 à l'hôtel des Alpes. A son ordre du jour figure outre le rapport de gestion, la déviation de la route cantonale Saint-Gingolph - Martigny, les votations fédérales du 3 décembre et le renouvellement du comité.

50 participants pour un championnat de fumeurs de pipe

SAINT-MAURICE. - Depuis deux ans, sauf erreur, Saint-Maurice compte du club de fumeurs de

pipe qui groupe un certain nombre d'adeptes se retrouvant régulièrement afin d'user et non

d'abuser de l'herbe à nicot. C'est sous ses auspices que s'est déroulé le championnat cantonal valaisan

des fumeurs de pipe, samedi dernier, à l'hôtel de la Dent-du-Demi.

Une cinquantaine de participants ont pris beaucoup de soin à bourrer leur pipe avec les 3 grammes de tabac qui leur étaient attribués, ce « travail » étant effectué sous contrôle. Ce fut ensuite la remise de l'unique allumette et le départ de cette originale compétition, enfumant, en quelques secondes une salle où les silhouettes s'estompèrent quelques minutes dans le bleu de l'atmosphère provoqué par 50 pipes sur lesquelles chaque propriétaire tirait comme un haut-fourneau.

Le champion cantonal est un Haut-Valaisan de Saas-Grund, M. Arthur Burgener avec 1 h. 17'51" 36/100 (quelle précision !) A Saas-Grund on doit avoir le temps de fumer une pipe puisque trois autres concurrents de ce village se classent en 3^e, 4^e et 5^e position entre 1 h. 11'24" et 1 h. 14'20" alors que le 57^e concurrent est un autre habitant de Saas-Grund avec 26'38". Le premier des Bas-Valaisans est un Agaunois, qui est en 5^e position, M. Mario Anthamatten avec 1 h. 11'15", alors que la championne valaisanne Madeleine Clavaz, de Sion, obtient le 27^e rang.



A l'heure du départ, chaque concurrent a reçu une allumette avec laquelle il met le feu... à son tabac en pipe et non aux poudres.

Après une exposition « Revue de presse »

MONTHEY. - La commission de presse du conseil pastoral remercie tous ceux et celles qui ont contribué au succès de l'exposition « Revue de presse ».

Elle adresse, en particulier, un chaleureux merci au clergé de la paroisse, aux écrivains valaisans, aux conférenciers ainsi qu'au public qu'elle a eu la joie d'accueillir dans la grande salle de la Maison des jeunes.

La commission félicite chaleureusement les élèves qui lui ont permis de décorer la salle avec de merveilleux dessins que le jury a appréciés, comme il l'a fait également pour les rédactions. Les auteurs des travaux primés seront récompensés grâce à la générosité des banques de Monthey et des exposants.

Nous donnons, ci-dessous, les noms des premiers lauréats des dif-

férentes catégories du concours :

Dessins : Valérie Duchoud, Hervé Planchamp, Corinne Cretton, Françoise Ducommun, Philippe Meyer ; suivent 42 concurrentes.

Dessin le plus laborieux : le kiosque à journaux par Jannick Seyer, Anne Fracheboud, Serge Diaz, J.-Cl. Mamin, Anne-Fr. Chassot et Luc Ferrari.

Dessin le plus inattendu : pâte à modeler par Carole Vionnet, Nicole Tagan, Erica Nemeth, Lucienne Megaro.

Dessin le plus original : pluie par Danièle Dorsaz, Joël Béro, Daniel Beetschen.

Dessin le plus prisé des journalistes : le crieur de journaux par Alain Grandjean.

Rédaction : Arianne Vionnet, J.-J. Martin, Anne-Fr. Brunet ; suivent 18 concurrents.

Poésie : Béatrice Levet, Fabienne Grand, Laurence Marclay.

Concours questionnaires : M^{me} Jacqueline Rigamonti, M^{me} Suzanne Brunet, M^{me} Jacqueline Berrut, M^{le} Corine Parvex, M^{le} Marlen Imhof ; suivent 26 concurrents.

Nous reproduisons le texte qui a obtenu le premier prix catégorie « poésie » :

**LE JOURNAL
COMME JE L'AIMERAIS**

Il parlerait du retour du printemps

Sur des dizaines de pages emplies

[de fleurs.

Il raconterait des histoires de cœur,

De carrosses et de princes

[charmants.

Il décrirait les plages de l'été,

La mer, le sable, comme si on y

[était.

Il ne dirait que les bonnes nouvelles

Avec les mots qui font rêver les

[belles.

Il rapporterait le tendre dialogue

Entre la biche et la douce feuille

[d'automne

Et on pourrait entendre entre les

[lignes

Le vent murmurer parmi les

[branches mortes.

Il évoquerait la beauté éphémère

Des flocons scintillants du blanc

[hiver

Et photographierait la folle danse

Des gamins autour des

[bonshommes de neige.

Il serait le copain de tous les jours,

Celui qui arrive les bras pleins

[d'amour

Pour cacher de la vie l'habit noir

[et triste,

Cette vie, dont il se veut le reflet

[fantaisiste.

Béatrice Levet

COLLISION FRONTALE Quatre blessés

LES EVOUETTES. - Une collision frontale a fait quatre blessés, samedi soir, entre Vouvy et Les Evouettes. Il était 21 h. 45. Un automobiliste des Evouettes, M. Albert Mulheim, 46 ans, circulait de Vouvy en direction de son domicile. A la sortie d'une courbe à droite, à hauteur de la ferme Tamborini, il entra en collision avec une voiture

vaudoise arrivant en sens inverse, conduite par M. Eric Dauppen, 24 ans, demeurant à Cully.

Les deux conducteurs furent blessés dans ce choc, ainsi que leurs passagers, soit M^{me} Marie-Louise Mulheim, 45 ans, dans la première voiture, et M. Francis Mingard, 18 ans, domicilié à Lausanne, dans la véhicule vaudois.

Trop de « passifs » à la Société bas-valaisanne des officiers



Le comité de la Société bas-valaisanne des officiers, de gauche à droite : MM. A. Crittin, caissier, R. Chanton, secrétaire, M. Parvex, président, et R. Copt, président du groupement de Martigny.

MARTIGNY. - «Les relations entre officiers des sections des régions du Centre, de Martigny-Entremont, du Chablais et le groupement partie allemande de notre canton, sont excellentes», déclare le major Parvex, qui ouvre l'assemblée générale annuelle de la société bas-valaisanne, samedi dernier, en la salle de l'hôtel de ville à Martigny, en présence d'environ 50 officiers et des représentants de l'autorité communale locale.

Cependant, M. Parvex regrette la faible participation et l'évident manque d'intérêt de la part des

officiers à l'essor de la société. Insistant sur l'effort à reconsidérer par chacun, vu notamment les nouveaux membres (20 lieutenants seront agréés par l'assemblée), il précise sa pensée et la mission dont la société se réclame : «Faire partager à un toujours plus grand nombre d'officiers les possibilités de parfaire leur forme physique lors de marches ou de sorties ; améliorer les connaissances dans de nombreux domaines ; visites d'instituts et ateliers ; s'informer sur divers problèmes tout en découvrant d'autres nouvelles techniques, d'autres conditions d'engagement - les démonstrations d'exercices divers - et peut-être et surtout de nous découvrir nous-mêmes et de nous mieux connaître pour qu'ensemble nous soyons plus efficaces là où nous serons appelés à servir.»

Les particularités, la condition de demi-canton et le morcellement triptyque des régions ne favorisent guère les mouvements de masse des officiers.

RÉTROSPECTIVE 1978 ET ELECTIONS STATUTAIRES

L'importante activité de la société, concrétisée notamment par des visites de troupes, des journées de démonstration, des manifestations de tir, concours, bals, etc... a mal-

heureusement souffert pendant l'année écoulée du faible taux de participation des officiers. Les préoccupations du 100^e bulletin des sociétés bas-valaisannes des officiers ont finalement abouti sur la bonne tenue de ce dernier. Le président souhaite que chaque officier fasse un effort de participation rédactionnelle. Pour sa part, la *Revue militaire suisse* fait l'objet d'une intervention de son représen-

tant, le major Favre, qui en dresse le bilan chiffré. Dérogeant à l'ordre du jour, l'assemblée ratifie l'élection du major Favre, acceptée par le Haut, à la tête de l'organisme faîtière de la Société des officiers valaisans, en remplacement du major Schmid, président démissionnaire. Pour lui succéder à la *Revue militaire*, le major Paux, parce qu'habitant Lausanne, fait offre spontanée de candidature et est acclamé. Le capitaine Crettaz, président du groupe des officiers du Centre, en raison de contraintes professionnelles, fait place au pl^t Sartoretti, prochainement promu au rang de capitaine.

SCHWEIZERISCHE OFFIZIERS-SKIMEISTERSCHAFTEN

Pour les officiers du Haut-Valais, les concours à ski, tant les disciplines nordiques qu'alpines, sont légitimes et généralement accompagnés d'un certain succès. C'est dans cet esprit, déclare le capitaine Julier, président du groupement haut-valaisan, que s'organisent activement les prochains championnats suisses de ski des officiers, prévu les 3 et 4 mars 1979 à Brigüe.

Le capitaine Copt, au nom des officiers de Martigny-Entremont, dont il a charge présidentielle, fait pour sa part l'historique de son groupement mettant en évidence la participation et la contribution de ce dernier à l'essor de la société. Il cite en exemple le tir concours de Martigny, qui donne l'occasion d'une agréable retrouvaille brisée.

Aux aînés de Martigny et environs

Nous signalons aux aînés de Martigny et environs que les cours de natation ont repris à Collombey. Prochain cours le jeudi 30 novembre. Prière de s'inscrire auprès de M^{me} Colette Ravera, le mardi matin entre 9 et 11 heures, au numéro 026/2 48 68.

Pro Senectute

Groupement des sociétés de chant du Bas-Valais A Bramois, la fête des 5 et 6 mai 1979

FULLY. - Les productions du Chœur d'enfants de Branson, que dirige M^m P. Dorsaz, ouvraient, samedi dernier, au café de l'Avenir à Fully, l'assemblée générale annuelle des délégués, représentant les 37 sociétés qui constituent le groupement bas-valaisan.

Le président, M. G. Revaz, fait un rapide survol de l'activité du groupement.

L'assemblée acclame les membres, qui ont accepté une tâche au sein du comité, soit M^{lle} E. Michellod, MM. G. Moulin et Cergneux. Pour leur part, MM. B. Hoberhol-

zer, président, et L. Jordan et M. Roulin sont nommés au sein de la commission de musique, en qualité de membres.

Le 22^e concert du groupement des chanteurs du Bas-Valais, dont l'organisation incombe à la société de chant des Follatères de Branson, retiendra particulièrement l'attention.

A cet effet, un comité d'organisation est d'ores et déjà constitué et très actif, sous la présidence de MM. E. Grange, I. Bender, vice-président, et J. Dorsaz, caissier. Il a la charge d'accueillir brillamment

quelque 23 chœurs mixtes, 13 chœurs d'hommes, ainsi que deux chœurs de dames.

Toutes ces sociétés se retrouveront, le vendredi 2 mars 1979, à Collombey, et les vendredis 9 et 16 mars, à Martigny, pour des répétitions d'ensemble jugées indispensables à l'importante rencontre de Branson, les 5 et 6 mai 1979.

Le comité au travail, de gauche à droite : M^{lle} H. Clerc, MM. G. Revaz, président, F. Clavaz, L. Jordan et B. Hoberholzer.



Au pays des Dranses

La Fouly: délaissée...

LA FOULY. - Les cafetiers-restaurateurs de La Fouly encourront très vraisemblablement les foudres de l'autorité communale d'Orsières.

Les circonstances sont fâcheuses, en effet, qui voient, au même moment, la fermeture pour vacances annuelles des trois cafés-restaurants qu'abrite le village.

Il ressort des déclarations touristiques, que La Fouly sait admirablement allier la beauté et le charme de son site à la chaleur de son accueil.

Or, il existe entre ces deux affirmations une fort désagréable marge, que les responsables de la station auraient intérêt à combler, les faits se reproduisant pour la deuxième fois.

Dans l'Entremont, un grand sourire pour la première neige

Dans la nuit de samedi à dimanche, la première neige est enfin tombée, pour le plus grand soulagement de tous les responsables de la saison d'hiver qui commencent véritablement à désespérer. Bien entendu, hier matin, le sourire, nous dirions même le « grand sourire », était partout de mise pour saluer cette première chute de neige qui, sans être encore pour l'instant importante, formera tout de même une très agréable et bienvenue couche de fond.

AU SUPER-SAINT-BERNARD

La tradition veut que ce soit le Super-Saint-Bernard qui donne, dans l'Entremont, le « feu vert » de la saison blanche. Cette tradition sera respectée, puisque l'on estimait hier la couche de fond, entre les stations inférieure et supérieure de Menouve, entre 30 et 50 cm.

M. Albert Monnet et le chef d'exploitation, Laurent Darbellay, qui ont effectué hier une première descente, nous ont déclaré :

- Dès lundi matin, nous pourrions ouvrir la piste. Les 100 000 francs investis pour les nouveaux travaux de nivellement, la pose de quelque 50 tonnes de paille ont été

faits de manière judicieuse et nous permettent une nouvelle fois de donner le « feu vert » à notre saison.

À VERBIER

La couche de fond est en « voie de réalisation ». Il est tombé quelque 20 à 30 cm, quasiment jusqu'à la station. C'est M. Marcel Gard, un des responsables de l'exploitation, qui nous dit :

- Dès lundi matin, nous allons procéder à la préparation des pistes, au damage avec les ratracs, plus particulièrement sur le secteur Les

Attelas, lac des Vaux, Les Ruinettes, La Combe.

Un autre grand sourire a fleuri hier matin dans la station, celui d'Engelbert Eugster, président du ski-club Alpina et responsable de la coupe d'Europe de ski, prévue pour les 16 et 17 décembre prochain.

- Quel soupir de soulagement, en me réveillant ce matin et en voyant enfin le paysage hivernal que nous attendions avec la plus grande impatience. Cette première chute de neige nous rassérène car il ne manque plus qu'une toute petite chute supplémentaire, qui viendra se « poser sur la couche de fond », pour que nous puissions organiser la descente de coupe d'Europe dans les meilleures conditions. Je puis vous dire aujourd'hui déjà que, sur le plan des inscriptions, les choses sont bien parties puisque l'équipe canadienne avec, notamment, Ken Read et David Murry, s'est déjà inscrite.

SUR LA PLAN ROUTIER

Pour les responsables de l'artère

internationale du Grand-Saint-Bernard... la neige a choisi le bon jour. En effet, le week-end, plus particulièrement le dimanche, est libre de la circulation des poids lourds et n'a donc pas connu les « embouteillages habituels » lors de la première neige. C'est toutefois un important état-major qui s'est mis en route, dimanche matin, dès 2 heures. Ecoutons le voyer d'arrondissement, Etienne Emonet :

- Dès que le temps a tourné, samedi soir, j'ai avisé tous les responsables de la probabilité d'une intervention nécessaire dans le courant de la nuit déjà. Effectivement, c'est vers 2 heures, dimanche matin, que nous avons dû intervenir avec une dizaine de véhicules qui ont dégagé les tronçons suivants : Lièdes - entrée de la galerie du tunnel, Médières - Verbièr, accès à Fionnay, accès à Champex. Quant au tronçon Bovermier - Sembrancher, il y a presque un mois déjà que pratiquement chaque soir nous entretenons des courses de salage pour éviter les risques de verglas. L'accès au col du Grand-Saint-Bernard et celui de

Fionnay - Mauvoisin ont été définitivement fermés dimanche dans la nuit.

RECORD À LA DOUANE DU COL

Le poste de la douane suisse, au col du Grand-Saint-Bernard, sera fermé ce matin, lundi 27 novembre. Comme nous l'a déclaré le sergent Devaud, c'est un record absolu. En effet, il faut remonter aux hivers 1953 et 1954 pour « trouver l'ancien record d'ouverture » qui se fixait, les deux années, au 14 novembre. Il est donc cette année plus que largement battu. La dernière voiture s'est présentée dimanche matin, à 7 heures, et provenait d'Italie pour se diriger en direction de Bourg-Saint-Pierre. Comme le véhicule était équipé de pneus d'été, les douaniers, sagement, lui refusèrent l'accès sur le sol suisse, l'obligeant à redescendre et à emprunter le tunnel. Les véhicules de la douane, quant à eux, ont été descendus dans la journée au Super-Saint-Bernard et l'on mettra définitivement « la clé sous le paillason », ce

matin, au col du Grand-Saint-Bernard.

BIZARRE... BIZARRE...

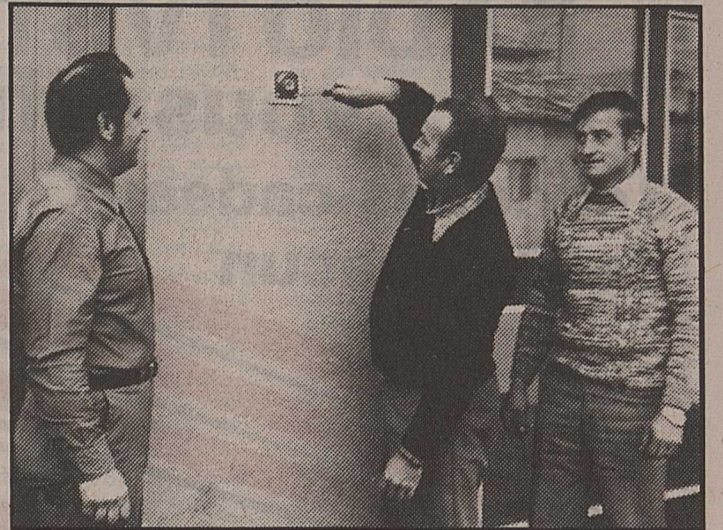
Certaines attitudes nous paraissent, pour le moins, bizarres, en matière de météorologie et d'annonces y relatives. Samedi, à 17 h. 30, aux nouvelles, le commentateur de la TV romande, un Valaisan de surcroît, après avoir signalé un des malheurs de l'actualité, devait déclarer textuellement :

- Un malheur n'arrive jamais sans un autre et la neige fera son apparition ce week-end.

Ni plus, ni moins. Et bien qu'il sache, ce brave homme, que pour tous les Valaisans, loin d'être un malheur, cette première neige est en fait « la manne tombée du ciel » qui va enfin donner le feu vert à la grande saison touristique valaisanne. Il suffisait, pour en être conscient, de voir, hier, sur tous les visages des milieux proches du tourisme, un grand sourire de satisfaction suivant très directement un... ouf de soulagement.

Set

Les sapeurs-pompiers de Fully ont remué...



FULLY. - Les sapeurs-pompiers de la commune disposent d'un hangar à Vers-l'Eglise pour remiser leur matériel de défense contre l'incendie ; d'autre part, un poste de premiers secours (hotte à tuyaux) se trouve dans chaque village ou hameau.

Le hangar se trouve derrière l'église ; il est d'accès difficile et peu commode.

Lorsque les édailes prirent la décision de construire une halle polyvalente, on y adjoignit les locaux pour la protection civile, un abri et des garages pour le service du feu, dont les entrées débouchent sur une grande esplanade au nord. C'est fonctionnel, pratique.

Samedi, les sapeurs-pompiers

Le cap Georges Morand, assisté de son sergent-major et du fourrier, met en service le bouton destiné à enclencher la sirène du feu.

consacreront leur exercice d'automne, sous le commandement du cap Georges Morand, officier instructeur, au déménagement. Les échelles, moto-pompes, chariots, dévidoirs, outils de pionniers ont « remué » vers le nouvel habitat, bien qu'il ne soit pas encore entièrement achevé, l'inauguration étant prévue pour le printemps prochain.

Le corps des sapeurs-pompiers fulliérais compte, y compris les villages et hameaux, 175 hommes, dont 86 pour Vers-l'Eglise seulement. Ont assisté à l'opération MM. Charly Carron, conseiller, responsable du service de défense contre l'incendie, et André Carron, président de la commission du feu.

Signalons ici une innovation : l'alarme ne sera désormais plus donnée par le tocsin, mais par une sirène, dont le système d'enclenchement se trouve à l'entrée du local du feu.

En fin d'après-midi, les participants à cet exercice d'automne sortant du commun ont assisté à la projection du film tourné lors du 50^e anniversaire de la Fédération des sapeurs-pompiers du Valais.

Enfin, six citoyens reçurent le gobelet-souvenir pour 20 ans de bons et loyaux services dans le corps. Ce sont MM. André Granges, de Meinrad, André Granges, d'Etienne, Louis Maret, Guy Carron-Arlettaz, sapeurs au corps principal ; Guy Bruche et Roland Richard, sapeurs aux PS.

Pro Senectute au Comptoir de Martigny

Nous rappelons que c'est le N° 14 rose qui a gagné une poupée du stand Pro Senectute au Comptoir de Martigny. Veuillez s.v.pl. vous annoncer au numéro de téléphone 2 50 59 d'ici au 15 décembre au plus tard, faute de quoi nous nous permettrons d'offrir cette poupée à une famille nombreuse pour Noël.

Pro Senectute

Dès aujourd'hui

RADIO TV STEINER vous offre

3 chèques-cadeaux de 50.- chacun

Ce n'est pas un rabais, mais un chèque-cadeau. Non cumulable, non remboursable, valable sur les appareils d'au moins 50.-

chèque cadeau Fr. 50.-

Chaque fois que vous louerez ou achèterez une TV couleur neuve ACEC 43006 ou 43007, VISOSTAR 1400, 3600 et 2600 ou une chaîne stéréo neuve AIMOR 403 FL.

à Sion 27, Place du Midi (027) 23 28 27
à Martigny 12, rue de la Nouvelle Poste (026) 2 61 60

pour conseils à domicile (027) 55 04 25 (026) 2 55 93 (j. 9 h. 30)

RADIO TV STEINER

A louer à Martigny
studio meublé
Libre dès le 1.12.78
Tél. 026/2 16 40 143.266.161

A louer à Martigny
Avenue de la Gare 40
bureau 1 pièce
Tél. 026/2 31 13 36-2649

A louer à Martigny quartiers gare et Pré-Borvey
boxes dans parkings fermés
Fr. 50.- par mois.
Tél. 026/2 31 13 36-2649

A vendre à Crans-Montana
2-pièces meublé
pour 4 personnes plus place de parc
Prix intéressant.

Agence immobilière G. Evéquo
Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre à Saint-Maurice
appartement de 3 pièces
à l'état de neuf Fr. 85 000.-
Libre immédiatement
Possibilité d'achat avec mise de fonds de Fr. 15 000.-

Jean-Louis Hugon Martigny
Tél. 026/2 16 40 143.266.161

Vous rêvez depuis longtemps d'apprendre à piloter?
Vous pouvez réaliser ce rêve dès maintenant à l'aérodrome de Sion

Ecole d'aviation de la section Valais de l'AeCS

Les samedi 2 et dimanche 3 décembre, les instructeurs de l'école seront à votre disposition pour vous informer et pour vous faire des

vols d'initiation

Sans formalité, pour Fr. 30.-, à bord d'un avion-école moderne, vous pourrez goûter aux premières joies du pilotage.

Ecole d'aviation, cours pratiques et théoriques toute l'année.
Tél. 027/23 57 07 36-32002

A vendre au Bouveret
maison
avec 3 pièces comprenant cuisine, salle de bains avec grange et remise plus 600 m2 de jardin
Fr. 130 000.-
Pour tous renseignements: tél. 021/34 86 71 22-307630

A louer, bâtiment SI Le Rond-Point SA Pratifiori 39, Sion
appartement de 5 pièces
Libre à partir du 1er décembre.
Tél. 027/23 12 74 36-31987

A louer à Martigny
studio moderne meublé ou non
Tél. 026/2 31 13 36-2649

St-Gingolph
Magnifique terrain équipé, avec vue imprenable sur le lac. Aussi maison villa-geoise.
S'adresser à case postale 23 Orient 2, Vevey 143.556.620

On cherche à louer région Vernamiège, Mase, Saint-Martin
pour un mois juillet 1979
un chalet
Faire offre sous *chiffre P 36-302986 à Publicitas, 1951 Sion.

Ovronnaz, à vendre
terrain
pour chalets ou immeubles
Excellente situation. Zone résidentielle. Vue et ensoleillement maximum.
Ecrire sous chiffre P 36-31952 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche
minuscule mazot
à rénover avec petit terrain
Ecrire sous chiffre P 36-31992 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Pont-de-la-Morge Immeuble Les Morgettes
appartements 3 1/2 pièces
dès Fr. 275.- plus charges
appartements 4 1/2 pièces
dès Fr. 335.- plus charges
Situation privilégiée. Prix intéressants. Libres tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/23 22 25 36-280

MANPOWER Le travail j'aime.

Cherchons d'urgence:
serruriers tuyauteurs

Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.
24, av. de la Gare Monthey ☎ 025-422 12

Ne vous cassez donc plus la tête, insérez une annonce dans le **Nouveliste**

Local
à louer, chemin du Vieux-Canal 16
150 m2 au sol, combles
Permis pour artisanat
Loyer modéré.
S'adresser au 23 24 23 22 27 67 de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. *36-31986

On cherche à louer à Sion proximité hôpital Saint-Guérin
appartement 2 pièces ou studio
Tél. 027/22 09 75 *36-302979

A louer à Sion, Platta, immeuble Le Bisse
appartement 3 pièces
Avec subsides Fr. 200.- plus charges
Loyer plein Fr. 267.- plus charges
Libre tout de suite.
Tél. 027/23 22 25 36-280

L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires.

Le chef vous propose... Un moyen simple, efficace: notre rubrique

«GASTRONOMIE»

027/21 21 11

FORFI
Spécialisé pour achat et vente de mayens, vieilles maisons et appartements anciens.
Claude Forclaz 027/55 38 60 Ju C.P. 113 3960 Sierre

A vendre à Châteauneuf-Sion dans petit immeuble
appartement 124 m2
Grand luxe avec garage et place de parc
Agence Immobilière Vigim Pratifiori 10, 1950 Sion
Tél. 027/23 57 65 36-2434

Action

Maintenant particulièrement avantageuse

Savomatic

La lessive pour laver à plusieurs températures (40°-95°) qui contient beaucoup de savon pur et garantit une propreté naturelle.

Recommandée par les principaux fabricants de machines à laver.

Paquet géant de 3,3 kg **8** au lieu de 9.80

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

LA FÊTE POUR 1066 APPRENTIS ET APPRENTIES



M. Zufferey remet un prix à Robert Dill-Bundi, champion du monde cycliste de poursuite.

SION. - La fanfare des apprentis, sous l'expertise direction de M. Charly Terrettaz, a donné le ton à la cérémonie de remise des certificats de capacité aux apprentis et apprenties du Valais romand. La joie et la satisfaction se lisaient sur les visages des autorités, des responsables de la formation professionnelle, des nombreux parents et des apprentis.

M. Maurice Eggs, chef du Service cantonal de la formation professionnelle, responsable du déroulement de la cérémonie, a relevé la présence de M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, des autorités, des représentants des organisations professionnelles et des experts aux examens. S'adressant à l'imposante assemblée, il releva :

« La fête de la formation professionnelle est votre fête. Aujourd'hui se termine la phase de la formation de base. Soyez fiers de votre certificat de capacité. L'imposante assistance qui vous entoure vous témoigne sa reconnaissance. Allez de l'avant dans votre vie d'adulte. Je vous souhaite toutes les satisfactions, à la mesure de vos aspirations. »

M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, a tout d'abord rappelé que 1688 apprentis, soit 1066 pour le Bas-Valais et 622 pour le Haut-Valais, ont été examinés, soit 1270 garçons et 418 filles ; 86,85 % des examens ont été réussis.

Après avoir apporté les remerciements et les vœux du gouvernement, M. Zufferey a poursuivi :

« Dès ce jour, vous entrez de plain pied dans le monde des adultes. Cette belle journée fournit l'occasion de réfléchir à la somme de dévouement et de travail qui ont été fournis, de la part des enseignants et de la part de vous-mêmes, pour obtenir ce certificat de capacité. Je remercie tout spécialement M. Maurice Eggs, chef du Service cantonal de la formation professionnelle et ses collaborateurs, les membres de la commission des apprentis, les membres de la commission des examens de l'école de commerce, les directeurs et les collaborateurs des centres professionnels, les responsables de l'orientation professionnelle, les associations professionnelles, les maîtres d'apprentissage, les parents des apprentis, sans oublier la fanfare des apprentis.

« Je vous félicite, apprentis et apprenties, pour les résultats obtenus. La discipline que vous avez consentie vous a permis d'obtenir de bons résultats. Respectez votre profession, ne manquez pas de vous perfectionner durant toute votre vie afin que vous puissiez trouver un plein épanouissement. »

Le message du chef du Département de l'instruction publique a été suivi de la distribution des prix.

Nous avons été impressionné par l'imposante assemblée, la dignité et la discipline qui marquèrent toute la cérémonie. Aux apprentis et apprenties, nous souhaitons, à notre tour, beaucoup de satisfaction dans leur profession.

Le message aux apprentis du directeur Gérard Follonier

SION. - Avant la cérémonie proprement dite de la remise des certificats de capacité, M. Gérard Follonier, directeur du Centre professionnel de Sion, s'est adressé aux apprentis et apprenties. Voici quelques extraits de son message :

« Aujourd'hui, je rêve de l'impossible rencontre. J'aimerais, en effet, passer cette journée avec chacun, avec chacune d'entre vous, parce que chacun, chacune est unique, irremplaçable, avec une mission que chacun est seul à pouvoir remplir. Il faudrait vivre, avec toi, cette fête, avec toi qui seul es responsable, qui es appelé à construire avec les autres le monde qui sera le tien. Mais vous êtes ici plus de mille, le nombre empêche cette rencontre. »

M. Follonier a soumis aux jeunes apprentis et apprenties deux thèmes de réflexion. D'abord cette pensée de Jeanne Hersch :

« Nous sommes de moins en moins contemporains de nous-mêmes. »

L'évolution va si vite, que nous ne pouvons plus la suivre...

Il convient donc de s'arrêter au bord du temps, de le laisser passer avec tout ce qu'il comporte d'artificiel et d'éphémère et de prendre dans ce temps, ce qu'il a d'immuable en valeurs réelles et éternelles.

Il s'agit d'analyser cette civilisation, de l'assimiler pour la mieux dominer et la mieux conduire.

Il s'agit aussi de répondre à l'appel de l'esprit qui nous pousse vers des connaissances toujours plus grandes et vers un savoir technologique toujours plus vaste et de moins en moins contrôlable.

Il s'agit donc d'appriivoiser cette technologie, de la normaliser et de l'intégrer dans ce que l'on appelle communément culture.

Le directeur du centre professionnel a rappelé ensuite que nous vivons encore l'année des jeunes. Il en a profité pour citer et commenter quelques extraits de la lettre de Mgr Schwyzer aux jeunes, et notamment celui où notre évêque lance un appel à la jeunesse pour construire un monde plus fraternel.

M. Follonier a enfin lancé un vibrant appel en faveur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle. Il en a rappelé les améliorations pédagogiques, sociales et structurelles. Il a montré, en outre, comment elle constituait la meilleure garantie de notre développement économique et du maintien de l'emploi.

Pour le Valais et pour sa jeunesse, il faut dire oui à cette nouvelle loi.

Nouveau comité pour le CAS Sion

Le Club Alpin Suisse, groupe de Sion, réuni en assemblée générale le 24 novembre 1978 à l'hôtel du Midi à Sion sous la présidence de M. Werner Huber, a procédé à la nomination de son nouveau comité pour la période 1979-1980. Celui-ci est composé de MM. P. Kolly, président, F. Fournier, vice-président, P.-L. Kuchler, secrétaire, J.-J. Bertelto, caissier, M. Fauchère, chef des courses, C. Délèze, adjoint au chef de courses, P. Kohl, chef OJ, F. Bovier, adjoint au chef OJ et J.-P. Gilliéron, préposé à la cabane. Cette réunion a rassemblé de nom-

breux participants parmi lesquels on a relevé la présence de M. Alfred Mollia, président de la section Monte-Rosa.

Cette soirée s'est poursuivie au nouveau stamm du groupe de Sion situé à la rue de Savière N° 8 où a été partagé le verre de l'amitié dans une ambiance de simplicité et de chaleureuse camaraderie propre aux amis de la montagne. C'est d'ailleurs dans ce stamm que se retrouveront dorénavant tous les jeudis les membres du groupe de Sion.

Un duo talentueux à la chapelle du Conservatoire

C'est une très belle soirée musicale qu'ont fait partager à leur public le duo Ernst Schelle - Anna Kronig-Venez mercredi soir à la chapelle du conservatoire. E. Schelle, violoniste, est également connu comme chef de l'orchestre Pro Musica. Quant à A. Kronig, pianiste, elle est appréciée aussi pour ses talents de pédagogue et d'organiste.

Les deux solistes nous ont révélé l'étendue de leur talent dans un répertoire très vaste puisqu'il comprenait aussi bien des œuvres de Mozart, Beethoven, Chausson et Bartok.

Dans la sonate de Mozart, le jeu d'E. Schelle et de A. Kronig se révéla d'emblée extrêmement affirmé et assuré. Beaucoup de délicatesse et de légèreté également chez la violoniste, qualités que nous aurions aimé voir partagées par la pianiste dont le frappé nous parut un peu dur pour cette pièce.

En revanche, la célèbre sonate à Kreutzer de Beethoven convint merveilleusement bien aux deux solistes qui en donnèrent une

interprétation éblouissante, où l'énergie et le tempérament que requiert cette œuvre ne prit jamais le pas sur la sensibilité. On admira l'entente des deux instruments, soulignée encore par la perfection du phrasé.

Le poème de Chausson mit en évidence la sonorité très chaude d'Ernst Schelle qui sait donner à ses tenues une intensité remarquable. Il rendit parfaitement compte de la mélancolie et du lyrisme qui se dégage de cette œuvre, encore que la réduction orchestrale, confiée au piano, enlève un peu du caractère mystérieux et envoûtant de ce poème.

Le concert se termina par des danses populaires de Bartok où les deux artistes nous prouvèrent leur parfaite maîtrise tant sur le plan rythmique que technique. Nous avons beaucoup apprécié la sobriété et la retenue de leur interprétation.

Merci à Anna Kronig et à Ernst Schelle pour la belle soirée que nous avons vécue avec eux.

Intermezzo

Graves soucis financiers pour notre Conservatoire cantonal de musique

SION. - L'assemblée annuelle du conservatoire cantonal de musique s'est tenue samedi après-midi, à la chapelle du conservatoire, sous la présidence de M. Joseph Blatter, qui a relevé la présence de M. Georges Haenni, président d'honneur, et de M. Emmanuel Pitteloud, responsable de la nouvelle section du conservatoire à Nendaz.

1428 élèves fréquentent le conservatoire cette année. Le comité a maintenu de bons contacts avec les différentes sections, l'Académie de musique et les autorités. Aujourd'hui, le comité s'interroge sur le développement futur du conservatoire cantonal de musique si de nouvelles ressources ne sont pas trouvées.

Dans notre canton, de plus en plus, on a l'impression que le domaine culturel ne préoccupe pas nos autorités et la population. Lors de la récente session du Grand Conseil, le sort qui a été fait aux revendications de certains députés sollicitant que l'Etat attribue des montants intéressants au développement de la culture, le prouve. Et pourtant, il ne faut pas oublier : le développement culturel est aussi important que le développement économique.

RAPPORT DU DIRECTEUR

M. Cécil Rudaz, directeur du conservatoire cantonal de musique, a relevé dans son rapport : « Sans des ressources nouvelles, l'existence du conservatoire cantonal de musique est mise en cause. Le dialogue avec les autorités se poursuit d'une façon positive, mais le temps d'espérer un soutien supplémentaire est fini. »

Pour la nouvelle saison musicale, un cours de percussion a été prévu. M. Métral, le responsable, est satisfait des premiers résultats. Deux concerts ont été organisés l'année dernière.

Afin que le conservatoire et le corps professoral puissent se référer à des bases d'enseignements exactes, il est prévu de mettre sur pied de nouvelles structures. A cet effet, une consultation sera faite auprès des pro-

fesseurs qui, d'autre part, ont été invités à donner suite rapidement aux dossiers qu'ils doivent fournir.

LE TEMPS D'ESPÉRER EST FINI

M. Bruchez, représentant de la section de Bagnes, est intervenu auprès du comité pour proposer d'adresser au département intéressé une nouvelle demande d'augmentation des subventions. A l'unanimité, l'assemblée a donné son accord. L'exercice comptable 1977-1978 boucle avec un déficit de 18'108 fr. 45 alors même que, sur leur salaire, déjà pas très élevé, l'ensemble des professeurs ont recroqué au conservatoire le montant de 55'435 fr. 35. Le budget pour 1979 prévoit également un nouveau déficit alors que toutes les dépenses ont été compressées.

RAPPORT DES DIFFÉRENTES SECTIONS

M. Joseph Gross a présenté un rapport pour la section de Martigny qui compte 341 cours. La commune de Martigny fait un sérieux effort financier en faveur de la section. M. Daniel Bruchez a rappelé que la section de Bagnes va de l'avant. La com-

mune soutien financièrement la section. M^{me} Tibor Varga, pour l'école de musique de Grimisuat, a annoncé que l'effectif actuel des élèves est de 68. La qualité musicale augmente d'année en année. Pour sa part, M^{me} Tibor Varga a situé l'académie de musique et a affirmé qu'une collaboration plus étroite va s'instaurer avec le conservatoire. M. Emmanuel Pitteloud, pour la nouvelle section de Nendaz, a déclaré que les cours de solfège étaient fréquentés par 146 élèves. La commune apporte son soutien à la section.

Des contacts se poursuivent actuellement en vue de créer une section du conservatoire dans le Haut-Valais. Des renseignements ont été donnés sur le Fonds Georges Haenni. Le comité va étudier le problème de créer un poste permanent d'accompagnement. Il a été répondu sous la rubrique des divers à des questions d'organisation et de planification des cours.

7^e SALON DES INVENTIONS

GENÈVE

PALAIS DES EXPOSITIONS

24 NOV. - 3 DÉC. 1978

Le seul salon

ne vous offrant chaque année que des nouveautés. Toutes les inventions présentées sont inédites

A voir absolument

10 H. 30 À 19 H. - VENDREDIS 22 H. - SAMEDIS ET DIMANCHES 10 H. À 19 H.

REDACTION DE SION

Gerard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

GASTRONOMIE

Tous les soirs

Filets de harengs
Pommes de terre en robe des champs
Fromage - Beurre
Une bière **Fr. 9.50**

Café Industriel, Sion
Rue de Conthey, fam. Savioz

Une agréable façon d'épargner: Magro ménager:



Des quantités de nouveautés viennent encore d'arriver. Les prix sont au plus bas, grâce à nos énormes achats et au cours élevé du franc suisse. Profitez!

10 idées de cadeaux utiles et beaux, au hasard parmi des centaines:

moules à pâtisserie - poêle cuivre pour flambés - nécessaire électrique à manucure - hotte de ventilation - peigne soufflant - shampoigneuse à tapis - yaourtière - trancheuse - machine à café - horloge de cuisine, etc.



tout est garanti officiellement

Nos propres services prennent la responsabilité de vos livraisons, installations et service (bien) après vente.
Facilités de paiement légales et loyales.



Un choix exceptionnel d'arts ménagers de grandes marques: cuisinières, frigos, congélateurs, machines à laver linge ou vaisselle, calandres, séchoirs, aspirateurs, etc. Tous les petits appareils. De la vaisselle, des luminaires, et toute la casseroles, même pour les professionnels de la restauration.

...c'est meilleur marché, à **MAGRO MENAGER**

aux centres Magro Uvrier-Sion (027/31 28 53) et Roche (VD)

D'innombrables fiancés ont déjà déposé leurs listes de mariage à Magro ménager

Publicité

Son nom est Ritmo. Ritmo de Fiat.



Découvrez-la en l'essayant!

SION SIERRE



GARAGE 13 ETOILES

Reverberi S.A.

MONTHEY MONTANA

Ritmo. Rythme des formes, rythme des fonctions.

FIAT

Publicitas
Sion 21 21 11

Chauve? Oh non! (pourquoi avoir attendu?)

Lorsque les cheveux vous délaissent, chaque jour de plus en plus nombreux, c'est que la calvitie met votre tête en danger. Alors combattez-la. Avec notre nouveau

«Phyto traitement»

Personnalisé, il est adapté à chaque cas. Il vaincra votre alopecie, vos pellicules, vos démangeaisons et favorisera une saine repousse de votre chevelure. Convenez vite d'un rendez-vous (gratuit et sans engagement) pour un examen préliminaire.



BEAUFORT SA
Institut pour régénérer le cheveu

Lausanne	Rue du Bourg 8	Tel. 021 20 45 43
Genève	Rue du Rhône 100	Tel. 022 28 87 33
Berne	Efingerstr. 8	Tel. 031 25 43 71
Zürich	Bahnhofplatz 3	Tel. 01 211 86 30
Bâle	Elisabethenanlage 7	Tel. 061 23 30 56
Olten	Solothurnstr. 8	Tel. 052 32 35 92
Lucerne	Sempacherstr. 1	Tel. 041 23 37 39

Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 10h30

Moon Boot 27 au 45 - Fr. 20.-

Chaussures de ski du 30 au 35 - Fr. 30.-

BAGUTTI-SPORTS, MARTIGNY Tél. 026/2 14 14

A vendre
bus VW Camping-car 1600
Westfalia, tout agencé, a/chauffage expertisée
Fr. 9500.-

Garage Schupbach SA, 1860 Aigle
Tél. 025/2 17 76
22-120

A vendre
Fiat 124 Speciale
Modèle 1970 Expertisée
Fr. 1800.-

Tél. 027/41 49 69
36-31984

A vendre
4 pneus neige
Firestone, pour Opel 175 x SR 14 antidérapants montés sur jantes
Fr. 450.-

Tél. 027/22 86 51
36-302985

Vos annonces :
027/21 21 11

Son nom est Ritmo. Ritmo de Fiat.



Découvrez-la en l'essayant!

SION SIERRE



GARAGE 13 ETOILES

Reverberi S.A.

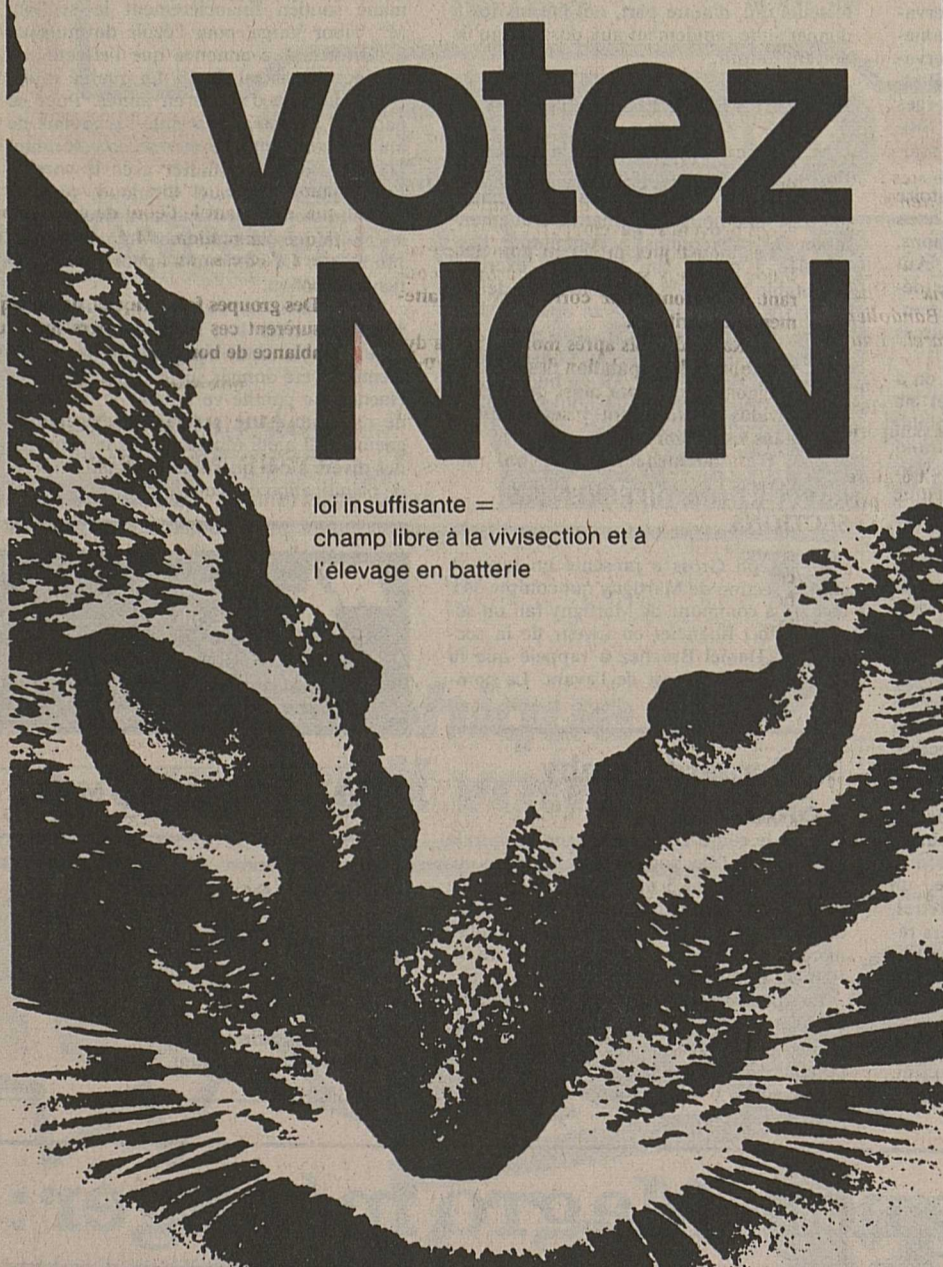
MONTHEY MONTANA

Ritmo. Rythme des formes, rythme des fonctions.

FIAT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
LE QUOTIDIEN VALAISAN
HAUT EN COULEUR

POURQUOI IL FAUT VOTER NON !



votez NON

loi insuffisante = champ libre à la vivisection et à l'élevage en batterie

Electeurs, électrices,

Sachez la vérité sur la nouvelle loi sur la protection des animaux !

En 1973, vous avez demandé, à une écrasante majorité, une loi fédérale sur la protection des animaux (art. 25 bis de la Constitution).

En 1978, la loi publiée par l'Assemblée fédérale est une véritable insulte à l'intelligence du citoyen !

Contrairement à la volonté populaire, la loi qui vous est proposée légalise **les élevages industriels (plus de 14 millions d'animaux par an)**. Les conditions de garde les plus abominables, l'emploi de fourrages hautement concentrés et l'utilisation de produits chimiques à tous les stades de la vie des animaux de rente entraînent chez ceux-ci des maladies et des intoxications ainsi que la formation de résidus dans la viande, le lait et les œufs.

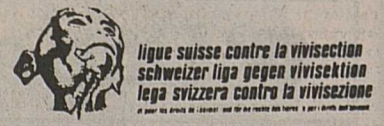
En matière de vivisection (3 millions d'animaux par an), la définition des expériences que donne la loi est si large qu'en pratique n'importe quelle expérience et pour n'importe quoi est légale. Aucun être humain ne peut accepter que des millions d'animaux soient torturés et agonisent pour le lancement de nouveaux produits industriels non essentiels tels que les cosmétiques, les produits de nettoyage, les engrais, les colorants alimentaires artificiels ou les peintures, ni pour les innombrables produits chimiques pharmaceutiques qui inondent le marché et dont certains sont régulièrement retirés à cause de leur danger malgré les essais habituels sur les animaux.

Pour un chien que la loi protège, 1100 animaux sont toujours cruellement traités. **17 millions d'animaux sont ainsi laissés pour compte par la loi.**

La loi apporte-t-elle cependant quelques progrès ? Peut-être, pour mieux faire passer ses lacunes impardonnables. Les ordonnances d'exécution corrigeront-elles la loi ? NON, car c'est le Conseil fédéral qui les fera sous la dictée des firmes pharmaceutiques et des éleveurs industriels.

Mieux vaut attendre 2 ans (au maximum) pour remanier la loi plutôt que de légaliser les mauvais traitements pendant au moins 20 ans !

VOTEZ NON ! Contraignez l'Assemblée fédérale à refaire une loi à la hauteur de vos exigences. Les traitements inhumains et sans scrupules des animaux ne serviront jamais au progrès de l'humanité, qu'il soit physique ou moral. Le respect de l'homme envers l'animal est lié au respect des hommes entre eux. **VOTEZ NON !**



BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès le 1er décembre, au prix de

119.-

jusqu'au 31 décembre 1979
(mois de décembre 1978 gratuit)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du **Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais**, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

VERS LA SOLUTION D'UN PROBLÈME « PIQUANT » : Les moustiques de Pramagnon

Vendredi soir, en première partie de l'assemblée primaire tenue dans la salle de gymnastique du village, les autorités de la commune de Grône organisaient une réunion d'information sur un problème touchant depuis quelques années de très près les habitants de Pramagnon: les moustiques.

M. Gérard Théodoloz, président de la municipalité, après avoir salué le professeur Delucchi, chef de l'institut d'entomologie de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, M. Raboud, conférencier invité, biologiste, M. Huber, ingénieur, chef du Service de la protection de l'environnement du canton ainsi que les représentants du Service cantonal de la chasse et pêche, de la commission des marais de Poutafontannaz et de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, brossa un rapide tableau de l'histoire du problème.

Rapellons donc ici quelques dates importantes de cette lutte contre les moustiques:

5 juillet 1973: l'administration de Grône portait à la connaissance du Service cantonal de la santé publique la pollution extraordinaire des moustiques à Pramagnon.

17 août 1973: le service cantonal de la santé publique, après beaucoup de recherches infructueuses, pria simplement la commune de trouver les remèdes efficaces.

21 septembre 1973: M. Paul Bourguinet, entomologiste à Sierre, conseille aux autorités le concours de spécialistes.

20 mai 1974: les stations fédérales de recherches agronomiques de Lausanne, Service d'entomologie, prie Grône d'entrer en relation avec le D^r Buttiker, collaborateur scientifique de Ciba-Geigy à Bâle, spécialiste particulièrement compétent.

Cette grande firme, durant plus d'une année, par les D^rs Bekmann et Moyses, a arrêté un plan de lutte qui ponctuellement fut efficace.

Aussi, en 1974 et 1975, l'Etat du Valais comme propriétaire principal de la zone de pollution, prit en charge les frais de traitement qui se montèrent à plus de 10000 francs.

Cette situation onéreuse ne pouvait durer. Aussi, le Conseil d'Etat persuadé par l'ingénieur cantonal Huber, chef de Service de la protection de l'environnement, décidait le 24 décembre 1975, de confier à l'Institut d'entomologie de l'EPFZ, dirigé par le pro-

fesseur Delucchi, l'étude écologique devant déterminer les moyens de lutter efficacement contre les moustiques piqueurs proliférant dans les villages voisins de la réserve de Poutafontannaz.

Cette étude, estimée à 92000 francs, s'échelonnait sur une durée de 3 ans.

Dans les délais, cette étude, que présente M. Raboud, est arrivée à terme. Les responsables de ce travail tinrent à mettre à la portée de la population de Grône et des services intéressés le fruit de ce travail, important pour l'avenir de toute une région.

Dans son allocution de présentation du sujet, M. Théodoloz remarqua encore, soucieux de couper court à certaines rumeurs:

«Messieurs les représentants de la protection de la nature, notre commune vous a toujours proposé le dialogue. En retour, nous vous demandons de cesser ces bruissements affabulatoires et de nous retrouver autour de la même table apportant chacun sa part: la préservation de la nature mais aussi la compensation économique. Votre générosité pour la nature détermine chez nous les sites sensibles suivants à protéger: la région du Mont-Noble, le vallon de la Réchy et la zone de Poutafontannaz. Ainsi,



M. Gérard Théodoloz, président de la municipalité de Grône en compagnie du professeur Delucchi et de M. Raboud, vendredi soir, lors de la présentation de l'étude.

vous enclavez purement notre territoire d'un grand cordon vert, oubliant simplement que le piment de notre peau n'a pas encore passé au rouge. Regardons donc, messieurs, dans la même direction, visons les buts les plus élevés pour le bien de notre pays.»

Une analyse remarquable

C'est donc suite aux plaintes des habitants du village de Pramagnon que l'étude fut entreprise. M. Raboud, par des propos de vulgarisation remarquables, par la projection de diapositives et de graphiques, rendit vendredi la question abordable pour tous les néophytes en la matière.

Le premier travail, il y a trois ans, consista en une identification des espèces se reproduisant dans la réserve de Poutafontannaz. En étudiant les caractéristiques des œufs, des larves et des éléments adultes, M. Raboud dénombra ainsi quelque 16 variétés de moustiques - dont certaines encore inconnues en Suisse - réparties en culex, culiseta, anophèles, mansonia et aedes.

C'est cette dernière variété qui, à Pramagnon, pose des problèmes. Pour quelle raison? M. Raboud démontra comment ces moustiques pondent sur un terrain humide, la montée de l'eau favorisant l'éclosion des larves. Les eaux de la nappe phréatique de la plaine du Rhône subissent des variations, de même que le canal traversant la réserve.

Certains gîtes sont donc inondés et les aedes peuvent se développer.

Les moustiques persistent pour leur évolution des eaux stagnantes ou à faible courant. Poutafontannaz correspond parfaitement à ces critères.

M. Raboud, mois après mois, suivit la dynamique de la population des aedes de Pramagnon. Il constata ainsi que certains individus se déplacent jusqu'à Erdesson et dans les environs de Nax.

C'est la femelle fécondée qui pique, se gorgeant de sang avant de pondre. Sur les trois mois d'activité du moustique, cette femelle peut pondre à plusieurs reprises. De même, le biologiste vérifia que l'activité de ces insectes se faisait plus intense durant les heures qui suivent le coucher du soleil, par faible luminosité.

Comment agir efficacement?

Les causes de la prolifération des moustiques étant maintenant déterminées avec

précision, comment agir de façon efficace?

L'édification d'une écluse, permettant de régler le niveau de l'eau durant les périodes critiques ainsi que l'utilisation d'un produit régulateur de croissance, perturbant le bon développement des larves apporteront une solution définitive au problème, sans pour autant perturber l'environnement naturel.

Poutafontannaz est essentiellement une réserve d'oiseaux et, de ce fait n'aurait guère à souffrir des moyens de lutte mis en place.

Chaudement applaudi, après avoir répondu aux questions surgissant de l'assemblée, M. Raboud et les invités furent confiés à partager le verre de l'amitié au caveau communal.

LES ÉCRIVAINS VALAISANS EN ASSEMBLÉE Les jeunes aiment écrire

Samedi après-midi dès 15 heures avait lieu à Sierre l'assemblée générale annuelle de l'Association des écrivains valaisans (AEV), à la salle de récréation de l'hôtel de ville.

M. Jean Follonier, président, salua les participants, au nombre d'une trentaine. Dans son rapport d'activité, il nota ensuite l'immense succès remporté par la Quinzaine du livre valaisan, mise sur pied dans un centre commercial de Sion, dans le courant de l'an dernier.

Unaniment, les écrivains qui purent prendre part à cette manifestation souhaitent son renouvellement.

Ayant rappelé la mémoire des membres disparus, M. Follonier souleva la question d'une section du Haut-Valais. Les écrivains de la partie germanophone de notre canton n'auraient-ils pas intérêt à créer leur propre groupement, restant toutefois liés à l'AEV?

Des contacts ont été entrepris avec les gens de plume du Haut qui pourraient se grouper à titre autonome.

Mais, avant de modifier la situation actuelle, il conviendra de définir avec précision si cette séparation amicale correspond à un réel besoin.

A l'ordre du jour de la rencontre figuraient des élections statutaires. Afin de remplacer M. Ebener, démissionnaire, il fut fait appel à M. Franz Taiana. M. Henri Maitre, critique réputé et grand amoureux des belles lettres, membre du jury du

concours, fera également partie de l'équipe chargée de veiller à la bonne marche de l'Association des écrivains valaisans.

Vers 16 heures, l'assemblée s'ouvrit au public et aux invités. Plusieurs dizaines de personnes, concernées par les concours littéraires organisés par l'association, prirent alors place dans la salle.

Après avoir relevé la présence de M. Robert Sartoretti, préfet du district de Sierre, M. Follonier rendit hommage à M. Jean Bollin, président de la commune de Martigny, et M. Pierre de Chastonay, président de la municipalité de Sierre, pour leur inlassable soutien.

Le concours littéraire de l'association ne peut avoir lieu sans le concours précieux de donateurs: la loterie romande, l'Etat du Valais, la Banque cantonale, la Caisse d'Epargne du Valais, ainsi que les communes de Sierre, Sion et Martigny.

Quelque 150 personnes participèrent à la dernière édition de ce concours. Commentés par M. Henri Maitre pour le secteur jeunes et par M. Jacques Darbellay pour les adultes, les résultats laissent bien augurer de l'avenir.

«Les Valaisans aiment écrire et écrivent bien.»

Si les plus jeunes se penchent, sans atteindre vraiment la tragédie, sur les grands problèmes ébranlant notre époque, les plus âgés tirent leur inspiration des traditions de leur pays, puisent aux sources

de la vie valaisanne...

Chaque auteur primé reçut alors sa récompense. Voici le palmarès retenu pour 1978:

Prix de la nouvelle

Classe d'âge 1962 et plus jeune: 1^{er} prix: Marie-Pierre Amos, Sierre; 2^e prix: Chantal Kulczyk, Vouvry; 3^e prix: André Chaperon, Saint-Gingolph.

Classe d'âge 1961 et plus âgés: 1^{er} prix: non attribué; 2^e prix: Monique Sierro, Hérens; 3^e prix: Pierre Gauye, Sion.

Prix de poésie

Classe d'âge 1962 et plus jeunes: 1^{er} prix: Laurence Marclay, Troistorrens; 2^e prix: Victoria Coiana, Martigny; 3^e prix: Fabienne Grand, Le Bouveret.

Classe d'âge 1961 et plus âgés: 1^{er} prix: Stéphane Spahr, Sion; 2^e prix: Vital Bender, Châtaignier et Bertrand Bandolier, Crans; 3^e prix: Gervaise Bavarel, Lausanne.

Mme Clairette Marquis-Oggier et Mme Marie-Antoinette Duroux reçurent, elles, les prix de nouvelles et de poésie, catégorie adulte.

Grâce à une amie de la littérature, l'association put décerner samedi le prix Edmond Troillet. Il revint à la fondatrice de cette distinction, M^{me} Anne Troillet-Boven, et à son fils Roland. La joie de remettre à Mme Hélène Gessaga-Zufferey ce prix, destiné à marquer la parution de son livre *Le Ludion*.

Chaudement applaudis, les lauréats partagèrent à l'issue de la manifestation officielle le verre de l'amitié.



De la Raspille au glacier du Rhône

Viège: 535 lapins étaient... au rendez-vous

VIÈGE. - La septième exposition cantonale de cyniculture que la société de Viège et environs organisait pendant ce week-end, en même temps qu'elle fêtait ses cinquante ans, a connu un magnifique succès. Cent vingt exposants, dont seulement cinq des cantons limitrophes, avaient envoyé pas

moins de 535 lapins de trente races différentes. Il convient de relever que de nets progrès ont été réalisés par plusieurs éleveurs répartis dans les sept sections que compte notre canton.

En outre, le groupe des dames, s'étant organisé en une petite société que dirige Blanca Studer, a apporté une note bien particulière à cette exposition. Sous le nom de groupe féminin pour l'utilisation des peaux, ces dames ont confectionné à la main plus d'une centaine d'objets avec des peaux de lapins, objets dont quelques-uns sont de vé-

ritables petits chefs-d'œuvre. Sincères félicitations, Mesdames, tout comme à M. Konrad Walpen et à son équipe, qui a fort bien organisé cette exposition du jubilé.

Plusieurs centaines de personnes, dont d'importants contingents d'écoliers, sont venus visiter l'exposition dans la halle polyvalente du centre scolaire «Im Sand».

Classement des sociétés: 1. Salquenen; 2. Viège; 3. Naters; 4. Bela-Tola; La Souste; 5. Brigue; 6. Sion; 7. Saint-Maurice, hors concours Thoune.

Embardée près de Tourtemagne

Conductrice blessée

TOURTEMAGNE. - Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h. 30, M^{me} Gertrude Tscherry, 44 ans, habitant Gampel, circulait en voiture de cette dernière localité en direction de Tourtemagne. Peu avant d'y parvenir, son véhicule dérapa, se déportant sur la gauche de la chaussée et heurtant une voiture arrivant en sens inverse, conduite par M. Daniel Jordan, de Gondo.

Suite à ce choc, la voiture de M^{me} Tscherry rebondit sur la droite de la route, où elle termina sa course contre un arbre. Blessée, la conductrice dut être hospitalisée.

Auto contre un mur Un blessé

BALTSCHIEDER. - Dimanche matin, vers 3 h. 35, un automobiliste de Naters, M. Roland Corninboëuf, 20 ans, circulait de Viège en direction de Baltschieder.

Peu avant cette localité, il perdit le contrôle de sa voiture qui heurta avec violence le mur d'un bâtiment bordant la chaussée à droite.

Le jeune homme, blessé, a dû être hospitalisé.

La S.A. L'Energie de l'Ouest suisse cherche des monteurs de lignes à haute tension

pour ses équipes d'entretien des réseaux de 125 à 380 kV sur pylônes métalliques. Point d'attache: Romanel-sur-Lausanne ou Martigny-Bourg.

La préférence sera donnée à des monteurs expérimentés. Possibilité de formation complémentaire. Entrée en fonctions à convenir. Age idéal: 24 à 30 ans. Semaine de 44 heures; 13 mensualités de salaire. Caisse de retraite et prestations sociales des grandes entreprises suisses d'électricité.

Les candidats intéressés, de nationalité suisse ou les étrangers en possession d'un permis de séjour ou d'établissement, sont invités à faire leurs offres de service, avec bref curriculum vitae, références et prétentions de salaire à la S.A. L'Energie de l'Ouest suisse, service du personnel, case postale 1048, 1001 Lausanne, ou à téléphoner au 021/205751, en demandant le chef du service des lignes ou son remplaçant.

De l'argent comptant immédiat

spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

1. Coûts de crédit bas
2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise
3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions
4. Discretion absolue assurée par le secret bancaire
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire

Télécrédit

Genève 022/28 07 55

Téléphonez aujourd'hui et commandez le crédit! Votre argent comptant arrive tout de suite. C'est simple et pourtant vous jouez à coup sûr, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste! A 587

Nom: _____

Prenom: _____

Rue/No: _____

NPA/Lieu: _____

Banque Rohner

Partenaire pour le crédit personnel

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68

Tel. 022/28 07 55



Monsieur et Madame Marc MABILLARD-PERRUCHOUD et leurs enfants Luc et Anny, à Chalais ;
 Madame et Monsieur Arthur PROGIN-MABILLARD et leurs enfants Corinne et Marie-Cécile, à Chalais ;
 Madame et Monsieur Pierrot PITTELOUD-MABILLARD et leur fils Pascal, à Chermignon ;
 Monsieur et Monsieur Alain-Michel RUDAZ-MABILLARD, à Chalais ;
 Madame Thérèse MABILLARD-DEVANTHÉRY, à Chalais, ses enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Candide MABILLARD-CLIVAZ, à Chalais, leurs enfants et petits-enfants ;
 Monsieur Gilbert RUDAZ-GAY, à Villeneuve, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Alfred ANTILLE-RUDAZ, à Réchy, leurs enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Robert PERRUCHOUD-RUDAZ, à Chalais, leurs enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Joseph RUDAZ-ZUBER, à Chalais, leurs enfants et petits-enfants ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules MABILLARD

retraité Alusuisse

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection le 26 novembre 1978, dans sa 68^e année, après une douloureuse maladie courageusement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chalais, le mardi 28 novembre 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Chalais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui

Monsieur Adolphe WANNER et ses enfants Ariane et Serge, à Aigle ;
 Monsieur et Madame Max WANNER-BRÉGY et leurs enfants, à Villeneuve ;
 Monsieur et Madame Ernest WANNER-BRUNNER et leurs enfants, à Saint-Léonard ;
 Madame et Monsieur Raymond ULRICH-WANNER et leurs enfants, à Sion ;
 Madame et Monsieur André GUIGNARD-WANNER et leurs enfants, à Lucens ;
 Monsieur et Madame Oscar WANNER-BORNET, à Villeneuve ;
 Mademoiselle Marthe WANNER, à Sierre ;
 Madame et Monsieur Jean-Paul SONNARD-WANNER et leurs enfants, à Curtelles ;
 Monsieur et Madame René WANNER-CHAPUIS et leurs enfants, à Lausanne ;
 Monsieur et Madame Jean-Louis WANNER et leurs enfants, à Lausanne ;
 Monsieur et Madame Pierre WANNER-HOFER et leurs enfants, à Martigny ;
 ont la douleur d'annoncer le décès de

Madame Sonia WANNER-BÜHLMANN

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante et marraine, enlevée à notre affection à l'âge de 42 ans.

Le culte a eu lieu dans l'intimité au temple du Cloître à Aigle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé,
 Il relève ceux qui sont abattus.*



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de sa servante

Madame Thérèse MAILLARD-BISELX

en la fête du Christ-Roi, le 26 novembre 1978, à l'âge de 72 ans.

Vous font part de leur peine :

Monsieur et Madame Jean MAILLARD-LATTION et leurs enfants, à Orsières ;
 Monsieur et Madame Marius MAILLARD-LOVEY, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice ;
 Monsieur et Madame Gaspard MAILLARD-THÉTAZ et leurs enfants, à Orsières ;
 Monsieur et Madame Antoine MAILLARD-MÉTROZ et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
 Madame et Monsieur Régis GABIOUD-MAILLARD et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
 Madame Hélène DUNAND-BISELX, à Orsières ;
 Monsieur et Madame Marius BISELX-BLASER et leurs enfants, à Genève ;
 Madame Marie LARPIN-MAILLARD, à Martigny ;
 Monsieur Maurice GABIOUD, à Fully, et ses enfants ;
 Madame et Monsieur Ferdinand PELLOUCHOU-MAILLARD, leurs enfants et petits-enfants, à Orsières ;
 Mademoiselle Aline MAILLARD, à Martigny ;
 Monsieur et Madame Cyril MAILLARD-ABBET, leurs enfants et petits-enfants, à Orsières ;
 Les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le mardi 28 novembre 1978, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. E.



La classe 1944 d'Ardon

a le regret de faire part du décès de

Madame Emma GAILLARD

mère de leur contemporain Pierre-André.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La société Vétroz-Amis gymnastes

a le regret de faire part du décès de

Madame Emma GAILLARD

maman de M^{lle} Danielle Gaillard, monitrice.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur Camille GUÉRIN, à Torgon ;
 Monsieur et Madame Bruno GUÉRIN-VANNAY, Gratielle et Bertrand, à Vionnaz ;
 Monsieur et Madame Claude GUÉRIN-GROSS et Bernard, à Monthey ;
 Monsieur et Madame Marcel GUÉRIN-PELET, à Torgon ;
 Monsieur et Madame Jean-Claude et Isabelle BARLATEY-GUÉRIN et Chantal, à Collombey ;
 Monsieur Conrad GUÉRIN, à Torgon ;
 Monsieur et Madame André GUÉRIN-CETTOU, Jérôme et Régis, à Muraz ;
 Monsieur et Madame Renato et Christiane CAGLIESI-GUÉRIN, à Monthey ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Laurent GUÉRIN

leur très cher et regretté fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parrain, que Dieu a rappelé subitement à lui le 25 novembre 1978, dans sa 49^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Revereu-laz, aujourd'hui lundi 27 novembre 1978, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.



La section socialiste de Vionnaz-Torgon

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Laurent GUÉRIN

membre fondateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Administration communale de Vionnaz

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Laurent GUÉRIN

employé communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur Auguste GAILLARD, à Ardon ;
 Monsieur et Madame Charly GAILLARD-ROH et leur fils Michel, à Erde ;
 Madame et Monsieur Rémy CHARVET-GAILLARD et leurs enfants Corinne et Thierry, à Genève ;
 Monsieur et Madame Pierre-André GAILLARD-BÉRARD et leurs enfants Pierre-Olivier et Christèle, à Ardon ;
 Madame et Monsieur Joseph ABGOTTSPON-GAILLARD et leur fille Christine, à Saxon ;
 Madame et Monsieur Joseph SAUTHIER-GAILLARD et leurs enfants Xavier et Cédric, à Ardon ;
 Mademoiselle Danièle GAILLARD, à Ardon ;
 La famille de feu Georges POMMAZ-BÉRARD, à Ardon, Fully, Saint-Maurice et Saint-Léonard ;
 Madame et Monsieur Romano ZAMBELLI-BÉRARD, leurs enfants et petits-enfants, à Morges ;
 Monsieur Hermann GAILLARD et sa fille, à Ardon et Aigle ;
 Famille Henri GAILLARD-BRUCHEZ, leur enfant et leurs petits-enfants, à Ardon ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Emma GAILLARD

née BÉRARD

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 67 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu à Ardon, aujourd'hui lundi 27 novembre 1978, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de la Fonderie d'Ardon S.A.

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Emma GAILLARD-BÉRARD

mère de leur employée et collègue M^{lle} Danielle Gaillard.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



Madame Gabrielle COUTAZ-PLANCHEREL, à Saint-Maurice ;
 Monsieur et Madame Marcel COUTAZ, à Saint-Maurice, et leurs enfants, à Berne et Monthey ;
 Monsieur et Madame Reynold COUTAZ, à Saint-Maurice, et leur fils, à Monthey ;
 ainsi que les familles parentes et alliées PLANCHEREL, BOSCHUNG, EGGER, AEBISCHER, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Bernard COUTAZ

retraité de l'usine de Lavey

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 58 ans, le 25 novembre 1978, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture est célébrée en l'église paroissiale de Saint-Maurice, aujourd'hui lundi 27 novembre 1978, à 15 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : clinique Saint-Amé, Saint-Maurice.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. L.



Monsieur Adrien HUGON, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
 Madame veuve Joseph HUGON, ses enfants et petits-enfants ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Adrien PONT-HUGON ;
 Les enfants et petits-enfants de feu François HUGON-PONT ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Philomène HUGON

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et cousine, enlevée à leur tendre affection dans sa 96^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Joseph à Martigny-Croix, le mardi 28 novembre 1978, à 10 heures.

La défunte repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LES EXPOSITIONS À SION

Du «Stehli» pur à la galerie Grande-Fontaine



SION. — Les natures mortes, les fruits, constituent les sujets de prédilection de l'artiste Jean-Claude Stehli. Mais cela ne l'empêche

pas, en fonction de la composition, de présenter des portraits et des paysages. A la galerie Grande-Fontaine, le visiteur découvre, l'une ou l'autre composition représentant des divisions géométriques.

Un connaisseur et ami de l'artiste me confiait :

« Ce n'est pas un écart ni un oubli de l'artiste, mais une continuité dans la diversité. C'est du vrai Stehli. »

L'artiste affirme que la peinture, pour lui, est avant tout un état, une contemplation avant d'être une action.

Sa peinture est « figurative » en ce sens qu'elle présente des objets et des êtres familiers. Chaque objet, même très simple, prend sous son pinceau un aspect insolite. Il avait été prévu, dans la seconde salle de la galerie, l'exposition de sculptures de Claire Pierpoint qui a été empêchée, à la dernière minute, d'adresser ses œuvres. En lieu et place, les responsables ont accroché, aux murs vingt toiles de vingt artistes différents. C'est une seconde exposition qui a sa valeur aussi.

Jusqu'au 23 décembre prochain, tous les jours, sauf le dimanche et le lundi, la galerie est ouverte de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Francis Michelet à la galerie des Tanneries



SION. — Il y a deux ans, Francis Michelet avait déjà exposé à la galerie des Tanneries ; il revient, en cette fin d'année, avec une série d'huiles, d'aquarelles et de dessins.

L'artiste nendard, très proche de la nature, grand observateur, propose aux visiteurs des endroits et des paysages de la commune de Nendaz.

Ses teintes douces, chaudes, donnent à ses toiles un air de fête. M. Michel Sauthier présente, pour sa part, des meubles de style de valeur et des objets anciens. Une visite de la galerie s'impose.

Enfant blessé

SEMBRANCHER. — Hier, à 12 heures, M^{me} Yvonne Egger, 41 ans, domiciliée à Colombier, circulait au volant de sa voiture sur la route du Grand-Saint-Bernard à Sembrancher. A la hauteur du garage Magnin, elle se trouva subitement en face du car conduit par M. Otto Wielland, 59 ans, domicilié à Karlsruhe (Allemagne), qui circulait en sens inverse. A la vue du car, la conductrice freina et son véhicule glissa sur la chaussée enneigée et heurta le car. Son passager, François Egger, 8 ans, fut blessé et hospitalisé à Martigny.

Il dépassait une voiture

FULLY. — Hier, à 15 h. 50, M. Patrick Verolet, 18 ans, domicilié à Fully, circulait au volant de sa voiture sur la route secondaire de Fully en direction de Martigny. A la sortie du pont du Rhône, à la suite d'un brusque freinage, sa voiture dérampa sur la chaussée enneigée et heurta M. Michel Lovey, 44 ans, domicilié à Fully, qui était occupé au dépannage d'une voiture accidentée sur la piste Martigny-Fully. M. Lovey a été blessé et hospitalisé.



MAGNIFIQUE SUCCÈS POUR LUC LATHION À LA «MAISON DE LA DIÈTE»

SION. — Il y a eu, samedi, une foule d'amis, de connaissances et d'amateurs de belles peintures qui ont découvert, à la maison de la Diète, l'exposition Luc Lathion. Dans cette bâtisse historique, riche d'histoire, avec ses différentes caves voûtées, les meubles de style et les antiquités qui s'y trouvent, une exposition prend un air de grande circonstance.

Bien des visiteurs, qui n'avaient pas vu une exposition de Luc Lathion ces dernières années, ont été étonnés du changement intervenu. Luc Lathion a fait un pas de plus dans la célébrité, me disait un visiteur. Un autre visiteur s'étonnait de ne plus voir et admirer des toiles de villes, de cités, avec les constructions en forme de cubes et le tout

très stylisé. Il est présenté aujourd'hui des natures mortes, des paysages étonnants, aux teintes chaudes, des bords de mer, des bateaux rappelant des lieux de vacances ou de séjour. L'artiste s'affine, s'impose, trouve sa voie. Accordez-vous quelques instants pour visiter cette exposition, vous ne serez pas déçus.

Viège : le feu dans une boutique de mode Gros dégâts

VIÈGE. — Samedi soir, vers 21 heures, un incendie s'est déclaré dans un magasin de Viège. Il s'agit d'une boutique de mode appelée «Blue Stone Shop» et appartenant à M. Martin Millius, habitant Brigue.

Le feu s'est déclaré dans le fond du magasin, où étaient entreposés des emballages offrant aux flammes un aliment facile. On ignore pour le moment les causes de ce sinistre, comme d'ailleurs l'étendue exacte des dégâts qui, toutefois, sont qualifiés d'importants.



La Société de développement de Torgon-Reverez

a le profond regret de faire part du décès de leur cher membre et ami

Monsieur Laurent GUÉRIN

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Adeline SOLIOZ-MELLY

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages de condoléances, vos dons de messes, vos envois de fleurs et de couronnes.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Sierre, novembre 1978.



Madame Robert PUTALLAZ-RIEDER, à Saint-Pierre-de-Clages ; Mademoiselle Marie-José PUTALLAZ, à Saint-Pierre-de-Clages ; Monsieur et Madame Jean PUTALLAZ-BŒUF et leurs enfants François, Véro-nique et Marc, à Ceyreste (France) ; Monsieur et Madame Jean GUEX-CROSIER-PUTALLAZ et leurs enfants Marie-Louise et Jean-Joseph, à Martigny ; Madame Léa THEUBET-PUTALLAZ et ses enfants, à Yverdon ; Madame Ida JULLIAND-RIEDER et ses enfants, à Chamason ; Les familles BORETTI, COCHARD, ROVALETTI, BORLOZ, RIEDER, PRODUIT, MAYE et MONNET ; ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert PUTALLAZ

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 26 novembre 1978, après une longue maladie, à l'âge de 85 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Pierre-de-Clages, le mercredi 29 novembre 1978, à 10 heures.

Le corps repose en son domicile de Saint-Pierre-de-Clages.

Prière de ne pas faire de visites.

Selon le désir du défunt, il est recommandé de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Collège des missions du Bouveret.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Marie COUDRAY-DESSIMOZ, à Vétroz ; Madame et Monsieur Michel DESSIMOZ-COUDRAY, à Vétroz ; Madame et Monsieur Michel FELLAY-COUDRAY, à Saint-Pierre-de-Clages ; Madame et Monsieur Eddy SAUTHIER-DESSIMOZ et leurs enfants, à Sensine ; Madame et Monsieur Benjamin GAILLARD-DESSIMOZ et leurs enfants, à Ardon ; Madame et Monsieur Jean-Jacques GERMANIER-DESSIMOZ, à Conthey ; Nadine, Jean-Marc et Pierre-André FELLAY, à Saint-Pierre-de-Clages ; Madame et Monsieur Anselme MARÉCHAL-COUDRAY, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Albert COUDRAY-ROCCA et leurs enfants, à Villars-sur-Glâne ; Madame Rosa DESSIMOZ et ses enfants, à Sensine ; Madame Alphonsine BERTHOUSOZ, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Conthey ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Hermann COUDRAY

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, survenu à l'hôpital de Sion, le samedi 25 novembre 1978, à l'âge de 71 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vétroz, le mardi 28 novembre 1978, à 10 h. 30.

Levee du corps sur la place de l'Eglise, à 10 h. 15.

Le corps repose au centre funéraire de Platta à Sion, où la famille sera présente de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Syndicat des propriétaires-vins à Vétroz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Hermann COUDRAY

ancien membre du conseil d'administration.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



L'auto-moto-club «Le Muguet» Muraz

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur Laurent GUÉRIN

frère de ses membres Bruno et Conrad.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le ski-club La Joretz, à Torgon

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Laurent GUÉRIN

membre du club, fils de Camille, membre fondateur, et frère de ses membres Conrad et André.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

Alarme à la BCV à Sion

Dimanche soir, lors de la panne d'électricité survenue pendant quelques minutes en ville de Sion, le système d'alarme de la BCV s'est déclenché.

La police est arrivée rapidement sur les lieux.

Un spécialiste nous a dit que lors d'une baisse de tension, voire d'une panne électrique, il arrive que des systèmes d'alarme se déclenchent automatiquement.

Hier soir donc, pendant quelques instants, il y a eu beaucoup d'émotion et de peur pour le concierge de l'établissement bancaire et pour les gens du proche voisinage de la BCV.

Avec les maîtres d'atelier socio-professionnels

PONT-DE-LA-MORGE. — Sous la présidence de M. Cl. Matthey-Junod, 50 membres de l'Association romande, des maîtres d'ateliers socio-professionnels, se sont retrouvés samedi, au Centre ORIPH à Pont-de-la-Morge pour la 7^e assemblée générale. M. Avanzino, au nom du directeur de l'ORIPH, leur a souhaité la bienvenue. Le président a relevé la présence de MM. Zahnd, organisateur de la journée, Mermoud, directeur des cours en formation d'emploi pour éducateurs, et Morel, de l'ORIPH de Morges.

Dans son rapport d'activité, le président a relevé que cette première année a été pour lui un temps de réglage. Il reste encore beaucoup à faire. La profession de maître socio-professionnel est nouvelle, elle doit encore se faire connaître, grâce à la compréhension et à la collaboration de chacun.

Les Sédunois broient du noir...

SION. — Une bonne partie de la capitale s'est trouvée subitement plongée dans l'obscurité, hier, vers 20 h. 45. Le courant fut coupé dans tout le centre de la ville et dans le Vieux Sion, soit à peu près dans tout le secteur situé à l'est de la Planta, et jusqu'à la zone industrielle située au sud des voies CFF.

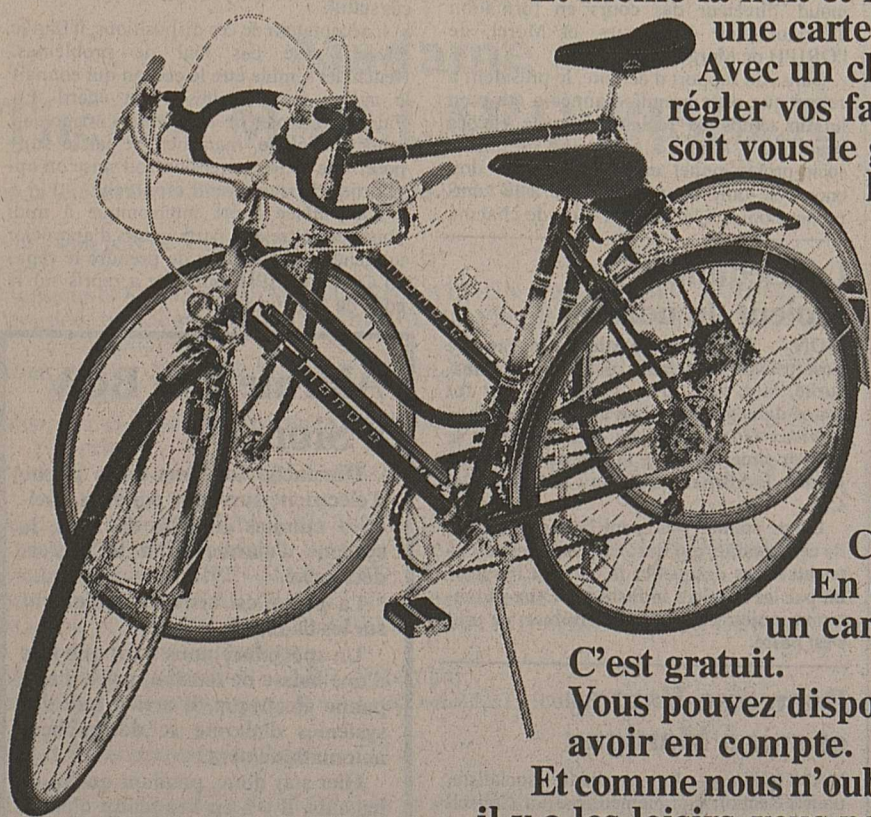
On ne connaît pas, pour l'heure, l'origine de cette panne, qui dura cinq bonnes minutes au terme desquelles le courant fut rétabli par les Services industriels. Ceux-ci tenteront aujourd'hui de déterminer ce qui s'est passé.

Françoise Vannay ce soir à Martigny

MARTIGNY. — La candidate socialiste, pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, M^{me} Françoise Vannay, se présentera ce soir aux électeurs martigners. La réunion débutera à 20 h. 15 dans la salle communale (derrière l'ancienne gendarmerie). On abordera aussi les votations fédérales du week-end prochain.

16 ans. Une étape de la vie. A marquer avec un compte de chèques postaux

**100
vélos
de course
à gagner**



et, qui sait, un vélo de course. Vous avez 16 ans et vous commencez peut-être à gagner votre vie. Ce premier argent péniblement amassé risque cependant de vous filer trop vite entre les doigts. Pour bien gérer vos finances, ouvrez donc un compte de chèques postaux, comme le font toujours plus de jeunes aujourd'hui.

Grâce au compte de chèques postaux, vous n'êtes plus jamais à court d'argent de poche. Dans notre pays, il existe en effet 4000 bureaux de poste où, avec un chèque postal, vous pouvez retirer n'importe quel montant jusqu'à 2000 francs. Même le samedi matin. C'est gratuit.

Et même la nuit et le dimanche, si vous avez une carte Postomat.

Avec un chèque postal, vous pouvez régler vos factures sans argent liquide: soit vous le glissez dans la boîte aux lettres la plus proche, soit vous le remettez au guichet de votre poste habituelle. Dans les deux cas, c'est gratuit. Votre argent bénéficie de la garantie de l'Etat et il est à l'abri des vols, des incendies et des pertes. C'est gratuit.

En outre, les PTT vous offrent un carnet de chèques personnel.

C'est gratuit.

Vous pouvez disposer en tout temps de votre avoir en compte.

Et comme nous n'oublions pas qu'après le travail, il y a les loisirs, vous participerez à un grand concours qui vous permettra de gagner une superbe bicyclette. Nous allons tirer au sort 100 vélos de course.

Soit un vrai vélo de course Mondia soit un Super-Mondia sport dame.

En avant pour une nouvelle étape de votre vie!

Conditions de participation: Chacun peut participer au tirage au sort. Il suffit de renvoyer le coupon ci-dessous jusqu'au 6 décembre 1978, jour de la Saint-Nicolas.

Et qui sait? Peut-être qu'à Noël, la chance vous sourira!

Vous aussi, vous pouvez gagner, puisque le tirage au sort se déroulera dans chaque arrondissement postal, donc aussi dans votre région.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet de ce concours. Les gagnants seront avisés par écrit.

Et maintenant, bonne chance!

Bien entendu, vous pouvez aussi ouvrir un compte de chèques postaux au bureau de poste le plus proche. Si vous n'avez pas encore 20 ans, vos parents doivent contresigner votre demande d'adhésion.

Peut-être est-ce la dernière fois que votre père donnera sa signature pour vos questions d'argent.

**Ce qu'il vous faut:
un compte de chèques postaux.**

- Je désire participer au tirage au sort seulement.
- Je désire participer au tirage au sort et je m'intéresse aux comptes de chèques postaux. Je vous prie de m'envoyer les formules nécessaires.

Nom et prénom

Année de naissance

Rue et numéro

NPA/localité

Les amis et connaissances peuvent obtenir d'autres coupons dans tous les bureaux de poste.

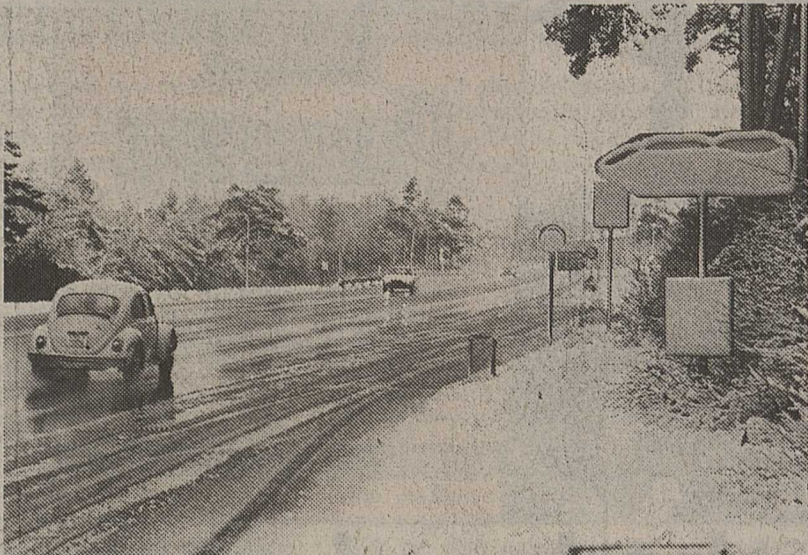
A envoyer non affranchi à l'adresse suivante:

Campagne pour les comptes de chèques postaux, 1001 Lausanne.



NOU

L'offensive éclair du général Hiver



Hier, à Vernayaz.

MARTIGNY. - Samedi matin, le ciel était d'un bleu magnifique, comme on avait l'habitude de le voir depuis bientôt trois mois. La météo qui est précise, lorsqu'elle ne se trompe pas, nous annonçait toutefois de la neige. Personne n'y croyait. Mais, quand le Grand-Chavalard

couvrait les toits des maisons et la campagne. Et puis, la blanche vis-à-vis s'est coiffé de son capuchon au milieu de l'après-midi, les plus sceptiques ont eu des doutes. Pendant toute la nuit, le vent a soufflé en tempête sur la région martigneraise et, avant 7 heures, dimanche matin, les premiers flocons tombaient, discrets d'abord puis incisifs. A 8 heures, une légère couche de neige re-

teuse s'est manifestée avec violence, entrecoupée de pluie. Les automobilistes ont tous été surpris. On ne peut plus compter actuellement le nombre de sorties de route, de collisions imprévisibles, les contacts avec les arbres ou les murs des maisons. Hier, en début d'après-midi, une voiture valaisanne descendait l'avenue du Grand-Saint-Bernard. Son conducteur, à la hauteur de la villa de M^r Aloys Copt, dû freiner brusquement, provoquant une violente collision avec une voiture neuchâteloise qui le suivait. Sous l'effet du choc, la BMW valaisanne prit feu et on a dû faire appel aux sapeurs-pompier pour éteindre cet incendie. La voiture est entièrement détruite et c'est grâce à l'intervention des passagers de l'une et de l'autre que l'on peut éviter que le feu ne se propage à l'automobile neuchâteloise qui, promptement et à bras fut éloignée du foyer. Personne n'a été blessé. Si aujourd'hui, les carrossiers ont le sourire, c'est uniquement parce que tout un chacun roulait encore joyeusement et en toute confiance avec des pneus d'été, même en bon état. (Voir aussi pages 3 et 7)

A Riddes, les pétanqueurs valaisans ont fait le point et préparé la prochaine saison

Avec la démission des Tzinos de Vouvry (club en dissolution) et l'admission par acclamations du club La Prairie de Magnot-Vétroz, la grande famille des pétanqueurs valaisans se compose de 28 clubs. Les licenciés (ceux qui vont obligatoirement porter le maillot de leur club en 1979 dans toutes les compétitions officielles) forment le total de 601 joueurs, dont 34 cadets, 25 juniors, 46 dames et 496 seniors et vétérans. Samedi à Riddes, accueillis par M. J.-C. Méroz, délégué du conseil communal, les délégués de ces clubs, sous la présidence de M. Marcel Biollay, ont approuvé - avec félicitations - le procès-verbal, les comptes et les divers rapports formant la partie administrative. Le président Biollay a souligné la parfaite ambiance qui a régné au sein du comité cantonal. Celui-ci a réorganisé le secrétariat, élaboré de nouveaux statuts, tenu de nombreuses séances de travail et renforcé les contacts avec la Fédération suisse. Si bien que l'Association valaisanne de pétanque peut se féliciter, d'une excellente santé, tant sur le plan des

finances qu'au niveau des résultats sportifs. Le club de Martigny a été complimenté par tous, y compris la FSP, pour l'organisation exemplaire des championnats suisses (nouveau record de participation). De plus la doublette des cadets Héritier-Luyet (Ma Boule, Savièse) a ramené de Bienne le titre de champion suisse, appuyé par une belle quatrième place chez les dames (Morard-Ebener, du club Quatre Saisons). Les deux jeunes Saviésans ont d'ailleurs reçu le prix de mérite de l'Association valaisanne pour leur exploit. Le président Biollay a également souligné toutes les autres performances des pétanqueurs valaisans qui se sont distingués au cours de la saison écoulée et que connaissent déjà les lecteurs réguliers de cette chronique du NF.

Les diplômes de champions valaisans ont été remis à la tripléte seniors Y. Chambovey - M. Chabbey - G. Mérola (Martigny) à la doublette Pascal Tomasino - Vincent Petrucci (Martigny), à la doublette dames R.-M. Dubuis - H. Dubuis (La

Saviésanne), à la doublette Maillard - Colombari (Martigny - Verbier) championne en catégorie juniors - cadets, ainsi qu'à Myriam Avert (Sion 1), P.-A. Maillard (Martigny) et Ch. Escudero (Riddes) championne et champions en tête à tête respectivement chez les dames, juniors - cadets et seniors.

Élections. Sur proposition de M. Delez et de M. Louis Chabbey, président d'honneur de l'Association et vice-président de la FSP, le comité sortant a été réélu en bloc, par acclamations, après que M. Dominique Launaz ait été confirmé dans sa charge de chef arbitre. M. Marcel Biollay, président, pourra donc compter à nouveau sur la collaboration de MM. D. Berthod, Cl. Gillioz, M. Beney, J.-M. Hitter, Dominique Launaz et Roger Rudaz pour un mandat de trois ans. Ce comité aura notamment à mettre au point les problèmes concernant le jury des concours, la coordination entre les divers organismes de l'association et l'information officielle. Sur ce point, les délégués se sont largement exprimés à propos du projet d'une nouvelle formule de «La Suisse bouliste» et ont adopté une formule de répartition des frais favorable aux petits clubs, proposée par M. Louis Chabbey. L'assemblée a aussi nommé la commission technique, qui sera composée de MM. Vuistiner, Lang, Meizoz, Beney et Launaz et se constituera elle-même.

A propos de la dotation en prix des concours, l'assemblée s'est prononcée en faveur de l'autonomie des clubs (retour à l'ancien système). Le calendrier des concours 1979 a été fixé et M. Louis Chabbey a expliqué le système de sélection pour les championnats du monde adopté par la FSP. g.r.

Réception des nouveaux citoyens de Collombey-Muraz



Le président Arthur Zimmermann remettant le diplôme consacrant le récipiendaire citoyen à part entière.

COLLOMBEY-MURAZ. - 1958 semble avoir été une bonne année pour une quarantaine de familles de la commune, puisque c'est la première fois que ce chiffre est atteint en ce qui concerne les citoyennes et citoyens qui atteignent leur majorité en 1978.

C'est ainsi que, vendredi dernier, en la salle communale de Collombey, le président de la commune Arthur Zimmermann, entouré des conseillers communaux à l'exception de M. Raymond Turin retenu par la maladie, du directeur administratif de la commune, M. Antoine Lattion, recevait

deux bonnes douzaines de ces jeunes gens et jeunes filles qui avaient répondu à l'invitation des autorités. Il s'agissait d'une brève mais sympathique cérémonie de remise de diplôme consacrant cette jeunesse en tant que citoyen ou citoyenne à part entière. Le président de la commune, très brièvement, releva le rôle qui était désormais celui que les jeunes auront à jouer dans la cité, leurs droits, mais aussi leurs devoirs.

Ce fut ensuite un repas pris en commun, où les uns et les autres firent plus ample connaissance sans aucun protocole et en toute amitié.

FIN TRAGIQUE D'UN BAMBIN

MARTIGNY-COMBE. - On se perd en conjectures sur les circonstances du tragique accident survenu samedi soir à Martigny et qui a coûté la vie du petit Daniel Alleman, âgé de 12 ans et domicilié à Moutier.

L'enfant, fils unique, était provisoirement séparé de ses parents et passait le week-end dans une famille amie. Ensemble, ils achevaient de

soûper au café-restaurant du «Sommet des vignes», sur la route de La Forclaz à Martigny-Combe.

Aux environs de 22 heures, jouant avec son petit ami à l'extérieur du bâtiment, il fut victime d'une malencontreuse chute. Malgré l'urgence des secours, les médecins de l'hôpital de Martigny n'ont pu que constater le décès.

LES CAMBRIOLAGES À MONTHHEY ET SION

Un bureau d'architecture à Monthey

MONTHHEY. - Dimanche matin, M. Jacques Berrut, fils d'Albert, dont le bureau d'architecte est important sur la place de Monthey, a découvert qu'un ou des voleurs s'étaient intro-

duits par effraction dans les locaux sis au centre commercial du Crochetan. A priori, il est apparu que deux petites cassettes, contenant au total 80 francs, avaient disparu.

Le tea-room «Le Casino» à Sion

SION. - Dans la nuit de samedi à dimanche, certainement, après minuit, le tea room «Le Casino», à la rue du Grand-Pont 4, tenu par les frères Gaillard, a été cambriolé. C'est en cassant une vitre, donnant sur la petite ruelle conduisant au théâtre et en

enfonçant une porte que le cambrioleur a pu s'introduire dans l'établissement. Il a emporté un fond de caisse peu important, et la chaîne stéréo de l'établissement. Il ne s'est pas attaqué au coffre-fort. Les dégâts occasionnés sont élevés.

LA PETITE MAISON DES GRANDS SECRETS



MARTIGNY. - Un peu partout dans nos campagnes, on a fait boucherie. De nombreux cochons ont passé de vie à trépas.

Et les ménagères ont préparé la saumure, cuit l'eau salée à laquelle on a ajouté trois pommes de terre, des poireaux, des clous de girofle, de la sauge, du thym serpolet, des oignons, de l'ail pilé. Et bien d'autres choses encore dont le secret, transmis de bouche à oreille est parvenu depuis des temps très anciens jusqu'à nos jours. Cette mixture digne du druide Panoramix a été mise dans un cuveau. On y a plongé pendant quinze jours plaques de lard, épaules, jambonneaux, jambons, qu'on a fait ensuite égoutter avant de les suspendre dans le fumoir.

Ce moment est aussi l'occasion de sortir de bonnes plaisanteries et de boire le verre de l'amitié en songeant aux futures soirées choucroute. Notre photo.

C'était peu clair...

Sous le titre «Une rencontre fracassante au sommet», un participant au percement du tunnel de déviation d'Oberwald nous donnait samedi un commentaire de cette manifestation. Une erreur de transmission a malheureusement rendu peu compréhensible la fin de ce texte. Nous la redonnons donc ci-dessous:

«Au cours de l'excellent repas servi par M. Karl Hischier dans son hôtel, hommage a été rendu à ceux qui ont contribué et qui contribuent à cette extraordinaire réalisation et, en particulier, à M. Albert Imsand, son premier initiateur.

Quant à la percée définitive du tunnel de base (le solde est de moins de 2900 mètres), puissions-nous dire sans trop d'optimisme: à l'an prochain à Oberwald...»

Un ensemble valaisan, champion suisse



Samedi 25 novembre 1978, dans la célèbre salle du Kongresshaus à Zurich, l'ensemble de cuivres «Treize Etoiles» a remporté le titre de champion suisse lors du «5^e concours suisse des ensembles de cuivres» 1978. C'est sous la direction de M. Géo-

Pierre Moren (Vétroz) que le «Treize Etoiles» (33 membres issus du Valais central) a décroché ce titre envié par neuf ensembles qui se sont affrontés en des joutes hautement artistiques de la catégorie «hors classe» (excellence). L'événement est de taille! Et avant

que notre chroniqueur musical N. Lager revienne, jeudi prochain, sur les détails de ce concours - en relevant aussi les mérites d'autres ensembles valaisans - nous tenions à féliciter le «Treize Etoiles» pour sa haute performance.

Renault 14.



Venez l'essayer.

Avec tous vos bagages.
Oui, oui, même avec ceux que vous avez dû laisser à la maison lors de vos dernières vacances.
Faute de place!

1 an de garantie, kilométrage illimité.
5 ans de garantie anti-rouille Renault.



Monthey:	Garage du Stand Monthey SA	025 / 4 21 60
Martigny-Croix:	Garage du Mont-Blanc	026 / 2 56 66
Sion:	Garage du Nord SA	027 / 22 34 13
Sierre:	Garage des Alpes	027 / 55 14 42

Renault la meilleure solution.

Marché de l'occasion

A VENDRE

ALFASUD, 1977, 35 000 km
comme neuve
RENAULT R12TL, 1978, voiture
de service, 3000 km
RENAULT R14 TL, 1978, voiture
de service, 2500 km

Véhicules vendus expertisés
Crédit OVERLEASE

Garage des Alpes

A. ZWISSIG
3960 SIERRE - Tél. 55 14 42

A vendre pour cause de départ, au plus offrant

vieux meubles authentiques

(vaisselier, armoires valaisannes, etc.)

Tél. 027/22 91 05 (heures de bureau)
89-171

A vendre

jeep CJ/7 Golden Eagle 1979

Neuve, prix sans concurrence.
Livrable ce jour.
Echange - Reprise - Crédit

Tél. 027/22 34 69 36-31800

A vendre occasions

Fiat 132, 1977, gris métallisé, 27 000 km, direction assistée et glaces athermiques garantie 15 mois

Fiatc 131 1600 CL, blanche, 1978, 6500 km, garantie 30 mois

Fiat 128 1300 CL, 1978, 9000 km, garantie 2 mois

Alfasud Ti, 1977, 20 000 km, rouge, garantie 3 mois

Ford Capri Ghia 2300, 45 000 km, verte, équipement d'hiver, garantie 3 mois

Renault 16 TL, 1975, 73.000 km, voiture soignée

Triumph Dolomite, 1975, 53 000 km

Datsun 180 B, 1977, 36 000 km, très soignée, équipement d'hiver

Tél. 027 / 23 47 76 - 22 36 46 - 22 04 25

Garage 13 Etoiles

Reverberi S.A., 1950 Sion 36-2848

Ré-émaillage

Blanc — couleur

La seule maison qui donne

5 ans Garantie

RESPO-TECHNIK

☎ 027 55 68 92

LE PIANO L'ORGUE

Le violon, l'accordéon, etc. s'apprennent à tout âge, rapidement, sans professeur, par la cybernétique. Excitante. Infaillible. Dix ans de succès. Notice gratuite. BOX 3295, 1002 Lausanne. ☎ (021) 28 29 40.

A vendre

une vache

portante pour décembre

Tél. 027 / 23 30 32
heures des repas
*36-302983

Tabac Maryland naturel

PARISIENNE
20 CIGARETTES MARYLAND

Condensat 17 mg Nicotine 0,9 mg

C'est le tabac qui compte.

Offre exceptionnelle

Nous vendons

trax à chenilles Komatsu D 55 S-2

14 tonnes, 1400 litres, avec ripper, train de chenilles neuf. Etat général impeccable.

Pour le prix de Fr. 17.- par heure d'utilisation.

G. & F. Parenting S.A.-Suisse
Avenue du Mail 5
1205 Genève
Tél. 022/28 36 36

82-1789

HIFI D'AVANT-GARDE



LE TOUT PREMIER TRIOCENTER AVEC TÉLÉCOMMANDE À INFRAROUGES: UNE RÉVOLUTION TECHNIQUE!

TRIOCENTER SHARP SG 500 H avec télécommande
Récepteur OL-OM-OC- OUC, stéréo avec 7 présélections Sensor en OUC.
Amplificateur 2 x 45 watts sinus, 20-20000 Hz.

tourne-disque Hifi à contrôle, fonctions et entraînement direct électroniques, cellule magnétique.
Tape-deck à cassettes Dolby, entraînement à 2 moteurs.
Télécommande à infrarouges pour toutes fonctions radio, disques, cassettes

Prix EXPERT sécurité

2990.-

(avec 2 haut-parleurs à 3 voies)



S. MICHELOTTI
chef technicien diplômé
1950 Sion, rue des Portes-Neuves
Tél. 027 22 22 19



A vendre

BMW 3.3 Li

1976, toutes options
Valeur à neuf Fr. 53 000.-
Cédée moitié prix.

Tél. 021 / 99 22 73, dès 12 h. 30

83-42661

Spécialiste stoppeur de déchirures sur vêtements

DAIM-GUIR

Mouton plus toutes retouches et remises en état
N. PITTELOU
Rue Heldmand 6
Lausanne
Envois postaux

Service de location costumes de Père Noël + barbes

Tél. 027/22 03 59
36-31609

VOUS qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy - Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Ribber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au



Auto US Import

Case postale 3014
1951 SION

vend ces véhicules importés directement des USA

Chevrolet Camaro Berlinetta modèle 1979, Fr. 16 450.-

Pontiac Trans-AM - modèle 1979, Fr. 16 800.-

Chevrolet Blazer Cheyenne 4WD modèle 1979, Fr. 20 800.-

Jeep CJ/7 Golden Eagle modèle 1979, 6 cyl., Fr. 19 600.-

Service après vente garanti. Livraison bref délai. Suppl. V8 automatique, servo-direction, servo-freins, intérieur luxe douane, icha, expertise et autres transformations

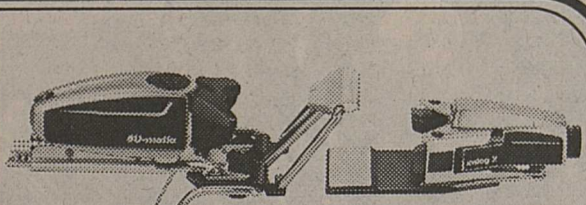
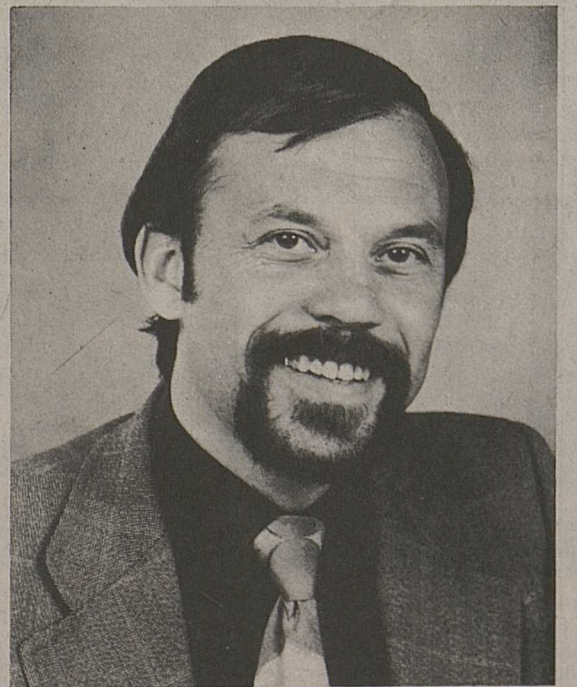
36-31800

Un Valaisan pour tous les Valaisans

Election complémentaire au Conseil d'Etat du 3 décembre 1978

Votez BERNARD COMBY

Dr ès sciences économiques et sociales
candidat du Parti radical-démocratique valaisan



SU-matic SWING 2

Eprouvée dans les compétitions

La sécurité avant tout!

SU-matic

Précision et technique suisse!

Le Gouvernement jurassien a été élu

ÉCLATANTE VICTOIRE DU RASSEMBLEMENT JURASSIEN

Le second tour de l'élection du premier Gouvernement jurassien s'est donc déroulé, hier, et n'a pas donné lieu à une surprise. La seule surprise serait peut-être l'ampleur de la victoire du Rassemblement jurassien qui, après avoir obtenu l'élection du démocrate-chrétien François Lachat, au premier tour, fait passer en bloc la liste d'entente jurassienne, comprenant dans l'ordre le démocrate-chrétien Pierre Boillat, qui recueille 21 763 voix, le chrétien-social Jean-Pierre Beuret, avec 21 207 voix, le socialiste François Mertenat, avec 20 790 voix, et le radical réformiste Roger Jardin, avec 18 253 voix. Avec le benjamin des membres d'un Exécutif cantonal, Jean-Pierre Beuret, 31 ans, et le doyen jurassien Roger Jardin, 59 ans, avec les jeunes Boillat, 34 ans, Lachat, 36 ans, et Mertenat, 37 ans, le Gouvernement jurassien a une moyenne d'âge de 39 ans 1/2, soit plus de 13 ans de moins que la moyenne suisse. Ce qui est frappant, c'est évidemment la discipline

extrême avec laquelle les militants du Rassemblement jurassien se sont ralliés au mot d'ordre du mouvement autonomiste pour le second tour. Il y a eu très peu de défections dans les rangs démocrates-chrétiens ; cela a permis une remontée spectaculaire du socialiste Mertenat, qui ne perd que 417 voix sur le chrétien-social Beuret et, surtout, cela a permis une élection brillante pour le réformiste Jardin, qui devance le candidat radical orthodoxe, M. Gaston Brahier, de 5354 voix, puisque ce dernier ne recueille que 12 899 voix, soit 1300 de plus qu'au premier tour seulement. Ainsi, après les tergiversations du premier tour, la formule de gouvernement préconisée par le Rassemblement jurassien l'emporte-t-elle haut la main. Certains regretteront cependant la précipitation des dernières heures avant le dépôt des candidatures et le fait que les socialistes aient choisi dans des conditions discutables leur candidat, préférant François Merte-

nat au Delémontain Jacques Stadelmann, dont les qualités de gestionnaire auraient sans doute fait merveille au sein de l'Exécutif cantonal. Il est vrai, sans doute, au sein de l'administration, que le préfet de Delémont pourra faire valoir ses qualités.

Relevons encore que la participation électorale a été particulièrement forte, 82,25 % en Ajoie, où l'issue était plus incertaine que dans les autres districts, 74 % à Delémont et seulement 73 % aux Franches-Montagnes. Indiquons encore le brillant résultat du chrétien-social Jean-Pierre Beuret, spécialement dans le district de Delémont, où il emporte le plus de suffrages, recueillant plus que les deux élus domiciliés dans ce district. Le Gouvernement jurassien respecte l'équilibre des régions, deux élus dans les districts de Porrentruy et Delémont, un aux Franches-Montagnes. Il laisse aussi une forte opposition parlementaire, les radicaux et les

agrariens comptant 15 élus sur 60, soit 25 %.

On peut déjà supputer ce soir quelle sera la répartition des départements au sein de cet Exécutif jurassien. Sans doute que l'agriculteur Beuret sera à la tête des divisions de l'agriculture et de l'économie, le spécialiste financier Jardin pouvant récolter les divisions des finances et de la police. L'enseignant socialiste François Mertenat, déjà titulaire des œuvres sociales au conseil municipal de Porrentruy, pourrait diriger les divisions de l'éducation et des œuvres sociales, bien qu'il soit possible qu'on ne souhaite pas un enseignant à la tête de la division de l'éducation. Quant aux deux démocrates-chrétiens et juristes François Lachat et Pierre Boillat, ils pourraient se partager les divisions de la justice et de l'intérieur pour l'un, de l'équipement et de l'environnement pour l'autre. Quant à la présidence, elle sera sans doute attribuée à François Lachat, qui a obtenu, et de loin, le plus grand nombre de suffrages parmi les élus.

Ajoutons que cette répartition n'a pas encore fait l'objet de consultations entre les groupes politiques et les intéressés et qu'elle résulte de nos propres supputations. Si le Parlement se constituera le 4 décembre, le Gouvernement se réunira, lui, le 5 et commencera dès le 6 décembre à nommer les premiers fonctionnaires de l'Etat jurassien.

Victor Giordano

Elections communales à Moutier Forte poussée autonomiste

Les élections communales de Moutier, comme celles du premier Gouvernement cantonal jurassien, constituent une retentissante victoire pour les autonomistes. Le maire, Rémy Berdat, socialiste, étant réélu tacitement, le conseil municipal conserve le même visage, soit quatre antiséparatistes et quatre autonomistes. Les socialistes perdent toutefois un siège et ne comptent plus que deux conseillers, MM. Graf et Althaus. L'Union démocratique du Centre conserve un siège confié à M. Odiet, alors que le parti radical gagne un siège, qui ira à M. Auer. Du côté autonomiste, le PDC conserve ses deux sièges, soit MM. Zuber et Winistoerfer, les socialistes autonomistes seront repré-

sentés par M. Roland Schaller et les radicaux autonomistes par M. Jean-Marie Mauron. A noter que les suffrages des deux camps opposés s'établissent ainsi pour le conseil municipal :

Antiséparatistes	50,6 %
Autonomistes	49,4 %

Dans ces conditions, il semble que les autonomistes doivent gagner un, voire deux sièges au conseil de ville, organe législatif de la commune et porter leur groupe de dix-huit à vingt conseillers, les antiséparatistes tombant de vingt-trois à vingt et un. C'est dire que la bipolarisation de la ville s'en trouvera accentuée et que l'avance autonomiste y est nette, à tel point que les autonomistes sont à un fil de renverser la majorité.

Motard à tout âge...



On manifeste

La grande famille des motards de la Suisse romande s'est réunie à Lausanne pour une manifestation de protestation contre l'augmentation des primes RC.

Cette manifestation à laquelle on a pris part à tout âge était autorisée par la police et s'est déroulée sans incident.

Photo ASL

Chute mortelle en montagne

BELLINZONE (ATS). - M. Francesco Martinelli, 39 ans, de Giubiasco, a fait une chute mortelle, hier, dans le val Blenio (TI). L'accident s'est produit à la suite d'une glissade sur une plaque de glace.

Chevaliers de la route: 10^e anniversaire et 124 distinctions

A l'occasion du 10^e anniversaire de l'action de sécurité routière «Chevalier de la route», la presque totalité des 124 lauréats récompensés ces dix dernières années en raison de leur comportement exemplaire sur la route, se sont rencontrés au Musée suisse des transports à Lucerne, où le conseiller fédéral Kurt Furgler a apporté félicitation, le chef du Département fédéral de justice et police a rappelé quels sont les postulats actuels qui doivent permettre d'obtenir une amélioration de la sécurité du trafic routier en Suisse. C'est précisément dans la circulation routière, a souligné l'orateur, que la responsa-

bilité individuelle de chaque usager de la route est de la plus haute importance. Les prescriptions officielles, à elles seules, ne pourraient suffir à pratiquer une politique du trafic où la protection de l'être humain joue le premier rôle.

Durant ses dix années d'existence, la campagne «Chevaliers de la route» a pu nommer 124 chevaliers, âgés de 11 à 79 ans. 120 étaient domiciliés en Suisse, deux en RFA, un en France et un en Roumanie. Quatorze, c'est-à-dire plus d'un dixième des chevaliers, viennent du canton de Schwytz, ce qui permet la conclusion que les Schwytzois sont des usagers de la route exceptionnellement dévoués

et courageux. Côté romand, il y a également de quoi se réjouir, vingt personnes récompensées étant romandes. Le Valais (8), Neuchâtel (6), Vaud (4) et Genève (2) figurent dans la statistique, dominée par le canton de Zurich qui compte 23 lauréats.

(ee)

Situation conjoncturelle: NON à un pessimisme exagéré

Suite de la première page

AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, IL FAUT DONC VEILLER À UNE COOPÉRATION ÉTROITE ET SUIVIE DES POUVOIRS PUBLICS ET DE L'ÉCONOMIE PRIVÉE, DANS UN ESPRIT DE RESPONSABILITÉ MUTUELLE, AFIN D'ASSURER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU PAYS TOUT ENTIER. NOUS DEVONS BASER NOTRE ACTION SUR LA CERTITUDE QUE L'ÉTAT A BESOIN DE L'ÉCONOMIE, MAIS AUSSI QUE L'ÉCONOMIE A BESOIN DE L'ÉTAT.

Essayons, peut-être, d'inventorier les mesures prises jusqu'à ce jour par les pouvoirs publics pour maîtriser une économie passagèrement en difficulté et éviter qu'elle ne se détériore davantage.

1. AU NIVEAU DE LA CONFÉDÉRATION

Il faut, tout d'abord, mentionner les mesures prises par la Banque Nationale Suisse qui commencent à porter leurs fruits. Relevons qu'elles ont été prises dans l'option qu'une politique anti-inflationniste reste prioritaire.

Enfin, au mois de décembre prochain, les Chambres fédérales devront se prononcer sur quatre arrêtés visant à soutenir notre économie. Ce sont :

- a) L'arrêté fédéral modifiant l'arrêté du Conseil fédéral sur l'impôt pour la défense nationale. Brevement défini, cet arrêté apporte quelques changements à quatre articles touchant le calcul et la prise en compte des amortissements, réserves d'amortissements ainsi que la détermination du rendement net imposable.
- b) La loi fédérale allouant une contribution à l'Office suisse d'expansion commerciale. La modification de cette

loi permettra au Conseil fédéral d'augmenter sa contribution de 6,5 millions de francs au maximum et ceci pour autant que la situation économique l'exige.

c) L'arrêté fédéral concernant l'Office national suisse du tourisme. Il s'agit en fait de compléter cet arrêté par l'adjonction d'un nouvel article 6a autorisant la Confédération à majorer sa contribution de 5 millions de francs par an en 1979 et 1980, ceci en vue d'assurer l'exécution de campagnes spéciales de publicité.

d) L'arrêté fédéral allouant des crédits supplémentaires destinés à atténuer les difficultés économiques.

En quelques mots, je définirai le contenu de cet arrêté comme une aide, sous forme de crédits d'engagements de 108 millions de francs sur quatre ans, apportée à notre industrie en général et touchant les domaines de l'acquisition du matériel, de la publicité collective à l'étranger et du développement et de la formation technologiques.

Les mesures fédérales que chacun espère voir adopter par les Chambres sont justifiées. Il est clair cependant que des mesures plus importantes et moins sectorielles devront être envisagées. Il faudra veiller à ce que ces mesures touchent, avant tout, les moyennes et petites entreprises des régions marginales.

2. AU NIVEAU DE NOTRE CANTON

Comme vous le savez, le Grand Conseil vient d'adopter le plan financier du gouvernement pour les années 1979 à 1982. Par la même occasion, il a pris connaissance des lignes directrices de notre politique gouvernementale. Enfin, il a accepté le budget 1979 dont les buts sont clairement définis en

page 134 du plan financier 1979-1982, et que je tiens à répéter une fois encore :

- Un rapprochement progressif vers un équilibre budgétaire à moyen jusqu'à long terme. La condition préalable à ce rapprochement est un développement économique harmonieux et le plein-emploi.
 - Une garantie d'une offre en infrastructure et en services objectivement nécessaires et axée de manière accrue sur la qualité de vie, dans tous les secteurs d'activité, avec un engagement de moyens plus poussés dans certains domaines, conformément à l'ordre des priorités.
 - Un encouragement de la péréquation financière intercommunale et aide en faveur d'une réduction des disparités économiques régionales.
 - Une péréquation de mesures en matière de politique financière en cas de brusque détérioration sur le marché de l'emploi. Notamment des mesures en vue de créer des postes de travail.
 - Une mise sur pied d'une loi sur le ménage financier avec réorganisation des compétences et amélioration des instruments de gestion en matière de politique financière par l'uniformisation de la comptabilité et la mise à disposition de données de statistique financière.
- D'autre part, le Conseil d'Etat met au point, en ce moment, un programme de relance qui pourrait être mis immédiatement en application en cas de nécessité. Ce programme comprend entre autres :
- un inventaire des investissements que l'Etat pourrait entreprendre à très brève échéance et des participations aux investissements de tiers ;
 - des mesures d'encouragement pour la rénovation de logements ;

- un bonus d'investissements ;
- une politique du marché du travail. Cette politique devrait nous permettre notamment de limiter à moins de 2000 personnes le nombre de chômeurs durant l'hiver prochain ;
- des mesures dans les domaines de l'énergie, de l'infrastructure du trafic, de l'environnement et de la publicité touristique ;
- enfin, les moyens possibles permettant d'alléger la charge fiscale EN CAS D'ABSOLUE NÉCESSITÉ.

Pour conclure, malgré la période d'incertitude économique que nous connaissons, nous devons nous garder d'afficher un pessimisme exagéré, même si pour nombre d'entre nous les difficultés sont réelles et vont encore croissant.

Je vous l'ai dit, les pouvoirs publics se préoccupent au premier chef de l'évolution de la conjoncture et étudient les mesures propres à stimuler notre économie, si celle-ci devait stagner ou régresser.

Pour ce faire, il est absolument indispensable que s'établisse une collaboration étroite, basée sur la confiance réciproque entre les responsables de l'économie privée et les pouvoirs publics, faute de quoi les actions envisagées perdraient beaucoup de leur efficacité.

L'initiative privée sera donc particulièrement encouragée dans la réalisation de nombreux investissements, la recherche de nouveaux débouchés et le maintien de l'emploi, afin d'assurer à ce pays la paix du travail qu'elle connaît.

Je conclus en reprenant le mot d'ordre de votre président, au terme de son magistral rapport, mot d'ordre auquel je souscris entièrement : « Courage dans l'action. »

Hans Wyer,
chef du Département des finances

Nombreux accidents sur les routes vaudoises

LAUSANNE (ATS). - Un automobiliste genevois, qui circulait, samedi après-midi, sur la chaussée Jura de l'autoroute Lausanne - Genève, a perdu la maîtrise de sa machine entre les jonctions de Morges et d'Allaman. La voiture a terminé sa course sur la chaussée lac et son conducteur a été grièvement blessé.

verse par un habitant de Vevey. Ce dernier véhicule a pris feu immédiatement et a été entièrement détruit. Les sept occupants des deux machines, tous plus ou moins grièvement atteints, ont été hospitalisés à Lausanne.

Une automobile neuchâteloise, qui roulait sur la route Yverdon - Neuchâtel, hier en début de soirée, a renversé, près de Concise, un cyclomotoriste, M. Paul Chappuis, 69 ans, domicilié à Concise, qui bifurquait à gauche, au moment où la voiture le dépassait. Le cyclomotoriste a été tué sur le coup.

Ils forcent l'entrée d'une bijouterie en voiture

LUCERNE (ATS). - Se servant d'une voiture volée comme d'un bulldozer, quatre hommes ont enfoncé, hier à l'aube, la

porte d'entrée d'une bijouterie de Lucerne. Ils ont fait main basse sur des montres et des bijoux d'une valeur totale de quelque 30 000 francs.

Attaque dans un cabaret de Genève: trois blessés

GENÈVE (ATS). - Trois bandits ont fait irruption hier matin, peu avant 5 heures, dans un cabaret de la rive gauche, au centre de Genève, et ont blessé trois personnes avant de disparaître avec le contenu de la caisse.

Les trois individus ont pris la fuite en emportant le contenu de la caisse, soit environ 6000 francs. Des consommateurs ont pu voir que les bandits s'engouffraient dans une voiture.

Après avoir blessé le portier d'un coup de crosse, les trois hommes menacent de leurs armes la clientèle encore très nombreuse. Des clients veulent s'interposer. Des coups de feu claquent, deux consommateurs sont blessés et doivent être transportés à l'hôpital. L'un est assez grièvement touché à la poitrine, l'autre a une jambe traversée de part en part. Blessé au visage, le portier doit aussi recevoir des soins.

L'un des bandits, qui portait une cagoule, était très grand (entre 185 et 190 cm) et avait une corpulence athlétique. Ses deux complices étaient plus petits. Les trois malfaiteurs avaient des armes de poing, dont un pistolet automatique à canon long.

La voiture utilisée par les bandits a été retrouvée hier dans une rue de Genève. Elle avait été volée peu après minuit. Les recherches se poursuivent activement.

Jonestown: un bilan de cataclysm

(ATS/AFP). - Neuf cent vingt-trois morts : ce chiffre pourrait être le bilan d'un tremblement de terre ou d'un affrontement guerrier. Incroyablement, c'est celui du suicide collectif et des assassinats, qui ont décimé le samedi 18 novembre la « commune de Jonestown », fondée dans la jungle tropicale de Guyana par un pseudo-prophète du nom de Jim Jones. Le rapatriement aux États-Unis des morts - presque tous victimes du poison que les membres de la commune ont avalé à la demande de leur prétendu pasteur - a pris fin hier, mais l'identification des corps à demi-décomposés, réunis à la base aérienne de Dover (Delaware), prendra sans doute plus de trois semaines.



Un aspect de l'horreur de Jonestown. Ces deux fillettes guyanaises, assises sur un cercueil fabriqué par leur oncle, attendent qu'on leur rende le corps d'un jeune parent de 17 ans, mort dans l'hécatombe.

Déjà un frisson ébranle les États-Unis, qui ne veulent pas croire que 900 de leurs enfants aient accepté de mourir stupidement et qui recherchent des responsables. Les familles, qui avaient porté plainte avant la tragédie, se tournent vers le Congrès et réclament des explications.

Tant d'inquiétude et d'incrédulité se mêlent aux regrets que le gouvernement, croit-on savoir de source compétente, va être amené à constituer une commission d'enquête. Cette mesure sera dictée, semble-t-il, par l'émotion générale, aussi bien que par les aspects politiques et financiers de cette affaire.

Relations cordiales

Il a été établi que l'inspirateur de la secte dite du « Temple du peuple » avait eu des relations cordiales avec nombre de personnalités démocrates. Rosalynn Carter, l'épouse du président, lui avait envoyé une lettre, ainsi que le vice-président Walter Mondale. Jim Jones savait au surplus transformer l'élite de ses fidèles en un bataillon d'activistes électoraux disciplinés, dont profitèrent divers candidats régionaux.

Plusieurs témoignages - des victimes de Jim Jones et de ses avocats - permettent de croire en outre que le temple du peuple avait un talent peu commun pour duper les vieilles dames et autres retraités, qui troquaient leurs économies contre la promesse d'un bonheur certain. La construction de Jonestown - sorte de commune agricole bâtie sur place avec des moyens rudimentaires - serait revenue à quelque dix millions de dollars. La secte disposait également de fonds déposés dans une douzaine de comptes en banque, sans oublier

les trois millions de dollars en or et en devises qu'avait enfermés Jones dans une valise avant de se suicider d'une balle dans la tempe.

« Une entité socialiste exemplaire »...

L'incertitude ne règne pas qu'à Washington. Le Gouvernement socialisant de la Guyana, que dirige M. Forbes Burnham, est soumis, lui, aux critiques de l'opposition, qui l'accuse en substance d'avoir été l'hôte complaisant d'un forban devenu paranoïaque.

Les adversaires de M. Burnham (groupés essentiellement dans la communauté indienne, et non noire, de la Guyana) reprochent au gouvernement de Georgetown d'avoir autorisé Jones à conserver des armes à feu et des fonds non déclarés, d'avoir de surcroît présenté la commune de Jonestown comme une entité « socialiste » exemplaire, d'avoir, enfin, commercé avec elle (la récolte de Jonestown était vendue sur le marché de Georgetown). Tout cela au mépris de la loi.

La presse de Guyana, favorable à M. Burnham, riposte en dénonçant un « complot international » opposé au socialisme, pourtant très démultiplié, de l'actuel pouvoir.

N'importe quoi

Jim Jones a laissé derrière lui un portrait morbide, mais énigmatique. Dans ses heures de délire, il croyait être « Dieu » et exigeait de ses adeptes qu'ils satisfissent ses désirs les plus fous. Son idéologie anarchique, dont les « héros » étaient Jésus, Marx, Satan, Jean-Jacques Rousseau, entre autres, avaient séduit en un temps plus de vingt mille personnes.

Meurtre collectif

La mort de près de 900 personnes dans la commune de la secte du « temple du peuple » n'a pas été un suicide collectif, mais un meurtre collectif, a déclaré un survivant du drame au journal américain *Chicago Tribune*. Si certains membres de la secte ont absorbé le poison volontairement, des centaines ont dû se le faire administrer par la force pendant que Jim Jones, debout, criait : « Restez calmes et mourez avec dignité », a déclaré Stanley Clayton, un rescapé du drame, âgé de 25 ans. Clayton, qui a réussi à s'enfuir alors qu'il n'y avait plus qu'une centaine de personnes en vie, a raconté au journal comment les mères ont mis leurs

enfants sur une estrade pour leur faire boire le cyanure contenu dans des bacs devant Jim Jones. Parfois, le poison a dû être administré par une intraveineuse par le médecin et les infirmières de la commune, a ajouté M. Clayton.

Quant au fondateur de la secte de l'Eglise du temple du peuple, il ne se serait pas tué lui-même. Selon le *Chicago Tribune*, qui cite les propos d'un officier américain interrogé en Guyana et qui refuse de donner son nom, l'arme qui a tué Jones se trouvait à une distance telle de son cadavre qu'il n'est pas possible que Jones se soit suicidé.

Cyclone au Sri Lanka

Un millier de morts ?

COLOMBO (ATS/Reuter). - Le bilan des victimes du cyclone qui s'est abattu, jeudi dernier, sur le Sri Lanka s'élève pour le moment à 500, mais pourrait être plus élevé, annonce la radio. De source officielle, on indique que la tempête a pu faire un millier de morts. Un million de personnes ont été

affectées par le cyclone, qui a détruit plus de 500 000 habitations. Le gouvernement prévoit de distribuer des vivres pendant les trois prochains mois et de reconstruire les habitations dévastées.

Plusieurs pays ont répondu à un appel de la Croix-Rouge et ont fourni des vivres, du lait en poudre, des couvertures et des médicaments, a indiqué un porte-parole du gouvernement.

● SAVANNAH (Georgie) (ATS / AFP). - Vingt tonnes de marijuana, d'une valeur de 9,6 millions de dollars sur le marché noir américain, ont été saisies à bord d'un chalutier, près de Savannah en Georgie.

● ALGER (ATS/AFP). - La Télévision algérienne a confirmé hier soir que l'Etat du président Houari Boumediène « connaissait une amélioration sur tous les plans ».

● CATANIA (Sicile) (ATS/Reuter) L'Etna est entré en violente éruption samedi soir. Des jets de lave ont atteint sur le versant sud-est de l'Etna, la lave ne présente toutefois aucun danger immédiat pour les villages voisins, indiquent des responsables.

Les explosions avaient commencé lundi dernier, au rythme de trois par heure, mais elles ont redoublé hier soir d'intensité.

Proche-Orient: le calendrier de discorde

Il faut un calendrier. Même avec les jours fériés de toutes les civilisations passées, présentes, à venir et à découvrir, mais il faut un calendrier pour la mise en application de l'autonomie en Judée-Samarie et dans la bande de Gaza.

L'Egypte ne tient pas à ce qu'il soit dit nettement que le traité de paix avec Israël ait prééminence sur les accords passés avec les États arabes. Les ministres ont donc finalement approuvé le plan de paix tel qu'il leur a été présenté par les États-Unis, mais ont repoussé le calendrier demandé par les Egyptiens, qui en fait mettaient en parallèle les étapes du retrait dans le Sinaï et les progrès accomplis

De notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

éventuellement dans la mise en place de l'autonomie.

Mais les Israéliens ont-ils implicitement accepté la suggestion américaine de tenir des élections d'ici décembre 1979 ? L'Egypte, maintenant, fait de septembre 1979 la date cruciale, tandis que Jérusalem continue d'assurer que tout calendrier est inacceptable.

Le secrétaire d'Etat Vance a envoyé un pavé : « L'acceptation par Israël du traité ne suffit à elle seule à conclure les négociations. Il faut encore négocier à propos du calendrier pour la West Bank et la bande de Gaza. »

Fort pataudement, M. Dayan, ministre des affaires étrangères, a fait deux déclarations malencontreuses. La première : « ... de peur que dans deux, trois ans nous ne regrettions le temps où M. Sadate voulait faire la paix... » C'était là s'attirer de nouvelles exigences, tendre l'échelle aux coups de bâtons. La seconde : « Il n'est nul besoin d'autres négociations. L'Egypte doit accepter le traité tel qu'il est. C'est à prendre ou à laisser ! » La formule était des plus malheureuses ; elle ne pouvait que braquer les Egyptiens et mécontenter les Américains qui considèrent que la négociation est loin d'être achevée et que réponse doit être donnée aux Palestiniens. L'établissement d'une paix véritable ne dépend pas de telle ou telle clause du traité,

mais de la nature des relations qui apparaîtront après la signature de l'accord. En fait personne n'est de bonne foi. Il n'est pas que les Israéliens qui jouent les taillons obstinés et obtus. A Camp David, les Israéliens ont repoussé vingt fois des mots qui leur paraissaient dangereux et vingt fois les Américains les ont remis. Si, ainsi que Carter le prétend, il n'est point de culte à rendre au légalisme, pourquoi diable s'accorde-t-il à chaque mot, à chaque virgule de ses propres formules ? Si Sadate ne nous roule pas dans la farine, si les clauses sont peu importantes, l'esprit étant tout, pourquoi se cramponne-t-il à son calendrier ; pourquoi ne laisse-t-il pas s'épanouir la nature des relations ?

Ce qui a échappé aux Israéliens, c'est qu'Egyptiens et Américains tenaient toujours compte du problème palestinien. Les Israéliens avaient pensé parvenir à un accord

Pour 159 Vietnamiens Le cauchemar a pris fin au Canada

Les 159 premiers réfugiés vietnamiens du *Hai-Hong* sont arrivés samedi soir à Montréal à bord d'un avion de l'armée canadienne. Les réfugiés, dont l'âge va de quelques jours à plus de 80 ans, étaient souriants mais sont arrivés extrêmement fatigués. Des couvertures leur ont été immédiatement distribuées car le changement de température entre Kuala Lumpur et Montréal est particulièrement brutal. Puis les réfugiés ont été conduits vers un centre d'accueil militaire proche où ils se reposeront pendant plusieurs jours avant d'être conduits à leurs destinations définitives.

Le Canada, qui s'est engagé à accueillir 604 des 2500 réfugiés du *Hai-Hong*, a déjà hébergé 10 000 émigrés vietnamiens depuis 1975. Pendant ce temps, le long de la côte de la Malaisie, les carcasses de bateaux rongés par la mer et le sable attestent de l'ampleur de la vague de fuyitifs qui déferle depuis ces derniers mois. Plusieurs milliers de Vietnamiens sont arrivés dans les cinq derniers jours et de nombreux autres suivent.

Deux petits bateaux sont arrivés samedi à Kuala Trenggnau. L'un avec 10 personnes à bord, l'autre avec quelque 70 personnes. Au large, un autre bateau de réfugiés attendait le moment propice pour approcher du port. On distinguait un drapeau blanc accroché au mât et une bâche tendue sur le pont avant. Ils sont sans doute plusieurs dizaines à bord.

A terre, les réfugiés sont aussitôt entourés par la police qui empêche tout contact avec eux. Puis ils sont hébergés provisoirement et finalement dirigés sur un camp.

500 «BOAT PEOPLE» ACCUEILLIS PAR LA RFA

BONN (ATS/AFP). - La République fédérale d'Allemagne a décidé d'accorder des visas d'entrée à 500 réfugiés vietnamiens dont le bateau a été pris en remorquage par le cargo ouest-allemand *Tom Jakob*, amonçait-on officiellement samedi au Ministère des affaires étrangères à Bonn.



Entre la Malaisie et le Canada, une différence de climat considérable. Pour ce tout jeune réfugié, ce problème-là au moins semble résolu.

MITTERRAND - ROCARD Il faudra en découdre...

PARIS (ATS/AFP). - La lutte pour le pouvoir au sein du parti socialiste français est entrée dans une nou-

velle phase avec la Convention nationale, qui s'est tenue pendant le week-end à Paris.

M. François Mitterrand, le premier secrétaire du PS, est passé, devant les cadres du parti, à la contre-attaque dans le duel qui l'oppose à son challenger direct, M. Michel Rocard.

Durant ces deux jours de débats, François Mitterrand a tenté de contrer Michel Rocard en lui reprochant d'une part de vouloir diviser le parti et en le soupçonnant, d'autre part, de chercher à faire du PS « une vague copie des mouvements réformateurs, qui ont fini dans le lit des classes dominantes ».

Pourtant, rien n'indique que telle soit la volonté de M. Rocard, qui, à 48 ans, passe encore pour un « jeune loup » et se défend de vouloir trahir le socialisme. Il ne met pas en cause la stratégie d'union de la gauche, c'est-à-dire l'alliance privilégiée avec le parti communiste, mais il estime que, pour enrayer la série des sept échecs électoraux successifs de son parti, il faut utiliser un langage nouveau et tenir davantage compte des réalités car, à ses yeux, « l'exigence économique est une condition du succès de la gauche ».

Le problème est maintenant de savoir si, au prochain congrès du parti, en avril, M. Rocard va rompre l'association qui l'unit à François Mitterrand dans les instances du parti en proposant aux militants sa propre motion, défendant une position différente de celle de l'actuel premier secrétaire.

● LIMOGES (ATS/AFP). - M. Jacques Chirac, ancien premier ministre français et actuellement maire de Paris, a été victime, hier matin d'un accident de la route près d'Ussel (centre de la France) et a dû être hospitalisé.

M. Chirac, 46 ans, président du Rassemblement pour la République (RPR-gaulliste), pourrait souffrir d'une fracture du col du fémur et il a été admis en salle d'opération. L'accident est dû à un dérapage de sa voiture sur une plaque de verglas, apprend-on à Ussel.

Complètement timbrés !

ROME (ATS). - La poste italienne ne retournera à la normalité que dans quelques années et au travers d'un plan de réorganisation, a déclaré au début de novembre, son directeur général, Ugo Monaco. Dans le même temps, il a demandé aux Italiens d'envoyer immédiatement leurs envois de Noël afin que ceux-ci puissent parvenir à temps.

Le directeur général, par ailleurs, n'a rien dit de ladite réorganisation.

De son côté, le directeur de la poste de la région du Latium, qui a été congédié pour fin novembre M. Stefano Cicala, rompant le secret professionnel, avait révélé que les lettres aussitôt triées étaient remises avec le courrier arrivant afin de procurer aux employés des heures supplémentaires !

Par ailleurs, le reporter du

journal romain *Paese Sera* a découvert, dans une fabrique de papier, des tonnes de courrier utilisé comme maculature. La fabrique, sise à Rome, avait passé un contrat avec la poste italienne portant sur une livraison annuelle de plus de 550 tonnes de courrier non distribué. Ce courrier était amené chaque semaine à la fabrique qui en contrôlait le poids sous les yeux des employés de la poste.

Pour sa part, le ministre des postes, M. Gullotti, a déclaré dans une interview que les cartes envoyées au mois d'août, des stations de vacances, étaient actuellement triées. La « Confindustria », le syndicat patronal italien, a posé sérieusement la question : ne serait-il pas mieux que la poste devienne une entreprise privée ? En Italie, la poste emploie actuellement 197 000 personnes.

Polyglotte électronique

NEW YORK (AFP/ATS). - Un dictionnaire de langues électronique qui a l'aspect d'un petit calculateur de poche va faire son apparition la semaine prochaine sur le marché américain.

Cet appareil, produit par la compagnie Lexicon, fonctionne grâce à des modules-mémoires chargeables qui contiennent un vocabulaire de 1500 mots et expressions courantes en six langues.

Il suffit de taper sur les touches de la machine un mot d'une de ces six langues pour

voir aussitôt défilier sur un petit écran lumineux ses cinq autres équivalents.

Pour l'instant, les langues enregistrées par le lexique sont l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand, l'italien et le portugais.

Mais la compagnie Lexicon envisage d'augmenter son répertoire de plusieurs autres langues dès l'année prochaine.

Ce polyglotte électronique baptisé LK-3000 sera vendu 225 dollars et chacune de ses mémoires coûtera 65 dollars.



Ce cahier
ne peut pas
être vendu
séparément

BCV
**COMPTE
SALAIRE**

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

meubles
descartes
vos meubles à
des prix écossais
SAXON
Sortie 1 km direction Martigny
CREDIT - FACILITES

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Tourbillon: de la joie à la détresse...



Le derby de Tourbillon n'a tenu ses promesses que l'espace d'une mi-temps. Pour les Sédunois, la joie n'a duré qu'une petite demi-heure. A la 16^e minute, Schneider ouvrait le score sur un centre de P.-A. Valentini. Voici cette action victorieuse avec, de gauche à droite: Engel, Trincherio, Brigger (à terre), Schneider qui marque et Guyot (en partie caché par l'Allemand). (Voir en page 23) (Photo ASL)

HC Sierre: deux points mérités!



Face à Langnau, le HC Sierre a retrouvé le chemin du succès en s'imposant par 6-3. Cette victoire, amplement méritée pour les hommes de Beaudin, leur permettra d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité. Il s'agira maintenant de confirmer face à Arosa et à Lausanne. Notre photo: le deuxième but des Sierrois par Jean-Bernard Debons, qui a bien repris une passe de Lötscher. Grubauer et Luthi (7) ne peuvent pas s'interposer. (Voir en page 33) (Photo Valpresse, Sion)

Corticoides et stéroïdes anabolisants «interdits» par l'Union cycliste internationale, réunie cette semaine à Genève: c'est plus un rappel à l'ordre qu'une interdiction. « Ces produits figuraient déjà sur la liste UCI des substances dopantes en 1966 », rappelle un médecin spécialiste qui a une consultation à l'Institut national des sports à Paris. « En fait, poursuit-il, ce sont les aveux de Thévenet reconnaissant avoir pris de la cortisone, qui ont forcé la main aux dirigeants de l'UCI. »

L'Union cycliste internationale était confrontée à un double problème au sujet du dopage: les cas du champion du monde amateur, le Suisse Gilbert Glaus, du Belge Jean-Luc Vandembroucke (3^e du tournoi mondial de poursuite professionnels) et du Français Esclassan, convaincus d'utilisation de stéroïdes anabolisants en Allemagne et le « déballage » sur la place publique par Thévenet d'une pratique dont l'intéressé dit n'avoir pas l'exclusivité.

Au sujet des premiers, il était admis avant les championnats que la re-

**L'UCI
a voulu
sauver
la face!**

cherche des anabolisants ne devait pas, pour cette fois, avoir un caractère répressif. Il n'empêche que l'UCI a invoqué « certains vices de forme » dans ces contrôles pour ne pas sanctionner les coupables. Sans doute pour sauver la face vis-à-vis du Comité international olympique et d'autres fédérations internationales plus vigilantes, telles celles de l'athlétisme et de la natation.

Au sujet de Thévenet, c'est d'une mise en garde et d'une menace qu'il s'agit. Reste à savoir si les dirigeants du cyclisme ont les moyens de pratiquer la répression. « La recherche des corticoides est encore difficile, explique le médecin. Tous les laboratoires agréés par l'UCI ne sont pas équipés pour cette détection. D'autre part, on sait que certains organes sécrètent naturellement de la cortisone, et des études tendent à montrer qu'un athlète de haut niveau en produit plus que la moyenne. » Dans quelles proportions? Question encore sans réponse. D'où la difficulté de séparer la cortisone « naturelle » de la cortisone « artificielle », dopante.

A-t-on vraiment avancé dans la lutte contre le dopage? Au plan légal, ce n'est pas certain. Il serait étonnant qu'en 1979 les contrôles médicaux révèlent la présence de cortisone chez les coureurs. Au plan de l'information, un pas a peut-être été franchi avec le pavé jeté dans la mare par Thévenet. Même si celui-ci, dans le même temps, prétend que les examens médicaux auxquels il s'est soumis l'ont révélé en bonne santé...

« C'est la raison pour laquelle il faut donner plus de publicité aux effets secondaires de tous ces produits, qu'à leurs soi-disant vertus, poursuit ce médecin, qui fut un moment très proche des problèmes du cyclisme et de ses contrôles. Les stéroïdes anabolisants, s'ils augmentent la force musculaire, facilitent une meilleure récupération après les efforts longs et donnent plus de combativité, présentent des risques de stérilité et de cancer de la prostate ou du foie. »

« Quant aux corticoides, ils ont un effet euphorisant. Certains coureurs m'ont dit: « Je ne sens plus les pavés. Je n'ai plus peur de mettre le plus grand développement. » Les corticoides font reculer le seuil de perception de la fatigue, mais ils présentent de grands dangers pour le squelette. Notamment un risque d'ostéoporose, c'est-à-dire des os plus friables et plus poreux. Un squelette de vieillard dans un corps d'athlète de 30 ans.

Cela existe dans le peloton, avertit le médecin, qui ajoute: attention également aux ulcères gastriques, aux maladies virales, comme les zozas. »

Sous les arcades... du 27 nov. au 2 déc.

C'est la foire d'automne



Une foire absolument folle, où les bonnes affaires se ramassent à la pelle!

Les prix «MODE-DÉFI» font concurrence au soleil de l'automne 1978...

Nos vendeurs, véritables camelots, vous proposent une foule de trouvailles vestimentaires pour toute la famille... (dès Fr. 10.-)

VENEZ LES DÉCOUVRIR!

Jupe modèle FREE-GIRL
plissé soleil, 100% polyester, lavable à 30°
coloris: gris, vert, prune, marine, beige, noir
gr.: 36 - 46
Un prix «MODE - DEFI»

29.-

Pyjama pour messieurs
coupe classique, en coton flanelle rétréci,
coloris mode, toutes grandeurs
Un prix «MODE - DEFI»

25.-

Robe, style «chemisier» classique,
ligne près du corps, manches 1/4
en jersey polyester imprimé cachemire
gr.: 40 - 48
Un prix «MODE - DEFI»

29.-

Pantalon pour messieurs
façon jeans, en velours manchester, côtes
moyennes, coloris: marine, noir, brun, vert
toutes grandeurs
Un prix «MODE - DEFI»

29.-

Robe chemisier
modèle classique
longues manches bouffantes, entièrement
doublée en crêpe acétate nylon
gr.: 40 - 48

Veste reporter pour enfants
style Army, avec capuchon, doublure amovible en borg
Un prix «MODE - DEFI»

20.-

Robe chemisier
ligne confort
longues manches, ceinturée, légèrement
évasée, en rayonne viscosé imprimée
cachemire
gr.: 40 - 48

**EN SÉLECTION...
Drap de lit**
en pur coton lavable à 95°
coloris: blanc, beige, brun, vert, bleu, rose
gr.: 170 x 270
Un prix «CITY»

12.-

Robe jeunesse
style décontracté, longues manches, col et
garnitures en velours côtelé
en jersey acryl uni
gr.: 34 - 42
Le modèle au choix
Un prix «MODE - DEFI»

45.-

Sac Adidas pour sportifs
fermeture de sécurité, cadre renforcé
coloris: noir, rouge, bleu, vert
Un prix «CITY»

19.-

Jeans modèle Michel
exécution soignée, coupe supermode 78-79
en velours manchester, larges côtes doubles
coloris: aubergine, vison, amiante, noir
gr.: 34
Un prix «MODE - DEFI»

49.-

Collants pour dames
avec empiècement
qualité 1er choix, 20 deniers
coloris: saskia et brava
toutes pointures
les 3 paires

4.-

A l'affiche du supermarché:

Foire au lard



Notre chef boucher vous propose:

Viande de porc
Lard frais maigre le kilo **5.90**
Jambon frais entier le kilo **8.90**
Lard séché, 1re qualité le kilo **8.90**
Lard fumé le kilo **7.50**

Un choix complet de viande
- pour salaison et fabrication
Découpe gratuite selon vos désirs

Viande de bœuf
désossée, prête à saler le kilo **15.-**

Restaurant
Libre
service
CITY



PLACE DU MIDI
SION

P 1 h 15 parking gratuit
dès fr. 20 -
d'achats

Grands Magasins d'Actualité

A vendre à Sierre
Route de Montana
habitation
comprenant 2 appartements
Grand locaux pouvant servir
d'atelier
Fr. 450 000.-
Pour tous renseignements
s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY
SIERRE
Tél. 027/55 69 61

Les avantages de la ville à la campagne

A vendre à Uvrier-Sion
dans petit bloc résidentiel

appartement 4 1/2 pièces

Un grand séjour, 1 balcon d'angle, 3 ch.
à coucher, 1 cuisine agencée (y.c. lave-
vaisselle), 1 salle de bains, 1 WC séparé,
1 galeas, 1 cave, 7 chaînes TV

Prix: Fr. 143 000.- avec facilités de paie-
ment comme suit:

Fr. 20 000.-
à l'entrée en possession
Soldé Fr. 123 000.- en location-vente
sans caution.

Possibilité d'acheter un garage et par-
king pour Fr. 12 000.-
Terrain en copropriété plus fond de ré-
novation.
Nous réglons toutes les formalités admi-
nistratives et financières.

De telles offres naturelle-
ment à la Bourse
des biens immobiliers
M. Bernard Micheloud
Place du Midi 25, Sion
Tél. 027/22 26 08
Demandez M. Blatter
ou 027/22 19 28
(heures des repas)

Demandez notre catalogue gratuit!
36-260

Morgins - Immeuble résidentiel
Situation privilégiée
A louer pour tout de suite

appartement 3 pièces
2e étage, grand balcon, piscine couverte
Fr. 580.-, charges comprises.

Pour visiter, M. Lucien Gollut
La Savolaire, Morgins
Tél. 025/8 38 27
Pour traiter: fiduciaire Bettex Frères
Rue Centrale 29, Lausanne
Tél. 021/23 35 07 22-2276

A louer à **Martigny**
quartier bien situé

locaux commerciaux
(environ 80 m²)
conviendraient pour bureaux, etc.
Date d'entrée à convenir

Pour traiter s'adresser à:
Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion, pour le 1er janvier,
avenue du Petit-Chasseur 104

appartements de luxe
3 1/2 pièces

85 m²
Fr. 485.- par mois plus charges.
(Possibilité place de parc ou box)

Tél. 027/22 81 41 36-2833

Dans immeuble récent à Martigny

appartement 2 pièces
d'environ 60 m², à vendre
Fr. 95 000.-

Prendre contact: tél. 042/36 15 31
25-1122997

A louer à **Martigny**
quartier bien situé

appartement 3 pièces
studio

Date d'entrée à convenir
Pour traiter s'adresser à:
Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A vendre à Sion, av. de France
maison familiale

Plain-pied: grand garage, buan-
derie, cave, chaufferie
Rez sup.: hall d'entrée, cuisine
équipée, salon-salle à manger,
2 chambres, bain-WC
1er étage: 3 chambres à coucher,
WC-lavabo
Fr. 320 000.-

Pour tous rens., s'adresser
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61 36-242



Grand concours de Noël Mary Long

Mary Long souhaite vous faire un vrai plaisir à l'occasion de Noël en vous offrant quelques très beaux cadeaux. Participez au grand concours de Noël Mary Long!



- 1er prix:
une VW Golf GL d'une valeur de Fr. 12000.-
- 2ème prix:
une installation Hifi Stéréo complète TELEFUNKEN avec deux haut-parleurs d'une valeur de Fr. 2000.-
- du 3ème au 10ème prix:
une caméra à développement instantané «Polavision» Super 8 avec équipement complet (projecteur et film de réserve) d'une valeur de Fr. 1000.-
- du 11ème au 50ème prix:
un appareil photo à développement instantané Polaroid avec flash, étui et film de réserve d'une valeur de Fr. 350.-

Coupon de participation.

Question: Sur le paquet de Mary Long, dans quelle direction le joli visage de Mary Long regarde-t-il?



Il nous serait agréable que vous colliez ici la tête de Mary Long. Ceci n'est cependant pas une condition de participation.

Mettre une croix dans la case correspondant à la bonne solution.

Nom et prénom: _____ Age: _____
 Adresse: _____
 NPA/Localité: _____ Tél.: _____

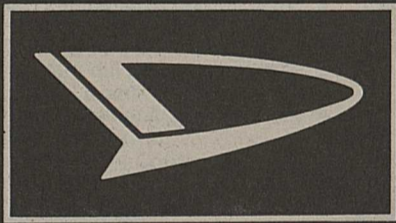
Conditions de participation: Le concours est ouvert à toutes les personnes âgées de vingt ans au moins. Coller le coupon rempli sur une carte postale, ou mettre sous enveloppe, affranchir à 40 centimes et envoyer jusqu'au 31 décembre 1978 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante: **Concours de Noël Mary Long, case postale 165, 1211 Genève 26.** Le tirage au sort aura lieu sous contrôle notarial. Les gagnants seront informés par écrit. Aucune correspondance ne sera échangée à propos du concours. Les prix ne sont pas convertibles en espèces et tout recours juridique est exclu. Les collaborateurs de B.A.T. (Suisse) SA ne sont pas autorisés à participer au concours. D'autres formulaires de participation peuvent être obtenus dans les points de vente de Mary Long ou à l'adresse du concours.



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Mary Long

Un vrai plaisir.



DAIHATSU

Dès 15 400.-

TAFT Le tout-terrain qui se conduit comme une berline

F10 4 pl/1000 cc/K	Fr. 15400.-
F10 6 pl/1000 cc/K	Fr. 16400.-
F20 6 pl/1600 cc/K	Fr. 18000.-
F20 6 pl/1600 cc/V	Fr. 19000.-
F20 6 pl/1600 cc/KR	Fr. 19900.-
F20 6 pl/1600 cc/VR	Fr. 20900.-

K: portes métalliques
 R: système roues libres
 V: complètement carrossé



4,8 l. au 100 km.
 1000 cc. 30% de puissance en plus.
 Traction avant. 5 portes. 5 vitesses.

Des années de recherches qui aboutissent à une solution audacieuse méritent quelque attention de votre part. Nous savons que la Charade est dans un rapport de prix et de qualités technologiques hautement compétitif. Notre objectif prioritaire était de vous faire bénéficier des découvertes les plus récentes en matière de construction automobile en oubliant volontairement tout ce qu'il nous en a coûté. La Charade c'est notre opiniâtreté, notre acharnement que nous soumettons à votre jugement. Nous nous en réjouissons. Seul notre prospectus doté d'une fiche technique vous apportera une information objective et détaillée sur les solutions que nous vous offrons aujourd'hui pour les nécessités de demain.

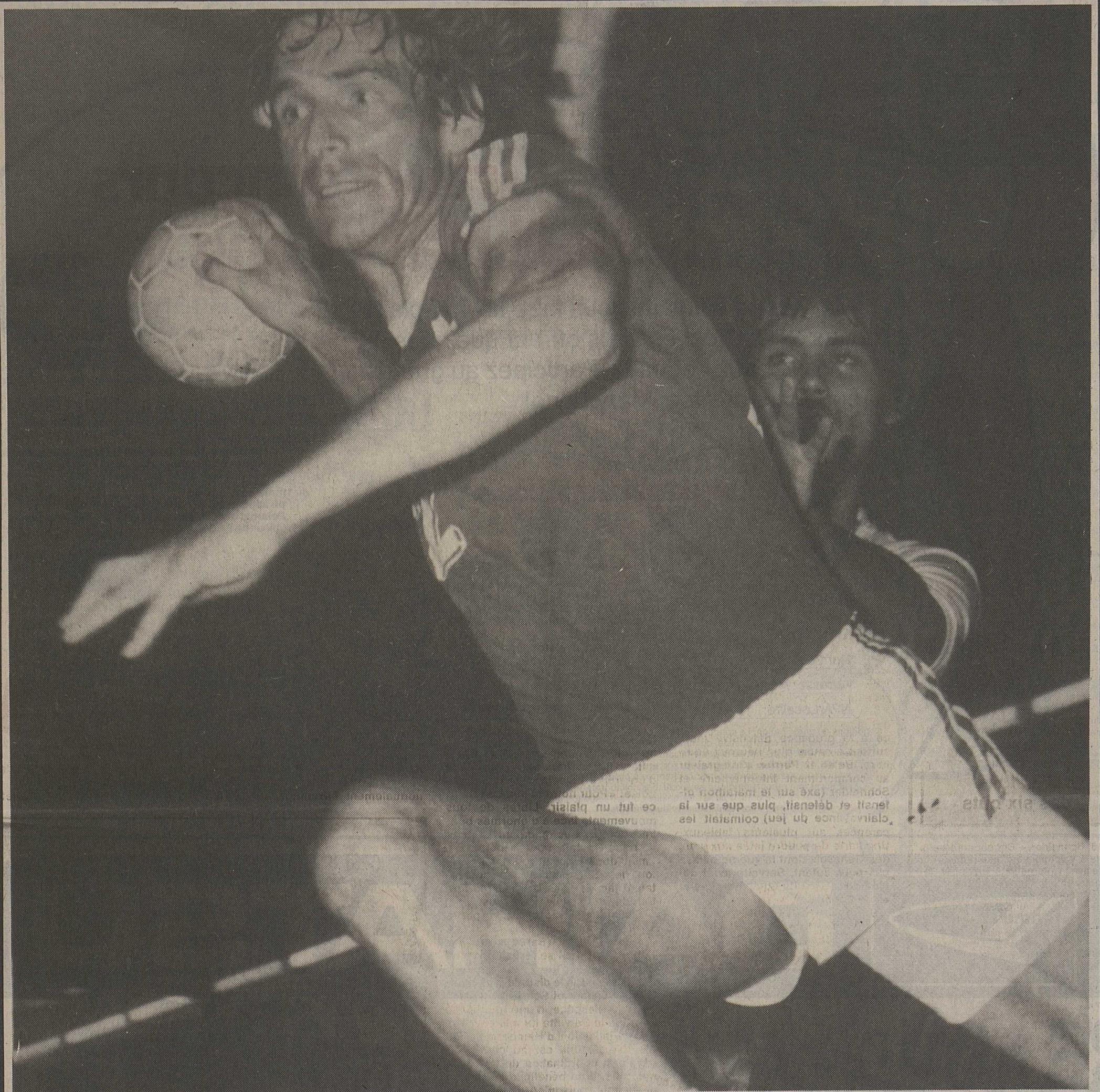
Charade "Voiture de l'année au Japon"

Dès 9450.-
 XG-4 vitesses Fr. 9450.-
 XG-5 vitesses Fr. 10450.-
 XTE air conditionné Fr. 11450.-



Veuillez me faire parvenir sans frais votre prospectus Charade 1000 Taft

Nom: _____
 Adresse: _____
 SIDA SA, importateur Daihatsu
 1964 Châteauneuf-Conthey



Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance.
 Si elle s'abonne, qu'elle nous signale
 votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions
 vous témoigner notre reconnaissance
 de façon tangible.

ABONNEZ-VOUS!

LE JOURNAL DES SPORTIFS

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Bulletin d'abonnement

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

119.-

Jusqu'au 31 décembre 1979

(mois de décembre 1978 compris)

Nom: _____

Prénom: _____

Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Dans un éclair: de la joie à la détresse...



Sion: Donzé; In-Albon; Perrier, Balet, Dayen; Schneider, Geiger, Luisier; Sarrasin, Brigger, Valentini.

Servette: Engel; Guyot; Martin, Trincherio, Bizzini; Barberis, Schnyder, Andrey; Pfister, Hamberg, Weber.

Buts: 16^e Schneider (1-0); 29^e Hamberg (1-1); 30^e Weber (1-2); 34^e Barberis (1-3); 75^e Andrey (1-4); 78^e Hamberg (1-5).

Notes: stade de Tourbillon. Pelouse dure et gelée en partie. Spectateurs: 3100. Arbitre: M. Galler de Kirchdorf. Sion joue sans Coutaz (blessé) et Servette sans Elia et Valentini (blessés).

Corners: 4-5 (0-3).

Changements: 38^e Dutoit pour Schnyder; 60^e Isoz et Ruberti pour Geiger et Valentini; 84^e Seramondi pour Bizzini.

Faits spéciaux:

- à la 5^e, Bizzini sauve de la tête sur la ligne de but une reprise de Brigger;
- à la 83^e, sur centre de Ruberti, Brigger, de la tête, expédie la balle sur le montant droit des buts d'Engel;
- à la 89^e, Andrey expédie un corner directement sur le montant gauche des buts de Donzé.

L'histoire des six buts

16^e Schneider. - Brigger adresse la balle à Valentini sur l'aide droite. A la lutte avec l'international Bizzini, le Sédunois effectue deux dribbles successifs pour se libérer. Il adresse ensuite un centre qui passe à proximité de Brigger, avant d'aboutir sur Schneider. L'Allemand, d'un plat du pied, ouvre le score 1-0.

29^e Hamberg. - Corner d'Andrey et tête d'Hamberg, selon le schéma classique de l'attaque servettienne au coup de réparation. A l'origine du corner, on trouve un manque de réaction de Donzé pour s'emparer de la balle dans les pieds d'In-Albon. 1-1.

30^e Weber. - L'ailier genevois mystifie Perrier, In-Albon et Balet avant d'expédier un tir croisé meurtrier. 1-2.

34^e Barberis. - Dayen venait de recevoir la balle dans le bas-ventre, grimaçait, et la défense sédunoise se désarticulait. Schnyder glissa la balle à Barberis, qui marqua le 1-3.

75^e Andrey. - Didi Andrey se trouve aussi bien à l'origine de l'action (une-deux avec Pfister aux 18 mètres) qu'à la conclusion. Le tir de Pfister frappa les poings de Donzé, monta en chandelle et fut exploité habilement par Andrey. 1-4.

78^e Hamberg. - On renouvelle le schéma: Andrey au corner et la tête d'Hamberg à la réception. Donzé ne va pas jusqu'au bout de sa sortie, et c'est 1-5.

Mini interviews

ISTVAN SZABO. - « Tout a trop bien commencé et l'équipe court après le 2-0 avec trop de précipitation. Les erreurs de marquage sur le plan défensif offrirent à Servette l'égalisation et deux buts supplémentaires: deux buts en deux minutes et le troisième en cinq minutes ne pardonnent pas. Nous ne sommes pas assez forts pour nous imposer face à l'actuel Servette. »

PETER PAZMANDY. - « Je suis content du résultat et de la manière. L'esprit d'équipe, l'application, le temps de réflexion ont été des atouts qui favorisèrent dans un premier mouvement notre retour à la hauteur de Sion, puis nous fournirent la maîtrise du jeu. Nous ne pouvions pas nous permettre de perdre avant de recevoir Zurich. Financièrement, c'était très important. »

J. M.

SION - SERVETTE 1-5 (1-3)

SERVETTE, ce n'est pas Chiasso! Au moment où le FC Sion rassemble ses esprits, au moment où il lui importe de croire à des jours meilleurs, le calendrier, sans ménagement aucun, lui offrait un Servette auréolé de ses récents exploits en coupe d'Europe, prétendant sérieux au titre national, et avide de réhabilitation après sa défaite de Saint-Jacques.

Le palier à franchir entre la valeur de l'équipe de Lutrop et celle de Peter Pazmandy n'était vraiment pas adapté aux possibilités actuelles de la formation de Szabo. Le responsable sédunois désirait plus que personne obtenir un accessit face au Servette. Non seulement pour que l'anniversaire qu'il fête hier en famille (celui de son fils) se transforme en joie complète mais surtout pour que ses joueurs ne perdent pas le bénéfice moral conquis en terre tessinoise.

Un espoir qui dura l'espace d'une courte demi-heure. Le temps de prouver que quelque chose avait changé, d'obtenir deux excellentes occasions de buts (5^e Bizzini sauva sur la ligne une reprise de Brigger et à la 10^e Sarrasin passait Engel mais...) et de mener par 1-0 (16^e but de Schneider).

Le FC Sion prenait le Servette à froid sans toutefois avoir pu le refroidir par une seconde réussite, celle qui aurait peut-être changé la face de ce derby romand.

C'était cependant une situation bénéfique acquise à l'arraché, grâce à la prudence défensive mais surtout à cause d'un heureux équilibre. Balet et Perrier s'intégraient au compartiment intermédiaire et Schneider (axé sur le marathon offensif et défensif, plus que sur la clairvoyance du jeu) colmatait les carences sur plusieurs tableaux. Une sorte de poudre jetée aux yeux des Genevois dont la vue ne baissa pas pour autant. Servette avait décidé de rester une équipe malgré le score déficitaire.

Une fois de plus tout se créa au centre du terrain. Face à la bonne volonté de Luisier, Geiger et Schneider, la formation genevoise présenta la classe pure. Barberis, Schnyder (deux internationaux) et le magicien Didi Andrey s'installèrent en maîtres et seigneurs là où s'écrit l'histoire d'un match de football. Ce qui était possible face à Chiasso pour Luisier, Geiger et Schnyder, se transformait en cauchemar devant Servette. Au niveau du jeu genevois les demis sédunois ne déchiffrent plus la partition, jouent à contre-temps quand ils le peuvent mais vivent le plus souvent sous le régime du décalage horaire. Un retard qui se répercute à tout azimut: l'élévation de Hamberg sur le 1-1, l'infiltration de Weber sur le



On ne peut pas nier le sérieux de cette occasion sédunoise à la 10^e minute. Sarrasin se présente seul devant Engel (au sol), le passe, mais Guyot (à droite) revient pour contrecarrer l'entreprise du Sédunois. Photo ASL

1-2 et celle de Barberis sur le 1-3. A chaque fois la défense sédunoise arriva comme la grêle après les vendanges...

Il ne faut pas s'étonner dès lors si le passage de la joie à la détresse s'effectua avec la rapidité de l'éclair.

Témoignage accablant

Didi Andrey n'est pas du genre à faire des discours. Il se contente de son pied gauche chargé de dynamite. Hier cependant il souligna d'un trait rouge la carence sédunoise: « Pour notre milieu de terrain ce fut un plaisir. Libres de tous mouvements face à d'énormes boulevards qui nous tendaient les bras il nous restait qu'à répondre à l'invitation. Trop attirés par le ballon, les Sédunois ne se présentaient jamais dans le dos. Dès lors tout devenait facile pour nous. »

Témoignage accablant, en partie excusable car pour se mesurer à ce trio de rêve (Barberis-Andrey-Schnyder) il faut se lever de bonne heure.

Comme nous le disions plus haut, Luisier, Geiger et Schneider tinrent ce rôle de l'espace d'une euphorie. Dès que le Servette fut mis sur rails par l'égalisation d'Hamberg, le FC Sion se désunit car au centre du terrain la coordination ne fonctionnait plus. Il ne bénéficia même pas du sursis puisqu'en l'espace de cinq minutes on passa de 1-1 à 1-3. Tout était dit en moins de 35 minutes. Un derby qui n'aura que partiellement tenu ses promesses.

Malgré tout

On ne refait pas l'histoire mais il y

eut une parcelle de fatalité pour l'équipe de Szabo, en début de rencontre. La reprise de Brigger à la 5^e (sauvetage de Bizzini sur la ligne) et le face à face entre Sarrasin et Engel à la 10^e, avec un peu de réussite, pouvaient placer le débat dans un autre contexte.

Il faut évidemment chercher dans la première demi-heure du match les satisfactions sédunoises concrètes. L'application défensive (avec le sauvetage de Donzé devant Barberis à la 11^e), l'esprit d'équipe, la rapidité d'exécution offraient tout normalement l'avantage de la 16^e

minute.

Tout bascula par la suite dans un jeu incohérent qui déboucha automatiquement sur des erreurs individuelles (mauvaises passes, retard dans l'intervention, dans l'exécution).

A l'origine de cette humiliation on décèle sans cesse cette carence d'un milieu de terrain qui offre le meilleur de lui-même. Mais comme la plus belle fille du monde... le FC Sion, pour l'instant ne peut pas donner ce qu'il n'a pas, face à l'élite du football helvétique.

J. Mariéthoz



A l'image de Claude Sarrasin (à droite), qui prend de vitesse le Genevois Martin, le FC Sion a également pu s'exprimer, hier à Tourbillon, avant que son interlocuteur ne lui coupe définitivement la parole. Photo ASL

Young Boys - NE Xamax 4-1 (1-1)

Wankdorf. - 5800 spectateurs. Arbitre: M. Affolter (Bulach). Buts: 14^e Hussner 1-0; 35^e Hasler 1-1; 47^e Odermatt 2-1; 54^e Kuttel 3-1; 79^e Zwahlen 4-1.

Young Boys: Eichenberger; Odermatt; Brechbühl, Pelfini, Feuz; Schmidlin, Conz, Hussner; Muller, Kuttel, Zwahlen.

Neuchâtel Xamax: Stemmer; Kuffer; Osterwaldtr, Capraro, Richard; Gross, Hasler, Weller; Muller, Rub, Decastel.

« YB » en confiance

A la fin de la rencontre, très sportivement, l'entraîneur Vogel reconnaissait que les Bernois avaient mérité la victoire, tout en admettant qu'il ne pouvait adresser aucun reproche à ses joueurs, l'adversaire étant tout simplement plus fort. Il admettait aussi que les deux buts encaissés en moins de cinq minutes avaient coupé l'élan de ses joueurs.

Le résultat de 1 à 1 à la mi-temps reflétait parfaitement la physionomie de la partie, même si l'équipe de Konietzka nous avait parue plus dangereuse, mais avait gâché plusieurs occasions en hésitant trop à

tirer au but. Des consignes furent certainement données durant la pause, car les tirs devaient fuser par la suite de toutes les positions et même de très loin. Si le penalty, permettant à Odermatt d'inscrire le second but nous parut sévère, il faut bien reconnaître qu'en deux autres circonstances, des interventions sur le même Kudi Muller et sur le vif argent Zwahlen avaient, elles, dépassé les limites de la régularité, sans que l'arbitre n'intervienne pour autant. Le troisième but fut lui-même marqué du signe de la chance: Kuttel déviant bien malgré lui un tir de Schmidlin, qui allait à côté des buts de Stemmer pris à contrepied.

En dépit de cette chance, les Bernois n'ont pas volé leur succès, car ils livrèrent l'un des meilleurs matches de la saison au Wankdorf. La technique d'un Odermatt ou d'un Conz fit merveille sur la pelouse rendue difficile par la neige, où un Kudi Muller fut souvent insaisissable pour son cerbère. Les Neuchâtelois commirent l'erreur de vouloir trop porter la balle, ce qui nuisait à la rapidité des contres amorcés par Decastel, Hasler ou Kuffer, les meilleurs de

leur équipe, alors que Gross fut souvent à la pointe du combat, mais sa lenteur ne lui permit pas toujours de tirer le meilleur parti de certaines situations.

Bien sûr les Neuchâtelois eurent la malchance de perdre Rub, blessé, lors de l'échauffement, mais son remplaçant, sans pour autant le faire oublier, se montra à la hauteur, alors que Vogel avait laissé sur le banc Mundwiler au service militaire. Nous ne pensons pas que la face des choses en aurait été changée, les hommes de Konietzka étant difficiles à battre hier sur leur terrain. Jamais, nous ne les avons vus aussi homogènes et mobiles, sans oublier que Kuttel et Kudi Muller sont en net regain de forme. Ce n'est pas le moindre mérite de Konietzka d'avoir su placer son équipe sur orbite, alors que l'année dernière, à cette même époque, elle disparaissait dans les profondeurs du classement, sans oublier non plus que l'équipe, qui a repris confiance en ses moyens, a bien changé sa manière, ce qui n'est pas pour nous déplaire...

Bersier

Résultats

Chênois - Bâle	1-0 (1-0)
Lausanne - Saint-Gall	1-2 (0-2)
Nordstern - Grasshopper	1-1 (0-1)
Sion - Servette	1-5 (1-3)
Young Boys - NE Xamax	4-1 (1-1)
Zurich - Chiasso	2-0 (0-0)

CLASSEMENT

1. Zurich	15	8	5	2	30-15	21
2. Servette	15	8	4	3	40-17	20
3. St-Gall	15	10	-	5	32-26	20
4. Young B.	15	9	2	4	25-22	20
5. Bâle	15	7	4	4	28-23	18
6. Grasshop.	15	6	5	4	22-18	17
7. Chênois	15	6	4	5	22-18	16
8. NE Xamax	15	5	5	5	30-25	15
9. Lausanne	15	4	3	8	23-31	11
10. Nordstern	15	1	7	7	14-27	9
11. Chiasso	15	2	3	10	16-34	7
12. Sion	15	1	4	10	12-38	6

LE PROCHAIN WEEK-END

SAMEDI

14.00 : Chiasso - Lausanne

DIMANCHE

14.30 : Grasshopper - Young Boys
NE Xamax - Chênois
Saint-Gall - Nordstern
14.45 : Servette - Zurich
15.00 : Bâle - Sion



Lausanne - Saint-Gall 1-2 (0-2)

Pontaise. - 1500 spectateurs. - Arbitre: M. Isler (Zurich). - Buts: 10^e Ritter 0-1; 25^e Stomeo 0-2; 55^e Seiler 1-2.

Lausanne: Burgener; Greteler; Charvoz, Parietti, Niggl, Ryf, Favre, Seiler (61^e Sampedro); Cornioley, Kunzli, Diserens (41^e Guillaume).

Saint-Gall: Schuepp, Stoeckl; Hafner, Bollmann, Seger; Müller, Ritter, Gisinger; Labhart, Stomeo (60^e Corminboeuf), Fleury (82^e Rindlisbacher).

Trente-sept ans d'attente !

Dans la vie, toute chose a une fin. Depuis 1941, le FC Saint-Gall ne s'était plus imposé au stade de La Pontaise. Hier après-midi, cette longue période de près de quarante ans d'insuccès a pris fin. Face à un Lausanne-Sports inexistant en première mi-temps, puis un peu plus vivant sur la fin, Saint-Gall a fêté un nouveau succès, important pour ne pas dire capital dans l'optique du tour final des six premiers.

Cette victoire, l'évolution du score le montre bien, Saint-Gall l'a forgée durant la première demi-heure. Ce n'est pourtant pas que l'équipe de Willy Sommer se soit montrée particulièrement brillante. Mais face à un tel Lausanne-Sports, elle n'a pas eu besoin de forcer beaucoup pour être supérieure. Sous l'impulsion de Stoeckl et Ritter, elle a joué très tranquillement, construisant chaque fois assez bien. Et cela a suffi pour prendre en défaut deux fois l'arrière-garde lausannoise. D'un tir de 20 mètres, Ritter a surpris tout le monde, y compris Burgener. Puis, quinze minutes plus tard, sur un centre du très bon Gisinger, Stomeo, de la tête, a pu battre le portier lausannois.

Trop tard pour Lausanne

A 2-0 pour Saint-Gall, on savait que les choses seraient difficiles pour Lausanne. Les hommes de Blazevic ont certes réagi. Ils ont même marqué un but après que l'arbitre leur ait refusé un penalty pourtant évident. Et par la suite, ils ont dominé la situation, se créant plusieurs occasions assez nettes. Cependant, Saint-Gall est plus en confiance. Et par excès de précipitation, les Vaudois ont tout raté,



Stomeo (à droite) précède Eric Burgener et s'en vient consolider une victoire qui avait déjà pris forme depuis longtemps. Bélineo Photopress

Saint-Gall, grâce précisément à sa plus grande assurance, parvenait à conserver son avantage d'un but.

Inutile de le dire, cette défaite ne fait qu'aggraver la situation du Lausanne-Sports. Certes, avant la rencontre, les chances du club vaudois

de participer au tour des six meilleurs étaient quasiment nulles. Cependant, pour que l'équipe retrouve confiance, se refasse un moral, les deux points étaient nécessaires. Mais elle n'est pas parvenue à les obtenir. Ce n'est pourtant pas que Saint-Gall ait été imbattable. Même

s'ils sont présentement plus forts, les brodeurs étaient à la portée des Lausannois. Et le fait que ces derniers n'aient pas su en profiter montre bien qu'ils ont encore pas mal de problèmes à résoudre.

Bernard Morel

Nordstern - Grasshopper 1-1 (0-1)

Rankhof. - 4500 spectateurs. - Arbitre: M. Winter (Martigny). Buts: 14^e Herbert Hermann 0-1; 79^e Degen 1-1 (penalty). Nordstern: Ilić, Radačović, Kaufmann (20^e Schmid), Kaegi, Ludi, Mata, Saner (67^e Schnell), Zeender; Rietmann, Degen, Ries. Grasshopper: Inderbitzin; Hey; Wehrli, Montandon, Heinz Hermann, Bauer, Meyer, Ponte; Herbert Hermann, Sulser, Traber.

Mauvaise performance de Grasshopper dans ce match d'un niveau relativement faible, qui valut à Nordstern la satisfaction de partager l'enjeu avec le champion national. On ne

considérera pas que Grasshopper ait tout simplement pris l'affaire à la légère, mais il y avait peut-être en lui ce petit sentiment de supériorité qui se loge parfois dans une équipe

comme un ver dans une pomme. La chance voulut qu'il put conclure son premier mouvement offensif par un but. En effet, jusqu'à la 15^e minute, il n'avait absolument rien produit de constructif, et c'est, au contraire, Nordstern qui s'était efforcé d'attaquer. Mais, selon les bonnes recettes de la maison, Ponte lança Herbert Hermann par la droite: un engagement rapide, un crochet pour éliminer Zeender et c'était réglé.

Une attaque: un but. Qui fait mieux?

Donc pas de quoi se soucier de l'avenir. Des occasions comme celles-ci, on en retrouvera bien par la suite. D'autant que Nordstern sera contraint de se découvrir s'il entend égaliser. Eh bien: Nordstern continua d'attaquer.

Mais Grasshopper fut incapable d'en profiter. C'est même son compartiment défensif qui se mit à plier sous le poids de la volonté adverse et qui, en fin de compte, dut recourir à une intervention douteuse sur Ritemann pour tenter de sauver le résultat. Penalty à la 80^e minute: Degen égalisa. Et c'est ainsi que Grasshopper laissa un point au Rankhof.

Ce n'était que justice. A aucun moment du match, il ne donna l'impression d'être supérieur à son adversaire. Il possédait un avantage à la marque et il espérait bien le conserver grâce à son métier et à la qualité de son organisation défensive. Mais il ne maîtrisa pas son sujet jusqu'au bout.

Quant à Nordstern, il joua avec son application coutumière et avec les qualités qui lui sont propres. Avec les défauts aussi, un défaut majeur: son manque d'efficacité en attaque. Au lieu de courir pendant une heure à la recherche de l'égalisation, il aurait eu de quoi inverser les rôles s'il avait su tirer parti de ses nombreuses entreprises offensives. Cependant, ce partage le satisfait entièrement et il comble d'aise un public plus fidèle qu'exubérant. On est encore bien loin de l'achèvement et il est impossible de dire ce qui va se passer durant le tour final. Une chose est cependant certaine: Nordstern n'accepte pas qu'on le condamne à la relégation et il est déterminé à confondre ceux qui, avant le championnat, le renvoyaient d'un cœur léger en ligue nationale B.

Curdy

Zurich - Chiasso 2-0 (0-0)

Letzigrund. - 4500 spectateurs. - Arbitre: M. Boesch (Sutz). - Buts: 53^e Zwicker 1-0; 64^e Risi 2-0.

Zurich: Grob; Chapuisat; Heer, Ludi, Fischbach; Kundert, Zappa, Jercovic; Zwicker, Risi, Botteron.

Chiasso: Prosperi; Luttrup; Preisig, Binetti, Casartelli, Iselin, Pellegrini, Michaelsen; Rehmann, Cucinotta, Martinelli.

Franco Cucinotta n'a pas fait naître de regrets dans le camp zurichois. Hier ce fut, en tout cas, pas lui qui causa le plus de problèmes à l'équipe de Cjakowski. Alourdi, sans grand rayon d'action, il ne justifia que rarement ses qualités de footballeur professionnel.

Il faut en revanche avouer que la troupe d'Otto Luttrup offrit un match meilleur que celui que l'on attendait d'elle. Il est toutefois difficile de comprendre que les dirigeants de la formation frontalière puissent admettre que l'entraîneur se prive d'un homme de la classe d'Edoardo Manzoni pour la simple raison qu'il ne partage pas certaines des idées de l'ex-Bellinzonais. Si Zurich mit longtemps avant de pouvoir maîtriser son sujet, ce fut parce qu'il ne sut pas se montrer assez habile dans l'écartement de la défense super-renforcée des visiteurs. En première mi-temps notamment, les pensionnaires du Letzigrund manquèrent de rapidité et de souplesse dans leurs intentions. Seul Max Heer apporta un véritable danger chez les arrières tessinois durant cette période.

Il ne faisait, cependant, aucun doute que Zurich parviendrait finalement à remporter le succès. Luttrup qui se dépensa, il est vrai, sans compter (il fut hélas à deux reprises méchant) ne pouvait sur toute la longueur du débat tenir son équipe à bout de bras, ceci d'autant moins qu'à l'exception de Preisig, les défenseurs ne se révélèrent pas toujours bien inspirés.

Bien que les Tessinois se soient créés deux occasions en or de marquer (21^e et 48^e), Zurich ne vola en rien une victoire qui aurait pu prendre de plus larges proportions sans la partie irréprochable fournie par Mario Prosperi.

- di -

CHÊNOIS - BÂLE 1-0 (1-0)

Trois-Chênes. - 3500 spectateurs. - Arbitre: M. Renggli (Stans). - But: 3^e Lopez 1-0.

Chênois: Bersier; Scheiwiler; Ruffli, Clivaz, Barras; Mustapha, Lopez, Bataridon; Duvillard (79^e Golay), Bouli (65^e Manai), Tachet.

Bâle: Kueng; Siegenthaler; Geisser, Stohler, Maradan; Tanner (57^e Maissen), von Wartburg (67^e Fischli), Schaer, Demarmels; Schoenenberger, Lauscher.

Le même scénario ne s'est pas répété aux Trois-Chênes... face au FC Bâle, l'équipe du CS Chênois a su conserver le résultat, et n'a pas commis la même erreur que la semaine précédente contre les Young Boys. Il faut dire aussi que l'adversaire était

différent. Les Bâlois ont joué absolument sans système de jeu, n'alignant que deux hommes en attaque et ne tirant que rarement au but. Visiblement, Helmut Benthaus songeait à limiter «les dégâts» aux Trois-Chênes, où le club local a su saisir sa

chance de s'imposer.

Les Chênois, comme à leur habitude - cette mention fait figure de répétition semaine après semaine - ont poussé l'attaque et ont procédé par un marquage serré, ne laissant qu'un minimum de place et par là-même peu d'initiatives aux Bâlois. Il aurait fallu cependant écarter plus le jeu à certains moments, mais les Genevois ont habilement joué le hors-jeu, prenant au moins seize fois un Bâlois hors de position... L'équipe genevoise avait bien tiré la leçon de son demi-échec de la semaine précédente. Les Genevois ont ainsi procédé par une fore-checking incessant, comme en hockey sur glace, et le prestigieux FC Bâle, comme l'annonçait le speaker à l'entrée des équipes sur le terrain, n'a pas eu l'occasion de monopoliser le ballon.

KUENG UN DES MEILLEURS

Bâle jouait avec deux attaquants et quatre hommes au milieu du terrain. La défense bâloise se montra bien hésitante, jouant sur une ligne sans couverture et ne bénéficiant pas du soutien défensif des quatre demis qui passèrent tout le match à renforcer les deux attaquants, mais avec maladresse. Les Bâlois de plus eurent leur élan souvent brisé par des fautes inutiles en attaque. Se heurtant à une défense genevoise très attentive, les Bâlois ont vraiment joué sans système, évitant surtout de prendre des risques. Chênois se créa ainsi de multiples occasions de but, mais chaque fois, Kueng intervint avec à propos. Le gardien bâlois est à citer parmi ceux qui au FC Bâle ont fait quelque chose, alors que dans cette équipe beaucoup n'ont rien tenté.

UN DÉBUT DE MATCH FANTASTIQUE

Pour ce dernier match de l'année aux Trois-Chênes, l'équipe genevoise

se a entamé la rencontre avec rapidité et allant. Remplaçant Malbaski au poste d'arrière latéral gauche, Alvaro Lopez (ex-Sion) s'est immédiatement signalé par une montée offensive rapide et sûre. Sur une ouverture de Ruffli, Lopez passa la défense grâce à sa pointe de vitesse et tira dans l'angle, prenant ainsi en défaut Kueng. On ne jouait que depuis trois minutes...

Les Chênois ne se contentèrent pas de ce résultat. Bouli, puis Scheiwiler, après un travail de Duvillard et de Tachet tentèrent leur chance, mais en vain. La balle circulait bien dans le camp chênnois, mais les passes étaient parfois imprécises. A la 24^e minute, Tachet, puis le remuant Mustapha, tentèrent à bout portant de battre Kueng, mais en vain. Le seul tir bâlois au but au cours de la première mi-temps survint à la 27^e minute par Tanner, qui vit Bersier à la parade.

En seconde mi-temps, Bâle joua parfois la contre-attaque, mais la défense genevoise se montra vraiment intraitable. Une ouverture de Bouli sur Tachet (49^e), une tentative de Lopez (53^e) avaient lieu avant l'entrée de Maissen pour Tanner. La rencontre ne changeait pas de physionomie avec un Chênois toujours offensif. L'introduction de Manai pour Bouli donna encore plus de mordant à la partie offensive de l'équipe genevoise. Bâle subissait le jeu, mais ne cédait pas. Fischli remplaça von Wartburg, alors qu'au sein de l'équipe genevoise, Golay relayait Duvillard. A la 80^e minute, le CS Chênois aurait dû asseoir définitivement son succès. Tachet, très remuant et actif, fut bousculé par Geisser, mais M. Renggli, que l'on avait vu meilleur à Genève cette saison, ignore cette faute. Dans les ultimes minutes, la formation genevoise poussait encore l'attaque, tout en contrôlant intelligemment le jeu.

Michel Bordier



Mustapha (à droite) déborde le Bâlois Maradan. Ce sera une des actions courantes de cette rencontre. Photo ASL

1^{re} ligue

Groupe 1

Boudry - Stade Nyonnais	1-0 (0-0)
Martigny - Malley	R
Monthey - Yverdon	1-0 (1-0)
Orbe - Meyrin	2-0 (0-0)
Renens - Le Locle	2-0 (0-0)
Stade Lausanne - Leytron	2-1 (2-0)
Viège - Rarogne	1-2 (0-2)

CLASSEMENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1. Rarogne	14	9	4	1	38-16	22								
2. Stade Laus.	13	9	2	2	34-24	20								
3. Nyon	14	7	3	4	23-18	17								
4. Renens	14	7	3	4	25-29	17								
5. Boudry	13	5	5	3	22-18	15								
6. Meyrin	14	6	3	5	22-25	15								
7. Martigny	12	6	2	4	15-11	14								
8. Leytron	14	6	1	7	28-26	13								
9. Malley	13	5	2	6	27-24	12								
10. Monthey	14	4	4	6	17-24	12								
11. Orbe	13	5	1	7	29-28	9								
12. Yverdon	14	4	-	10	18-36	8								
13. Le Locle	14	3	1	10	15-29	7								
14. Viège	14	3	1	10	16-30	7								

Dimanche prochain

Le Locle - Viège
Leytron - Renens
Malley - Boudry
Meyrin - Stade Lausanne
Orbe - Monthey
Rarogne - Martigny
Stade Nyonnais - Yverdon

● **Groupe 2:** Central - Derendingen 0-0; Delémont - Dürrenast 3-1 (0-1); Fétigny - Bulle 1-1 (0-0); Kœniz - Laufon 0-0; Lerchenfeld - Herzogenbuchsee, renvoyé; Rapide - Boncourt 1-1 (0-0); Soleure - Autore 0-1 (0-0).

Le classement: 1. Delémont 14-24; 2. Lerchenfeld 13-18; 3. Boncourt 14-18; 4. Bulle, Aurore 14-17; 6. Kœniz 14-13; 7. Soleure, Central 14-12; 9. Dürrenast 14-12; 10. Rapid 13-11; 11. Laufon 14-11; 12. Herzogenbuchsee, Fétigny 13-9; 14. Derendingen 14-9.

● **Groupe 3:** Baden - Brühl 4-1 (3-0); Birsfelden - Red Star 4-2 (2-0); Blue Stars - Gossau 1-2 (0-0); Glattbrugg - Concordia 1-1 (0-1); Schaffhouse - Allschwil 3-0 (2-0); Suhr - Turicum 0-2 (0-1); Unterstrass - Muttenz 2-0 (1-0).

Le classement: 1. Muttenz 14-20; 2. Baden 13-19; 3. Birsfelden, Schaffhouse, 14-18; 5. Turicum 14-17; 6. Allschwil 14-14; 7. Blue Stars 13-13; 8. Brühl 14-12; 9. Suhr, 13-11; 10. Unterstrass, Glattbrugg 13-10; 12. Gossau 14-10; 13. Red Star 13-9; 14. Concordia 14-9.

● **Groupe 4:** Blazers - Ibach 0-1 (0-1); Coire - Vaduz 1-2 (0-1); Emmen - SC Zoug 0-0; Giubiasco - Locarno 0-2 (0-0) Morbio - Rueti 4-3 (3-3); Staefa - Mendrisiostar, renvoyé; FC Zoug - Emmenbrücke 1-0 (1-0).

Le classement: 1. SC Zoug 14-23; 2. Ibach 13-21; 3. Vaduz 13-18; 4. Locarno 13-17; 5. Balzers 14-16; 6. Mendrisiostar 12-13; 7. Rueti 13-12; 8. FC Zoug, Morbio 14-12; 10. Emmen 13-10; 11. Coire, Emmenbrücke 13-9; 13. Staefa 13-8; 14. Giubiasco 14-6.

Sport-Toto

Colone des gagnants:
12 X 211 xx2 11 x 1
Somme totale attribuée aux gagnants:
220 071 francs (dans le jackpot:
55 017 fr. 75).

Toto-X

Numéros gagnants:
3 7 12 22 23 24
numéro complémentaire: 21
Somme totale attribuée aux gagnants:
225 952 francs (dans le jackpot 127 852 fr. 50).

Statu quo au commandement!

Viège - Rarogne 1-2 (0-2)

Buts: Philippe Troger (4^e, 0-1); Borri (35^e 0-2); Studer (55^e 1-2).
Viège: Hildbrand; Blumenthal; Jordan, Stöpfer, Gruber; Williner, N. Müller, S. Müller; Nellen, Schnydrig, Weyer. Entraîneur: Gœlz.

Rarogne: P. Imboden; Cina; Emile Troger, St. Kalbermatter, Manz; G. Bregy, P. Burgen; U. Kalbermatter, Borri, Philipp Troger. Entraîneur: Peter Troger.

Notes: terrain des sports de Viège. 800 spectateurs. Arbitre: M. Mercier de Cully qui avertit Weyer à la neuvième minute pour un croc-en-jambe à P. Burgener, changements: Studer pour Weyer (46^e), Albrecht pour Williner (46^e), Heinz Imboden pour U. Kalbermatter (83^e). Coups de coin 5-5 (2-2).

Pour aussi curieux que cela paraisse, cette confrontation des deux équipes haut-valaisannes de première ligue ne fut pas placée sous le signe du derby que nous attendions. D'entrée, on peut dire que la rencontre fut marquée par deux phases bien distinctes. Fort de sa position, sûr de ses moyens, Rarogne dicta la cadence dès l'entrée en scène à une formation locale qui n'arrivait pas à trouver la bonne carburation. Un but surprise de Philippe Troger, obtenu après quatre minutes de jeu, devait encore précipiter la confusion de la formation viégeoise se laissant diriger par son adversaire. En face d'une équipe crispée, n'osant rien tenter dans la peur de faire un faux pas, Rarogne passa une première mi-temps bien tranquille.

A l'image du benjamin de la formation visiteuse qui n'avait pas été inquiété dans la conclusion de son action victorieuse de la quatrième minute, le buteur Borri se trouva aussi dans la même situation une demi-heure plus tard. A ce moment-là, on ne donnait pratiquement aucune chance à la formation locale qui n'avait réussi à inquiéter Imboden qu'à la trentième minute par suite d'un excellent débordement de Nellen ayant obligé le gardien de Rarogne à dévier la balle en coup de coin. Ce fut l'une des seules actions valables de cette

première mi-temps qui aurait permis à ce moment-là à Viège de revenir à la hauteur de son adversaire. Dès la reprise des hostilités, la physionomie de la rencontre changea complètement et l'entrée d'Albrecht et de Studer amena un vent nouveau sur le terrain. Rarogne, dont l'entrée en scène avait été relativement facile laissa la direction du jeu à son adversaire alors que Viège se hissait à la hauteur de la renommée des visiteurs du jour. Pendant vingt minutes, l'équipe locale donna le ton et obtint la juste récompense de ses efforts alors que Rarogne avait nettement baissé les bras et n'arrivait pas à reprendre la situation en main. Quant au tournant du match, nous le situerons à la 63^e minute au moment où Nellen se trouva en face d'Imboden qui sauva in extremis son camp. Cette chaude alerte devait finalement réveiller Rarogne de sa torpeur et l'obliger à passer la seconde vitesse. Reprenant la direction du jeu, mais non sans peine, Rarogne put se laisser vivre sur son avance pour n'inquiéter que par deux fois le gardien Hildbrand, notamment à la 67^e minute au moment où Troger l'obligea à sauver son camp en catastrophe alors que six minutes plus tard Borri aurait pu mettre tout le monde d'accord quand il avait la balle de match au bout du pied. Finalement on devait en rester là.

Sans doute Rarogne partait nettement favori dans ce derby régional. Sans un manque de courage de l'équipe locale dans la première mi-temps, il est peu probable que les visiteurs auraient pu obtenir une avance de deux buts après une bonne demi-heure de jeu. Quant à l'excès de confiance dont fit preuve Rarogne par la suite, il aurait aussi pu lui coûter un point au moment où Nellen avait l'égalisation à sa portée.

Finalement, on peut dire que cette victoire de Rarogne est méritée, notamment en ce qui concerne la supériorité que le onze de Rhoneglut afficha pendant la première mi-temps qui aurait pu lui valoir une avance plus substantielle encore.

MM

Monthey - Yverdon 1-0 (1-0)

MONTHEY: Boll; Delacroix; Tissières, Monti; Farquet; Garrone, Vanney, Bellon; Pereiro, Gex-Collet, Kawaz. - **Entraîneur:** Dubosson.

YVERDON: Mertzfeld; Péguiron; Oulevay, Perrin, Saugy; Ciappa, Comisetti, Tschanz; Nicole, Bernetti, Fernandez. - **Entraîneur:** Comisetti.

Notes: arbitre, M. Hänni, de Cugy; stade municipal, 250 spectateurs. Temps frais et terrain gras. Monthey joue sans Fracheboud (suspendu). Avertissement à Monti (M) à la 61^e minute. Corners: Monthey - Yverdon 5-10 (4-8).

Changements de joueurs: 70^e Chevalley pour Fernandez (Y), 79^e Junod pour Tschanz (Y), 83^e Planchamp pour Gex-Collet.
But: 23^e Pereiro (1-0).

Il faisait froid hier après-midi et l'heure n'était guère propice à la pratique du football sur le terrain monthey-san. Il en résulta un match de petite cuvée entre formations pas trop bien loties au classement. Mais, pour cette raison précisément, ce duel n'était pas sans importance. Vainqueurs, les Monthey-sans ont donc réalisé une excellente affaire. Ils s'en réjouiront en se disant qu'ils méritaient bien cette récompense en regard de la malchance qui les accompagna lors de certaines

parties (notamment contre Boudry il y a 15 jours). Mais ils savent qu'ils reviennent de loin...

CORNER ET BUT!

Oui, les hommes de Dubosson n'ont pas toujours poutant bien modestes. Ils eurent le mérite de prendre un bon départ et c'est en toute logique qu'ils ouvrirent le score à la 23^e minute. Sur un corner tiré remarquablement par Vanney, qui obligea le gardien Mertz-

feld à relâcher la balle, l'opportuniste Perreiro profita pour marquer de la tête l'unique but de la partie.

Cette réussite eut malheureusement un effet négatif sur la suite des événements. Craignant un renversement de situation, les Bas-Valaisans s'abandonnèrent à une prudence excessive et ne laissèrent plus que Pereiro et Kawaz à la pointe de l'attaque. On imagine ce qui arriva: Yverdon occupa le plus souvent des positions très avancées aux abords du sanctuaire de Boll. Heureusement, celui-ci, bien inspiré comme à l'accoutumée, bénéficia d'un appui précieux de sa défense dirigée impeccablement par Delacroix.

COMME LE TEMPS

C'est donc tout naturellement que la rencontre perdit de sa saveur au fil des

minutes. A l'image du temps, elle ne laissera pas un souvenir impérissable à un public qui a tout de même connu quelques émotions avec le sauvetage, par exemple, de Delacroix, sur la ligne de but (71^e).

Précieuse, la victoire monthey-sanne récompense un effort collectif qu'il faut souligner. Acquis avec un brin de chance et sans gloire, elle va donc jeter les Yverdonnois dans l'embarras. Mais, douzièmes au classement, ceux-ci n'ont pas laissé une grande impression, il faut le dire. A l'exception de l'entraîneur Comisetti, de Péguiron et de Bernetti, les Vaudois n'ont pas su profiter du champ libre laissé par des Monthey-sans qui ont paru fatigués en fin de match et dont on s'étonnera qu'ils n'aient pas davantage renouvelé leurs forces (seul changement à 7 minutes de la fin !)...

Georges Mariétan

Stade Lausanne - Leytron 2-1 (2-0)

Buts: 16^e Vergères (1-0); 43^e Equey (2-0); 80^e J.-P. Michaud (2-1).

Stade Lausanne: Voegli, Narbel, Foglia, Deprez, Franceschi, Hartmann, Fragnière, Volery, Bossard, Equey, Vergères.

Leytron: Crittin, Christian Favre, Edgar Buchard, Bridy, P.-Alain Carrupt; Ph. Michellod, Raymond Roduit, Guy Crittin, Bernard Michaud, Claude Favre, J.-Pierre Michaud.

Arbitre: M. Urs Meyer, de Thoune.
Notes: stade de Vidy. 1000 spectateurs. Beau temps. Avertissements à Narbel et Jean-Pierre Michaud. Changements: Bernard Carrupt pour Edgar Buchard et Da-

niel Roduit pour Bernard Michaud, blessé dans un choc. Au Stade, Finini prend la place de Fragnière.

Chat échaudé craint l'eau froide et, les Stadistes, après ce fameux 5 à 0 de Leytron, abordèrent cette rencontre avec une certaine crainte, alors que Leytron l'entama avec l'intention de marquer le premier.

Ainsi, dès le départ, les Valaisans attaquèrent avec plus ou moins de bonheur et peut-être un peu trop de précipitation. Néanmoins, ils alertèrent le gardien stadiste qui dut s'employer à fond pour éviter une capitulation.

But surprise

Alors que Leytron pressait la défense lausannoise, une contre-attaque amorcée par Foglia qui, sans être inquiété traversa tout le terrain, avant de lancer Vergères dans le trou. Seul face à Crittin, le Lausannois ne manqua pas la cible.

Néanmoins, les Leytronnois ne se laissèrent pas abattre par ce but survenu contre le cours du jeu et ils continuèrent leurs attaques. Ainsi Bernard Michaud fut très près de la conclusion sur une reprise directe, mais Voegli, dans une magnifique détente, parvint à dévier la balle en corner. Ce fut ensuite Narbel qui sauva sur la ligne une interception de J.-P. Michaud sur une passe de Vergères à son gardien.

Le coup de grâce

Alors que les Valaisans auraient dû logiquement obtenir une égalisation pour leur travail incessant, peu avant la pause, Equey, sur une très jolie action stadiste et sur un mauvais renvoi de la défense parvenait à bien croiser son tir et battre le gardien de Leytron. Ce but, tombait mal pour les Valaisans qui accusèrent le coup.

Une chance

Après être parvenu à endiguer les attaques lausannoises, les Valaisans réagirent par à coup, chaque attaque fort bien menée mettant la défense lausannoise en péril. On vit ainsi d'excellents tirs de J.-P. Michaud et de Bridy, mais à chaque fois, Voegli s'interposa avec brio. La chance de marquer fut offerte aux Valaisans par l'entremise de Foglia qui renvoya des deux poings un tir de J.-P. Michaud alors que Voegli était battu. Le penalty tiré par Christian Favre fut alors magnifiquement retenu par le gardien lau-

sannois, malgré cette déception, les Valaisans trouvèrent leur récompense par l'entremise du bouillant J.-P. Michaud qui trouva finalement la faille après une magnifique action personnelle. Alors qu'il restait encore dix minutes, Leytron tenta l'impossible pour obtenir au moins l'égalisation, mais les Stadistes, tous regroupés en défense parvinrent de justesse à éviter cet affront.

Tout en restant parfaitement logique, il faut bien dire que le partage des points

n'auraient pas fait crier au scandale, car les Valaisans furent beaucoup plus actifs que les Stadistes. Ils ont une équipe qui se bat avec une volonté farouche et qui jamais ne renonce.

Par contre, chez les Stadistes, on sent poindre la saturation, non pas de jouer, mais de l'influx qui s'émousse par l'obligation de continuer cette série de victoires qui se suivent depuis plusieurs semaines.

CX

LNB: première victoire pour YF

RÉSULTATS	
Bienne - Carouge	2-2
Chaux-de-Fonds - Berne	3-0
Fribourg - Aarau	0-0
Kriens - Frauenfeld	0-2 (0-0)
Lugano - Bellinzzone	1-0
Wettingen - Vevey	2-1
Winterthur - Lucerne	2-2 (1-1)
Young Fellows - Granges	1-0 (1-0)

CLASSEMENT	
1. Lugano	13 10 3 - 23- 8 23
2. Ch.-de-Fds	13 10 2 1 33-12 22
3. Lucerne	13 5 7 1 30-19 17
4. Aarau	13 5 4 4 19-16 14
5. Winterthur	13 5 4 4 20-17 14
6. Fribourg	13 4 5 4 18-15 13
7. Vevey	13 5 2 6 17-14 12
8. Frauenfeld	13 4 4 5 18-12 12
9. Wettingen	13 4 4 5 19-17 12
10. Etoile C.	13 4 4 5 23-23 12
11. Bienne	13 4 4 5 16-21 12
12. Granges	13 3 5 5 8-10 11
13. Kriens	13 3 3 6 18-21 11
14. Bellinzzone	13 4 2 7 18-22 10
15. Berne	13 3 4 6 14-22 10
16. Young Fell.	13 1 1 11 8-49 3

Le prochain week-end Samedi
14.45 Vevey - Winterthur
15.00 Carouge - Wettingen
Dimanche
14.30 Bellinzzone - Granges
Berne - Kriens
Bienne - La Chaux-de-Fonds
Frauenfeld - Fribourg
Lucerne - Lugano
14.45 Aarau - Young Fellows

En quelques lignes...

● **Bienne - Etoile Carouge 2-2 (1-2).** - Gurzelen. 300 spectateurs. Arbitre: M. Macheret (Ruyères-Saint-Laurent). **Buts:** 7. Humi 1-0; 26. Ribordy 1-1; 33. Brodard 1-2; 70. Nussbaum 2-2.
● **Fribourg - Aarau 0-0.** - Stade Saint-Léonard. 600 spectateurs. Arbitre: M. Philippoz (Sion).
● **Kriens - Frauenfeld 0-2 (0-0).** - Kleinfeld. 600 spectateurs. Arbitre: M. Luthi (Porrentruy). **Buts:** 53. Capaldo 0-1; 87. Frei 0-2; remarque: 86. expulsion de Fischer (Kriens).
● **La Chaux-de-Fonds - Berne 3-0 (0-0)** Charrière. 300 spectateurs. Arbitre: M. Guignat (Yverdon). **Buts:** 63. Elsig; 78. Elsig 2-0; 83. Katic 3-0.
● **Lugano - Bellinzzone 1-0 (0-0).** - Cornaredo. 2500 spectateurs. Arbitre: M. Aschwanden (Lucerne). **But:** 60. Arigoni 1-0.
● **Wettingen - Vevey 2-1 (2-1).** - Altenburg. 750 spectateurs. Arbitre: M. Peduzzi (Roveredo). **Buts:** 25. lanthemann 0-1; 30. Schneider 1-1; 43. Schneider 2-1.
● **Winterthur - Lucerne 2-2 (1-1).** - Schutzwiese. 1200 spectateurs. Arbitre: M. Paggiola (Appenzel). **Buts:** 26. Wanner 1-0; 39. Christen (penalty) 1-1; 53. Haeni 2-1; 79. Reimer 2-2. Remarque: 64. Graf (Winterthur) rate un penalty.
● **Young Fellows - Granges 1-0 (1-0).** - Utogrund. 600 spectateurs. Arbitre: M. Baumann (Schaffhouse). **But:** 27. Keller 1-0.



Le Stadiste Equey laisse éclater sa joie après avoir réalisé le deuxième but.
Photo ASL, Lausanne

Salomon 727.

Une fixation paraît soudain bien différente.

Cela tient à la talonnière entièrement automatique. On l'ouvre avec la chaussure, le ski, le bâton ou à la main. L'une des trois innovations majeures chez Salomon.

Les efforts des constructeurs et des stylistes pour se surpasser sans cesse a abouti à un grand nombre de constructions toujours plus perfectionnées et à des détails encore mieux adaptés qui rendent la pratique du ski plus sûre, mais aussi plus commode et plus agréable.

La talonnière de la 727 peut s'ouvrir - et c'est ce qui est nouveau - avec le ski, la chaussure ou le bâton. (Et à la main, naturellement.)

Pour chausser et déchausser le ski, on appuie sur la pédale de la talonnière, sans avoir à se baisser. Revêtue de plastique, la pédale ne risque pas d'endommager la semelle du ski.

Il est aussi agréable de savoir que les valeurs de déclenchement restent constantes, même en cas de flexion et contreflexion, grâce à un deuxième jeu de ressorts indépendant du ressort de déclenchement. En outre, la pression de serrage est réglable en continu.

Dans cette recherche de la perfection, les acheteurs et fabricants de Salomon ont un point commun: seul le meilleur est en mesure de les satisfaire.

La deuxième innovation majeure.

Les dispositifs de sécurité alliés à la commodité de la 727 sont exemplaires.

Les bèches du frein-ski intégré et rétractable de Salomon sont dirigées vers l'arrière et s'escamotent complètement au-dessus du ski, à côté de la talonnière.

Ce qui permet de skier en utilisant les carres au maximum. En forte pente, dans les virages creusés d'une piste de slalom ou en forêt. Plus de risques d'accrochage de racines ou de branches.

Le frein-ski Salomon a déjà été utilisé avec succès lors de la Coupe du Monde et dans les compétitions professionnelles.

La troisième innovation majeure.

Salomon s'est fixé pour but de prévenir les risques de blessures. Résultat de ses efforts: la technique de déclenchement multidirectionnelle de la Salomon 727.

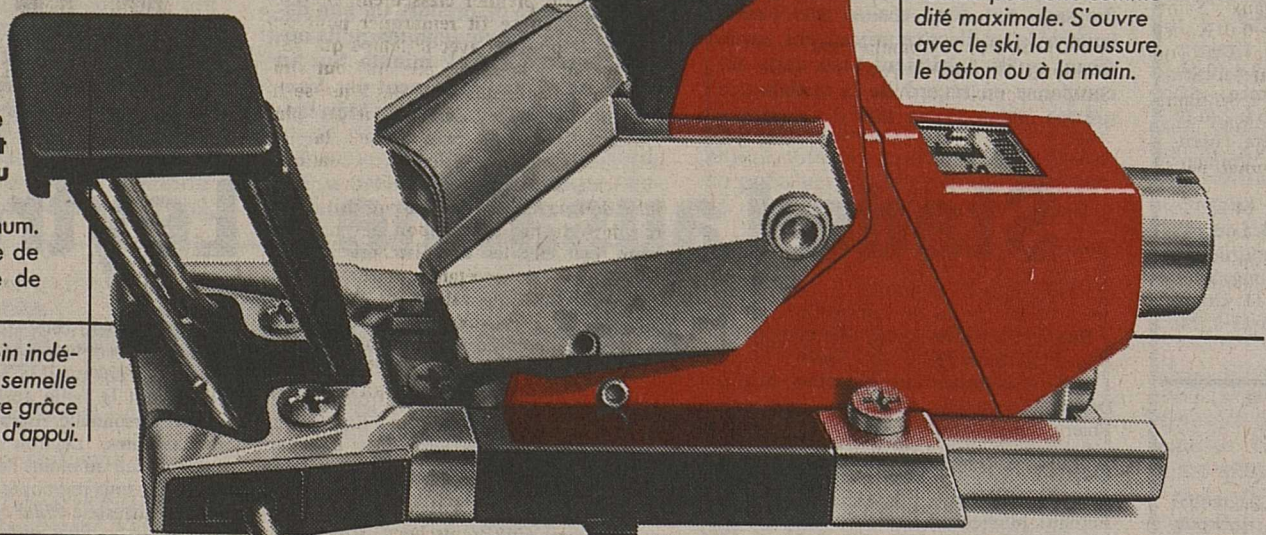
On doit savoir que les chutes les plus fréquentes ne sont pas les chutes en avant, en arrière ou de côté, mais des combinaisons compliquées de celles-ci. En particulier des combinaisons de torsion et de chute en arrière. Ces chutes «multidirectionnelles», au vrai sens du terme, provoquent le coincement de la chaussure dans la butée. Des efforts verticaux s'exercent alors sur la mâchoire de la butée, ce qui augmente les valeurs de déclenchement et accroît les risques de blessures.

Le capteur mis au point par Salomon permet de compenser les forces de friction plus élevées. Les valeurs de déclenchement du nouveau système Salomon restent ainsi quasi constantes.

Le lancement d'une nouvelle fixation Salomon est un événement qui ne se produit pas chaque année.

Ce ne serait d'ailleurs pas possible, car il faut du temps pour réaliser une fixation permettant au skieur d'aller jusqu'au bout de ses possibilités. Maintenant, c'est chose faite.

Pédale pour une commodité maximale. S'ouvre avec le ski, la chaussure, le bâton ou à la main.



Pédale de frein indépendante de la semelle de chaussure grâce à sa large surface d'appui.

Il y a deux versions de la nouvelle technique 727 de Salomon. La 727 noire et la 727 orange. Equipe à ressorts renforcés et valeurs de déclenchement plus élevées pour la compétition.

Frein-ski intégré avec bèches de frein rétractables dirigées vers l'arrière.

«Des compromis, il y en a assez. J'ai toujours jugé bon de n'en faire aucun. La nouvelle Salomon 727 est basée sans compromis sur la sécurité et le confort. Ce serait absurde de ne pas y prêter attention.»

Bernhard Russi



SALOMON 727 multidirectionnelle

153

Gudrun Pausewang

L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

Teotocópoulos se moucha, puis remplit le verre de doña Agata et le sien. Elle but à plusieurs reprises, rapidement, les yeux brillants d'un éclat humide.

— Dans votre monde, soupira le Poète, des choses semblables n'arrivent pas. C'est votre culture qui fait la différence.

Lollo leva les yeux au plafond :

— Bon Dieu ! Tu ne vas pas recommencer ton prêche sur la culture ! La millième fois au moins !... Pour du réchauffé, c'en est !

— Toi, mêle-toi de tes affaires ! hurla le Poète. Et d'ailleurs, ce que j'ai à dire sur la culture intéresse tout le monde.

— Pas moi, dit Lollo. Je suis allé à l'école.

— Oui, deux ans. Est-ce que ça compte ? Tu as appris à lire et à écrire, mais en ce qui concerne le calcul, tu n'en sais guère plus que moi. Et quant à la culture supérieure, en as-tu seulement une teinture ? Non, rien ! Sais-tu qui était Martin Luther ? Michel-Ange ? Robespierre ? Hein ? Tu vois...

— Si je ne sais pas quelque chose, ça ne me manque pas. Et quand quelque chose m'intéresse, je le lis.

Le Poète s'emporta :

— Michel-Ange fut un grand compositeur. C'est lui qui a fait toute la musique qu'il y avait alors en Italie, et j'en ai entendu moi-même quelques morceaux, oui, une des rares fois que je suis allé à l'école, ils venaient d'y installer la radio. Et Robespierre lui aussi était quelqu'un de tout à fait particulier : il n'arrêtait pas de faire couper la tête des gens, jamais on ne lui en donnait assez, il en avait des panier pleins ! C'était son plaisir à lui. Eh bien, as-tu jamais entendu parler de Robespierre ? Je pourrais te raconter pendant des heures des histoires sur les gens les plus extraordinaires qui ont existé. Et les Esquimaux ? Que pouvons-nous savoir d'eux, nous qui ne sommes pas allés à l'école ?

Teotocópoulos hocha la tête :

— On m'a dit une fois que les Esquimaudes se lavent les cheveux dans leur urine.

- Mini 1000 Fr. 100.- par mois ou Fr. 3800.-
 - Opel Rekord Fr. 100.- par mois ou Fr. 3800.-
 - Renault 12 TL break Fr. 150.- par mois ou Fr. 5800.-
 - Mercedes 280 E Fr. 200.- par mois ou Fr. 7500.-
 - Renault 12 TL Fr. 100.- par mois ou Fr. 3800.-
 - Opel Commodore Fr. 200.- par mois ou Fr. 8000.-
 - Renault 30 TS Fr. 200.- par mois ou Fr. 8000.-
 - Opel Kadett Fr. 150.- par mois ou Fr. 5800.-
 - VW Golf Fr. 150.- par mois ou Fr. 5800.-
- 022/92 62 24
92 81 10
18-4169

A vendre

Renault 4

blanche expertisée

Prix à discuter.

Tél. 027/58 14 64 le soir 36-31989

Porte basculante automatique

pour seul. Fr. 1980.- rendu posé à monter soi-même pour seul. Fr. 1380.-

Rens. et visite chez Uninorm Tél. 021/37 37 12 109-119.636

A vendre

quelques mètres cubes de mélèze et d'arolle

en planche Prix intéressant.

Tél. 027/55 30 68 dès 19 heures 36-31943

Occasion à saisir

table ancienne noyer Ls-Philippe diam. 93

4 chaises anciennes assorties, l'ensemble Fr. 2500.-

bahut anc. rustique 100/37/54 cm haut. Fr. 750.-

lit d'enfant 140/70 cm, rustique Fr. 220.-

paire d'applications bronze massif Fr. 320.-

paire de rideaux 190/212

paire de rideaux 115/212

stores vénitiens Fr. 350.-

paire de fauteuils cabriolet Louis XV recouverts de gobelin, fait main Fr. 4400.-

Tél. 027/22 83 73 *36-302980

FOOTBALL A L'ETRANGER

Curling: victoire de Champéry à la Dolly Cup à Genève

● ECOSSE (15^e journée): Aberdeen - Hibernian Edimbourg 4-1. Celtic Glasgow 3-1. Partick Thistle Glasgow 1-0. Dundee United - St. Mirren Paisley 1-1. Hearts Edimbourg - Motherwell 3-2. Glasgow Rangers - Greenock Morton 3-0. Classement: 1. Dundee United 18; 2. Aberdeen 17 (28-16); 3. Celtic 17 (25-19); 4. Partick Thistle, 17 (16-14); 5. Glasgow Rangers 16.

● RDA - Championnat de 1^{re} division (10^e journée): FC Union-Berlin - Carl Zeiss Iena 1-0. Wismut Aue - Sachsenring Zwickau 2-1. Stahl Riesa - FC Karl Marx Stadt 3-0. Hans Rostock - Chemie Boehlen 2-2. Rot Weiss Erfurt - Dynamo Dresde 0-0. Dynamo Berlin - FC Magdebourg 2-0. Lokomotiv Leipzig - Chemie Halle 1-1. Classement: 1. Dynamo Berlin 20; 2. Dynamo Dresde 16; 3. FC Magdebourg 15.

● TCHECOSLOVAQUIE. - (14^e journée): Sparta Prague - Banik Ostrava 3-1. Tatran Presov - Jednota Trenchin 1-2. Inter Bratislava - Union Teplice 1-3. Dukla Prague - VSS Kosice 8-0. Lokomotive Kosice - Slavia Prague 6-0. Spartak Trnava - Slovan Bratislava 1-0. Skoda Pilsen - Dukal Banska Bystrica 1-0. Zbrojovka Brno - Bohemians Prague 4-0. Classement: 1. Dukla Prague 21; 2. Banik Ostrava 19; 3. Zbrojovka Brno 17; 4. Dukla Banska Bystrica 15; 5. Inter Bratislava 14.

● RFA. - Championnat de la Bundesliga (15^e journée): VfL Bochum - Cologne 2-5. Hertha Berlin - VfB Stuttgart 0-0. Bayern Munich - Nuremberg 4-0. Borussia Moenchengladbach - Kaiserslautern 5-1. Arminia Bielefeld - Fortuna Dusseldorf 2-0. Eintracht Francfort - SC Hambourg 0-0. MSV Duisbourg - Eintracht Brunswick 1-0. Werder Brème - Darmstadt 98 3-0. Schalke 04 - Borussia Dortmund 5-1. Classement: 1. Kaiserslautern 23; 2. SV Hambourg 21; 3. VfB Stuttgart 20; 4. Bayern Munich 18; 5. Eintracht Francfort 18.

● ITALIE. - Championnat de 1^{re} division (9^e journée): Naples - Milan 1-1. Perouse - Turin 0-0. Juventus - Ascoli 1-0. Internazionale - Atalanta 2-2. Lazio Roma - Verone 1-0. Bologna - Catanzaro 1-1. Avellino - Fiorentina 1-1. Classement: 1. Milan et Perone 14; 3. Turin 12; 4. Internazionale, Fiorentina et Juventus 11; 7. Naples et Lazio Roma 10.

● ANGLETERRE. - Championnat de 1^{re} division (17^e journée): Birmingham - Bristol City 1-1. Nottingham Forest - Bolton Wanderers 1-0. Manchester United - Chelsea 1-0. Coventry - Arsenal 1-1. Derby County - Queens Park Rangers 2-1. Leeds United - Southampton 4-0. Liverpool - Middlesborough 2-0. Ipswich Town - Manchester City 2-1. Everton - Norwich City 1-0. Tottenham Hotspurs - Wolverhampton 1-0. West Bromwich Albion - Aston Villa 1-1. Classement: 1. Liverpool 17/29; 2. Everton 17/27; 3. West Bromwich Albion 16/23; 4. Nottingham Forest 16-23; 5. Arsenal 16/20.

Championnat de 2^e division (10^e journée): Monza - Cesena 3-0. Nocerina - Cagliari 1-1. Pescara - Brescia 0-0. Pistoiese - Ternana 2-0. Rimini - Lecce 0-0. Sampdoria - Palermo 3-1. Sambenedettese - Foggia 1-1. Tarante - Bari 1-0. Udinese - Spal 2-0. Varese - Genoa 1-0. Classement: 1. Pescara 15; 2. Cagliari et Udinese 14; 4. Foggia 13; 5. Monza 12.

● ESPAGNE. - Championnat de 1^{re} division (11^e journée): Rayo Vallecano - Seville 1-0. Real Sociedad - Santander 3-0. Saragosse - Valence 3-0. Espagnol - Salamanque 2-1. Atletico Madrid - Real Madrid 2-2. Las Palmas - Celta 2-1. Huelva - Atletico Bilbao 3-2. Hercules - Burgos 1-0. Classement: 1. Real Madrid 17; 2. Barcelone, Atletico Bilbao, Atletico Madrid et Las Palmas 13.

● HONGRIE. - (13^e journée): VTK Diosgyoer - Ferencvaros Budapest 1-0. Pecs - Ujpest Doza Budapest 2-2. Csepel Budapest - Vasas Budapest 2-1. Honved Budapest - Salgotarjan 3-1. MTK/VM Budapest - Videoton Szekesfehervar 2-1. Dunaujvaros - Haladas Szombathely 2-4. Raba Vasas Eto Gyoe - Vasas Izzo Budapest 1-1. Tatabanya - Bekescsaba 1-0. Mavelore Szekesfehervar - Zalaegerszeg 0-0. Classement: 1. Honved 19; 2. Ujpest Doza 18 (31-18); 3. Ferencvaros 18 (25-18); 4. Diosgyoer, 18 (22-18).

● YOUGOSLAVIE. - Championnat de 1^{re} division (15^e journée): OFK Belgrade - Partisan 1-0. Etoile Rouge - Slobada 3-2. Buducnost - Zagreb 2-1. Napredak - Sarajevo 0-0. Radnicki - Borac 4-0. Zeleznicar - Velez 1-0. Dinamo - Osijek 2-1. Olimpia - Rijeka 1-0. Hajduk - Vojvodina 2-0. Classement: 1. Dinamo 21; 2. Buducnost 20; 3. Hajduk 19; 4. Sarajevo 19; 5. Velez 18.

● FRANCE. - Championnat de 1^{re} division (21^e journée): Monaco - Lille 2-1. Laval - Reims 1-0. Nantes - Strasbourg 3-0. Bastia - Bordeaux 1-1. Valenciennes - Metz 2-2. Sochaux - Saint-Etienne 0-0. Marseille - Nice 0-0. Nancy - Angers 2-2. Paris SG - Nimes 3-2. Lyon - Paris FC 2-1. Classement: 1. Strasbourg 28; 2. Monaco 28; 3. Saint-Etienne 27; 4. Nantes 26; 5. Lyon 25.

● AUTRICHE. - Championnat de 1^{re} division (15^e journée): Austria Vienne - SSW Innsbruck 3-0. Admira Wacker - Grazer AK 0-0. Sturm Graz - Austria Salzburg 0-0. Voest Linz - Rapid Vienne 0-0. Wiener Sportclub - Vienne 5-1. Classement: 1. Austria Vienne 23; 2. Rapid Vienne 19; 3. Voest Linz 17.

● POLOGNE. - Championnat de 1^{re} division. Match en retard: Slask Wroclaw - Arka Gdynia 2-0. Quarts de finale de la coupe: Lech Gdansk - Wisla Cracovie 1-2. Motor Lublin - Szombierki Byton 3-3 (ap. prol.) 2-4 aux penalties. Zaglebie Lublin - Gornik Zabrze 3-2. Arka Gdynia - Lech Poznan 7-6 aux penalties.

● BELGIQUE. - Championnat de première division (14^e journée): Waterschei - Beerschot 5-0. La Louvière - Lokeren 1-5. RWD Molenbeek - Lierse SK 2-1. Beveren Waas - Charleroi 2-1. FC Brugeois - Winterschlag 2-2. Antwerp - Anderlecht 1-0. Waregem - FC Liégeois 1-1. Standard Liège - Beringen 0-0. Berchem Sport - Courtrai 1-0. Classement: 1. Beveren 19; 2. Antwerp et Waterschei 18; 4. Anderlecht, FC Brugeois et RWD Molenbeek 17.

● Match international à Osaka: Japon - URSS 0-3 (0-2).

● HOLLANDE. - Championnat de 1^{re} division (14^e journée): Maastricht - Go Ahead Deventer 2-1. Zwolle - Venlo 3-2. Nac Breda - Vitesse Arnhem 0-0. FC La Haye - Ajax Amsterdam 0-0. Sparta Rotterdam - Alkmaar 2-3. NEC Nimègue - Haarlem 0-1. FC Utrecht - PSV Eindhoven 2-2. Twente Enschede - Feyenoord Rotterdam 0-0. Volendam - Roda Kerkrade 1-2. Classement: 1. Roda Kerkrade 22; 2. Ajax Amsterdam 20; 3. PSV Eindhoven 20; 4. Alkmaar 18; 5. Feyenoord Rotterdam 17.

● Florian Albert en Libye. - L'ancien international hongrois Florian Albert (37 ans) footballeur de l'année en 1967, a été nommé entraîneur national en Libye.

Le championnat de LNC

Résultats: Chénos - Bâle 2-1. Lausanne - Saint-Gall 3-0. Nordstern - Grasshopper 1-0. Sion - Servette 0-2. Young Boys - Neuchâtel Xamax 2-3. Zurich - Chiasso 8-0. Classement (15 matches): 1. CS Chénos 25; 2. Grasshopper 24; 3. Neuchâtel Xamax 22; 4. Bâle 20; 5. Servette 19; 6. Zurich 15.

Sion - Servette 0-2 (0-2)

Sion: Bitz; Karlen II; Fussen I, Crittin, Favre; Lorenzini, Karlen I, Comte; Delaloye, Perrier II, Pillet.

Servette: Bovard; Schnyder, Granvanet, Roder, Desdais, Gillet, Clottu, Grandjean, Peterhans, Fuentes, Dupuis.

Buts: Peterhans à la 12^e et 44^e minute.

Notes: Arbitre: M. Cordonier de Flanthey. Changements: 46^e Fussen II pour Lorenzini et Balet II pour Karlen I à Sion, ainsi que Rey pour Grandjean (67^e) et Budry pour Clottu (85^e) pour Servette.

Servette LNC a largement mérité ce succès à Sion dimanche après-midi. Sur un terrain rendu glissant par la pluie qui était tombée durant la nuit, les joueurs ont dû vaincre des difficultés brusquement surgies, auxquelles on n'était pas encore habitué en Valais. C'est ainsi que les Genevois ont semblé plus à l'aise, ont peut-être aussi joué avec moins de finesse, tout en restant très précis. Toujours est-il que le but libérateur pour les Servettiens est tombé moins d'une minute avant la mi-temps, l'équipe sédoise n'ayant pas eu la possibilité, durant les trois quarts d'heure suivants, d'au moins réduire le score.

But

Pour la première fois en 21 éditions, l'équipe de Champéry, formée de André Giovanola, Gaston Trombert, René Avanthey et André Berthoud, skip, a remporté à la patinoire des Vernets à Genève la Dolly Cup, l'un des plus importants tournois de Suisse, qui a réuni cette année 71 équipes pendant trois jours.

Ce succès de Champéry, le premier aussi d'une formation valaisanne depuis la fondation de l'épreuve en 1958, est dû en partie à la grande régularité de la formation dirigée par le skip André Berthoud. Les Champérois ont successivement battu Rochebrune (8-6), Genève Gradelle (8-6) et Zoug Rosenberg (11-4) au cours des trois premiers tours éliminatoires. Par la suite, les joueurs du val d'Illezes battaient Genève Onex (12-5 au 4^e tour), puis encore Genève City (8-2). La finale de la Dolly Cup - cette année un sixième tour a été réintroduit - opposait Champéry à Genève Montchoisy. Champéry s'imposait par 9-4 aux pierres et encore par 6-3 aux ends.

Malgré la présence de plusieurs équipes du club organisateur dans le tournoi, dont cinq dans les dix premiers avant le dernier tour, Champéry a pu battre la forte coalition genevoise aux Vernets.

Classement final 1. Champéry (André Giovanola, Gaston

Trombert, René Avanthey, André Berthoud, skip), 12 points/33 ends/56 pierres; 2. Lausanne CC (Bernard Sauthier, Bruno Schenkel, Philippe Schenkel, Roland Schenkel, skip), 10/38/63; 3. Genève Montchoisy (Pierre Bouchardy, Claude Tissot, Allen Oguey, René Schneider, skip), 10/35/59; 4. Zoug (Alfons Anderhueb, Hans-Ruedi Werren, Rolf Oswald, Werner Oswald, skip), 10/34/64; 5. Genève City (Tiziano Carugati) 10/33/59; 6. Genève Juniors (Gian Carlo Carugati), 10/30/52; 7. Saanen (Leo Mueller), 9/35/64; 8. Lausanne Sports Rumine (Alexander Plancharell), 9/34/58; 9. Viège (Claude Hoessly), 9/33/61; 10. Genève Uni (Jean-Marie Bondallaz), 9/31/61; 11. Zoug Rosenberg (Emil Stutz), 9/29/58; 12. Bienne Nidau (Egon Grubmann), 8/34/68.

Zermatt et Montana dominant les 11^{es} championnats valaisans

Malgré ces changements de température et de conditions atmosphériques, tant attendus par d'aucuns, ce 11^e championnat valaisan de curling a pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Il faut reconnaître que l'organisation mise au point par Josef Hildbrand et son équipe a été à la hauteur des événements.

Comme il y a quatre semaines lors de la «Visper Kanne» une atmosphère toute particulière a régné dans le ring du H.C. Viège où la glace répondit aux besoins de circonstance. Alors que les épreuves du samedi avaient pu se dérouler sans encombre, pendant la journée de dimanche il fallut un peu lutter sur deux fronts. Toutefois, il faut relever que l'horaire a pu être tenu et que la distribution des prix et la proclamation des résultats eurent lieu à l'heure retenue par le CC Viège.

Pour ce qui est du déroulement de ce 11^e championnat, dont l'organisation avait été confiée pour la première fois à un club de la plaine, il a été marqué dès le début par la forte personnalité des joueurs de Zermatt et de Montana. Il est vrai que la renommée des curlers de ces deux stations n'est plus à faire et régulièrement ils ont donné le ton. Déjà lors du premier classement intermédiaire Zermatt se fit remarquer pour accentuer sa pression avec le temps qui passait. Quant à la finale, elle fut tout simplement passionnante et le duel que se livrèrent Montana et Zermatt fut des plus épiques. Finalement, ce n'est qu'à la dernière pierre que la décision se précisa, d'où l'intensité de l'action et la joie des «Mattini» dont le skip Armin Kronig prit la parole lors de la proclamation des résultats pour remercier les organisateurs viégeois tout comme le secrétaire-caissier de l'Association cantonale valaisanne de curling, M. Jean Rieder d'Evolène. Relevons en passant qu'un nombreux public suivit les parties tout en se manifestant avec intérêt, d'où la popularité dont le curling fait l'objet en ce moment.



Ulrich Stohler, Viktor Graven, Armin Kronig (skip) et Charly Brantschen (de gauche à droite) ont uni leurs efforts pour offrir le titre à Zermatt. Photo NF

CLASSEMENT FINAL

1. Zermatt Kronig A (Ulrich Stoller, Viktor Graven, Ch Brantschen, Armin Kronig, skip), 7 points/21 ends/36 pierres; 2. Montana (Claude Pinferretti, Renato Balzani, Michel Bonvin, Raymond Balzani, skip), 7/20/35; 3. Vercorin (Martial Bé-

trisey, J.-Jacques Balet, René Epiney, René Renggli, skip), 6/22/35; 4. Zermatt (Willy Klug), 6/19/33; 5. Saas Fee (W. Anthamatten), 4/21/37; 6. Zermatt (Hans Wyrer), 4/19/28; 7. Visp (Otto Bellwald), 4/17/34; 8. Nendaz (Michel Coudrey), 3/19/30; 9. Grimontz (Nico Salamin), 2/16/33; 10. Visp (Pius Eyer), 2/14/22; 11. Leukerbad (Aldo Leone), 2/12/18; 12. Grächen (Josef Schnydrig), 1/12/16.



ESCRIME

Des Suisses en Sicile

Les participants suisses au tournoi international à l'épée de Catane ont eu un remarquable comportement. Gabriel Nigon a pris la troisième place, Patrice Gaille la cinquième et Michel Richonnet la huitième. Toutefois, les deux Suédois Rold Edling et Hans Jacobson ont dominé l'épreuve.

LUTTE

Le championnat suisse par équipes

Les deux représentants romands du tour final du championnat suisse par équipes de lutte libre seront connus le 8 décembre. Ce week-end, NTV Bâle et Laengasse Berne (Suisse centrale) ainsi qu'Oberriet et Einsiedeln pour la Suisse orientale ont obtenu leur qualification.

Ce tour final aura lieu les 16 et 17 décembre à Berne.

HIPPISME

Le C.H.I. de Berlin

Au Grand Prix de dressage du concours hippique international en salle de Berlin, Christine Stueckelberger, championne du monde et championne olympique, a été bat-

tue avec son cheval «Cameera», par l'Allemand Harry Boldt sur «Woyceck». La Suisse a concédé 53 points.

GYMNASTIQUE

Décès d'un ancien champion olympique

Hermann Haenggi est décédé à Berthoud, où il habitait depuis 56 ans. Il était âgé de 84 ans. Alors qu'il portait encore les couleurs de Muemliswil (Soleure), il avait obtenu, entre 1922 et 1931, une médaille d'or et une médaille d'argent aux Jeux olympiques, ainsi que deux titres mondiaux. Il avait en outre remporté deux fois la fête fédérale de gymnastique.

JUDO

Les Japonais les meilleurs

Les Japonais ont prouvé une fois de plus, qu'ils étaient bien les meilleurs dans cette discipline. En effet, il se sont attribués sept des huit titres dans le tournoi international de Tokio, plus importante manifestation organisée depuis les Jeux olympiques de 1976.

PATINAGE DE VITESSE

Records de piste à Bâle

Malgré la pluie, la Française Marie-France Vives a établi deux nouveaux records de la piste de Bâle au cours de la traditionnelle rencontre intervalles de début de saison, dont voici les principaux résultats:

Dames. - 500 m: 1. Marie-France Vivey (Paris) 46"38 (record de la piste); 2. Sabine Pross (Mannheim) 48"42; 3. Ines Obrist (Bâle) 49"60. 1500 m: 1. Vives 2'27"84 (record de la piste); 2. Carmen Krassnitzer (Vienne) 2'28"42; 3. Franz Waldenmaier (Bâle) 2'37"77. Classement par équipes: 1. Paris; 2. Bâle; 3. Mannheim.

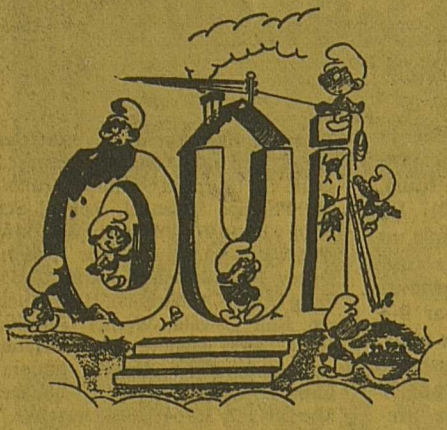
La réunion de Berlin

L'Américain Peter Mueller et la Soviétique Liubov Sadchikova ont remporté le combiné de la réunion internationale de Berlin. Malgré la pluie, quelques bonnes performances ont été enregistrées: 1'18"22 sur 1000 m et 157,460 points au combiné par Peter Mueller, 38"61 sur 500 m par le Norvégien Froede Roennings, 42"21 sur 500 m, 1'26"96 sur 1000 m et 173,165 points au combiné par Liubov Sadchikova. La Suisse Silvia Brunner, bien qu'étant nettement en retard dans sa préparation, a pris la 12^e place de l'épreuve féminine avec 178,915 points.

Record pour Jan-Egil Storholt

Le Norvégien et recordman du monde du 155 mètres, Jan-Egil Storholt a été crédité, à Oslo, de 7'06"03 sur 5000 mètres sur piste plate, temps qui est inférieur de 37 centièmes à celui de Hans Van Helden (Ho). Le record du monde sur piste à anneau est détenu par le Norvégien Kay-Arne Stenhjemmet avec 6'56"9.

Sécurité de l'emploi



- Loin des grands centres, avec des possibilités d'industrialisation limitées, notre canton ne peut progresser que dans la mesure où il donne à ses jeunes une formation professionnelle de qualité.
- **NOTRE MATIÈRE PREMIÈRE : LE LABEL SUISSE**
- La prospérité de nos entreprises, la prospérité de leur personnel, la prospérité de notre économie, reposent avant tout sur la qualification. **La formation professionnelle nous aide à garantir la sécurité de l'emploi.**
- Notre responsabilité est grande : nous comptons **5400 apprentis** et le **45 %** des chefs d'entreprises ont eux-mêmes passé par l'apprentissage.
- La nouvelle loi se fonde sur les expériences heureuses que nous avons faites et elle perfectionne un système éprouvé.

Pour le Valais - Pour nos jeunes
le 3 décembre nous dirons

OUI la formation professionnelle

Comité valaisan pour la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle

YTONG

Les produits YTONG pour les toitures, plafonds et murs sont renommés dans le monde entier. Leur grand pouvoir d'isolation thermique permet de réduire les dépenses d'énergie.
Nos modules et éléments de construction constituent un système intégré de la cave au toit pour la maison YTONG et du garage aux halles industrielles.
Pour développer nos activités de vente en Suisse romande, nous cherchons un

conseiller technique expérimenté

Vous aurez comme interlocuteurs des architectes, des bureaux d'ingénieurs, des sociétés de construction et le commerce de distribution des produits YTONG.
Tout en connaissant très bien la technique, vous devez avoir l'expérience de la vente, de la négociation et de la prospection systématique et suivie si possible dans la branche du bâtiment. Outre la pratique de la langue française, vous parlez couramment allemand.
Nous vous offrons une rémunération, des primes de rendement et des avantages sociaux intéressants.

Nous nous réjouissons à l'avance de faire votre connaissance par l'envoi de votre candidature à
YTONG-Zurich S.A.
Grütlistrasse 44
8002 Zurich
44-34089

Les Collons, Thyon
Colonie de vacances
Le Sporting
cherche

Jeune homme 20 ans
diplôme de droguiste
cherche emploi
éventuellement
chauffeur-livreur
ou autres.

Chef de rang
Français, permis B
cherche place à l'année, uniquement restauration.
Libre immédiatement

jeune femme
Entrée le 20 décembre.
Tél. 027/81 16 76

Faire offre sous
chiffre P 36-302981 à
Publicitas, 1951 Sion.

Tél. 025/8 43 95
8 44 79
*36-425605

Restez dans le vent,
lisez le **NF**

Lustrerie, lanternes ou lampadaires
Nouveautés

Le magasin pour tous vos
CADEAUX

Constantin
fils s.a. sion

Dame
cherche à Sion
heures de ménage - repassage
Un à deux après-midi par semaine.
Faire offre sous *
chiffre P 36-302978 à
Publicitas, 1951 Sion.

Jeune Fribourgeoise
cherche place de **sommelière**
Région Martigny - Monthey.
Tél. 029/5 18 24
le soir 17-461708

Café-restaurant à Martigny
cherche
sommelière extra garçon de maison
Tél. 026/2 16 68 36-3417

Nous engageons
un chef carrossier
Nous offrons:
- place stable
- salaire correspondant aux capacités
Adresser offres à la direction du
GARAGE OLYMPIC
A. ANTILLE
3960 SIERRE - Tél. 027/55 33 33 36-2832

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
LE JOURNAL D'ACTUALITÉ
À L'IMAGE DU VALAIS

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:
(Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...)

Oui, à vous aussi, Procrédit donne une garantie de discrétion totale.

Procrédit, la banque No1 pour les prêts personnels, vous garantit un service rapide confidentiel et sérieux.

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale.
Et vous remboursez par petits acomptes mensuels, comme on paie son loyer.

1.115.000 prêts versés à ce jour
Une seule adresse:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
également à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu
K

Un bon conseil!
Un intérieur bien aménagé, bien décoré, c'est notre affaire!
Grands magasins de meubles
Armand Goy
Ensemblier-décorateur
Avenue de la Gare 46, Martigny
Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Service ensemblier conseil gratuit. Devis et projets sur demande
Mieux et moins cher
Anciennement expositions temporaires au manoir de Valeys-sous-Rance, Chancy-Genève et château de La Tour-de-Peilz. 36-2642
A disposition
architecte d'intérieur diplômé
décorateurs qualifiés
Devis et projets sur demande

G. Maret
horloger diplômé
EHS
Achat - Vente - Réparation
Montres et pendules anciennes
Horlogerie
1926 Fully - Tél. 026/5 44 04/05

SERVICE-CONSEIL

Grazita TS 79 -

Triumph INTERNATIONAL

A propos de la silhouette.
Aucune femme n'est pareille. C'est pourquoi nous tenons tant de modèles Triumph différents, provenant de la plus vaste collection de dessous féminins du monde.
Consultez notre conseillère de mode Triumph. Expérimentée, elle sait comment mettre votre silhouette le mieux en valeur.

Démonstration du 28.11 au 2.12

Slon
PLACETTE

OCCA STAR GARANTIE



- 1 année de garantie sans limitation de kilométrage
- Pas de franchise sur les pièces et la main-d'œuvre
- Frais de dépannage en cas de pannes ou d'accident (jusqu'à 200.-)
- Rapatriement
- Frais d'hébergement en cas de séjour forcé...
- Frais de location d'une voiture...

- Rapatriement du véhicule
- Dédouanement de l'épave à l'étranger
- Frais d'expédition de pièces...
- Valable dans toute l'Europe incluant la Turquie
- Transmissible en cas de changement
- Incluse dans le prix du véhicule

Personne ne vous garantit davantage de sécurité!

● voiture de direction ou démonstration, cédée à bas prix

Ford Granada 2.6 33 000 km, 1976 Toit ouvrant, jantes alu Jantes hiver Brun métallisé	Rover 3500, 5 vitesses 25 000 km, 1977 Climatisation Brune	Austin Princess 1800 49 000 km, 1976 Beige <hr/> Morris Marina 1300 30 000 km, 1976 Rouge
Jaguar XJ 3.4 automat. 49 000 km, 1976 Radio Dark Blue	Mini de Tomaso 16 000 km, 1978 Rouge/noire <hr/> Austin Allegro 1300 DL 32 000 km, 1976 Blanche	Ford Taunus 1600 L Jantes, pneus d'hiver 70 000 km, 1975 Brun métallisé
Jaguar XJ 12 L Climatisation - Radio 44 000 km, 1974 Jaguar XJ 4.2 Cp. 72 000 km, 1975 Radio Blanche, toit vinyll noir	Alfasud L 27 000 km, 1976 blanche <hr/> VW Passat 32 GLS 4000 km, 1978 Beige	Toyota Corolla LB 1600 A32 000 km, 1977 Verte <hr/> Citroën GS 1220 break 60 000 km, 1974 Brun métallisé



Garage Emil Frey SA

Administration - Vente 027 / 22 52 45
 Atelier et pièces détachées 22 98 98
 Rue de la Dixence 83, Sion 23 49 51

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Etablissement thermal cantonal
 1891 Lavey-les-Bains

cherche, pour date d'entrée à convenir, places à l'année

infirmières diplômées aides en physiothérapie dame comme aide au service piscines employées de maison
 (pour chambres, service, office, etc.)

secrétaire
 avec connaissance du secrétariat médical

Seules des offres écrites, avec curriculum vitae, copie de certificats, photographie et prétentions de salaire, adressées à la direction, seront prises en considération. 22-1361

W. Carrard S.A.
 Le Mont-sur-Lausanne
 Agence officielle

La Cimbali

pour Vaud et Fribourg (partiel), ayant pour tâches l'organisation de la vente et du service après vente de cette marque renommée, cherche pour le canton du Valais

monteurs qualifiés

capables de travailler d'une manière indépendante.

Les offres sont à adresser à la direction, chemin du Rionzi 1052 Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021/38 22 22 22-2970

Maison séduisante, spécialisée en travaux de menuiserie-ébénisterie, cherche un jeune

menuisier

expérimenté, capable d'organiser le travail d'une petite équipe de pose.

Permis de conduire indispensable.

Le poste offre des perspectives intéressantes à personne sérieuse et capable.

Prière d'adresser les offres avec prétentions sous chiffre 36-31861 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise de génie civil du centre du Valais engagé, tout de suite ou à convenir

mécanicien d'entretien

conscientieux, ayant de l'initiative.

Bon salaire.

Ecrire sous chiffre P 36-900777 à Publicitas, 1951 Sion.

Médecin de Sierre cherche

secrétaire-réceptionniste

bilingue

Entrée mi-janvier 1979.

Offre sous chiffre P 36-31993 à Publicitas, 1951 Sion.

On demande

habile dactylo

disposant de 3 à 4 heures par jour pour clavier de photocomposition.

S'adresser à l'Imprimerie Pillet SA 1920 Martigny. Tél. 026/2 20 52 36-90559

Schlageter & Mark
 cherche, pour son établissement de Bex

couple aides-jardiniers

Appartement 3 pièces à disposition sur place. Place stable et bien rétribuée. Entrée au plus tôt (à convenir). Avantages sociaux.

Prendre contact avec M. R. Businger. Tél. 025/5 24 56 22-120

Pour sympathique restaurant à Montreux (patrons valaisans) nous cherchons

1 serveuse et 1 serveur

Horaires agréables Libres le dimanche

Tél. 027/38 12 08 en matinée ou le soir *36-302974

Jeune homme

débrouillard (20 ans) diplôme de commerce et permis de conduire

cherche emploi décembre, janvier région de Martigny ou environs.

Tél. 026/2 24 72 *36-401119 36-31907

L'industrie graphique enrichit votre vie.

On cherche: rouges à lèvres usagés

Apportez-nous vos vieux rouges à lèvres, même s'ils sont cassés ou usés... et quelle que soit la marque. En contre-partie, nous vous proposons l'un des nouveaux rouges à lèvres, **ULTRALUCENT Cream Center de MAX FACTOR** - teinte à votre gré - et cela à moitié prix!

Au lieu de Fr. 14.50 seulement Fr. 7.25

Du 27 novembre au 2 décembre

Gonset
 MARTIGNY

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

LIQUIDATION GENERALE

Vente autorisée du 12 octobre 1978 au 28 février 1979

ON VIENDRA DE PARTOUT

FOURRURES

AU VISON ROYAL

Gérald MALLEPELL 1, rue Caroline LAUSANNE

OUVERTURE DE 8 H. 30 A 19 H.

dès ce jour rabais supplémentaire de **10%** sur toute notre collection de visons

Ski: victoire suisse aux Diablerets

Epreuve du dimanche annulée

On ne l'attendait plus et la voilà qui tombe sans interruption, cette neige qui va enfin marquer le départ de la saison d'hiver et des compétitions de ski. Au GP HCC qui devait se disputer en deux slaloms de deux manches, il a fallu se résigner à supprimer l'épreuve du dimanche, 80 cm de neige fraîche sur le glacier, 18 degrés en dessous de zéro, du brouillard, tous ces éléments n'ont pas rebuté les organisateurs bien disposés à préparer les pistes. Mais



La jeune Suissesse Erika Hess a remporté sa première victoire de la saison aux Diablerets.

les prévisions de Cointin tendaient à une aggravation de la situation. Aussi, la sagesse a-t-elle prévalu et l'épreuve de dimanche fut annulée. Les résultats du premier slalom ont été homologués par le jury, alors que le délégué FIS M. Stefanutti se déclarait séduit par l'audacieuse initiative de l'équipe d'organisateur. Que l'on n'oublie pas, en effet, que l'épreuve s'est déroulée à 3000 m d'altitude. C'est donc finalement une victoire suisse avec Erika Hess qui coiffe son homologue suédoise Anna Karin Hesse de plus d'une seconde. Ce fut du reste une confrontation Suisse-Suède puisque nous trouvons six Suissesses et trois Suédoises dans les dix premières. Souhaitons que nos représentantes continuent sur cette lancée.

● **Classement final du slalom spécial féminin**: 1. Erika Hess (S) 89"67; 2. Anna Karin Hesse (SU) 90"88; 3. Torill Fjeldstad (Nor) 92"17; 4. Brigitte Nancoz (S) 92"45; 5. Brigitte Oertli (S) 93"19; 6. Rita Napflin (S) 93"25; 7. Fabienne Pralong (S) 93"89; 8. Ann Melander (Su) 93"98; 9. Karin Sundberg (Su) 94"08; 10. Yvonne Seeholzer (S) 94"51.

ÉPREUVES F.I.S. À VAL SENALES UN BULGARE, UN YOUGOSLAVE

Le premier slalom spécial de la saison internationale de ski a été remporté par le Bulgare Popangelov à Val Senales. L'épreuve qui compte pour le classement FIS s'est disputée en deux manches sur des tracés en partie verglacés.

● **Classement officiel**: 1. Peter Popangelov (Bul) 113"42 (54"53 + 58"89); 2. Ingemar Stenmark (Su) 113"63 (54"50 + 59"13); 3. Christian Neureuther (RFA) 114"49 (54"67 + 59"82); 4. Alois Morgenstern (Aut) 115"04; 5. Kral Trojer (It) 115"60; 6. Gustavo Thoeni (It) 115"68; 7. Piero Gros (It) 115"80; 8. Peter Mally (It) (55"54 et 60"67) et Peter Luscher (S) (55"25 et 60"96), tous deux 116"21; 10. Bruno Noecker (It) 116"37; 23. Jacques Luethy (S) 118"64; 31. Jean-Luc Fournier (S) 120"04; 40. Werner Rhyner (S) 120"85; 41. Martial Donnet (S) 120"94.

Jean-Luc Fournier termine 4^e

Le Yougoslave Bojan Krizaj est parvenu, grâce à une seconde manche éblouissante, à s'adjuger le slalom géant de Val Senales, disputé sous une neige qui tombait dru, par une visibilité très réduite. Un grand absent dans cette épreuve, le Suédois Ingemar Stenmark, qui, grippé et fiévreux, n'a pas pris le départ.

Stenmark était arrivé second la veille du slalom spécial derrière le Bulgare Peter Popangelov. Mais le vainqueur de la veille a disparu lui aussi du classement du slalom géant, étant sorti de piste lors de la deuxième manche.

Un autre favori, Andreas Wenzel, n'a pas terminé la deuxième manche. Quant à Bojan Krizaj, sixième dans la première manche, il est parvenu à remonter cinq concurrents mieux placés, reléguant notamment l'Italien Mauro Bernardi et les deux Suisses Luethy et Fournier, derrière lui.

Le nouvel entraîneur des géantistes suisses, Guido Geiger, a réussi son entrée, grâce à la bonne troisième place du jeune Vaudois Jacques Luethy et la quatrième place du Valaisain Jean-Luc Fournier. Celui-ci a donc confirmé ses bonnes prédispositions pour ce genre d'exercice.

● **Classement**: 1. Bojan Krizaj (You) 2'29"99 (1'15"79 et 1'14"20); 2. Mauro Bernardi (It) 2'31"35 (1'14"84 et 1'16"51); 3. Jacques Luethy (S) 2'31"35 (1'15"53 et 1'15"82); 4. Jean-Luc Fournier (S) 2'31"57 (1'15"15 et 1'16"42); 5. Bohumil Zeman (Tch) 2'31"61; 6. T. Jakobsson (Su) 2'32"07; 7. G. Tauchner (Aut) 2'32"93; 8. Willy Frommelt (Lie) 2'32"94; 9. Josef Prieler (Aut) 2'33"08; 10. Boris Strel (You) 2'33"10. **Puis**: 13. Werner Rhyner (S) 2'34"64.

SPORT

HIPPISME

Victoire de Gabathuler

Le cavalier suisse Walter Gabathuler, montant *Harley*, a remporté samedi lors du concours hippique international de Berlin-Ouest, une épreuve chronométrée comptant comme qualification au Prix d'Allemagne, devant le Britannique David Broome, ex-champion du monde. Le parcours long de 460 mètres comprenait douze obstacles d'une hauteur maximale de 1m40.

● **Les résultats**: 1. Walter Gabathuler (S), *Harley*, 56"2; 2. David Broome (GB), *Sportsman*, 57"6; 3. Peter Schmitz (RFA) *Diabolo*, 57"9; 4. Johan Heins (Ho), *Pandur-Z*, 58"0; 5. Harvey Smith (GB), *Sanyo Sanmar*, 58"4.

Au cours de la soirée, Gabathuler, avec *Harley*, remportait une deuxième victoire, le prix de la « Deutschland-halle ».

● **Classement de cette épreuve de saut avec barrage**: 1. Walter Gabathuler (S) *Harley*, 32"; 2. François Mathy (Be) *Habit rouge*, 32"; 3. Fritz Ligges (RFA) *Goya*, 33"5; 4. Henk Nooren (Ho) *Upstream*, 33"7; 5. Caroline Bradley (GB) *Marius*, 36"; 6. Hugo Simon (Aut) *Rebecca*, 36"9, tous au barrage.

JUDO

Le Judo Kwai Lausanne champion suisse

Le Judo Kwai Lausanne devait gagner ses deux derniers matches du championnat suisse par équipes pour conserver son titre national. Il l'a fait lors de la poule organisée à Genève, où il a battu Baden par 11-3 et le SDK Genève par 10-4. Le troisième match a vu la victoire du SDK Genève sur Baden par 8-6.

Le club lausannois a ainsi remporté le titre pour la seconde fois consécutive. C'est en 1977 qu'il avait interrompu la série de victoires de Nippon Zurich.

BOXE

Nouvelle catégorie chez les amateurs

Le congrès de l'Association internationale de boxe amateur (AIBA), qui a pris fin à Madrid, a décidé la création d'une nouvelle catégorie, celle des super-lourds.

Les 153 délégués de 79 pays ont travaillé toute la semaine dans la plus grande discrétion et aucun communiqué n'a été publié à la fin de ce congrès marathon. Outre la création de la catégorie des super-lourds (plus de 91 kg, les lourds allant de 81 à 91 kg), le fait marquant du congrès a été la nomination d'un nouveau président en la personne de l'Américain Don Hull, qui a été préféré au président sortant, le Soviétique Niki Denisov, par 57 voix contre 18.

Une victoire de Mundine

L'ancien champion du Commonwealth des mi-lourds, l' Australien Tony Mundine, a battu l'Anglais Carl Canwell par k.o. au 3^e round, à Brisbane.

Canwell n'était pas un adversaire à la mesure de Mundine qui l'a également envoyé au tapis au deuxième round, où l'Anglais subit un premier knock down.

Meeting amateurs à Villeneuve

● **Les résultats**. - **Super-légers**: Josef Baeli (Villeneuve); Philippe Aller (Dijon), match nul. **Welters**: Michel Giroud (Lausanne) bat Bernard Moreau (Dijon) aux points; Yvan Cattilaz (Villeneuve) bat Jean-Pierre Lux (Dijon) aux points; Yves Weber (Villeneuve) bat Jean-Pierre Zima (Dijon) aux points; Frédéric Weibel (Villeneuve) bat Fabrice Roger (Dijon) aux points. **Moyens**: Michel Gilléron (Lausanne) et Jean-Pierre Fuches (Dijon) match nul. **Super-welters**: Claude Jaquet (Bulle) bat Constantin Georges (Genève) par arrêt du 2^e round. **Welters**: Dominique Weibel (Morges) et Roland Bezangon (Lausanne) match nul; Patrick Navarre (Lausanne) bat Michel Imboden (Sion) par abandon au 2^e round. **Super-welters**: Pierre-Alain Reuse Montreux) bat Charly Arnold (Villeneuve) par abandon au 2^e round. **Légers**: Jose Garcia (Lausanne) bat Philippe Schroeter (Genève) aux points.

BOBSLEIGH

Un grand champion est décédé

Fritz Feierabend s'est éteint dans sa septième année dans la station lucernoise d'Engelberg. Il avait connu son époque de gloire entre 1936 et 1955 en enlevant notamment six titres mondiaux et olympiques en plus de ses cinq médailles d'argent, quatre de bronze et dix titres nationaux.

Fritz Feierabend avait débuté en 1934 alors français émoulu de son apprentissage de mécanicien sur machines. Une année plus tard, il participait aux championnats du monde de bob à deux et à quatre, avant de glaner son premier titre en 1939. Sa carrière s'achevait avec un titre mondial à St-Moritz en 1955.

Par la suite, il s'était retiré du sport actif pour des raisons de santé, et devait, aux côtés de son père, devenir un des meilleurs constructeurs de bob.

L'espoir renaît à Val-d'Isère

La neige, qui a fait son apparition durant le week-end, a fait renaître l'espoir à Val-d'Isère au sujet de l'organisation de la descente du Critérium de la première neige, prévue pour le dimanche 10 décembre. Selon le directeur de l'office du tourisme de la station, Jean-Claude Tressens, « il est techniquement possible d'organiser la descente du critérium à partir de 30 cm de neige car les pistes de la Daille sont suffisamment bien préparées pour être utilisées avec un minimum d'enneigement ».

Cyclocross: Zweifel souverain à Yverdon



Albert Zweifel, sa 6^e victoire à Yverdon.

Le champion du monde Albert Zweifel a signé sa sixième victoire de la saison et sa première en Suisse romande, dans le cadre de l'épreuve internationale d'Yverdon.

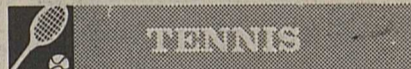
Dès le départ, le Zurichois imposait une vive allure au peloton, afin de refaire le handicap d'une minute dont bénéficiaient quelques coureurs non-spécialistes, tels le champion du monde amateur sur route Gilbert Glaus, et le routier irlandais Ken Shelly.

Au fil des tours, le groupe de tête s'amenuisait, et il ne restait bientôt plus que Peter

Frischknecht, Ueli Muller et l'étonnant champion de Hollande Helli Stamsnyder, qui pouvaient prétendre à la victoire finale. Meilleur technicien que ses adversaires, le champion du monde usait littéralement les autres coureurs, qui eux étaient obligés de mettre à certains endroits pied à terre. Dans l'avant dernier tour, Albert Zweifel accélérât encore le train, sans trouver d'opposition, et terminait l'épreuve avec 22" d'avance sur Frischknecht et 38" sur Ueli Muller.

Le classement: 1. Albert Zweifel (S) les

21km300 en 49'40"; 2. Peter Frischknecht (S) à 22"; 3. Ueli Muller (S) à 38"; 4. Helli Stamsnyder (Ho) à 1'05"; 5. Willi Lienhard (S) à 2'02"; 6. Peter Haegi (S) à 2'12"; 7. Richard Steiner (S) à 2'36"; 8. Gregor Jaroszewski (Pol) à 2'47"; 9. Fritz Saladan m.t.; 10. Carlo Lafranchi (S) à 3'02". **Cat. B**: 1. Bruno d'Arise 37'38".



Un succès de Tracy Austin

La jeune Américaine Tracy Austin (15 ans) a remporté le tournoi international féminin de Tokyo, en battant la championne de Wimbledon, Martina Navratilova en deux sets, 6-1 6-1.

Réduite pendant ces deux sets à la défensive, Martina Navratilova commit en outre de nombreuses erreurs face à l'Américaine, supérieure dans ses « passing shots » et son placement.

Martina Navratilova eut pour fiche de consolation un succès dans la finale du double. Associée à la Hollandaise Betty Stove, elle dominait la paire américaine formée de Tracy Austin et Kathy May par 4-6 7-6 6-3.

● **BUENOS AIRES**. - Open d'Argentine, demi-finales: Victor Pecci (Par) bat Corrado Barazzutti (It) 6-4 1-6 6-2. José-Luis Clerc (Arg) bat Harold Solomon (Eu) 6-1 2-6 6-2.

● **TOKYO**. - Simple messieurs, finale: Jimmy Connors (Eu) bat Ilie Nastase (Rou) 6-2 6-4.

● **ITALIE**. - Internationaux en salle. Simple messieurs, finale: Peter Fleming (Eu) bat Adriano Panatta (It) 6-2 7-6.

Peter Fleming

cause une double surprise

L'Américain Peter Fleming (19 ans), N°28 au classement ATP, a obtenu sa première grande victoire en remportant les internationaux d'Italie en salle, à Bologne, tournoi doté de 175000 dollars. Après avoir battu son compatriote John McEnroe en demi-finale, Fleming a disposé de l'Italien Adriano Panatta en finale par 6-2 7-6. En compagnie de McEnroe, il s'est en outre adjugé le doublé (6-3 6-2) contre Haillet-Zugarreli/Fr-It)



Mass chez « Arrows »

Le coureur ouest-allemand Jochen Mass a été engagé par l'équipe britannique de formule 1 « Arrows », comme second de l'Italien Riccardo Patrese, pour la prochaine saison, annonce-t-on à Londres.

L'omnium genevois à Dubois

Second de la quatrième et dernière manche, l'Annoisien André Dubois a remporté l'Omnium genevois de cyclo-cross 1978. La dernière manche a été remportée par le Lausannois Georges Luthi.

● **Résultats**: 4^e manche: 1. Georges Luthi (Lausanne), 2. André Dubois (Anncy), 3. Alain Dallenbach (Payerne), 4. Gilbert Fischer (Nyon), 5. Michel Guillet (Genève), 6. Patrick Nouvelle (Genève), 7. Thierry Bolle (Genève), 8. Daniel Girard (Genève),

9. J. Lou Tabourin (Lancy), 10. Jean-Paul Rosset (Evian).

● **Classement général final**: 1. André Dubois (Anncy), 3 points; 2. Georges Luthi (Lausanne) 7 points; 3. Gilbert Fischer (Nyon) 7 points; 4. Alain Dallenbach (Payerne) 11 points; 5. Patrick Nouvelle (Genève) 14 points; 6. Michel Guillet (Carouge) 16 p.; 7. Jean-Lou Tabourin (Lancy) 22 p. (1^{er} junior); 8. Yvan Hostettler (Genève) 22 p.; 9. Eric Gyllot (Genève) 28 p.; 10. Jean-Pierre Mazza (Thonon) 29 p.

VICTOIRE DE FRISCHKNECHT À GANSINGEN

Peter Frischknecht a remporté, à Gansingen, son cinquième succès de la saison, devançant le champion du monde Albert Zweifel, qui a perdu le contact sur chute, et Willi Lienhard qui semble avoir retrouvé la forme qu'il connaissait en début de saison.

C'est devant 5000 spectateurs et sur un parcours extrêmement rapide que les spécialistes Zweifel, Frischknecht, Willi Lienhard, et le Belge Vermeire se sont immédiatement portés en tête de la course. Dans l'avant dernier tour, le champion du monde touchait la roue arrière de Frischknecht et

chuta. Il se relevait néanmoins rapidement et sauva sa seconde place devant le revenant Willi Lienhard.

● **Les résultats**: 1. Peter Frischknecht (Uster) les 22 km. 500 en 52'54"; 2. Albert Zweifel (Ruti) à 23"; 3. Willi Lienhard (Steinmaur) à 28"; 4. Robert Vermeire (Be) à 36"; 5. Erwin Lienhard (Steinmaur) à 42"; 6. Klaus-Peter Thaler (RFA) à 53"; 7. Carlo Lafranchi (Melchnau) à 59"; 8. Hennie Stam-snyder (Ho) à 59"; 9. Richard Steiner (Zurich), m. t.; 10. Ueli Muller (Steinmaur). **Cat. B**: 1. Paul Graf (Altenrhein) 37'23".

Aujourd'hui, Six Jours de Zurich

La 26^e édition des Six Jours de Zurich bénéficiera, dès lundi au Hallenstadion, d'une excellente participation. En tête de liste, on trouve le Belge Patrick Sercu, déjà vainqueur cette saison à Berlin, Francfort, Grenoble et Munich. Avec soixante succès à son actif, Sercu n'est plus qu'à cinq victoires du record du Hollandais Peter Post, qui avait totalisé 65 victoires au cours de sa carrière. Le Belge fera cette fois équipe avec le Suisse Daniel Gisiger. Les principaux rivaux de la paire belgo-suisse seront le Hollandais René Pijnen, meilleur spécialiste actuel après Sercu, et le Suisse René Savary. Parmi les autres prétendants à la victoire, on peut citer encore Clark-Allan (Aus), Peffigen-Fritz et Hempel-Haritz (tous RFA).

Voici la liste des partants:

● **Professionnels**: Patrick Sercu-Daniel Gisiger (Be-S), René Pijnen-René Savary (Ho-

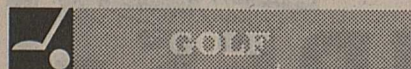
S), Felice Gimondi-Roman Hermann (It-Lie), Wilfried Peffigen-Albert Fritz (RFA), Danny Clark-Don Allan (Aus), Udo Hempel-Guenter Haritz (RFA), Horst Schuetz-Godi Schmutz (RFA-S), Herman Posten-Gerrie Van Gerwen (Ho), Walter Baumgartner-Robert Dill-Bundi (S/amateurs), Pietro Algeri-Gino Porrini (It), Hans Hindelang-Bruno Wolfer (RFA-S), Werner et Heinz Betz (RFA), Constant Tourne-Hugo van Castel (Be), Martin Venix-Kim Svendsen (Ho-Da).

● **Amateurs**: Noël de Jonckheere-Michel Vaerten (Be), Hans Koot-Gerrie Slot (Ho), Georges Romano-Patrick Clerc (Fr), Stephan Schroepfer-Hans Neumayer (RFA), Hans Kaebel-Urs Freuler, Hans Ledermann-Hanspeter Kuehnis, Heiri Fretz-Hansruedi Maerki, Erich Waelchli-Heinz Siegenthaler (tous Suisses).

Les Six Jours de Munster à Peffigen-Fritz

Les Allemands de l'ouest Wilfried Peffigen et Albert Fritz ont remporté les Six Jours de Munster, signant ainsi leur troisième victoire après celles de 1972 et 1973. Le Suisse René Savary, associé à l'Australien Allan, a terminé au quatrième rang, à un tour des vainqueurs.

● **Le classement final**: 1. Wilfried Peffigen-Albert Fritz (RFA) 395 pts; 2. Schutz/Hermann (RFA/Lie) à 1 tour 399; 3. Hempel/Schumacher (RFA) 307; 4. Savary/Allan (S/Aus) 213; 5. Haritz/Pijnen (RFA/Ho) 161.



Les classements aux gains

Pour la deuxième année consécutive, Tom Watson a terminé à la première place du classement aux gains des joueurs professionnels. Il a gagné 362429 dollars en 1978, contre 310653 en 1977. Il est le seul à avoir remporté cinq tournois du circuit professionnel mais, paradoxalement, il n'a gagné aucune des quatre épreuves du « grand chelem ». Le Sud-Africain Gary Player, vainqueur du Masters et du tournoi des champions, est le premier étranger classé (neuvième).

● **Les classements**: **messieurs**: 1. Tom Watson 362429 dollars; 2. Gil Morgan 267459; 3. Andy Bean 267241; 4. Jack Nicklaus 256672; 5. Hubert Green 247406; 6. Lee Trevino 228723; 7. Hale Irwin 191666; 8. Bill Kratzert 183686; 9. Gary Player (As) 177336; 10. Jerry Pate 172999.

● **Dames**: 1. Nancy Lopez 189813; 2. Pat Bradley 118057; 3. Jane Blalock 117768; 4. Joanne Carner 108092; 5. Donna Young 95993.

Basketball
LNA

Pully domine le SP Lugano

Stade - Bellinzone	88-89 (51-46)
Nyon - Lignon	91-92 (36-56)
Pully - SP Lugano	93-90 (47-51)
Pregassona-Lausanne	80-76 (38-44)
Federale - Vevey	115-93 (60-45)
Fribourg - Viganello	109-83 (52-51)

CLASSEMENT

1. Fribourg	9 + 124 16
2. SP Lugano	9 + 116 14
3. Federale	9 + 79 14
4. Vevey	9 + 48 14
5. Nyon	9 - 7 10
6. Lignon	9 + 9 8
7. Viganello	9 - 12 8
8. Pregassona	9 - 6 8
9. Lausanne	9 - 57 6
10. Bellinzone	9 - 90 4
11. Pully	9 - 97 4
12. Stade	9 - 112 2

Fribourg seul en tête

Le grand bénéficiaire de la neuvième journée du championnat de basketball se nomme Fribourg Olympic. Les tenants du titre, en prenant le meilleur sur Viganello, occupent désormais seuls la position de leader de la compétition. Edward Klimkovski peut remercier son pivot américain Cornel Warner, absolument transcendant samedi, auteur de 42 points. A ses côtés Tom Lockart, Dousse et Karati ont été fidèles à eux-mêmes, c'est-à-dire très bons.

Les Tessinois de Viganello furent loin de décevoir, puisqu'à la mi-temps une petite longueur seulement les séparait de leur prestigieux adversaire. Le rush final des champions suisses assomma Stockalper et ses camarades, vaillants jusqu'à la fin.

Merci Pully, bravo Federale

S'ils sont aujourd'hui seuls leaders, les protégés de Klimkovski doivent féliciter Hurlburt, Sanford et autre Zali. Les Pulliérains, aux individualités brillantes, ont battu, fort logiquement, SP Lugano. Les 33 points de Ronald De Vries ne furent pas un gage suffisant de succès. Les Vaudois ont affiché une remarquable homogénéité, faisant circuler la balle avant de tenter de pénétrer dans la défense luganaise. Dans les semaines à venir, les adversaires de Pully auront tout à craindre, car la crise qui hantait la nuit des dirigeants pulliérains appartient au passé. Federale, étrillé il y a quinze jours face à Fribourg, a dominé Vevey-Basket comme il n'est pas permis. Le score à la pause reflétait déjà la supériorité des coéquipiers de Manuel Raga. Picco, Soedberg et Heck ont enthousiasmé leurs supporters. Côté veveysan, seuls Larry Brewster et Ken Davis ont échappé à la débâcle. Ce succès de Federale est synonyme de regroupement en deuxième position, à deux points des as fribourgeois.

Lignon préserve son avance

35-56: tel était le score qu'affichait le tableau lumineux après vingt minutes de jeu entre Nyon et Lignon, en faveur de la bande à Monnier. Francis Costello et son compère McAndrew essayèrent dès lors de refaire peu à peu leur handicap. On peut se demander ce qu'il serait advenu, si Lignon-Basket n'avait pas compté dans ses rangs l'étonnant Pete Collins (32 points à des assistés de qualité et des rebonds puissants). Le pivot genevois porta à bout de bras sa formation durant la seconde période et empêcha les Nyonnais de vaincre. Signalons la bonne prestation de Hopwood et de Dirrig.

Stade décline, Bellinzone espère

Les actions des Stadistes de Zakar sont nettement à la baisse. Tom Paulin et ses camarades se devaient de triompher; ils n'ont pas pu et jetten un regard désespéré vers la LNB. Tom Paulin n'a décidément pas de chance: deux saisons en Suisse et probablement deux relégations. Espérons qu'il puisse un jour montrer tout son talent au public helvétique en évoluant avec un club plus côté.

Bellinzone, BBC-Rinaldi, a encore quelque espoir de demeurer en LNA et saisira toute occasion qui se présentera. Enfin outre-Gothard, notons les petits succès de Pregassona face à Sportive Française.

Meilleurs marqueurs

1. Rick Rinaldi	298 points
2. Pete Collins	286 points
3. Dan Stockalper	280 points
4. Tom Paulin	278 points
5. Manuel Raga	272 points

M-R

QUINZE MINUTES DE RÊVE!...

Martigny - Muraltese 93-82 (48-40)

Martigny: Uldry (8), Moret (1), Sauthier (2), Gilliéron (2), Métral (26), Delaloye (2), Giroud (2), Yergen (16), Gallagher (26), Mabillard (8). **Coach:** Michel Roduit.
Muraltese: Belton (38), Udovicich (14), Dell'Acqua (15), Comandini (9), Nesi (2), Montalbetti (4), Scheu, Vicedomini, Pedrazzini. **Coach:** Reichart Ervino.

Notes: salle du Bourg, 250 spectateurs plus un grand drapeau local. Bon arbitrage de M^{me} Dutoit et de M. Bingeli. Fautes: 18 contre Martigny; 35 contre Muraltese. Sortis pour cinq fautes: Mabillard (32^e), Comandini (36^e), Uldry et Dell'Acqua (40^e). Coups francs: 19 sur 27 pour Martigny; 14 sur 21 pour Muraltese.

Même si la neige se met enfin à pleuvoir au grand «ouf» des «stationnaires» valaisans, le soleil, lui, brille encore dans le ciel du basketball martigneraïn. Au terme d'un match tout à la fois fantastique et enthousiasmant, puis calme et enfin irrégulier, le club octodurien récolte deux points supplémentaires qui le placent désormais seul au troisième rang de la ligue nationale B.

Du basket de rêve...

La métamorphose est époustouflante. Toujours à la peine dans les débuts de rencontre (à l'exception de la partie contre Monthey), la bande à Roduit nous a offert, durant les quinze premières minutes, la plus belle tranche de spectacle goûtée cette saison. Les supporters présents en étaient presque muets d'admiration et les mouvements de la foule à la fois assise et debout soulignaient agréablement l'impact du jeu présenté. Schémas appliqués à la perfection, contre-attaques rapides, circulation enivrante de la balle et adresse foudroyante de toute l'équipe: les Tessinois ne savaient plus où donner de la tête et des jambes. Et comme le Noir américain Belton - dont le tour de cuisse ferait pâlir la «Colombe» de Verségères - se contentait de flirter avec le cercle, l'écart prit rapidement des proportions que l'on a crues définitives: 22-9 à la septième minute puis 42-26 à la quinzième. Avec raison, Roduit décida de mettre au repos Uldry, l'indispensable distributeur aux gants blancs, Mabillard qui avait déjà trois fautes à son actif, Métral dont le grand amour n'avait rien à voir avec les «caresses» de Belton. L'introduction de jeunes forces encore quelque peu inexpérimentées désorganisa les actions bas-valaisannes. Et le match, de facile qu'il était, se transforma petit à petit en un film à suspense. Les hommes de l'entraîneur Reichart retrouvèrent une certaine cohésion et une grande partie de leur adresse. Belton inscrivit douze points en quatre minutes et tira avec lui Udovicich et Dell'Acqua. A la 19^e minute le tableau lumineux prouvait la remontée tessinoise: 44-40. Mais heureusement Gallagher réussissait deux coups francs et un panier dans les dix dernières secondes. Il n'empêche le BBCM revenait à des réalités beaucoup moins roses et la deuxième mi-temps, au lieu d'être une tranquille promenade, se mutait en marathon. Bien sûr, l'intérêt du match était sauvegardé, mais on pressentait tout de même qu'après la démonstration déployée pendant un quart d'heure, les Martigneraïns avaient les moyens de surmonter ce passage à vide.

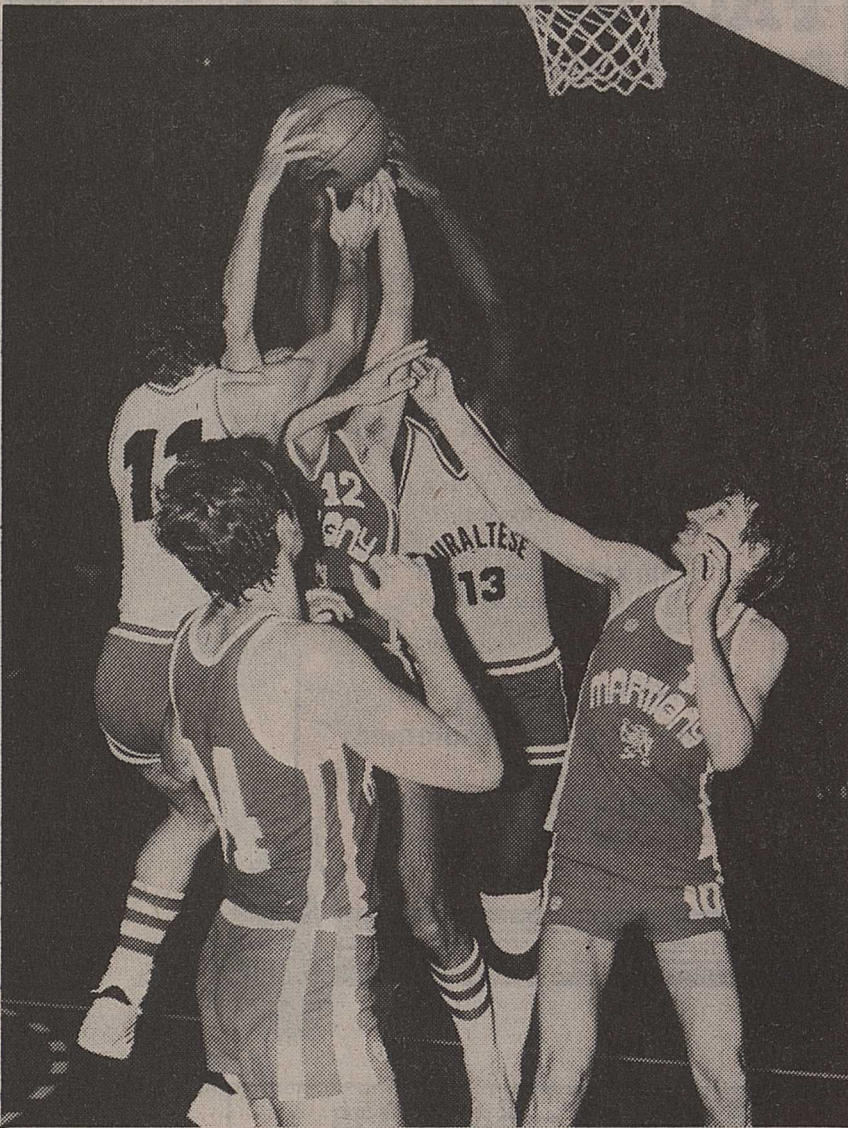
Martigny contrôle le match

L'avantage de huit points acquis à la pause ne subit pas grand bouleversement en seconde période. Muraltese revint une fois à cinq longueurs des Valaisans, mais ceux-ci tenaient le match en main. Les Tessinois, à l'image de leur étranger, donnaient l'impression de ne pas trop croire à un renversement de situation. Les Martigneraïns en profitèrent pour accomplir quelques éclatantes actions, dont un «une-deux» Uldry-Gallagher souleva le public de son siège. Non seulement le Basketball-Club Martigny remporta une victoire méritée, mais il ajouta comme jamais la manière. Les dix joueurs de la formation «roduitesque» ont sillonné le parquet du Bourg et tous ont marqué leur(s) point(s). C'est peut-être là que se situe la plus grande satisfaction d'une rencontre, par bribes, sensationnelle.

Sur la bonne voie...

Les Tessinois connaîtront encore des déconvenues. Leur Américain Belton, brillant mais par intermittence, parfois même brutal et méchant, ne peut compter que sur deux ou trois coéquipiers de valeur. Cela n'est pas suffisant sur l'ensemble du championnat.

Quant aux Martigneraïns, en plus des réguliers Uldry, Gallagher et Mabillard, on a surtout remarqué les meurtrières contre-attaques de Métral, la main retrouvée de Yergen et l'affirmation bienvenue de la relève qui manque encore de culot. Tous ces augures sont favorables avant les difficiles échéances de la fin du premier tour. Leman et Vernier - qui ont, ma foi, l'air de bien «s'entendre!» - seront les prochains adversaires du BBCM. Au vu de la rencontre de samedi, les Martigneraïns ont les moyens de causer une surprise... et de mettre, au pas des équipes dont l'honnêteté frise la malhonnêteté! **MIC**



Les Tessinois Montalbetti (11) et Belton (13) se mettent à deux pour contrôler Giroud (au centre) mais ce seront finalement les Martigneraïns, avec l'aide de Gallagher (à gauche) et Métral (à droite) qui se monteront les plus incisifs.

Photo NF

Vernier - Leman Morges	86-79
Marly - City Fribourg	96-86
Martigny - Muraltese	93-82
Neuchâtel - Monthey	98-76
Renens - Reussbühl	96-89
Sion - Champel	68-82

CLASSEMENT

1. Leman Morges	9 + 230 16
2. Vernier	9 + 110 16
3. Martigny	9 + 49 12
4. Champel	9 + 41 10
5. Renens	9 - 18 10
6. Neuchâtel	9 + 71 8
7. Muraltese	9 + 43 8
8. City Fribourg	9 + 17 8
9. Reussbühl	9 - 55 8
10. Marly Fribourg	9 - 54 6
11. Monthey	9 - 68 4
12. Sion	9 - 362 0

Un certain Vernier-Leman

Leman Morges, pour qui une saison en ligue nationale B ne devait signifier qu'un bref séjour en purgatoire, vient de plier pour la première fois l'échine. Accusant un départ en trombe, les Genevois n'ont laissé, en effet, planer aucun doute quant à l'issue de la partie, tenant très tôt dans le cours du jeu les rênes du match en main: 22-7 après huit minutes, c'était apporter la preuve évidente que la réputation des Vaudois était surfaite. Puis intervint l'inattendu: Leever, mal remis de sa blessure à la cheville, devait quitter le terrain à la 10^e minute à la suite d'une mauvaise réception. Sa sortie, pourtant, n'allait pas occasionner le renversement de vapeur tant espéré par les Morgiens; ses coéquipiers, plus particulièrement Zaugg, ne désespèrent jamais. Cette volonté farouche qui les animèrent leur permirent ainsi d'atteindre la pause avec une confortable marge de sécurité. Leever refaisait son apparition en seconde période de jeu. Dubuis jouait alors la carte psychologique et misait sur cet atout. Son instinct de vieux routinier n'allait pas le tromper et Vernier, galvanisé par la présence de son mercenaire, quoique boitillant, s'adjoignait un succès amplement mérité **M-R**

Sion - Champel 68-82 (45-47)

Sion: André Carruzzo, Jean-Louis Lovisa, Jean-Henri Dumont, Grégoire Tavernier, Stéphane Bucher (16), Jean-Michel Gonthier (17), Jean-Joseph Mariéthoz (4), Bertrand Calpini (2), Alberto Morisod (4), John Saffle (25). **Entraîneur:** Gérard Schroeter.
Champel: Robert Lebrun (26), Patrick Duvernois (9), Jean-Marie Byll (1), Roger Varrin (13), Didier Eissler (10), Philippe Deléamont (17), Roland Furrer (6). **Entraîneur:** Claude Baumann.

Notes: salle Barbara 250 spectateurs. Bon arbitrage de MM. Dorthe et Anderegg. Dix-huit fautes sifflées contre Champel et vingt contre Sion. Bucher (38^e) et Morisod (39^e) sont éliminés pour cinq fautes personnelles. Champel est privé des services de son international junior Christophe Ruckstuhl.

Réussites insolentes

Robert Lebrun, en récupérant une balle, puis en traversant la salle en dribble, s'élevait finalement plus haut que Saffle, donnait le ton à vingt minutes de rêve. Dès lors et jusqu'à la pause, nous assistâmes à un spectacle de qualité, offert par deux formations au style offensif. Sion avait oublié ses complexes au vestiaire, rivalisant d'adresse avec un Champel irrégulier mais séduisant.

On crut sentir les Sédunois désespérés, lorsque les Genevois s'échappèrent une première fois (12-21). Ce n'était qu'une fausse

impression. Jean-Michel Gonthier se chargea de remettre ses coéquipiers dans le sillage de la troupe à Bob Lebrun.

Champel force, Sion résiste

Sous l'impulsion de Lebrun et de Deléamont, Champel se dit que la plaisanterie avait assez duré. Les Genevois mirent une vitesse supérieure, croyant déboussoler les jeunes Valaisans. Mais, à chaque réussite de Duvernois ou de Eissler, succédait l'adresse insolente de Gonthier (15 points en vingt minutes) ou celle de John Saffle. La bande à Schroeter étonnait, séduisait même. Un succès allait-il récompenser la volonté des joueurs de la capitale? Le score à la pause nous y faisait sérieusement songer.

Système inopérant

Le public s'attendait à une empoignée serrée, semblable au spectacle des premières vingt minutes. Il ne vit que paniers manqués, mauvaises passes et hésitations coupables. Sion ne parvendra plus jamais à s'adapter à la défense pourtant large de Champel. Le système séduisant, trop simpliste, ne permit plus à Gonthier de retrouver son adresse. John Saffle, malchanceux, ne pouvait pas porter sa formation à bout de bras. Sion ne marquera que 23 points en vingt minutes, total qui ne permet pas à un club de triompher. De plus, les innombrables rebonds de Saffle ne furent jamais exploités en contre-attaques. Les distributeurs évoluèrent en vétérans, calmant par trop le jeu. Probablement fallait-il laisser agir la fougue des premiers matches!

Sion: valeur LNB ?

Après leurs deux dernières rencontres, nous pouvons affirmer que le BBC Sion n'est pas très loin d'une équipe de ligue nationale. Quelques défauts subsistent encore, mais, l'expérience aidant, ils disparaîtront bientôt. Le carton de Leman peut être oublié; chaque rencontre doit être abordée dans l'optique de la victoire. Une politique de ce genre a permis à Vernier de touter les meilleurs; n'est-ce pas la chance des jeunes Sédunois?

Champel: brillant, mais nonchalant

Champel a confirmé l'impression que l'on avait de lui. Lebrun et ses camarades peuvent éblouir par instants. La minute suivante, ils tombent dans l'anonymat le plus complet. Malgré leurs défauts, ils sont des candidats tout à fait valables à une éventuelle ascension. Le duel au sommet qui les opposera à Vernier apportera des éclaircissements pour la suite de la compétition. **M-R**

NEUCHÂTEL - MONTHEY 98-76

Neuchâtel: Notbom 12; Müller 10; Vial 10, Perret-Gentil 8; Clerc 4, Schaller 10, Mac Hug 44.

Monthey: Merz 4, Vanay Pierre 17, Pasquay 2, Chardonnens, Duchoux 6, Grau 2, Descartes 8, Parker 29, Pottier 4, Terry 4.

A l'issue de la rencontre, les spectateurs n'avaient à coup sûr jamais assisté à un tel festival de coups francs.

Il faut reconnaître qu'en ligue nationale B, les arbitres afin d'asseoir très rapidement leur autorité, se montrent acariâtres et pointilleux. Cette réaction gâche la prestation et supprime le côté spectaculaire qui devrait resurgir à chaque rencontre. Les joueurs, obnubilés par une cinquième faute qu'éventuellement on leur sifflera, perdent leur engagement habituel. Sans mettre en doute la valeur de nos arbitres, il faut reconnaître

qu'en agissant ainsi il ne favorisent pas l'enthousiasme du public.

Monthey innove

Monthey a dû subir ce week-end les rigueurs d'un tel arbitre. Rendus nerveux par leur classement actuel, les Bas-Valaisans ont abordé cette rencontre la «peur au ventre». Cependant le sort leur semblait favorable. Innovant, le coach Gilbert Gay n'introduisait en début de rencontre que les «petits» joueurs de son contingent assistés de deux pivots. De plus, il faisait pratiquer à son équipe une défense de zone sur un demi terrain. Par bonheur, cette nouveauté réussissait à merveille. Paralysant l'attaque adverse, les coéquipiers de Vanay demeuraient à la hauteur d'un Neuchâtel sans âme. Hélas

l'arbitre, estimant sans doute leur nouvelle forme de défense trop agressive, se mit à siffler à «tort et à travers». Après seulement dix petites minutes de jeu, les Bas-Valaisans avaient déjà provoqué une douzaine de fautes. C'est à partir de cet instant que les quelques spectateurs purent assister au festival de coups francs annoncé. Douze réussites en moins de huit minutes, il faut reconnaître que la facture est conséquente. Comble de malchance, Parker de son côté, jouait d'une manière fort médiocre. Comme une semaine auparavant contre Martigny, il ne réalisait que sept misérables petits points en première mi-temps.

Une seule équipe

Dès lors, sans beaucoup de conviction, Monthey subissait les nombreux assauts de

son adversaire. Le score atteignit même en seconde mi-temps des proportions catastrophiques. Incapable de limiter les dégâts, l'équipe valaisanne sombrant lentement. Blessé dans son orgueil, Parker réagit positivement en fin de rencontre. Une nouvelle fois son ultime effort ne réussissait qu'à combler une partie du retard.

Les problèmes des Neuchâtelois animent les conversations au sein des clubs. Après sa bonne performance de samedi, il semble bien que cette équipe soit en parfaite santé. Elle créera certainement de nombreuses surprises d'ici la fin du championnat.

Vers la fin de ce premier tour, la performance de Monthey est inquiétante. Ce club ne peut plus permettre un seul faux pas s'il désire éviter les menaces d'une éventuelle relégation. **M-R**



MODERN PHOTOGRAPHY
 J.-M. GILLIOZ **ST-LEONARD** N.BITSCHNAU
 ROUTE DU SIMPLON, 3958 SAINT-LÉONARD
 TÉL. 027/31 17 37

OUVERTURE
vendredi
1er décembre 1978

Venez visiter ce nouveau magasin de photo

Un apéritif sera servi à chaque visiteur

Dorénavant pour tous vos problèmes photo **MODERN PHOTOGRAPHY** est à votre service

Publival Sion

La Fiesta traction avant révèle l'attraction hivernale.

Moteur frontal, traction avant, voie extra-large, freins assistés assurant une tenue de cap idéale - voilà les atouts hivernaux de la Fiesta! Ajoutez-y les phares à iode H4, l'essuie-glace/lave-glace et le dégivreur arrière, le rétroviseur extérieur réglable à distance (depuis le modèle «L») et le légendaire équipement de sécurité Ford.

Ses 3.5 mètres compacts invitent cinq adultes avec leurs bagages. Pour 9750 francs seulement (Fiesta 957 cm³)!

Grands services espacés de 20 000 km. Ford: La qualité allemande livrée directement depuis l'usine.

Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

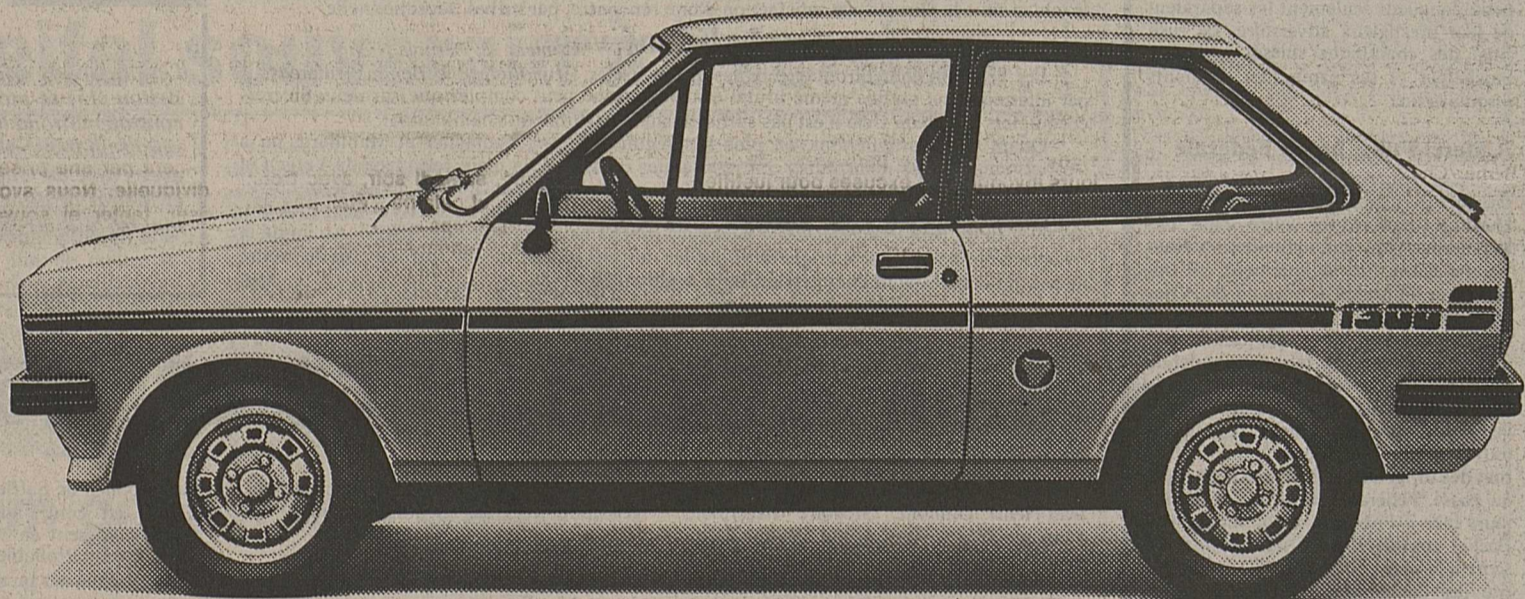


Photo: Ford Fiesta 1300 S

Après la baisse de prix: contre-valeur maximale et qualité allemande!

Ford Escort 1300 Fr. 9'490.-, **Ford Fiesta 957** Fr. 9'750.-

Ford Taunus 1300 Fr. 11'700.-, **Ford Capri 1600 L** Fr. 13'500.-, **Ford Granada 2000** Fr. 14'730.-.

Sion: Garage Kaspar SA, rue St-Georges, tél. 027/22 12 71. **Sierre:** Garage du Rawyl, F. Durret & Cie SA, rue du Simplon, tél. 027/55 03 08. **Collombey:** Garage de Collombey SA, tél. 025/4 22 44.

Aigle: Garage Bernard Gross, route d'Evian 14. **Glis-Brig:** Josef Albrecht, Garage des Alpes. **Grône:** Théoduloz Frères, Garage. **Martigny:** Garage Kaspar SA, route du Simplon 32. **Morgins:** Robert Disserens, Garage. **Münster:** Wegler & Zehnder, Garage Grimsel. **Visp:** Mazzetti Giuliano, Garage, Kantonstr. 24. **Zermatt:** Parkhaus & Garage Vispa.

Machines - Baraques Véhicules pour entrepreneurs

Le liquidateur du concordat par abandon d'actif Contini S.A. vendra aux enchères publiques, **mardi 5 décembre 1978, dès 14 heures**, route de Morges à Crislier, au comptant et sans garantie:

grue Peschke TK 30, grue BF 65, pelle Fuchs 301, grue Blitz, bétonnières, rouleaux, vibreur, compresseur insonorisé Ingersold, compresseurs, pompes à moteur, scies circulaires, Dumper, pervibrateurs, vibropilonneuse Wacker, silo à ciment, silo à béton, voie de grue, bennes à béton et à terre, chariots à béton, étais métalliques, baraques de chantier, lots de bois, trax International P 150, pelle Jumbo Y 35, rouleau Lokomo vibreur, scie à ruban, remorque 10 tonnes Steimer, panneaux Cotub, poutrelles de coffrage, darda avec éclateur, camion MAN année 1968, camionnette Saurer OM.

Biens visibles le jour de la vente de 10 à 12 heures.

N.B. - Les autres actifs de l'entreprise seront vendus jeudi 14 décembre, dès 9 heures (voir publication ultérieure). 22-9120

Vente aux enchères

Les hoirs de feu Eloi DUBUIS, de Jean-Baptiste, et son épouse feu Rosalie DUC, d'Alexis, de leur vivant à Sion, mettront en vente par la voie d'enchères publiques, qui se tiendront au café Industriel à Sion, le vendredi 15 décembre 1978 à 17 h. 30, les immeubles suivants sis sur la commune de Sion:

- parcelle No 1248, fol. 19, Planta d'Enhaut, 771 m2, habitation 127 m2, habitation, bûcher, buanderie 75 m2, taxe bâtiment Fr. 374 100.- / place, jardin 569 m2, taxe biens-fonds Fr. 170 700.-

- parcelle No 12367, fol. 19, Planta d'Enhaut, 178 m2, habitation, atelier 88 m2, taxe bâtiment Fr. 96 400.- / place, jardin 90 m2, taxe biens-fonds Fr. 37 000.-

Prix de base: Fr. 500 000.-

Les conditions seront données à l'ouverture des enchères.

P.o. Etude F. Gasser
 Etude L. Dallèves
 36-31862

NF l'i**N**formation en Valais **NF**

GUY GATTONI

Spécialiste en podologie

Supports plantaires sur mesure et chaussures adaptées

Reçoit sur rendez-vous

Place Tübingen 1, Monthey, tél. 025/4 24 56
 A Sion, chaque jeudi, tél. 027/22 48 62 36-2679



Pour un bon départ un bon piano

Hallenbärter
 & CIE.
 Système location-vente
 Echanges - Accordages
 Réparations

Sion, rue des Remparts - Tél. 027/22 10 63

Machine à laver linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schultness
 AEG - Bauknecht
 Gehrig - Bosch
 Indesit - Hoover
 Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites
 Facilités de paiement
 Location dès Fr. 30.- par mois
Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS
 Tél. 027/22 73 21
 Lausanne
 Tél. 021/36 52 12

A vendre

petite machine universelle

pour travailler le bois

Prix Fr. 2200.-

Ecrire sous chiffre P 36-31769 à Publicitas, 1951 Sion

Prévenir vaut mieux que guérir!

Pour votre santé, cure thermale aux

Bains de Saillon

- Pour ordonnance médicale, soins donnés par physiothérapeutes
- Remboursement intégral par caisse-maladie ou assistance
- Massages
- Cours de natation
- Possibilité de louer studios pour 2-3 semaines aux abords immédiats ou loger dans pension
- Assiette froide servie à toute heure

Horaire: 8 h. 30 à 20 h. 30
 Fermé samedi et dimanche

Renseignements à la caisse
 Tél. 026/6 35 10 - 6 24 19

Service de car depuis les gares de Martigny, Riddes et Sion aux Bains de Saillon
 Veuillez consulter les horaires!

HOCKEY

Championnat suisse



Le HC Langnau est, semble-t-il, définitivement rentré dans le rang en championnat suisse de ligue nationale A. Après la nouvelle défaite subie à Sierre (3-6), il se retrouve en cinquième position au classement, avec huit longueurs de retard sur le leader biennois. Langnau a subi en Valais sa sixième défaite de la saison, contre un adversaire qui l'avait déjà battu devant son public le 28 octobre, entamant la série de ses défaites.

En tête du classement, les positions n'ont pas changé. Le tenant du titre est facilement venu à bout du HC Lausanne, qui se trouvait déjà mené par 5-0 à l'issue de la première période. Le CP Berne a peiné dans les Grisons mais il a tout de même réussi à ramener deux points d'Arosa (2-1). En définitive, le fait le plus marquant de la journée est la confirmation du très bon rendement actuel du HC La Chaux-de-Fonds, qui a réussi l'exploit d'aller s'imposer à Kloten. Les Chaux-de-Fonnières semblent désormais seuls capables d'arbitrer éventuellement le duel pour le titre entre Bienne et le CP Berne.

RÉSULTATS

Arosa - Berne	1-2 (0-2, 1-0, 0-0)
Kloten-Ch-de-Fonds	2-4 (1-1, 0-1, 1-2)
Lausanne - Bienne	3-10 (0-5, 1-2, 2-3)
Sierre - Langnau	6-3 (1-2, 1-0, 4-1)

CLASSEMENT

1. Bienne	11 9 - 2 74-39 18
2. Berne	11 7 2 2 51-30 16
3. Chaux-de-Fonds	11 7 - 4 54-42 14
4. Kloten	11 5 1 5 54-44 11
5. Langnau	11 5 - 6 36-48 10
6. Sierre	11 3 2 6 38-61 8
7. Lausanne	11 3 - 8 34-57 6
8. Arosa	11 2 1 8 38-58 5

VENDREDI PROCHAIN
Berne - Chaux-de-Fonds

SAMEDI PROCHAIN

Arosa - Sierre
Bienne - Kloten
Langnau - Lausanne

Les trois autres matches

● **AROSA - BERNE, 1-2 (0-2, 1-0, 0-0).** Obersee. - 3400 spectateurs. Arbitres: Baumgartner, Niederhauser, Wenger. Marqueurs: Wyss (2° 0-1), Zahnd (11° 0-2), Loertscher (40° 1-2). Pénalités: 1 x 2' contre Arosa, 5 x 2' contre Berne.

● **KLOTEN - LA CHAUX-DE-FONDS 2-4 (1-1, 0-1, 1-2).** Patinoire municipale - 4500 spectateurs. Arbitres: Fatton, Bucher/Zimmermann. Marqueurs: Courvoisier (1° 0-1), O'Brien (6° 1-1), Gosse (28° 1-2), Piller (50° 1-3), Waeger (51° 2-3), Courvoisier (56° 2-4). Pénalités: Kloten aucune, 2 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

● **LAUSANNE - BIENNE 3-10 (0-5, 1-2, 2-3).** Montchoisi. - 6750 spectateurs. Arbitres: Rickenbach, Stauffer/Urwyl. Marqueurs: Blaser (2° 0-1), Lott (4° 0-2), Conte (10° 0-3), Conte (10° 0-4), Lott (20° 0-5), Lindberg (34° 0-6), Lott (37° 0-7), Stoller (37° 1-7), Gaggini (45° 2-7), Widmer (45° 2-8), Lindberg (46° 2-9), Dubi (47° 3-9), Conte (50° 3-10). Pénalités: 1 x 2' contre Lausanne, 4 x 2' contre Bienne.

La Chaux-de-Fonds confirme...

Sierre - Langnau 6-3 (1-2, 1-0, 4-1) Succès psychologique important

Sierre: Schopfer; J.-L. Locher, J.-Cl. Locher; Oggier, R. Debons; J.-B. Debons, Lotscher, Tscherrig; Gagnon, Krupicka, Rouiller; Epiney, E. Mathieu, Bagnoud; Stucky, Nanchen.

Langnau: Grubauer; P. Meyer, Lüthy; Nicholson, P. Lehmann; Berger, Graf, Lengweiler; Schenk, P. Wütrich, B. Wütrich; Haas, Horisberger, Fritz Lehmann.

Buts: 4° Krupicka 1-0; 14° P. Wütrich 1-1; 16° P. Lehmann 1-2; 25° J.-B. Debons 2-2; 42° Lotscher 3-2; 44° Gagnon 4-2; 56° Krupicka 5-2; 58° Berger 5-3; 58° Rouiller 6-3.

Notes: Arbitres: Frei, Fasel, Vuillet. Spectateurs: 3500.

Sierre joue sans Henzen ni N. Mathieu. Langnau se passe des services de Tschiemmer. Gagnon blessé contre La Chaux-de-Fonds joue avec un masque de protection afin d'éviter un nouveau choc sur non nez cassé.

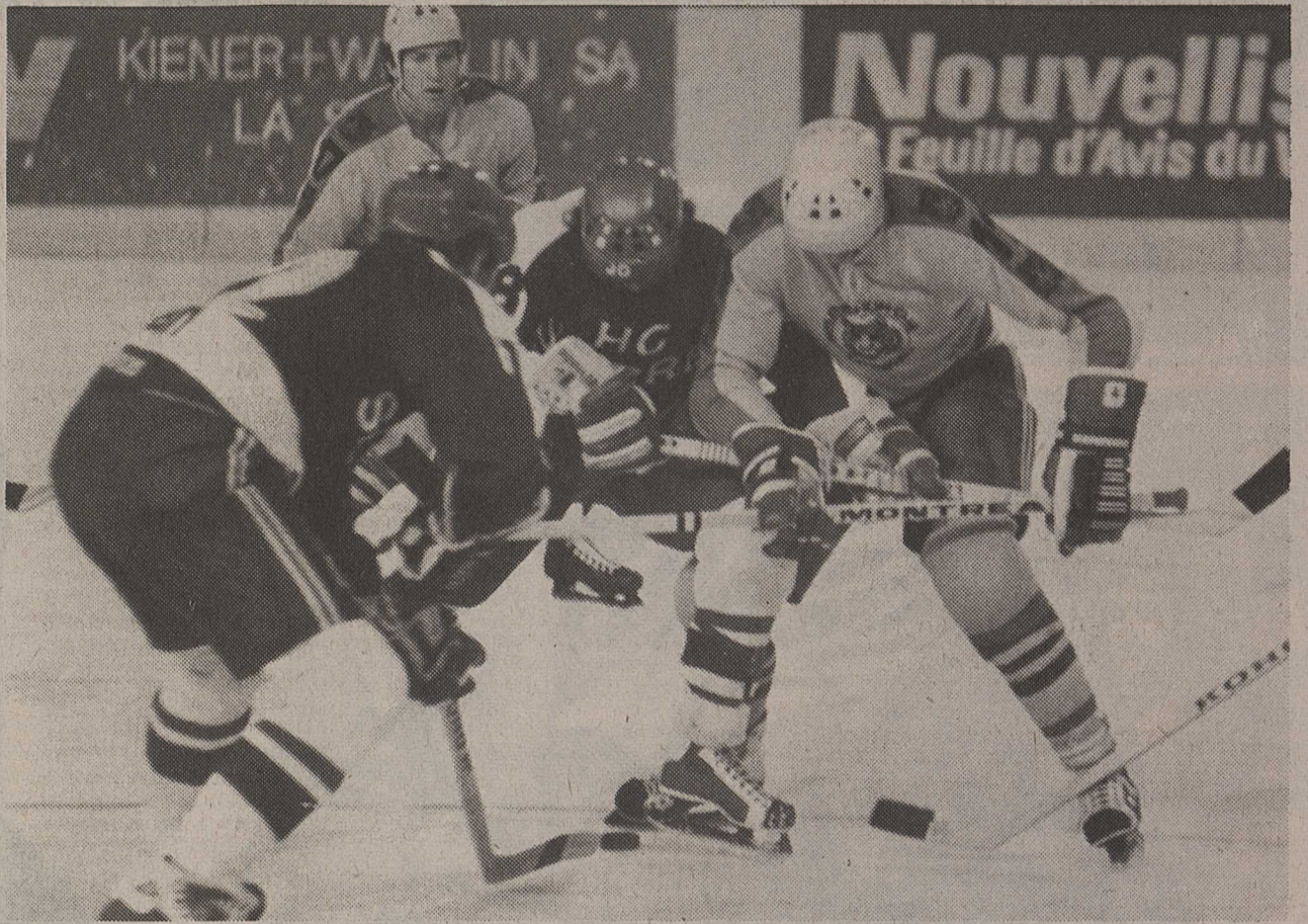
Un homme heureux

A la fin de cette rencontre, un homme devait sans aucun doute savourer le goût particulier de cette victoire. Norman Beaudin ne venait-il pas d'infliger un cinglant démenti à ceux qui doutaient de lui et une pertinente remarque à ses ex-employeurs bernois ?

A la dérive contre La Chaux-de-Fonds, en complète perte de confiance, Sierre s'est subitement retrouvé contre Langnau. Au-delà des sautes d'humeur et des performances en dent de scie bien connues des joueurs sierois, il faut relever la foi de celui qui sans relâche s'est mis au travail et a refusé d'abdiquer. Beaudin a savouré samedi soir bien plus qu'une victoire, toute importante qu'elle paraisse.

Le déclic ?

Ce qui nous a paru intéressant lors de cette rencontre va au-delà des chiffres ou des statistiques. L'équipe s'est comportée comme si elle avait vaincu son signe indien. Elle a paru lasse de toujours invoquer des excuses pour justifier ses défaites. Chacun a pris ses responsabilités pour que le tout, malgré ses amputations, survive. Et le résultat ne s'est pas fait attendre. Après un premier tiers tendu et nerveux à la fin duquel Sierre pouvait presque s'estimer heureux du résultat, l'équipe locale s'est révoltée et a fourni deux tiers sans reproche. Elle a prouvé que la première victoire contre cette équipe en terre bernoise n'était pas le fruit du hasard.



Un puck ardemment disputé entre (de g. à dr.) Krupicka, le Bernois Nicholson, le Sierois Rouiller et le Bernois Andreas Meyer. Photo Valpresse-Sion

Erich Mathieu, plusieurs fois Grubauer en danger.

Chacun a pris ses responsabilités et cela s'est traduit par un nombre de tirs beaucoup plus élevé que contre La Chaux-de-Fonds. Cela s'est traduit également par une prise de conscience individuelle. Nous avons vu des joueurs oser, tenter et souvent réussir. Est-ce enfin le déclic attendu ?

Langnau faible

Les Bernois de l'Emmenthal nous ont paru lents, mal inspirés et relativement résignés. Malgré la tentative de jouer à deux lignes dès le début du troisième tiers, ils ont rarement donné l'impression de pouvoir revenir à la marque.

Dans cette équipe, les internationaux ne ressortirent jamais du lot et ne firent que confirmer une grisaille qui ne leur est pas habituelle.

De bon augure

A la veille de rencontres contre ses adversaires les plus directs, Lausanne et Arosa, cette victoire sieroise est de très bon augure. Si l'opération chiffrée est positive en elle-même, le résultat psychologique risque d'avoir une toute autre portée et autorise après une période sombre de très bons espoirs.

Avec Sierre, qui sait, l'énigme est au bout du chemin.

Md.

LNB: Lugano seul au commandement

Duebendorf - Viège 6-5 (4-0, 1-4, 0-1)

Duebendorf: Ingold; Pesut, Schwelzmann; Studer, Müller; Thierstein, Meyer; Fenner, Häfliger, Geiger; Iten, Hausmann, König, Gull, Kreis, Wuest.

Viège: Truffer; Furrer, Mazotti, Roten, Clemens; W. Zenhausern, Anthamatten, F. Wyssen; B. Zenhausern, A. Wyssen, Schmidt; Marx, Peltonen, Kuonen.

Buts: 15° Fenner, 16° Geiger, 16° König, 16° Iten, 21° F. Wyssen, 28° A. Wyssen, 32° B. Zenhausern, 36° Roten, 38° Häfliger, 39° Hausmann, 52° B. Zenhausern.

Pénalités: 6 x 2 minutes à Duebendorf, 5 minutes au gardien Ingold et 12 x 2 minutes contre Viège.

Arbitres: MM. Ungemacht et Spiess. Spectateurs: 1450.

Viège a été très mal payé samedi soir à Duebendorf. Sa prestation méritait pour le moins le match nul. Le résultat qui sanctionnait les vingt premières minutes était, il

faut le souligner, contraire à toute logique. Dominant sur toute la ligne, les hommes de Peltonen furent victime de ce que l'on peut appeler un «black out». En effet, entre la 15° et la 16° minute, ce fut la «nuit» totale chez les Viègeois qui encaissèrent quatre buts en 74 secondes.

En revenant à quatre à quatre à deux minutes de la fin de la seconde période, les Rhodaniens ne surprisent en réalité personne. Mieux organisés que leurs partenaires, très offensifs, ils paraissaient aller au-devant d'un succès certain. Peltonen, qui enthousiasmait l'auditoire, donnait l'impression de pouvoir enlever à lui seul les deux points. Deux nouvelles hésitations anéantirent hélas le travail de sape entrepris par les Valaisans.

La rencontre qui fut prenante de la première à la dernière minute atteint durant la dernière séquence un «suspense» maximum. Viège, dont la condition physique et

la rapidité étaient nettement supérieures à celle des Zurichois, parut longtemps capable de retourner la situation en sa faveur.

Les attaques des poulains de Kurt Peter devinrent une denrée rare. Mais bien que ne sortant presque jamais du camp de défense des banlieusards zurichois, les protégés du président Bloetzer ne purent retrouver qu'une fois le chemin des filets adverses. Disciplinés, chanceux aussi, les vainqueurs surent, il faut le mentionner, également mettre dans le débal une petite note de provocation qui fut probablement fatale aux visiteurs. En effet, au lieu d'éviter, «l'œil pour œil et dent pour dent», les camarades de l'excellent Gaston Furrer ne dominèrent pas leur tempérament un peu trop fougeux, ce qui se solda par une série impressionnante de pénalités qui jouèrent certainement un rôle très important dans le résultat final.

-di-

RÉSULTATS

Ambri - Olten	8-7 (3-3, 1-4, 4-0)
Dübendorf - Viège	6-5 (4-0, 2-4, 0-1)
Fribourg - Fleurier	8-3 (2-2, 3-1, 3-0)
Lugano - GE-Servette	6-4 (1-0, 2-1, 3-3)
Rapperswil - Sion	12-2 (5-0, 3-0, 4-2)
Villars - Davos	2-1 (0-0, 0-1, 2-0)
Zoug - Neuchâtel	5-2 (2-0, 3-2, 0-0)
Zurich - Langenthal	9-4 (2-0, 5-2, 2-2)

CLASSEMENT

1. Lugano	13 11 1 1 84- 38 23
2. Davos	13 10 1 2 82- 27 21
3. Zoug	13 10 1 2 66- 39 21
4. Villars	13 10 - 3 91- 49 20
5. Fribourg	13 8 1 4 70- 51 17
6. CP Zurich	13 7 2 4 96- 58 16
7. Olten	13 6 3 4 70- 56 15
8. Dübendorf	13 5 3 5 49- 54 13
9. Rapperswil	13 6 - 7 77- 55 12
10. Viège	13 4 4 5 51- 55 12
11. GE Servette	13 6 - 7 71- 78 12
12. Ambri-Pioatta	13 5 2 6 66- 74 12
13. Neuchâtel	13 2 1 10 26- 84 5
14. Fleurier	13 1 2 10 45-106 4
15. Langenthal	13 1 - 11 43- 82 3
16. Sion	13 1 - 12 30-110 2

DEMAIN SOIR

Davos - Rapperswil Jona
Dübendorf - Zurich
Langenthal - Ambri
Lugano - Zoug
Neuchâtel - GE Servette
Olten - Fribourg
Sion - Fleurier
Viège - Villars

Villars - Davos Voir page 35

L'horaire de la coupe Spengler

26 décembre: Suisse - Spartak Moscou, à 16 h. 30; Dusseldorf - Dukla Jihlava, à 21 heures. **27 décembre:** AIK Stockholm - Dusseldorf, à 15 h. 30; Dukla Jihlava - Suisse, à 21 heures. **28 décembre:** Spartak Moscou - AIK Stockholm, à 15 h. 30. **29 décembre:** Suisse - Dusseldorf, à 15 h. 30; AIK Stockholm - Dukla Jihlava, à 21 heures. **30 décembre:** Spartak Moscou - Dusseldorf, à 15 h. 30; AIK Stockholm - Suisse, à 21 heures. **31 décembre:** Dukla Jihlava - Spartak Moscou, à 10 h. 30.

Rapperswil - Sion 12-1 (5-0, 3-0, 4-2)

Rapperswil: Stössel; Tenni, S. Hürlimann; Fergg, M. Hürlimann; Perucchi, Schneider; Friolet, Vontobel, K. Wettstein; Kohler, Walton, Casty; Schmalz, Dobler, P. Weidmann; Vollenweider, Raimann, Baumgartner.

Sion: Melly; Fontannaz, Héritier; Schroeter, Nanchen; Métrailler, Zago, Vivace; Praz, Martignoni, Mayor; Truffer, Bucher, Salvator; Zermatten.

Buts: 1° Friolet 1-0, 4° Vontobel 2-0, Walton 3-0, 15° Walton 4-0, 15° Weidmann 5-0, 24° Schmalz 6-0, 35° Casty 7-0, 38° Friolet 8-0, 42° Kohler 9-0, 44° Walton 10-0, 46° Vivace 10-1, 48° Raimann 11-1, 51° Kohler 12-1, 59° Truffer 12-2.

Notes: Sportstadion de Rapperswil,

beau temps, 1300 spectateurs. Arbitres MM. Roth et Stieger. Pénalités: 7 x 2 minutes contre Rapperswil et 2 x 2 minutes contre Sion. Dès la 32° minute, E. Wettstein remplace Stössel dans les buts de Rapperswil-Jona.

Le week-end précédent, Rapperswil avait battu le record des buts marqués durant ce championnat en infligeant une véritable leçon (17 à 2) à Neuchâtel. Par contre, le mardi suivant, cette même équipe succombait de justesse, chez elle, face à Dübendorf. Il était donc clair que Rapperswil voulait se racheter aux dépens de la formation sédunoise. Devant un public enthousiaste, Rapperswil n'a fait qu'une bouchée des Valaisans, menant allégrement par 10 buts à 0

après 43 minutes et 15 secondes de jeu. Les joueurs séduinois ont résisté tant qu'ils ont pu, ont lancé toutes leurs forces dans la bataille. Quelques bonnes occasions ont été manquées, il est vrai, face au portier Stössel ou encore à son remplaçant Wettstein. Leur vis-à-vis Melly a lui aussi fourni une prestation que l'on peut qualifier d'excellente et évité aux séduinois un affront plus lourd encore.

Rapperswil allait trop vite pour les visiteurs samedi soir. Ses lignes d'attaques sensiblement égales en valeur se sont toutes mises en évidence, marquant le pas sur des séduinois à court de vitesse par rapport à l'ensemble de la formation alémanique.

But

Chausser-tourner-cela tient!



Vente pour la Suisse: Heierling SA, Davos
WEIMANN
En vente dans le commerce spécialisé



Marlboro

Le goût de l'aventure.



Condensat 17 mg, Nicotine 1,2 mg

Son nom est Ritmo. Ritmo de Fiat.



Découvrez-la en l'essayant!

Bruchez & Matter S.A. Garage City, Martigny

Aepi Roger, Vernayaz
Consiglio L., Riddes
Piatti Lucien, Orsières

Ritmo. Rythme des formes, rythme des fonctions.



Auto-Chablais, Aigle

« PAIEMENT CASH » de votre voiture de reprise

- 536.- par mois
 - CX 2400 GTI, 78, 15 000 km
 - 536.-
 - CX 2400 Cmatic Pallas, 79, 9000 km
 - 226.-
 - CX 2200 Super, 75, 63 000 km
 - 157.-
 - GS break Club, 75, 60 000 km
 - 130.-
 - GS 1220, 74, 60 000 km
 - 239.-
 - Volvo 144 GL, aut., cuir, 72, 45 000 km
 - 136.-
 - Citroën DS 21 Pallas, 71
 - 275.-
 - Alfa Romeo GTV, 75, 50 000 km
 - 253.-
 - Lancia Fulvia Coupé, 75, 50 000 km
 - 151.-
 - Break Lada, 76, 37 000 km
 - 175.-
 - Break Peugeot 304, 75, 57 000 km
 - 226.-
 - Rover 3500 S, 74, 70 000 km
 - 275.-
 - Renault 30 TS, 76, 68 000 km
 - 275.-
 - Simca Horizon GLS, 78, 1800 km
 - 199.-
 - Fourgon Citroën HY, 72, 81 000 km
 - 146.-
 - Mini commerciale 1100, 75, 33 000 km
- Tous ces véhicules sont livrés expertisés, garantis et sans capital initial

Auto-Chablais, Aigle

Tél. 025/2 14 21/22 bureau
025/3 79 15 heures repas ou soir



L'OFFRE DE LA SEMAINE: OCCASIONS AVEC GARANTIE O.R.

- RENAULT 16 TL, 1972, Fr. 138.- par mois
- RENAULT 17 TL, 1973, Fr. 240.- par mois
- RENAULT R6 TL, 1977, 40000 km, comme neuve, blanche, Fr. 7000.-
- RENAULT R4 TL, 1970, 65000 km
- RENAULT R16 TL 1972, 50000 km
- RENAULT R20 TL, 1977, 30000 km, gris métal.

O.R. Garantie à l'échelle nationale d'au moins 3 mois. Seules des voitures vérifiées sur toutes les coutures obtiennent cette garantie. Vous disposez pour les travaux sous garantie du réseau des 420 garages Renault.

Renseignez-vous chez votre agent Renault: Garage des Alpes, A. Zwissig

3960 SIERRE Tél. 027/55 14 42
Garantie O.R. - c'est Renault qui engage son nom.

Grand choix de skis piste et promenade

CURDY

Sport Sion

Avenue des Mayennets 10 Tél. 027/22 29 55

Une offre de choc!

Electrolux
Machines à laver automatiques 4,5 kg
Fr. 1298.-

Reprise de votre ancienne machine Fr. 300.-

vallotton - **électricité**

rossettan 3-1920 martigny 2 - tél. 025 2 25 60

A vendre

Ford 2000 GXL
1975, 75 000 km
Parfait état
Expertisée

Tél. 025/8 32 56
36-2889

Station-wagon

Austin 75 L
1972, parfait état
expertisée
Fr. 2800.-

Tél. 025/8 32 56
36-2889

eu

ESCHLER URANIA SA

Tous les articles d'hiver pour votre voiture - De votre magasin spécialisé, naturellement!

Il est bien entendu, que vous aurez toujours des prestations impeccables concernant qualité et prix, comme p.e.:

chaînes à neige "Furka" par paire Fr. 59.-

Découper et envoyer à l'adresse ci-contre
 Veuillez m'envoyer votre catalogue d'hiver

Nom/Prénom: _____
Adresse: _____
Lieu/numéro postal: _____
Signature: _____

ESCHLER URANIA SA
1951 Sion
47, rue de Lausanne
Tél. 027 - 22 90 44

aldo poletti

Plantes et fleurs

santé et beauté de l'homme

la-matze sion

VIENT DE PARAITRE

Vente dans les bonnes librairies les kiosques Naville ou aux EDITIONS DE LA MATZE Case postale, 1951 SION

HOCKEY SUR GLACE

Villars - Davos 2-1 (0-0, 0-1, 2-0)

Villars: G. Croci-Torti; Y. Croci-Torti, Giroud; Arnold, Knobel; J.-L. Croci-Torti, Boucher, Rabel; Imesch, Riedi, Aymon; Favrod, Kohli, Bonzon. Entraîneur: G.-Cl. Rochat. Davos: Bucher, Triulzi, M. Muller; Sogner, Cadieux; Pagani, W. Dürst, Primault; Soguel, R. Dürst, Waser; R. Muller, Pargätzi, Fergg; Joho, Gross, Sprecher. Entraîneur: Cadieux. Buts: 25° Joho; 48° Imesch; 50° Riedi. Notes: patinoire de Villars. 2500 spectateurs, dont une bonne cohorte de supporters grisons. Arbitres: MM. Ledermann et Claude. Pénalités: 5 x 2 minutes à Villars, plus 10 minutes à Boucher pour réclama-tions, 10 x 2 minutes à Davos.

Villars - plus précisément ses marqueurs habituels - s'énerva et manqua tout ce qu'il entreprenait. Heureusement que les Grisons ne transformèrent pas toutes les occasions de but qu'ils se créèrent par un très beau jeu collectif et une excellente organisation défensive dont Cadieux se fit l'ordinateur, revenant chaque fois sur la glace lorsqu'un des joueurs était pénalisé, sinon on n'aurait pas donné cher des chances de Villars. Mais il faut tout de même reconnaître que, malgré leur situation précaire, les Villardous n'ont jamais baissé les bras et justement au moment où Davos, devant ses insuccès, semblait adopter une tactique pour conserver sa maigre avance, ils firent l'effort voulu qui leur permit de l'emporter. Une dernière chance fut encore offerte à Davos dans les dix dernières minutes de la rencontre, Knobel ayant écopé de deux fois deux minutes, Boucher devant finir sur le banc des pénalités et, à la 58^e minute, Imesch étant sorti pour surnombre. Mais le sort en était jeté et Villars continue la série des victoires sur sa patinoire. Celle de samedi n'est certes pas la dernière.

Les pénalités coûtent cher

Quand bien même Villars n'a pas réussi à marquer durant les vingt minutes qu'il fut en supériorité numérique, que ce soit à cinq contre quatre et même contre trois, cela lui fut un stimulant qui lui permit de s'octroyer finalement la victoire. En effet, dominé et empêché de s'organiser durant plus de deux tiers-temps, mais résistant tout de même grâce à une très bonne prestation de ses lignes arrières et surtout de son gardien,

ch.

1^{re} ligue: le leader perd un point

Montana-Crans - Forward Morges 6-6 (1-1, 2-2, 3-3)

Montana-Crans: Favre, Bonvin, J.-P. Grand, Nendaz, Gillioz, Bonvin P., Dekumbis, Coudray, Constantin, Bonvin G., Milani, Bonvin C., Granziero. Forward: Luthi, Bosshard, Säggerer, Ferrini, Rey, Sauvain, Wicky, Puss, Reinhard, Fehr, Baudat, Tronchet, Moynat, Laffely, Pognant, Dervey, Rohrbach. Buts: 1° Reinhard (0-1); 11° Bonvin J.-P. (1-1); 21° Rey (1-2); 21° Bonvin P. (2-2); 33° Reingard (2-3); 34° Bonvin P. (3-3); 41° Constantin (4-3); 43° Bonvin P. (5-3); 49° Moynat (5-4); 51° Wicky (5-5); 55° Sauvain (5-6); 59° Dekumbis (6-6).

ch.

D'emblée, les Vaudois prenaient le match en main et bousculaient les Valaisans en imposant une vitesse exceptionnelle pour un match de première ligue. Pratiquant un fore-checking incessant les visiteurs étaient sur tous les pucks, ils ne laissaient pas les locaux s'organiser. Alors que deux Valaisans se téléscopèrent, la deuxième ligne vaudoise en profitait et Reinhard marquait en se présentant seul devant le gardien local. La pression continuait de plus belle, mais grâce à des arrêts de grande classe, le score ne se modifiait pas. Le jeu s'accélérait de part et d'autre et vers le milieu de ce premier tiers, il y eut un peu de panique chez les Vaudois. Le puck arrivait sur l'arrière J.-P. Bonvin qui, d'un magnifique tir de la ligne bleue, expédiait la rondelle dans le coin gauche par-dessus l'épaule de Luthi. Cette égalisation relançait le match. Mais le score ne subissait plus de modification durant cette période. Le deuxième tiers comme le premier fut un déferlement d'attaque sans que l'écart se creuse d'un côté ou de l'autre. Le troisième tiers était plus intéressant encore mais cette fois les Valaisans semblaient forcer le destin. Après une minute, ils prenaient l'avantage et deux minutes plus tard c'était le 5 à 3 par P. Bonvin; mais les Vaudois relançaient la machine, les tirs fusaient de toute part et peu avant le changement de camp ramenaient le score à 5 à 4. Il ne restait que dix minutes de jeu. Wicky égalisait après vingt secondes et à cinq minutes de la fin Sauvain donnait l'avantage aux visiteurs. La fin du match fut dramatique. Alors qu'il ne restait plus que 80 secondes de jeu, les Valaisans obtenaient un engagement devant le but vaudois. Ils sortaient leur gardien pour évoluer à six joueurs de champ. Un, deux, trois, quatre tirs étaient retenus par les Vaudois qui dégageaient. Il restait dix secondes de jeu et sur un renvoi, Dekumbis d'un tir superbe obtenait l'égalisation. C'était l'euphorie chez les Valaisans. Ce partage des points était mérité. Du côté vaudois, une vitesse de patinage et une technique supérieure et du côté des Valaisans une volonté merveilleuse et extraordinaire pour réussir.

Serrières - Martigny 4-2 (0-0 1-1 3-1)

Martigny: Bovier; Felley, Vallotton; Schwab R., Fardel; Monnet, Udriot, Bovier; Schwab M., Pillet, Gaspari; Pochon G., Giroud, Voutaz, Schwab N.

Table with 2 columns: Team, Score. Montana - Forward 6-6, Le Locle - Leukergrund 5-3, Serrières - Martigny 4-2, Yverdon - Champéry 5-1.

Arbitres: Rochat et Wicky.

Pénalités: 4 x 2 minutes contre Martigny et 6 x 2 minutes contre Serrières.

Notes: 50 spectateurs dont une quarantaine de Martigny; pluie; A. Pochon toujours blessé.

Buts: 28° 0-1 Udriot; 40° 1-1 Favre; 42° 2-1, Giambonini; 48° 2-2, Monnet; 50° 3-2, Favre; 51° 4-2, Zingg.

Si le premier tiers-temps a été une période d'observation avec un jeu sensiblement égal et quelques occasions plus dangereuses pour Martigny, les 2^e et 3^e périodes ont été nettement à l'avantage du HC Martigny.

Les Valaisans ont d'ailleurs ouvert le score mais n'ont pas su l'augmenter et pourtant des tirs au but il y en a eu. Au contraire, à 10 secondes de la fin du deuxième tiers, Serrières a égalisé et pris l'avantage au début du troisième tiers. Martigny a continué sur son jeu d'équipe, à égalité à son tour, augmentant sa domination mais sans résultat positif, encaissant à 20 secondes du changement de camp et au début des dernières dix minutes.

Est-ce dire que les joueurs manquent de confiance? ou d'entente? Pas du tout. Mais, actuellement, le HCM subit un effet psychologique dont il a de la peine à s'en sortir. Est-ce sa série noire du service militaire qui se prolonge? L'entraîneur Udriot essaiera de résoudre ces problèmes ces prochains jours car Martigny joue deux fois cette semaine chez lui, jeudi contre Leukergrund et samedi en recevant Yverdon.

Table with 2 columns: Rank, Team, Score. 1. Forward 7 6 1 0 51-27 13, 2. Serrières 7 5 1 1 32-26 11, 3. Montana 7 4 1 2 40-27 9, 4. Yverdon 7 4 1 2 42-25 9, 5. Château-d'Éx 6 3 0 3 30-33 6, 6. Le Locle 6 3 0 3 26-29 6, 7. Monthey 6 2 1 3 19-25 5, 8. Martigny 6 1 0 5 21-27 2, 9. Champéry 6 1 0 5 13-34 2, 10. Leukergrund 6 0 1 5 19-40 1.

Jeu prochain: Château-d'Éx - Champéry, Martigny - Leukergrund.

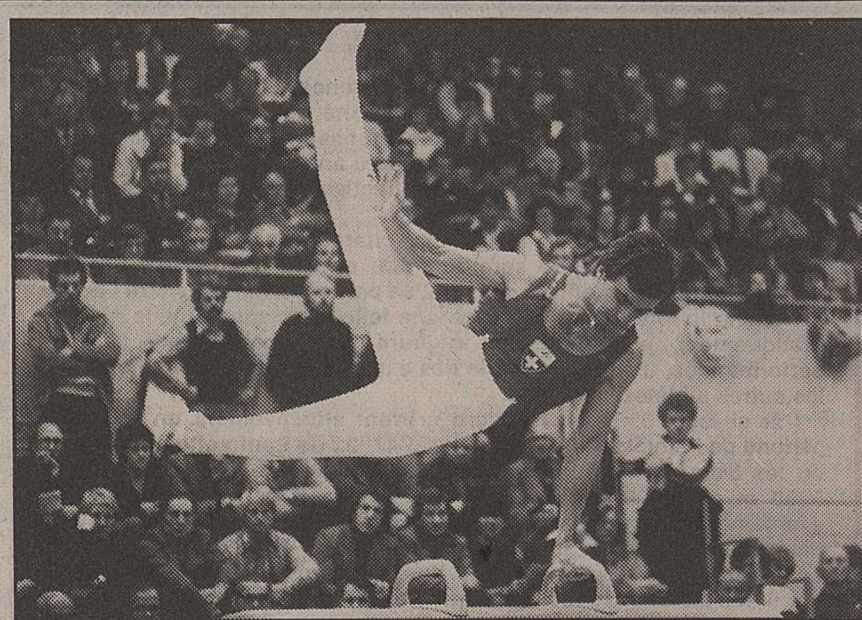
Samedi prochain: Forward - Leukergrund, Le Locle - Monthey, Martigny - Yverdon, Montana - Château-d'Éx.

Groupe 1: Coire - Wallisellen 13-1; Grasshopper - Saint-Moritz 13-1; Küsnacht - Ascona 2-4; Illnau-Effretikon - Bellinzona 8-1; Wetzikon - Grusch 4-5. Classement: 1. Coire 8-14; 2. Wetzikon 8-14; 3. Ascona 7-10; 4. Küsnacht 8-16; 5. Grasshopper 8-8; 6. Wallisellen 8-7; 7. Grusch 8-7; 8. Illnau-Effretikon 8-6; 9. Saint-Moritz 7-2; 10. Bellinzona 8-0.

Groupe 2: Soleure - Herisau 6-1; Zunzgen - Schaffhüse 4-1; Rotblau Berne - Lucerne 2-10; Uzwill - Winterthur 13-3; Aarau - Weinfelden 4-6. Classement: (8 matches): 1. Uzwill 15; 2. Lucerne 11; 3. Soleure 11; 4. Schaffhüse 9; 5. Weinfelden 9; 6. Herisau 9; 7. Zunzgen 6; 8. Aarau 5; 9. Rotblau Berne 4; 10. Winterthur 1.

Les gymnastes chinois en Suisse s'imposent à Herisau et Zofingue

Comme prévu, les gymnastes chinois n'ont pas été inquiétés par les Suisses dans le match international qui opposait les deux pays à Herisau. Dans cette confrontation qui ne comprenait que les exercices libres, les Chinois se sont imposés avec 4,25 points d'avance par équipes et ils ont pris les deux premières places du classement individuel. Du côté suisse, Philippe Gaille, le nouveau champion suisse à l'artistique, s'est montré le meilleur. Il a réussi à venir s'intercaler à la troisième place entre cinq Asiatiques.



Philippe Gaille fut le meilleur Suisse terminant à la troisième place.

Les Chinois ont été particulièrement brillants aux exercices au sol et au cheval-arçon, où ils ont atteint un niveau digne d'une finale de championnat du monde. En revanche, leur performance d'ensemble a été moins bonne au saut de cheval et aux anneaux, deux engins où ils ont d'ailleurs laissé la victoire à la Suisse.

Du côté suisse, en l'absence de Robert Bretscher, qui a abandonné la compétition et de Renato Giess, blessé, Philippe Gaille et Marco Piatti se sont véritablement surpassés. Sans un raté au cheval-arçon, Piatti aurait terminé beaucoup plus près des meilleurs. Jean-Pierre Jaquet fut particulièrement brillant en début de concours. Après quatre exercices, il était le meilleur des Suisses. Il a toutefois totalement manqué ses présentations aux barres et au reek, ce qui l'a fait rétrograder à la dernière place du classement.

Dans le match féminin Chine-RFA-Suisse de Zofingue, les Chinoises ont largement dominé. Elles ont obtenu partout les meilleures notes et elles ont pris les cinq premières places du classement individuel. Elles auraient monopolisé les six premières places sans un raté de Li Tsui-Hung aux barres. La meilleure Suissesse, Romy Kessler, a été devancée par la première Allemande, Petra Kurjuweit, et elle a dû se contenter de la septième place.

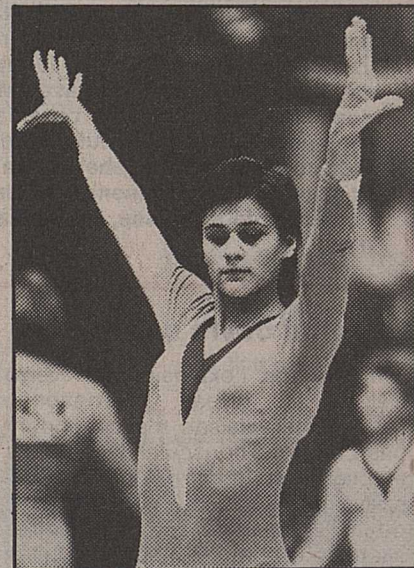
Match international Suisse - Chine, à Herisau: 1. Chine, 283,10; 2. Suisse, 278,85; exercices au sol: 1. Chine, 46,95; 2. Suisse, 44,95; cheval-arçon: 1. Chi, 47,45; 2. S, 45,90; anneaux: 1. S, 47,10; 2. Chi, 46,25; saut du cheval: 1. S, 46,95; 2. Chi, 46,90; barres parallèles: 1. Chi, 47,65; 2. S, 46,85; barre fixe: 1. Chi, 47,90; 2. S, 47,10.

Classement individuel: 1. Kao Shu Chun (Chi) 57,05 (9,35, 9,70, 9,15, 9,60, 9,70, 9,55); 2. An Te-Tsen (Chi) 56,40 (9,40, 9,30, 9,15, 9,50, 9,35, 9,70); 3. Philippe Gaille (S) 56,30

(8,90, 9,40, 9,55, 9,35, 9,60, 9,50); 4. Li Huan Ping (Chi) 56,25; 5. Wu Pao-kang (Chi) 55,90; 6. Chang Yin (Chi) 55,85; 7. Marco Piatti (S) 55,80; 8. Peter Schmid (S) 55,70; 9. Wang Tien-hung (Chi) 55,00; 10. Urs Meister (S), 54,70; 11. Max Lüthi (S) 54,60; 12. Jean-Pierre Jaquet (S) 54,35.

Match féminin à Zofingue: 1. Chine populaire, 190,35; 2. RFA, 183,60; 3. Suisse, 182,45.

Classement individuel: 1. Kuei Chih Hsin (Chi) 38,40; 2. Chen Yung Yebn (Chi), 38,30; 3. Chen Hung (Chi) 37,85; 4. Wen Chia (Chi) 37,70; 5. Chao Hsueh-chin (Chi) 37,20; 6. Petra Kurjuweit (RFA) 37,05; 7. Romy Kessler (S) 37,0; 8. Marion Hebestreit (RFA) 36,70; 9. Martina Bieger (RFA) et Annette Michler (RFA) 36,60; 11. Li Tsui Ling (Chi) 36,30; 12. Wiebke Hunn (RFA) 36,25; 13. Claudia Rossier (S) et Evelyne Hutter (S), 36,20; 15. Irène Amrein (S) 36,05; 16. Yvonne Schumacher (S) 35,95; 17. Cordelia Vanza (S) 35,50; 18. Claudia Blum (RFA) 35,45.



La jeune Suissesse Romy Kessler a pris le troisième rang.

Victoire des juniors suisses

A Chiasso, les juniors suisses ont pris nettement le meilleur sur leurs homologues italiens, battus par 267,30 à 263,65. Les Transalpins ont accumulé la plus grande partie de leur retard au cheval-arçon, où ils ont concédé deux points. Individuellement, Markus Vahmann a largement dominé le débat. Les résultats:

Par équipes: 1. Suisse 267,30; 2. Italie 263,65; individuels: 1. Markus Lehmann (S) 55,60; 2. Corrado Colombo (It) 54,25; 3. Diego Lazzarich (It) 54,15; 4. Daniel Wunderlin (S) 53,20; 5. Mark Wenger (S) 53,15; 6. Bruno Cavelti (S) 52,55; 7. Moritz Gasser (S) 52,25; puis: 10. Hansueli Marfurt (S) 50,95.

AVIRON

Berset s'impose à Bulle

La corrida bulloise, qui réunissait 1200 concurrents dans toutes les catégories, s'est déroulée dans les meilleures conditions et devant un nombreux public.

Le Fribourgeois Jean-Pierre Berset s'est affirmé grâce à un démarrage placé à 150 m de la ligne d'arrivée.

Classements: cat. internationale: 1. Jean-Pierre Berset (Belfaux), les 8 km en 24'53";

AVIRON

Nouveau président de la fédération suisse

Les élections constituaient le point principal de l'ordre du jour de la 105^e assemblée des délégués de la Fédération suisse des sociétés d'aviron, qui s'est tenue à Lucerne. La fédération s'est donnée un nouveau président en la personne du Lucernois de Zurich Jørg Bosshart, qui succède à Georges Bucher. Ont été par ailleurs élus au comité Jean-Michel Oswald (Neuchâtel, vice-président); Heinz Suter (Zurich), Marcel Lautner (Zurich), Peter Wehrli (Schaffhouse) et Aurelio Promutico (Ceresio-Gandria).

Les différents rapports ont fait ressortir que la situation financière de la fédération était saine désormais. Sur le plan sportif, l'objectif est d'arriver à placer deux bateaux en finales lors des prochains Jeux olympiques, ce qui constituerait un excellent tremplin pour les championnats du monde 1982 qui, on le sait, auront lieu en Suisse (à Lucerne).

La prochaine assemblée aura lieu le 24 novembre 1979 à Neuchâtel.

YACHTING

La route du Rhum

Le Canadien Michael Birch, l'un des concurrents de la route du Rhum, la première transatlantique française en solitaire, à la barre de son petit trimaran «Olympus Photo», a été repéré à environ 330 miles des côtes guadeloupéennes, par le Bréguet Atlantique de la marine nationale française. Il lui reste donc à peu près autant de chemin à parcourir que le Français Malinovsky. Mais le Canadien, dont on était sans nouvelles depuis quinze jours, bénéficie toutefois de conditions beaucoup plus favorables.

A tel point qu'il pourrait, s'il parvenait à conserver la même allure, atteindre le nord de l'île avant 48 heures. Birch, dimanche, faisait route à 7 nœuds au 250, alors que l'alizé se reformait. Malinovsky, pour sa part, attendait impatientement qu'une grosse dépression, située à la longitude des Antilles et au nord du 40° parallèle, s'évacue au nord-est pour retrouver du vent.

Les championnats des Etats-Unis de cross

Greg Meyer, un étudiant de 23 ans de l'université du Michigan, a remporté le championnat des Etats-Unis de cross-country, à Seattle. Il a pris le meilleur sur Alberto Salazar, lequel avait enlevé lundi dernier le titre national universitaire. Le Britannique Nick Rose, champion sortant et les marathoniens américains Frank Shorter et Bill Rodgers avaient déclaré forfait. Les résultats: messieurs: 1. Greg Meyer, les 10 km en 29'35"; 2. Alberto Salazar à 4 dixièmes; 3. Graig Virgin à 20"; 4. Wilson Waigwa (Ken). Dames: 1. Julie Brown, les 5 km en 16'32"; 2. Jan merrill à 2'5"; 3. Julie Shea à 9'2.

HANDBALL. - Les Suissesses dernières à Barcelone. L'équipe féminine suisse a déçu lors du tournoi des quatre nations de Barcelone. Après des défaites généralement attendues contre la France et l'Espagne, elle s'est inclinée nettement (12-20) devant les Etats-Unis, ce qui lui a valu la dernière place. Voici le classement final: 1. Espagne 6 points; 2. France, 4; 3. Etats-Unis 2; 4. Suisse 0.

TRAMPOLINE

Les championnats suisses

Le Bernois Jürg Roth a retrouvé le titre national qu'il avait remporté en 1976. A Urdorf, il a pris le meilleur sur Gerhard Gass, le champion de 1977, pour 1,8 point. Aucun titre n'a été attribué chez les dames.

Roth, en compagnie de son camarade de club Gerhard Gass, avait participé cette année aux championnats du monde en Australie où il avait obtenu la médaille de bronze en «synchro». Les résultats:

Messieurs. - Elite (classe 4): 1. Jørg Roth (Berne) 72,10; 2. Gerhard Gass (Berne) 70,30; 3. Beda Huber (Sursee) 68,60; 4. Marino Fontana (Zurich) 63,50; classe 3: 1. Renato Pedrett (Winterthur) 65,40; classe 2: 1. Rolf Steinmann (Waltenschwil) 57,30; classe 1: Willi Rey (Waltenschwil) 52,50.

Dames. - classe 3: 1. Silvia Mathys (Arlesheim) 59,80; classe 2: 1. Yvonne Siegrist (Lucerne) 57,20; classe 1: 1. Monika Niederer (Lucerne) 56,20.

VOLLEYBALL

Le championnat suisse LNA

En battant Servette par 3 à 1 dans le seul match comptant pour le championnat suisse de ligue A, l'équipe de Volero Zurich s'est hissée au cinquième rang dans le classement, à égalité avec Uni Bâle. Les résultats:

MESSIEURS. - Ligue A: Servette - Volezro Zurich (match en retard) 1-3. Classement: 1. Bienne 14; 2. Chênois 12; 3. Spada 12; 4. Servette 8; 5. Volero Zurich 6; 6. Uni Bâle 6; 7. Star Onex 4; 8. Naefels 2. Ligue B: Est. Satus Altstetten - Jona 0-3; Seminar Soleure - Tornado Adliswil 0-3; Arbon - Rapperswil 3-2; Smash Winterthur - Amriswil 3-1; Coire - Laufen 3-0. Classement: 1. Amriswil 7-10; 2. Rappers-

wil 7-10; 3. Coire 7-8; ligue B: ouest: Chênois - Colombier 0-3; Leysin - Montreux 2-3; Le Locle - Meyrin 3-1; Marin - Tramelan 3-2; Keniz Lausanne UC 0-3. Classement: 1. Uni Lausanne 7-14; 2. Keniz 7-12; 3. Montreux 7-10. DAMES. - Ligue B est: Uni Berne - Lucerne 1-3; Koeniz - Uni Bâle 3-2; Laufen - Frauenfeld 3-0; Gymnase Liestal - Kleinbasel 3-2; Volero Zurich - Wetzikon 3-0. Classement: 1. Kleinbasel 7-14; 2. Laufen 7-10; 3. Volero Zurich 7-8; ligue B ouest: AVEPS - Neuchâtel-Sports 2-3; Carouge - Berne 0-3; Chênois - Colombier 3-1; Yverdon Ancienne - Star Onex 0-3. Classement: 1. Chênois 7-14; 2. Berne 6-8; 3. Colombier 6-8.

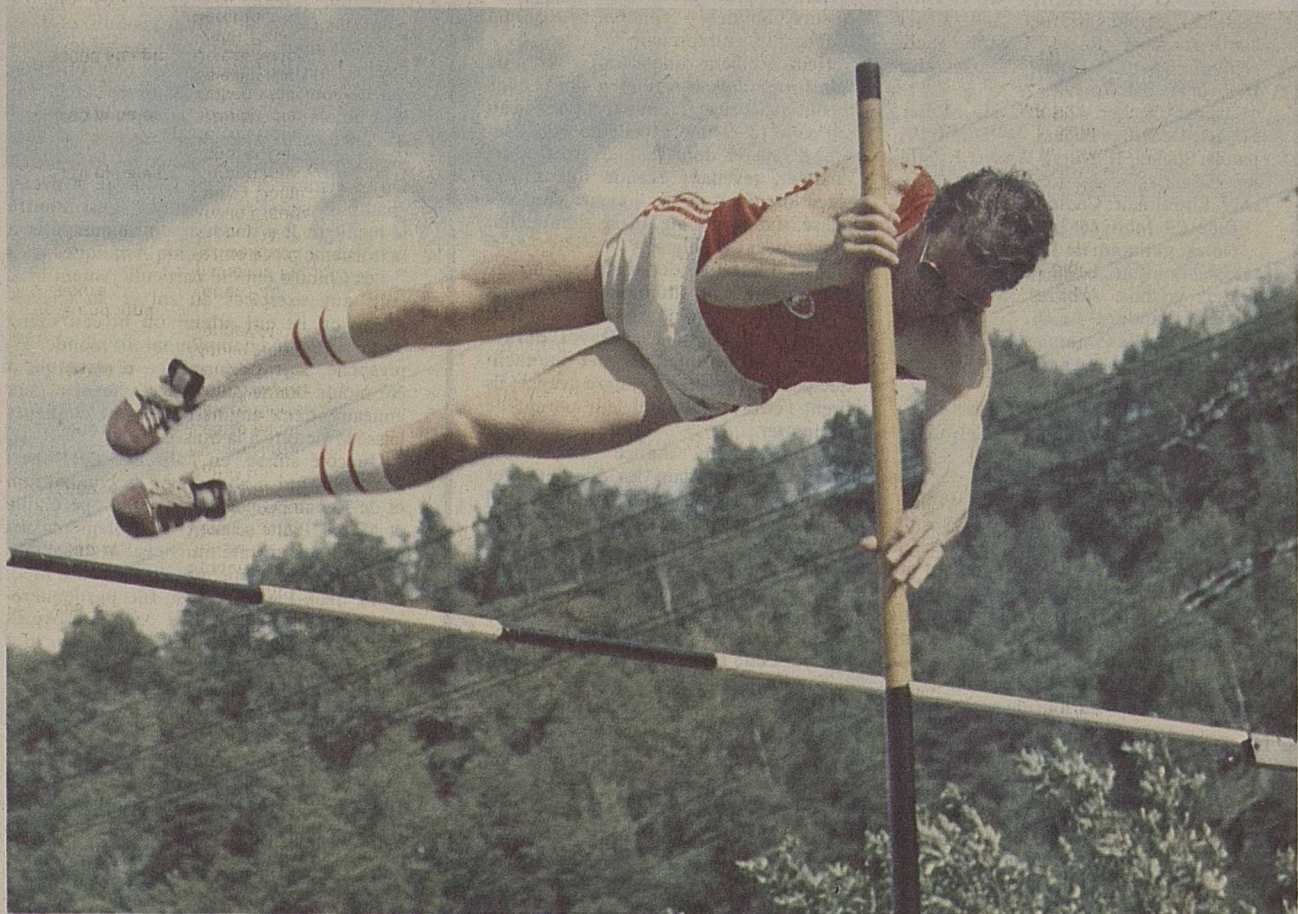
Bilan d'une saison

Dans le sillage de Pierre Délèze l'athlétisme valaisan s'éveille!

Recordman valaisan sur toutes les distances de demi-fond court, champion suisse sur 1500 m et sélectionné pour les championnats d'Europe de Prague, Pierre Délèze symbolise plus que jamais à lui seul l'avenir de l'athlétisme valaisan. A 20 ans tout juste - il est né le 25 septembre 1958 - le Nendard est effectivement au Valais ce qu'un Markus Ryffel (23 ans) est à la Suisse.

Au terme d'une saison à nouveau chargée de satisfactions pour Pierre Délèze, l'évidence semble s'être encore accrue. A tel point qu'aujourd'hui, au moment du bilan, sa personnalité, sans être l'arbre qui cache la forêt, s'impose avec une telle insistance qu'elle étouffe pratiquement, par le niveau toujours plus exceptionnel de ses performances, une bonne partie des exploits réussis cette saison par les autres athlètes valaisans.

Car si les 3'39"9 du Nendard crèvent effectivement un nouveau plafond de l'athlétisme valaisan, les 3'47"23 de Paul Vetter sur 1500 m ou les trois records cantonaux de Michel Délèze (3000 m steeple, 5000 m et 10000 m), dont l'un, celui du 10000 m, tenait depuis exactement vingt ans, constituent autant de références qui méritent plus que la simple mention. Même si le nombre des records cantonaux est peut-être le moins élevé qu'ait connu le Valais ces cinq dernières années (10 records seulement sont tombés cette saison), le niveau d'ensemble des performances de nos athlètes (la moyenne des cinq meilleurs performeurs dans chacune des disciplines est la meilleure jamais enregistrée) indique clairement que l'athlétisme valaisan n'a pas connu, lui, le phénomène de la récession. A l'instar de l'athlétisme helvétique avec Markus Ryffel, l'athlétisme valaisan a donc directement profité du sillage de Pierre Délèze pour émerger avec une vigueur peu coutumière au cours d'une saison qui présente indiscutablement le label de la qualité. Au moment où le Valais commence sérieusement à sortir de sa coquille pour s'élancer à la conquête de la Suisse, la constatation vaut évidemment son pesant d'or...



Paul Morand : une des valeurs sûres de l'athlétisme valaisan.

Photo NF

Le sprint ouvre ses portes

Motivé par l'explosion de Pierre Délèze au niveau international, l'athlétisme valaisan n'a cependant pas craint de bousculer les valeurs établies sur d'autres paliers. Le sprint, monopole quasi intouchable de la TV Naters et de ses monstres sacrés que sont Paul Wecker, Julian Vomsattel et Bruno Venetz, en est une des heureuses illustrations.

Certes, l'autorité de Paul Wecker, réaffirmée par son record cantonal électrique du 200 m (21"82), s'est-elle vérifiée cette année encore mais la concurrence, sans atteindre encore la cote d'alerte, déborde maintenant le seul cadre du club haut-valaisan. Avec Gérard Seppy (11"0 manuel cette saison sur 100 m) et Sandro Anchisi, le Bas-Valais jette enfin quelques grains de sable dans les rouages du sprint valaisan.

Cela ne signifie naturellement pas que les valeurs ont déjà changé de secteur - l'arrivée du jeune Reinhold Studer au firmament du 400 m (49"3) se charge d'infirmier cette première constatation - mais cela marque malgré tout une heureuse ouverture du sprint valaisan qui saura désormais puiser, dans la diversion qu'on lui propose, ses sources futures de profondes satisfactions.

Le noyau et ses atomes

En dévoilant de nouveaux talents appelés à perpétuer une vieille tradition, le sprint valaisan n'a cependant pas fait oeuvre de pionnier. La confirmation apportée par Pierre Délèze au sommet du demi-fond valaisan l'avait précédé dans ses ambitions. Noyau d'une discipline qu'il domine avec une remarquable aisance et qui devrait encore lui valoir de belles satisfactions ces prochaines années, le Nendard a déjà essaimé avec une prodigalité de bon aloi. C'est en effet indiscutablement dans cet ordre d'idée qu'il faut agréer la fantastique progression de Paul Vetter (ses 3'47"23 réussis à Vidy en font le huitième meilleur spécialiste suisse du 1500 m) et sans doute aussi celle de Michel Délèze, auteur de trois records à valeur historique.

En faisant passer de vie à trépas un record établi voilà 20 ans exactement par Serge de Quay (10000 m) puis en maltraitant à trois reprises celui du 3000 m steeple que détenait René Hischier depuis 1969, Michel Délèze a arraché les deux dernières épines qui étaient encore plantées dans les pieds de l'athlétisme valaisan. Egalement recordman du 5000 m (14'34"3), Michel Délèze a ainsi étendu son emprise sur tous

les records valaisans du demi-fond prolongé.

Temps d'arrêt

Ebranlé par l'explosion du sprint (Paul Wecker et Reinhold Studer), du demi-fond (Pierre Délèze et Paul Vetter), et du demi-fond prolongé (Michel Délèze et dans une certaine mesure Norbert Moulin, Ulysse Perren et Michel Seppy, tous auteurs de bons chronos cette saison), l'athlétisme valaisan n'a pas connu la même explosion dans les branches techniques. Certes, il serait particulièrement mal venu de faire la fine bouche devant les 16 m 85 de Rudolf Andereggen au lancer du poids (deuxième meilleur performeur helvétique) ou devant les 7 m 29 de Caroll Schaller au saut en longueur mais il est indéniable que ce secteur n'a pas pu suivre cette année la formidable progression du secteur «course». Même si le retour de Caroll Schaller après une saison contrariée par l'école de recrue, celui d'Eric Bumann (61 m 62 au

lancer du javelot), de Paul Morand (toujours bien présent dans ces disciplines favorites comme les haies, le saut à la perche et le décathlon) servent de vérités bien établies, on conviendra d'un ralentissement certain dans ces branches sans que les perspectives d'avenir (quatre sauteurs à 1 m 95 et plus en hauteur par exemple) soient pour autant négatives. Lorsque Rudolf Andereggen aura pu concilier avec plus de bonheur travail professionnel et entraînement, il est fort à parier qu'il pourra, lui aussi, à l'instar de Paul Wecker et Pierre Délèze dans les courses, insuffler un nouvel esprit sur les branches techniques et leur donner l'orientation qui était la leur ces dernières années.

Isabelle Savary éclate

Explosif de par son extrême variété chez les hommes, l'athlétisme valaisan n'a hélas pas connu le même régime sur le plan féminin où seules la Bas-Valaisanne Isabelle

Savary (1 m 70 au saut en hauteur) et la Sédunoise Micheline Pralong-Farquet (5 m 75, record égalé au saut en longueur) ont véritablement émergé cette saison. Le coup d'éclat d'Isabelle Savary en mai dernier où elle a réussi successivement 1 m 67 et 1 m 70 était certes prévu tant la jeune Martigneraise avait déployé d'aisance et de maturité l'année précédente où elle avait déjà franchi 1 m 64, mais on n'osait alors croire à une progression aussi spectaculaire.

Au moment où il confirme son immobilisme actuel, l'athlétisme féminin tire naturellement un orgueil inespéré des exploits de l'athlète du CA Bas-Valais Martigny qui demeure plus que jamais, en compagnie de Micheline Pralong-Farquet et de Marie-Louise Bregy (1'39"03 sur 600 m, meilleure performance valaisanne de tous les temps), nos plus sûres garanties pour un avenir peut-être meilleur!

G. Joris

Les records valaisans 1978

MESSIEURS

200 m	Paul Wecker (TV Naters)	21"82	le 24.09 à Olten
1500 m	Pierre Délèze (CA Sion)	3'40"17	le 13.07 à Vidy
	Pierre Délèze (CA Sion)	3'39"9	le 18.08. à Bruxelles
5000 m	Michel Délèze (CA Sion)	14'34"3	le 6.09 à Vidy
10 000 m	Michel Délèze (CA Sion)	30'49"7	le 30.06 à Vidy
3000 m steeple	Michel Délèze (CA Sion)	9'28"3	le 21.05 à Naters
	Michel Délèze (CA Sion)	9'09"9	le 21.06 à Vidy
	Michel Délèze (CA Sion)	9'05"2	le 12.08 à Saint-Gall
4 x 100 m	TV Naters	42"50	le 24.09 à Olten

DAMES

Hauteur	Isabelle Savary (CABV)	1 m 67	le 14.05 à Sion
	Isabelle Savary (CABV)	1 m 70	le 21.05 à Naters
Longueur	Mich. Pralong (CA Sion)	5 m 75	le 28.05 à Naters



Isabelle Savary dans ses œuvres au saut en hauteur, sa discipline de prédilection.

LES MEILLEURS PERFORMERS DE LA SAISON

Messieurs:							
100 m él.	Wecker Paul	TV Naters	10"95				
	Vomsattel Julian	TV Naters	11"01				
	Venez Bruno	TV Naters	11"12				
100 m man.	Wecker Paul	TV Naters	10"8				
	Vomsattel Julian	TV Naters	10"9				
	Seppy Gérard	CA Sion	11"0				
200 m él.	Wecker Paul	TV Naters	21"82	R.V.			
	Vomsattel Julian	TV Naters	22"13				
	Venez Bruno	TV Naters	22"40				
400 m	Studer Reinhold	TV Naters	49"3				
	Wecker Paul	TV Naters	49"60				
	Vomsattel Julian	TV Naters	49"67				
800 m	Délèze Pierre	CA Sion	1'52"18				
	Vetter Paul	CA Sion	1'52"80				
	Studer Reinhold	TV Naters	1'56"7				
1500 m	Délèze Pierre	CA Sion	3'39"92	R.V.			
	Vetter Paul	CA Sion	3'47"23				
	Moulin Norbert	CA Sion	4'00"50				
3000 m	Délèze Pierre	CA Sion	8'05"7				
	Vetter Paul	CA Sion	8'24"0				
	Moulin Norbert	CA Sion	8'36"42				
5000 m	Délèze Michel	CA Sion	14'34"27	R.V.			
	Délèze Pierre	CA Sion	14'34"67				
	Moulin Norbert	CA Sion	14'48"00				
10 000 m	Délèze Michel	CA Sion	30'49"69	R.V.			
	Moulin Norbert	CA Sion	32'19"2				
	Seppy Michel	Héremence	32'28"17				
Grand fond heure	Vetter Paul	CA Sion	18 034 m 60				
	Michellod Patrice	CA Sierre	17 473 m 50				
	Schweikhard Stéph.	CABV Mart.	17 121 m 70				
Marathon	Seppy Michel	Héremence	2 h. 31'39"				
	Antille Claude	CA Sierre	2 h. 51'17"				
	Epiney Dominique	CA Sierre	2 h. 52'09"				
110 m haies	Morand Paul	CABV Mart.	15"0				
	Schaller Carol	CABV Mart.	15"7				
400 m haies	Bonvin Roland	CA Sion	15"8				
	Bonvin Roland	CA Sion	54"1				
	Volken Wolfgang	TV Naters	56"80				
	Salamin Nicolas	CA Sion	58"48				
3000 steeple	Délèze Michel	CA Sion	9'05"15	R.V.			
	Vetter Paul	CA Sion	9'37"36				
	Berchtold Kurt	TV Naters	10'00"80				
Hauteur	Lambrigger Giorgio	TV Naters	1.96 m				
	Amstutz Otto	TV Naters	1.96				
	Schaller Carol	CABV Mart.	1.95				
	Salamin Nicolas	CA Sion	1.95				
Longueur	Schaller Carol	CABV Mart.	7.29				
	Zengaffinen Conrad	CA Sion	7.01				
	Morand Paul	CABV Mart.	6.98				
Perche	Rielle Laurent	CA Sion	4.20				
	Schaller Carol	CABV Mart.	3.00				
	Schumacher Willy	TV Naters	3.00				
Triple-saut	Wecker Paul	TV Naters	13.50				
	Hagen Peter	TV Naters	13.45				
	Amstutz Otto	TV Naters	12.90				
Poids	Andereggen Rudolf	TV Naters	16.85				
Disque	Andereggen Rudolf	TV Naters	46.22				
	Imhof Robert	TV Naters	45.56				
	Morand Paul	CABV Mart.	38.06				
Javelot	Bumann Eric	TV Naters	61.62				
	Bregy Leander	TV Naters	54.16				
	Medici Lorenzo	TV Naters	52.64				
Décathlon	Morand Paul	CABV Mart.	6907 p.				
	Schaller Carol	CABV Mart.	555				
	Osenda André	CABV Mart.	4971				
4 x 100 m	(Volken, Vomsattel, Wecker, Venetz)	TV Naters	42"50	R.V.			
4 x 1500 m	(Délèze M., Délèze P. Jordan M., Vetter)	CA Sion	15'56"12	R.V.			
Dames							
100 m	Bregy M.-Louise	CA Sion	12"6				
	Savary Isabelle	CABV Mart.	12"8				
	Stoepler M.-Madel.	KTV Visp	13"0				
200 m	Bregy M.-Louise	CA Sion	25"5				
	Meyer Myriam	CA Sion	27"68				
	Maillard Geneviève	CA Sion	27"86				
400 m	Bregy M.-Louise	CA Sion	58"83				
	Dubuis Cathy	CA Sion	59"35				
	Pralong Micheline	CA Sion	59"87				
800 m	Stoffel Hyacintha	Visperterm.	2'28"12				
	Marina Marie-Jo	CABV Mart.	2'28"12				
	Pralong Micheline	CA Sion	2'29"6				
1500 m	Stoffel Hyacintha	Visperterm.	4'51"37				
	Gaspoz Christine	CA Sion	4'57"64				
	Dumoulin Jacqueline	CA Sion	5'05"6				
3000 m	Gaspoz Véronique	CA Sion	11'09"88				
	Gaspoz Christine	CA Sion	11'40"2				
	Aymon Daniela	ES Ayent	11'45"61				
100 m haies	Pralong Micheline	CA Sion	15"57				
	Dubuis Cathy	CA Sion	16"61				
	Savary Isabelle	CABV Mart.	16"83				
Hauteur	Savary Isabelle	CABV Mart.	1.70	R.V.			
	Pralong Micheline	CA Sion	1.67				
	de Favari Lydia	CA Sion	1.55				
Longueur	Pralong Micheline	CA Sion	5.75	R.V.E.			
	Dubuis Danielle	CA Sion	5.44				
	Savary Isabelle	CABV Mart.	5.39				
Poids	Theytaz Jeanine	CA Sion	10.72 m				
	Dubuis Danielle	CA Sion	9.39				
	Pralong Micheline	CA Sion	9.16				
Disque	Theytaz Jeanine	CA Sion	31.74 m				
	Pralong Micheline	CA Sion	30.82				
	Champion Annick	CA Sierre	24.14				
Javelot	Dal Magro Nadine	CA Sion	36.88				
	Wenger Edith	DSG Sierre	36.40				
	Barberi Carole	TV Naters	27.30				
Pentathlon	Savary Isabelle	CABV Mart.	3425 points				
	Dubuis Cathy	CA Sion	2884				
	Bregy Angela	CA Sion	2720				
4 x 400	(Pralong, Bregy M.-L. Dubuis C., Bregy A.)	CA Sion	3'59"82	R.V.			
Meilleure performance valaisanne							
600 m	Bregy M.-Louise	CA Sion	1'39"03				